

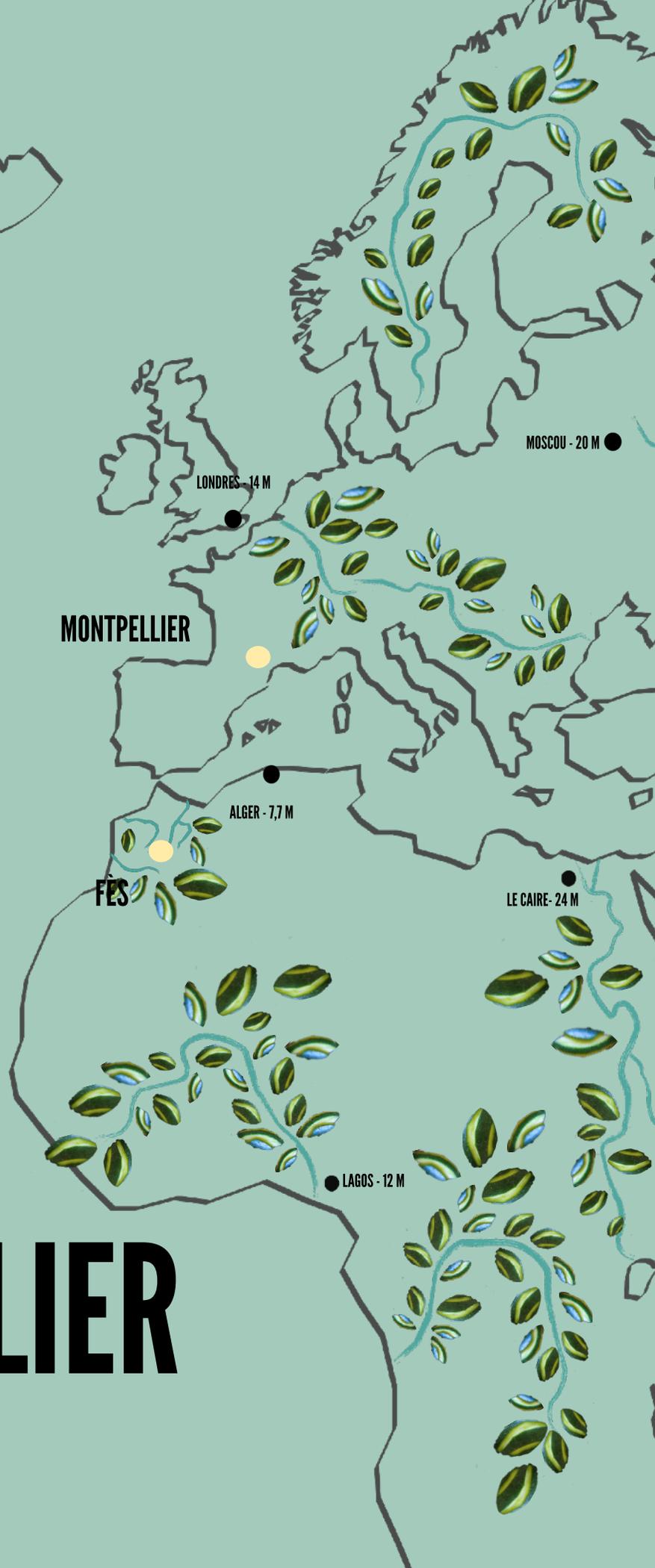


**TERRITOIRES RÉSILIENTS**

**Pour un système  
alimentaire durable  
et équitable**

**MONTPELLIER**  
**-FRANCE-**

● SÃO PAULO - 36 M



# LET'S FOOD

L'association Let's Food a été co-fondée en 2017 par Anna Faucher et Louison Lançon dans l'objectif d'accompagner les territoires à la construction de systèmes alimentaires durables et résilients en s'appuyant sur la coopération territoriale et l'échange de bonnes pratiques aux échelles locale, nationale et internationale.

Les axes d'intervention de l'association sont les suivants :

- Accompagner les dynamiques alimentaires des collectivités territoriales en France et dans le monde en capitalisant sur les expériences réussies issues d'autres territoires.
- Favoriser et opérationnaliser le partage de connaissances et d'initiatives auprès des différents acteurs du système alimentaire afin d'accélérer une transition agro-écologique à l'échelle globale.
- Sensibiliser et former aux enjeux de l'alimentation durable afin de renforcer les compétences nécessaires à la mise en place de systèmes alimentaires durables.

Auteurs : Anna Faucher, Louison Lançon.

Illustrations et mise en page : Anna Faucher

Publié par : Association Let's Food, 2021.

Ce document et l'ensemble des textes et des illustrations originales qu'il contient sont publiés par l'association Let's Food sous la licence CC BY-NC-SA 4.0 (Attribution - Non Commercial - Share Alike 4.0 International).



Citation recommandée : Let's Food, 2021. Territoires résilients - Pour un système alimentaire durable et équitable - Montpellier, France. 177 pages.

# REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier nos partenaires pour leur engagement à nos côtés ainsi que pour leur soutien financier : l'Agence de la Transition Écologique (ADEME), le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'association Risteco - La Ville qui Mange, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, la Fondation Léa Nature, la Chaire UNESCO Alimentations du Monde, le Secrétariat du Pacte de Milan pour des Politiques Alimentaires Urbaines, la Ville de Marseille, Grenoble Alpes Métropole, le Grand Lyon, Bordeaux Métropole, Montpellier Méditerranée Métropole, la Ville de Paris et Nantes Métropole.

Merci également à nos interlocuteurs dans les villes et métropoles françaises partenaires, pour leur confiance et bienveillance, pour leur soutien, leur écoute et leur temps tout au long de ce projet et bien après : Morgane Scouarnec et Marie-Elisabeth Sapin (Bordeaux Métropole), Valérie De-Saint-Vaulry (Montpellier Méditerranée Métropole), Lilian Vargas (Grenoble Alpes Métropole), Fabien Chaufourrier et Juliette Cantau (Grand Lyon), Jean-Charles Lardic (Ville de Marseille), Dominique Barreau (Nantes Métropole) et Patrick Koumarios (Ville de Paris).

Merci aux universités et aux étudiants qui ont apporté leur pierre à l'édifice au cours de ces trois années. Aux enseignants et experts qui ont constitué notre comité scientifique : Nicolas Bricas, Maurizio Mariani, Damien Conaré, Thierry Giordano, Guido Santini, Cécile Michel, Nathalie Corade, Catherine André, Cécile Broutin, Yannick Sencébé, George-André Simon, Jennifer Buyck, Amélie Artis, Magali Talandier, Philippe Fleury, Laurence Rocher, Michel Basset, Muriel Maillfert, Xavier Giraud, Jean-Noël Consales, Sébastien Gadal, Christine Aubry, Marie Ben Othmen, Francis Willequet, Lauren Lecuyer, Jean-Jacques Gabas, Mohamed Merdji, Pilar Alejandra Jano Martinez, Carlos Huenchuelo, Jesus Hernandez Ruiz, Armando Rucoba Garcia, Abdessalam El Khanchoufi, Ali Bennasr.

Au cours des deux années de voyages et des 7 missions du projet Let's Food Cities, nous avons rencontré plus de 250 acteurs sur les territoires étudiés en France, au Mexique, au Chili, au Vietnam, en Iran, au Maroc, en Tunisie et en Afrique du Sud. Un grand merci et bravo à toutes ces belles âmes qui portent des initiatives inspirantes parfois au péril de leur vie. Partout nous avons été accueillies chaleureusement, nous avons échangé et grandi au fil de ces rencontres.

Enfin, merci merci merci à tous les bénévoles qui ont participé au développement de l'association au gré de petites et grandes missions : recherches, retranscriptions, rédaction, réflexions, traductions... et plus particulièrement sur le diagnostic de Montpellier : Alice Deshons, Adèle Guen, Charlotte Catel, Clara Santini, Julie Baily, Juliette Meignant, Lise Oudda, Marie Deresse, Mario Miffurc, Pénélope Bresch, Thomé Orega, Toho Odilon Hien, Valentine Lambolez et Veronica Bonomelli.

# NOTRE VISION



Le 8 août 2019 était rendu public le dernier rapport du GIEC : Comment assurer la sécurité alimentaire d'une population mondiale croissante malgré le réchauffement climatique ? Protéger les terres, restaurer la biodiversité, limiter la consommation de viande, réduire les émissions de gaz à effet de serre : les experts exhortent les États à agir de toute urgence et ce depuis de très nombreuses années.

Pourtant les États se sont montrés à ce jour incapables de prendre des mesures à la hauteur des enjeux, englués dans des objectifs à court terme de croissance économique et de concurrence internationale. Les villes, qui concentreront bientôt plus de 70% des humains sur Terre, sont aujourd'hui sources d'innovations et de décisions bien plus radicales, se positionnant parfois dans l'illégalité vis-à-vis des lois nationales et internationales afin de mettre en place cette nécessaire transition agro-écologique.

Il faut dès maintenant construire de nouvelles gouvernances alimentaires à l'échelle locale : développer la résilience alimentaire et les coopérations entre espaces urbains et ruraux. Les collectivités possèdent les compétences pour limiter l'artificialisation des terres, développer une nouvelle agriculture, sensibiliser la population à une alimentation plus durable tout en réduisant les inégalités d'accès.

**Tous les territoires doivent saisir cette opportunité et construire, au plus vite, avec l'ensemble des acteurs concernés, des systèmes alimentaires durables à l'échelle locale. Afin d'accélérer cette transition et de préserver ressources et biodiversité tant qu'il est encore temps, nous croyons à la coopération des territoires pour échanger de nouvelles pratiques, de nouvelles politiques publiques et pour faire émerger une nouvelle façon de vivre ensemble.**

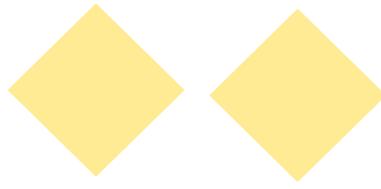
C'est dans ce sens que le projet Let's Food Cities sensibilise et accompagne les décideurs locaux dans le monde en travaillant tout particulièrement avec les universités et les jeunes professionnels de demain, afin qu'ils intègrent les enjeux alimentaires dans leurs futures responsabilités.

Nous espérons que ce diagnostic évaluant la durabilité et la résilience du système alimentaire du territoire de Montpellier participe à renforcer la place des enjeux alimentaires à l'agenda politique tout en inspirant élus, techniciens, entreprises et citoyens à s'engager toujours davantage pour assurer le bien-être de tous dans le respect de notre environnement.

Bonne lecture !

	Comprendre le système alimentaire	7
	Comprendre le territoire montpelliérain	9
<b>1</b>	<b>SÉCURITÉ ALIMENTAIRE - Le système alimentaire de la métropole montpelliéraine permet-il l'accès à une nourriture suffisante et nutritive pour tous ?</b>	11
	Une faible autonomie alimentaire	13
	L'accès à une alimentation de qualité encore inégal sur le territoire	25
	Choix alimentaires, offre alimentaire : la double peine des ménages pauvres	28
	Une forte précarité alimentaire sur la métropole	31
<b>2</b>	<b>DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE - Le système alimentaire de la métropole montpelliéraine protège-t-il l'environnement et la biodiversité sans épuiser les ressources non renouvelables et sans polluer ?</b>	43
	Une forte pression du secteur viticole sur la ressource en eau	47
	La grande distribution domine mais l'offre bio se diversifie	57
	La transformation bio et locale se développe	69
	Plus de bio et local, moins de viande - des habitudes de consommation qui évoluent	79
<b>3</b>	<b>DURABILITÉ ÉCONOMIQUE - Le système alimentaire de la métropole montpelliéraine s'appuie-t-il sur un système économique inclusif favorisant la création d'emplois et réduisant les inégalités de pouvoir entre acteurs ?</b>	87
	Une économie agricole en recul mais redynamisée par la métropole	91
	De petites industries agroalimentaires qui participent à l'économie territoriale	103
	Les points de distribution alimentaire équitables se multiplient sur la métropole montpelliéraine	113
<b>4</b>	<b>GOVERNANCE ALIMENTAIRE - Le système alimentaire de la métropole montpelliéraine apporte-t-il l'information nécessaire pour permettre la cohésion sociale, la confiance et la participation des citoyens ?</b>	121
	La gouvernance alimentaire à l'agenda politique de la métropole	125
	Une région dynamique sur les enjeux d'alimentation durable	129
	La population encore trop peu mobilisée pour la résilience alimentaire de son territoire	137
	Un territoire qui s'engage pour coopérer en France et à l'étranger	145
	Ce qu'il faut retenir	151
	Annexes	153
	Bibliographie	162

# À PROPOS



Le projet Let's Food Cities, porté par l'association Let's Food, vise à encourager les coopérations entre villes pour accélérer le partage d'expériences et la mise en place de systèmes alimentaires territoriaux durables partout dans le monde.

Ce projet pilote de 3 ans intègre 14 territoires d'études, soit 7 duos comprenant une ville française signataire du Pacte de Milan (en 2015) et un territoire de coopération à l'étranger.

En s'appuyant sur des coopérations existantes, le projet Let's Food Cities propose de développer une nouvelle thématique de coopération : celle de l'alimentation durable à l'échelle des territoires.

Les 7 duos sont les suivants :

- Bordeaux Métropole et État de Guanajuato (Mexique)
- Le Grand Lyon et la Ville de Lyon et Hô Chi Minh Ville (Vietnam)
- La Ville de Marseille et Valparaiso (Chili)
- La Ville de Paris et Téhéran (Iran)
- Montpellier Méditerranée Métropole et Fès (Maroc)
- Grenoble Alpes Métropole et Ville de Grenoble et Sfax (Tunisie)
- Nantes Métropole et Durban (Afrique du Sud)

Dans le cadre de la coopération entre Montpellier Méditerranée Métropole et la commune de Fès, débutée en 2003, le projet Let's Food Cities réalise une étude de durabilité du système alimentaire de Montpellier avec pour périmètre initial le bassin de consommation (métropole) et les différents bassins de production (département, région).

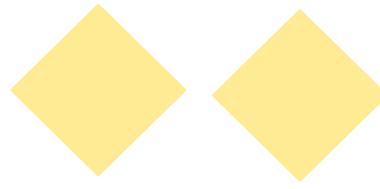
Toutes les étapes du système alimentaire sont analysées sous quatre angles, garants de sa durabilité : la sécurité alimentaire, l'usage des ressources et l'impact sur l'écosystème, la viabilité et l'équité du système économique, l'intégration sociale des parties prenantes et la gouvernance locale. Ce diagnostic identifie également les initiatives du territoire à impact positif, portés par des acteurs publics, associatifs et privés qui sont une partie des solutions à encourager, renforcer, répliquer.

Les principaux résultats ainsi que toutes les initiatives ont été et seront partagés avec les institutions concernées, les acteurs rencontrés et le grand public afin de favoriser le passage à l'action en conscience et la concrétisation de nouveaux projets en faveur d'une alimentation durable et de qualité pour tous.

A l'issue du projet, Montpellier Méditerranée Métropole bénéficie des livrables suivants :

- Une étude de durabilité du système alimentaire de son territoire ;
- Un recensement des initiatives associatives, privées (entreprises) et publiques (politiques publiques) en lien avec l'alimentation sur son territoire centralisées sur la plateforme [Food Ideas](#) ;
- Un livret des solutions (issues des initiatives inspirantes des autres villes étudiées) : des propositions sur-mesure au vu des problématiques spécifiques identifiées sur le territoire ;
- Une étude de durabilité du système alimentaire d'un de ses territoires de coopération : Fès, Maroc ;
- Un court-métrage sur le système alimentaire de Fès.

# MÉTHODOLOGIE



La méthodologie de l'étude de durabilité d'un système alimentaire a été co-construite avec le comité scientifique de l'association Let's Food composé d'experts internationaux et de chercheurs en géographie, agronomie, urbanisme, coopération internationale ou encore sciences sociales.

Cette méthodologie s'appuie avant tout sur la définition d'un système alimentaire durable local proposée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'IPES Food et Nicolas Brécard en 2015 :

“Les systèmes alimentaires durables :

- protègent l'environnement et la biodiversité sans épuiser les ressources non renouvelables et la biodiversité et sans polluer ;
- permettent l'accès pour tous à une nourriture suffisante, saine, nutritive et culturellement acceptable ;
- s'appuient sur un système économique inclusif favorisant la création d'emplois pour tous et réduisant les inégalités de pouvoir entre entreprises et au sein des chaînes de valeur pour une répartition plus équitable des valeurs ajoutées ;
- favorisent la cohésion sociale et le respect de la diversité et de la dynamique des cultures ;
- restaurent la confiance dans le système et permettent la participation des citoyens à son évolution.”

La méthodologie consiste à analyser les différentes composantes du système alimentaire d'un territoire : de la production jusqu'à la consommation et la gestion de déchets, intégrant également des aspects de gouvernance à la lumière des composantes du développement durable.

Afin de permettre les comparaisons, le cadre d'analyse est le même pour chacun des 14 territoires. Il s'appuie sur des données quantitatives issues d'études nationales et locales existantes et sur des entretiens d'acteurs réalisés sur place afin d'évaluer la situation au regard d'experts locaux.

Dans chacune des villes d'études, Let's Food a souhaité associer des universités dans la réalisation du diagnostic afin de bénéficier de l'expertise académique mais également de sensibiliser les étudiants à une approche systémique et au prisme alimentaire pour penser le développement durable d'un territoire.

La recherche bibliographique a été réalisée avec l'aide de 19 étudiants issus de 2 universités partenaires et différentes formations : Montpellier SupAgro (Master Économie du Développement Agricole, de l'Environnement et de l'Alimentation (ECODEVA), Spécialisation Territoires et Ressources, Politiques publiques et Acteurs (TERPA) et Mastère Innovations et Politiques pour une Alimentation Durable (IPAD) et la faculté de droit et sciences politiques à l'université de Montpellier (Master Opérateur en coopération internationale et développement).

L'équipe Let's Food a par la suite réalisé 7 entretiens avec des experts locaux afin de compléter l'analyse (chambre d'agriculture, chambre de commerce, métropole, centres de recherche, société civile, etc.)

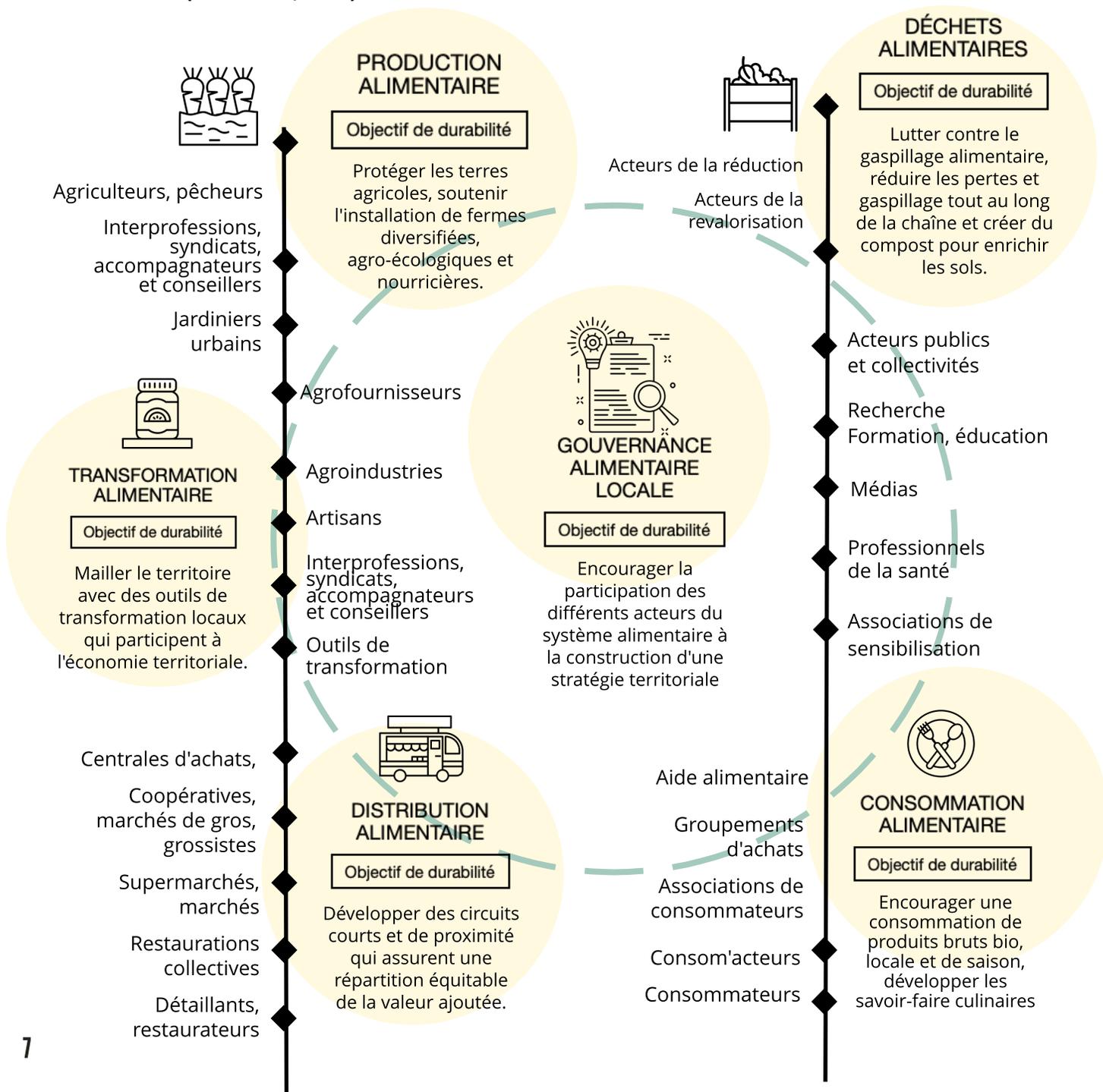
Ce rapport propose un aperçu du fonctionnement du système alimentaire de Montpellier Méditerranée Métropole et des principaux défis auxquels il fait face en terme de durabilité et de résilience. Loin d'être exhaustif c'est avant tout un diagnostic résolument tourné vers l'action, à la suite de chaque point d'information sont répertoriés les projets existants sur le territoire ainsi que des solutions mises en place en France et à l'étranger qui peuvent inspirer afin d'accélérer la transition alimentaire du territoire.

# COMPRENDRE LE SYSTÈME ALIMENTAIRE

## Une multitude d'acteurs aux intérêts et leviers divers

Tout au long des étapes de production agricole, et ceci jusqu'à la consommation et la gestion des déchets, l'ensemble des acteurs (publics, associatifs, privés, universitaires,...) doivent se coordonner pour former un système alimentaire cohérent, durable et résilient. Cela implique une redéfinition des rôles des acteurs au sein du territoire, il faut pouvoir associer et coordonner les différentes parties prenantes pour accompagner les dynamiques de transition des territoires (Ciedel, 2019).

**Figure 1 : Les acteurs d'un système alimentaire à l'échelle locale (Let's Food, 2020)**

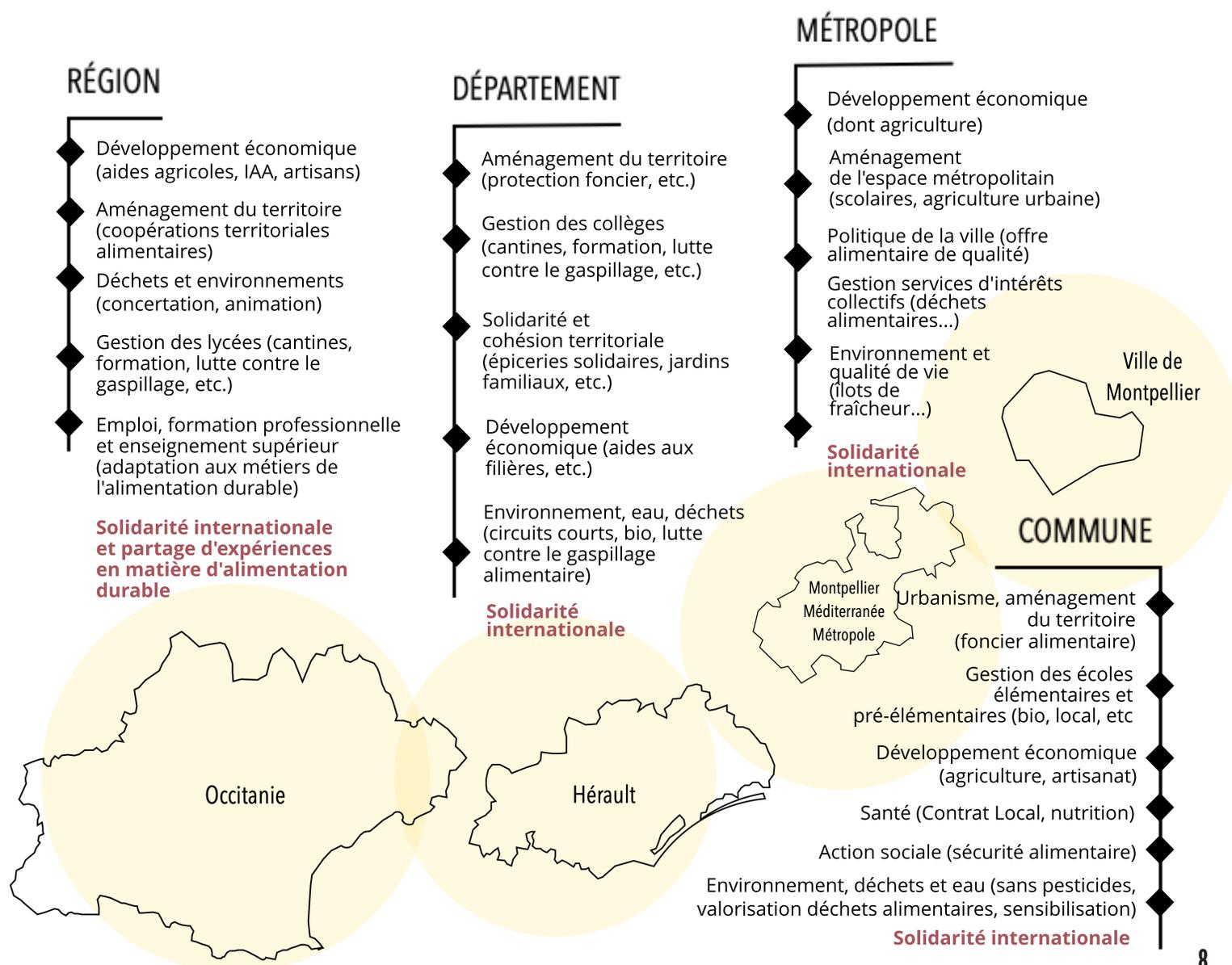


# Les compétences des collectivités sur les enjeux alimentaires

POUR ALLER PLUS LOIN

La politique agricole est une compétence partagée entre l'Union Européenne et la France selon le principe de subsidiarité. La Politique Agricole Commune fixe les orientations et finance des mesures qui vont de la production agricole, à la gestion des ressources naturelles en passant par la diversification de l'économie rurale. Depuis 2014, à l'échelle étatique, le Programme National pour l'Alimentation au sein de la Loi d'Avenir Agricole soutient les territoires dans la mise en place de stratégie alimentaire territoriale (MAA, 2014 (3)). Face à l'absence de compétences obligatoires liées à l'alimentation durable de leurs habitants, ce dispositif permet de financer la reterritorialisation de l'alimentation et d'accompagner les processus de décentralisation essentiels à une meilleure prise en compte des spécificités agricoles et alimentaires locales. Si la Loi NOTRe (2015) a renforcé les rôles des régions et des métropoles, chaque échelon peut mobiliser et coordonner ses compétences (cf schéma ci-dessous) et ses leviers d'action (orientations, cadre facilitateur, réglementations, financements en faveur d'initiatives locales, etc.) en faveur d'une alimentation locale, durable et accessible à tous sur son territoire.

Figure 2 : Les compétences des collectivités sur les enjeux alimentaires (Let's Food, 2020)



# COMPRENDRE LE TERRITOIRE MONTPELLIÉRAIN

Montpellier est le chef-lieu du département de l'Hérault, dans la région Occitanie, située dans le sud de la France. La métropole se compose de 31 communes réparties sur une superficie de 420 km<sup>2</sup> (INSEE, 2021 (2)). Elle se situe au cœur d'un réseau de grandes aires urbaines (Alès, Nîmes, Lunel, Sète et Béziers notamment), sur le pourtour méditerranéen.

## Population

À l'échelle nationale, Montpellier est la septième commune la plus peuplée en France et la troisième plus peuplée de l'axe méditerranéen (INSEE, 2021 (2)). On compte 282 143 habitants sur la commune de Montpellier et 457 839 sur la Métropole. En cinquante ans, la population de la métropole a triplé. Elle a la plus forte croissance démographique nationale et 50 % de ses habitants ont moins de 35 ans. Par ailleurs, la ville accueille plus de 75 000 étudiants dont 16% sont des étudiants internationaux (INSEE, 2021 (2)).

## Niveaux de vie

19 % de la population montpelliéraine se situe sous le seuil de pauvreté contre 14,1 % à l'échelle nationale en 2016 (INSEE, 2017). De fortes inégalités résident au sein de la population montpelliéraine, avec un indice Gini de 0,32, contre une moyenne nationale de 0,29 (Compas, 2016).

## Moteurs économiques

Si Montpellier s'est longtemps construite comme une ville viticole tournée vers les marchés nationaux et d'exportation, elle se développe depuis 50 ans autour d'une économie résidentielle et de services centrée sur l'informatique et la recherche (Scheromm et al., 2014). En 2015, 51,5 % de la population travaillait dans le commerce, le transport et le service, 36,2 % dans l'administration publique, enseignement, santé, action sociale, 6,4 % dans la construction, 5,5 % dans l'industrie et seulement 0,4 % dans l'agriculture (INSEE, 2019).

## Agriculture et urbanisation

En 30 ans, la métropole a perdu 29 000 ha de terres agricoles sur un total de 180 000 ha et ce au profit de l'urbanisation (Chêne, 2018). Entre 2000 et 2010, la métropole montpelliéraine a perdu 41 % des exploitations agricoles situées sur son territoire, principalement en viticulture (Agreste, 2011 (2)). La viticulture reste cependant l'activité agricole majoritaire, principalement tournée vers les marchés extérieurs. Le territoire n'est pas *leader* en matière de circuits courts alimentaires mais des initiatives intéressantes se développent (Aubry et Chiffolleau, 2009) et le maraîchage constitue une activité agricole génératrice d'emplois et de revenus. Pour autant cette activité est aujourd'hui menacée par l'artificialisation des sols au Sud et à l'Est de la métropole (Jarrige et al., 2006).

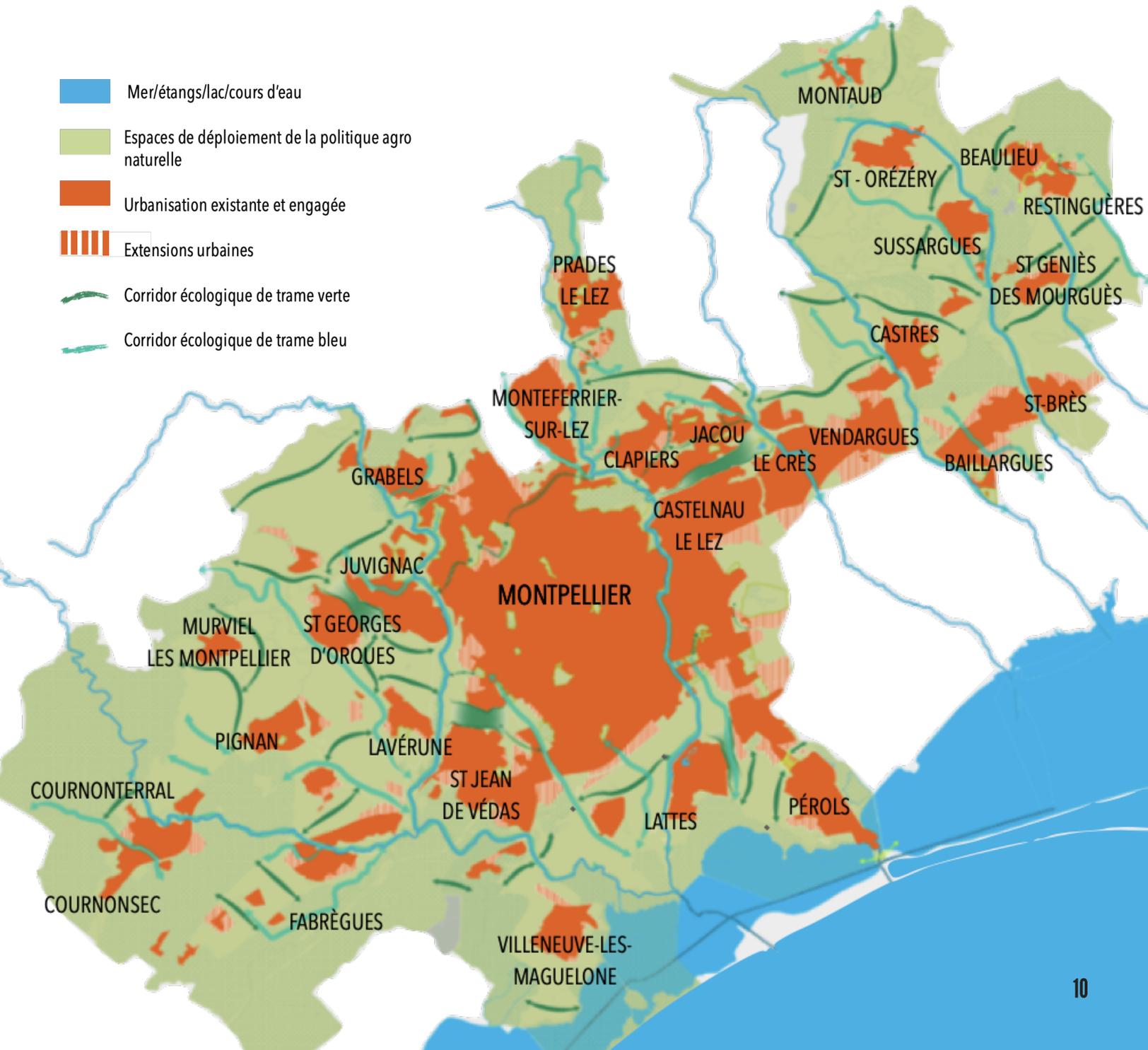
## Ressources naturelles

Le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole bénéficie d'un climat doux. Pour autant, les épisodes de pluies importantes (les *cévenols*), propres à la région, le ruissellement urbain et le contrôle aval exercé par la mer et les étangs sont autant de facteurs qui augmentent les risques d'inondations (M3M & Ville de Montpellier, 2015). L'agriculture locale est extrêmement vulnérable face à ces épisodes climatiques extrêmes. L'état des ressources est également préoccupant, les sécheresses sont de plus en plus fréquentes et des pollutions aux nitrates et produits phytosanitaires ont été observées dans les eaux souterraines et de surface, en cause notamment les cultures viticoles, l'élevage et le maraîchage.

# Quels outils d'aménagement pour concilier attractivité, durabilité et résilience?

Climat méditerranéen, proximité avec la mer, attractivité économique et tissu universitaire dense... La métropole de Montpellier attire chaque année 4000 nouveaux arrivants. Si cette dynamique est bénéfique pour le développement économique du territoire, la pression sur les terres agricoles de la métropole et du département de l'Hérault s'accroît. La métropole a mis en place des outils forts pour la limiter, mais seront-ils suffisants ? Sur un territoire dominé par une viticulture ancrée dans l'économie et le patrimoine local, comment assurer la résilience alimentaire locale en cas de rupture des approvisionnements ? Comment assurer une gestion durable des ressources naturelles dans un contexte de dérèglement du climat méditerranéen ?

Figure 3: L'équilibre urbain rural de la métropole montpelliéraine (M3M, 2018 (5))



## Chapitre I

# SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le système alimentaire de la métropole montpelliéraine permet-il l'accès à une nourriture suffisante et nutritive pour tous ?



# LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN FRANCE

"La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, économique et social à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active."

(FAO, 2008)

## 12 %

des ménages en situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières en 2015 (Anses, 2017)

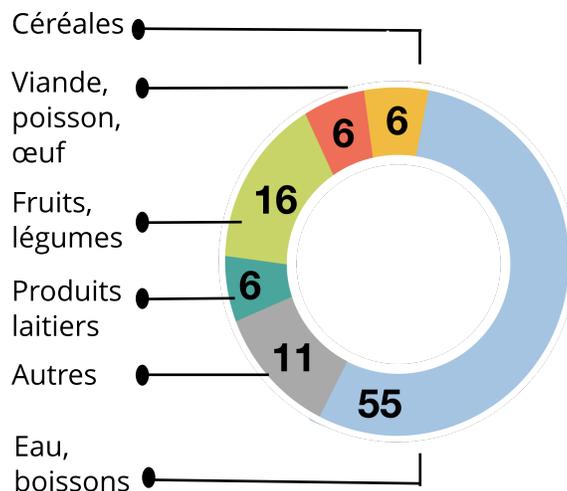
## 49 %

de la population française en surpoids en 2015 (Santé publique France, 2017)  
1,7 fois plus élevé dans les ménages avec moins de 900 euros net par mois (Darmon et al., 2010)

## 3600 €

par an dépensés par chaque français pour son alimentation soit 20 % de son budget dont 25 % dédié à la viande (Larochette & Gonzalez, 2015)

## ALIMENTS CONSOMMÉS EN %



## COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES

Le régime alimentaire des Français a beaucoup évolué ces 50 dernières années.

- ⊕ protéines d'origine animale
- ⊕ consommation hors domicile (1/6 repas)
- ⊖ temps des repas
- ⊕ produits dits "à calories vides" (sodas, confiseries, etc.)

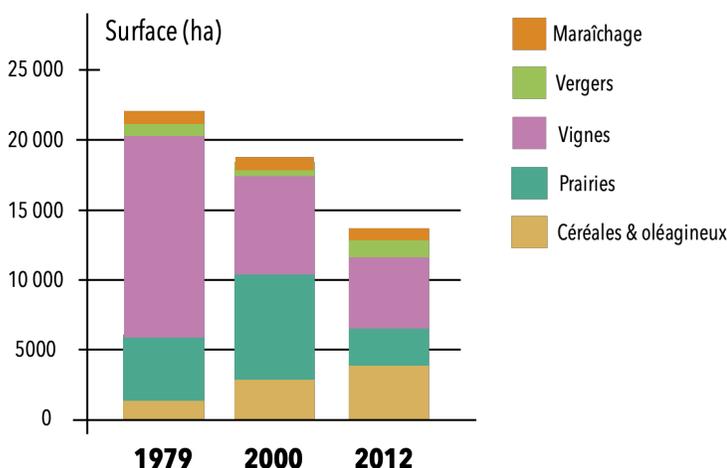
# UNE FAIBLE AUTONOMIE ALIMENTAIRE

2 % d'autonomie  
alimentaire sur l'aire  
urbaine de Montpellier

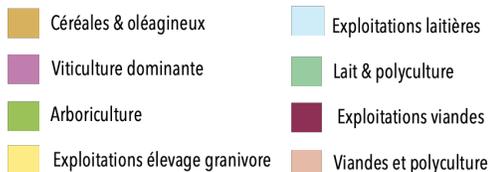
## UNE MÉTROPOLE PEU RÉSILIENTE EN CAS DE CRISE D'APPROVISIONNEMENT

La métropole a principalement recours aux importations issues d'autres régions françaises ou d'autres pays pour nourrir sa population grandissante (Aubry et Chiffolleau, 2009). L'étude menée par le cabinet de conseil UTOPIES révèle que l'autonomie alimentaire de Montpellier Méditerranée Métropole est estimée à 2 % (41<sup>e</sup> position sur les 100 premières aires urbaines françaises (Utopies, 2017). La SAU de la métropole est également passée de 22 000 ha en 1979 à 13 900 ha en 2018 (33 % de la superficie métropolitaine), réduisant la capacité du territoire à produire pour sa propre consommation (M3M, 2018 (3)).

**Figure 4 : Évolution 1979 - 2012 des principales cultures sur la métropole (Jarrige et al., 2006 & M3M et INRA, 2015)**



**Figure 5 : Activités agricoles dominantes par commune de la Région Occitanie en 2016 (DRAAF Occitanie, 2016)**

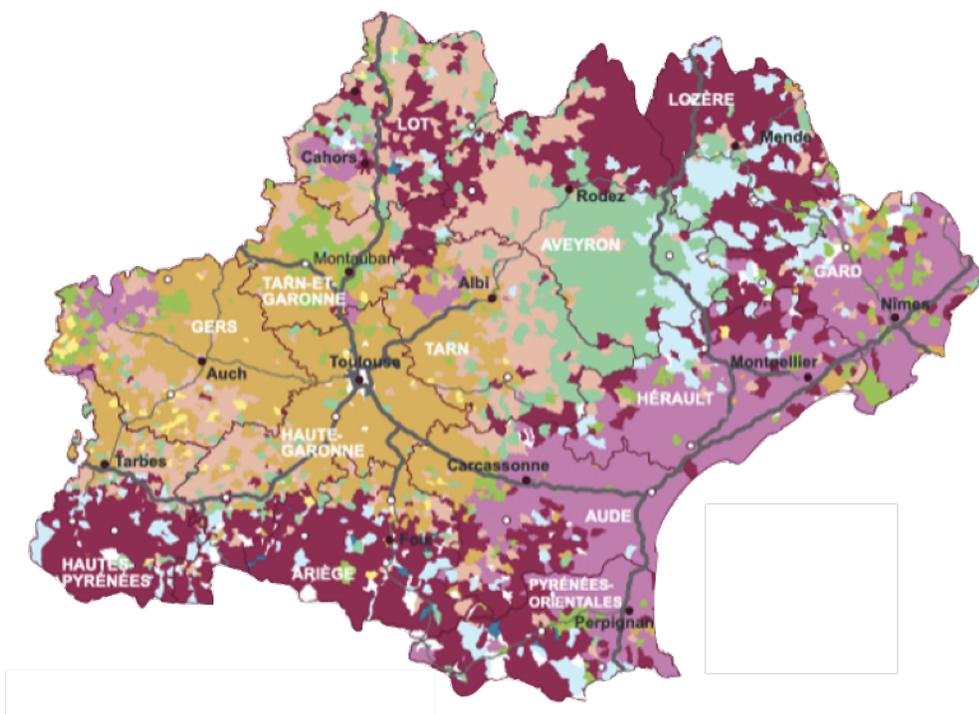


## LA VITICULTURE, PRODUCTION DOMINANTE SUR LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Le Département de l'Hérault est marqué par une forte production viticole, orientée essentiellement vers le marché national et les marchés d'exportation. Depuis 50 ans, la production s'est diversifiée, la surface en vigne a diminué (123 000 ha en 1990 à 92 000 ha en 2013) pour laisser place au maraîchage et aux céréales (Chambre d'agriculture de l'Hérault, 2014). Néanmoins, cette proportion reste encore minime aujourd'hui (Jarrige et al., 2006). La production de melon est également une particularité du département. En 2013, 10 % des volumes produits en Hérault sont exportés (Chambre d'agriculture de l'Hérault, 2014)(1)).

## UNE AUTONOMIE ALIMENTAIRE POSSIBLE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

A l'échelle régionale, la diversité des productions alimentaires permettrait de planifier une certaine autonomie alimentaire mais la majorité de l'alimentation produite est également exportée.

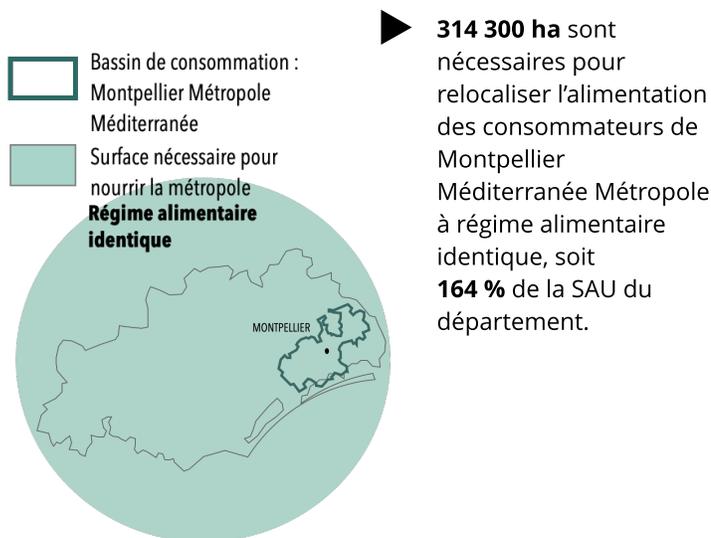


# PARCEL : ÉVALUER LES TERRES AGRICOLES NÉCESSAIRES POUR RELOCALISER L'ALIMENTATION

PARCEL est un outil web permettant d'évaluer, pour un territoire et une population donnés, les surfaces agricoles nécessaires pour relocaliser l'alimentation ainsi que les emplois agricoles et les impacts écologiques associés à d'éventuels changements de mode de production agricole et/ou de régimes alimentaires (émissions de gaz à effet de serre, pollution des ressources en eau, effets sur la biodiversité...). Trois leviers de durabilité sont ainsi testés par PARCEL : le pourcentage de relocalisation, la part de surfaces en bio et la consommation de viande. L'outil a été développé par Terre de Liens, la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) et le BASIC, à l'aide de bases de données publiques, afin de faciliter la création de scénarii pour les acteurs du territoire (Parcel, 2020).

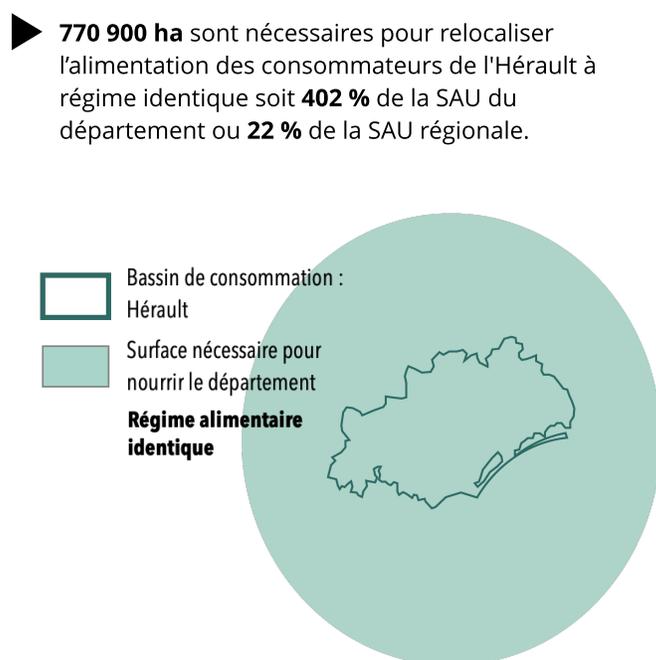
## À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE, UNE AUTONOMIE ALIMENTAIRE IMPOSSIBLE

La surface agricole utile de la métropole ne permet de nourrir que 3 % de la population métropolitaine.



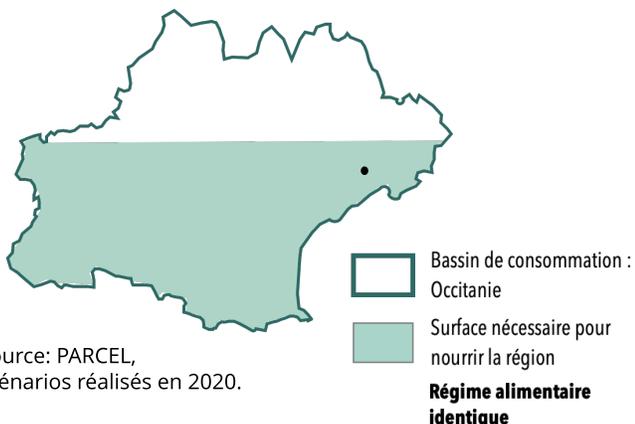
## L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE POURRAIT COUVRIR 25 % DES BESOINS ALIMENTAIRES

La surface agricole utile du département pourrait alimenter 25 % de la population.

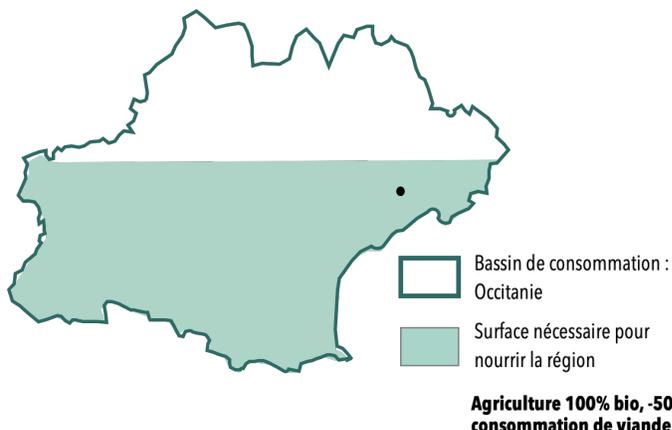


## LA RÉGION, PÉRIMÈTRE PERTINENT POUR PENSER UNE RETERRITORIALISATION DURABLE DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

**63 %** de la SAU de l'Occitanie suffiraient à nourrir toute la population régionale à régime identique, soit **2 208 808 ha**



La surface nécessaire est quasi la même (**60 %** soit 2 091 000 ha) pour nourrir toute la population régionale avec une agriculture 100 % bio et une consommation de viande réduite de moitié.



Source: PARCEL, scénarios réalisés en 2020.

**Agriculture 100% bio, -50% de consommation de viande**

# RENFORCER LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

## Augmenter l'autonomie alimentaire du territoire

Même en réorientant les surfaces cultivées vers les denrées plus adaptées à la consommation locale, une relocalisation totale à l'échelle du département serait impossible : il faudrait en effet 770 900 ha de surface cultivée pour nourrir les habitants du département, aujourd'hui seuls 191 949 ha sont disponibles (PARCEL, 2020). De plus, près de 20 % des produits consommés sont quasiment non-productibles dans le département tels que le café, le thé, les fruits tropicaux, etc. Dans ce contexte et en conservant le régime alimentaire actuel, il ne serait pas pertinent de relocaliser l'ensemble de la production de denrées alimentaires. La préservation de l'agriculture sur le territoire de Montpellier et la réflexion initiée sur sa résilience alimentaire interrogent bien d'autres thématiques que la seule autonomie : le dynamisme de l'économie locale; l'évolution de la place de la vigne, les besoins de maraîchage mais aussi les nouvelles coopérations territoriales à construire ou encore la transition vers de nouveaux régimes alimentaires (INRA & M3M, 2015).

## Protéger et acquérir de nouvelles terres alimentaires

### MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AIDE À L'INSTALLATION DE NOUVEAUX PRODUCTEURS MÉTROPOLITAINS

La métropole souhaite reconquérir les terres aujourd'hui inexploitées afin d'accompagner l'installation de nouveaux producteurs. Pour cela différents outils sont mobilisés :

- La création d'**association foncières agricoles autorisées** afin de faciliter l'identification et la revalorisation de foncier agricole inexploité. Il en existe aujourd'hui 2 : au Nord (Prades-le-Lez, Montferrier-sur-Lez, Clapiers, Jacou) et à l'Ouest (Grabels, Juvignac, St Georges d'Orques, Laverune, Pignan, Murviel-lès-Montpellier)
- La **mobilisation des terres irrigables** pour l'agriculture sur la plaine Ouest
- La **mobilisation de foncier agricole public** et l'aide à l'installation de nouveaux producteurs. 2 projets déjà lancés peuvent être cités à titre d'exemple: les domaines de Viviers et de Condamine (M3M, 2018 (5)).

### DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT - LES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS PÉRIURBAINS

Le Département intervient au sein de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) pour ralentir l'étalement urbain. Il propose aux communes qui le souhaitent la mise en place d'un "périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains". Le PAEN permet, au sein d'un périmètre parcellaire (annexé au plan local d'urbanisme et schéma de cohérence territoriale), validé au niveau Communal, d'élaborer un véritable programme d'actions pluriannuel agricole, forestier, naturel et paysager, sur lequel l'ensemble des acteurs locaux peuvent être concertés. Un nouveau droit de préemption agricole et forestier est octroyé au Département pour intervenir en cas de besoin (Département Hérault, 2018).

## **MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AGRIPARC DE VIVIERS**

Le domaine de Viviers sur la commune de Clapiers a été acquis en 2010 par la Communauté d'Agglomération de Montpellier dans le cadre de la révision 2006 du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) afin de protéger et valoriser ces 190 ha (80 ha de bois et 110 ha de terres agricoles) de l'urbanisation. Les terres agricoles ont ensuite été divisées et attribuées à des agriculteurs et coopératives locales (en location, baux de 1 an renouvelables ou 18 ans). En 2014, on compte 16 exploitations agricoles dans l'Agriparc de Viviers : viticulture, céréales, maraîchage, fourrage, oliviers, horticulture et héliiculture. Si l'acquisition de ces terres a permis de les protéger de l'urbanisation galopante, seules quelques unes des exploitations implantées ont fait le choix de s'orienter vers une agriculture biologique ou une commercialisation en circuits courts (Jarrige & Perrin, 2017).

## **MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT - SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE**

Montpellier Méditerranée Métropole a pour objectif de préserver et valoriser les 2/3 de son territoire en espaces agro-naturels à l'horizon 2040. Cet objectif ambitieux est au centre de la révision récente (2018) du Schéma de Cohérence Territoriale mené avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault. Le SCOT 2018 a prévu une extension de 1510 ha de l'urbanisation. Il évite ainsi la consommation de 750 à 1000 ha d'espaces agro-naturels par rapport à la projection du SCoT précédent (2006) à l'horizon 2040, ce qui représente 33 % d'extensions évitées. Le SCoT 2018 prévoit également une concentration des activités urbaines dans les zones déjà urbanisées (M3M, 2018 (5)).

## **QUELS FREINS À L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ?**

### **UN FONCIER AGRICOLE PEU ACCESSIBLE AUX NOUVEAUX PRODUCTEURS**

En Hérault, 17 000 ha de terres agricoles ont été artificialisées entre 1980 et 2010, soit près de 24 % de la SAU du territoire. Il s'agit d'un des taux d'artificialisation des terres les plus élevés de France. 62 % des terres urbanisées se situent sur le littoral et concernent des habitats individuels, zone d'activités et équipements publics (Département Hérault, 2018).

L'attractivité du département et la diminution de la SAU disponible engendrent une augmentation des prix du foncier agricole : 19 % entre 2012 et 2019 (9280€/ha en 2019), soit à peu près 5 % par an depuis 2016. Cette hausse concerne principalement les zones irriguées à fort potentiel agronomique. La hausse des prix du foncier agricole est un frein majeur à l'installation de nouveaux agriculteurs sur le territoire (Safer Occitanie, 2019).

### **LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE IMPACTE LES CAPACITÉS DE PRODUCTION**

Le dérèglement climatique soumet le territoire de la métropole à des phénomènes météorologiques menaçant l'agriculture locale : inondations de plus en plus fréquentes et intenses et augmentation des températures (+ 0,5°C en 30 ans). Face aux fortes pluies, les sols artificialisés sont devenus imperméables. Ces épisodes impactent les productions agricoles locales, détruisant les cultures et les couches superficielles du sol lors du ruissellement (M3M & Ville de Montpellier, 2015). L'agriculture locale est également menacée par l'augmentation des températures : l'irrigation de plus en plus systématique renforce la pression sur la ressource en eau. Les fortes chaleurs augmentent les quantités de sucres et d'alcool dans les vins, dépassant parfois les seuils autorisés par les cahiers des charges des appellations. Les rendements des prairies s'effondrent face au manque d'eau contraignant les éleveurs à acheter du foin ailleurs, etc (Chambre d'Agriculture Occitanie, 2019).

## CONCILIATION DU PATRIMOINE VITICOLE ET RELOCALISATION DE L'ALIMENTATION

La conciliation de la production, de la préservation du patrimoine viticole et de la relocalisation d'une partie l'alimentation implique d'intégrer de nouvelles pratiques agricoles et innovations. Il faut avant tout chercher à diversifier et enrichir la viticulture avec d'autres productions (agroforesterie, maraîchage...).

Il est également possible de réactiver les friches agricoles vers des productions répondant aux besoins alimentaires locaux, protéger les ressources environnementales du territoire comme l'eau en partenariat avec les agriculteurs, accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement... Autant de leviers que mobilise la métropole pour satisfaire ces enjeux multiples (De Saint Vulry, 2020).

## Développer des coopérations territoriales

### COOPÉRATION ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT-LOUP

Montpellier Méditerranée Métropole a conclu plusieurs accords de coopération avec d'autres territoires en Occitanie. En 2017, M3M a notamment signé un accord de coopération avec la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup (près de 50 000 habitants) afin d'assurer un aménagement territorial cohérent dans la zone Nord du territoire. Cette coopération souhaite aborder plusieurs enjeux, dont celui de l'alimentation locale et durable et la préservation des terres agricoles. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre :

- Mise en cohérence des SCoT des 2 territoires lors de leur révision de 2018 ;
- Collaboration depuis 2011 sur la préservation des espaces naturels et agricoles via le programme Natura 2000 ;
- Production collective d'un outil à destination des professionnels et consommateurs afin d'identifier et communiquer sur les initiatives de circuits courts : « BoCal » ;
- Participation de M3M à la construction du Projet Alimentaire Territorial de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup (M3M, 2017 (6)).

*“ Montpellier Méditerranée Métropole travaille également avec Pays de l'Or Agglomération pour activer des espaces non viticoles ou des friches, les reconquérir pour y installer des maraîchers en agro-écologie. Certains viticulteurs font également le choix de se diversifier. Le territoire montpelliérain compte 450 000 personnes, l'autonomie alimentaire est une utopie. Il faut aussi s'inscrire dans la durabilité de nos importations en essayant d'acheter à l'échelle nationale mais ce n'est pas évident pour tous.”*

*Valérie De Saint Vulry, chargée de mission Politique Agroécologique et Alimentaire de Montpellier Méditerranée Métropole*

## UNE PRODUCTION AGRICOLE URBAINE EN DÉVELOPPEMENT, AU FORT POTENTIEL

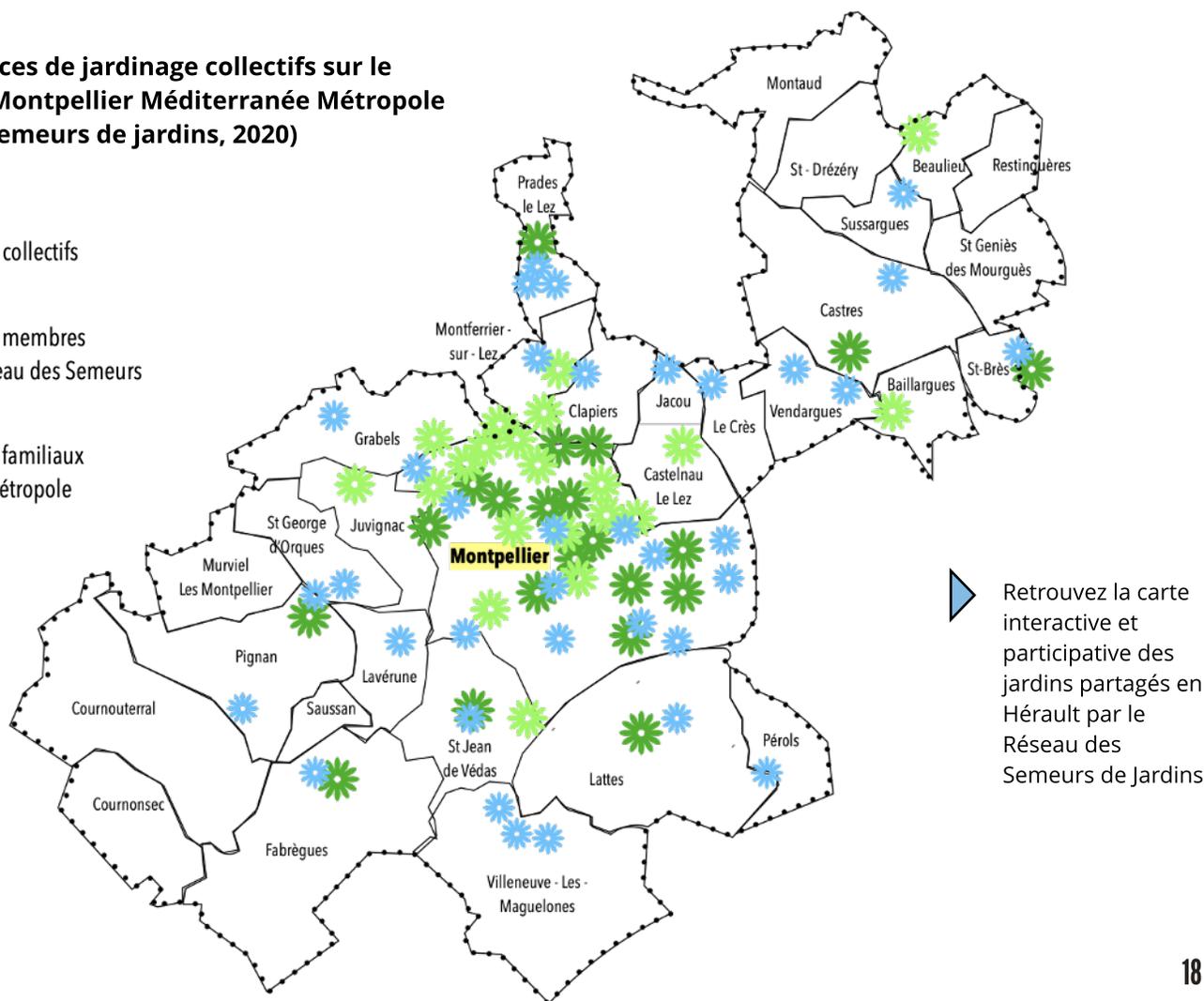
À l'inverse des exploitations destinées à l'agriculture marchande, les jardins collectifs sont de plus en plus nombreux à Montpellier. Les jardiniers y cultivent des légumes, des arbres fruitiers, des plantes aromatiques et ornementales. Ces démarches permettent un accès direct et extra local à des produits maraîchers frais pour les citoyens (Scheromm et al., 2014). L'ensemble des 31 communes de la métropole montpelliéraine comptabilise près de 59 jardins familiaux (OpenData M3M, 2020). D'autres jardins partagés, à l'initiative d'associations locales ou d'individus se développent également.

### LA VILLE DE MONTPELLIER SOUTIENT ET FINANCE LA CRÉATION DE JARDINS SUR SON TERRITOIRE

La Ville a répondu à une demande des habitants en lançant en 2004 un programme de création de jardins familiaux et partagés sur des parcelles municipales. Un partenariat avec des associations a été établi pour assurer leur animation (Le Passe Muraille, par exemple), dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique. La Ville de Montpellier propose ainsi aujourd'hui 17 jardins partagés et plus de 160 parcelles de jardins familiaux en location sur 3 sites principaux : à Malbosc, aux Grands Grès et à Rieucoulon. Les listes d'attente pour accéder à ces parcelles révèlent l'engouement des citoyens pour ces jardins urbains (M3M, 2017).

**Figure 6: Espaces de jardinage collectifs sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole (Réseau des semeurs de jardins, 2020)**

-  Jardins collectifs
-  Jardins membres du Réseau des Semeurs
-  Jardins familiaux de la métropole



# Jardiner !

## OASIS CITADINE DE FLAUGERGUES

L'Oasis Citadine de Flaugergues est un lieu d'initiation aux pratiques agro-écologiques au cœur d'une ferme urbaine collaborative. L'oasis a pu voir le jour grâce à la mise à disposition gratuite de 0,8 ha (pour 5 ans renouvelables) par le Château de Flaugergues. Les adhérents aussi appelés les Oasiens, peuvent apprendre à mettre en œuvre des techniques de permaculture, à travailler le jardin et à récolter des produits qui seront ensuite répartis équitablement entre tous les Oasiens. Le but de ce projet est de faire de cet engagement citoyen un acte dans la transition écologique.

## FERME COLLECTIVE DE LA CONDAMINE

La ferme collective de la Condamine est née en 2017 suite à un appel à projets de Montpellier Méditerranée Métropole pour l'exploitation d'un terrain agricole public de 4,8 ha. La ferme est gérée par un collectif de 4 exploitants. Leur projet agricole allie maraîchage biologique, cuisine et accueil pédagogique et culturel. Les légumes produits sont vendus en direct à la ferme ou via le supermarché coopératif "La Cagette". La ferme accueille également le public à l'occasion d'ateliers de sensibilisation et de formations pour adultes et enfants. À terme, la ferme pourra contribuer à fournir les cantines scolaires de la ville. La métropole a accordé au collectif un bail gratuit d'un an renouvelable.

## NATURE COMESTIBLE, DÉCOUVRIR LES PLANTES SAUVAGES ET COMESTIBLES

Petite entreprise, au Sud de la France, "Nature Comestible" s'est donnée comme objectif de ramener les gens à la nature afin de les sensibiliser sur sa richesse. Des stages et des sorties sont organisés le week-end autour des plantes sauvages. Des ateliers autour de la cueillette et de la cuisine sauvage sont également proposés.

## INSTITUT DES RÉGIONS CHAUDES - UN JARDIN AGRO-ÉCOLOGIQUE À L'ÉCOLE

Depuis 2013, les étudiants de l'Institut des Régions Chaudes de Montpellier SupAgro entretiennent un jardin en agro-écologie. Il s'agit d'un véritable espace d'expérimentation où les étudiants peuvent mettre en pratique leurs apprentissages. Les étudiants s'organisent pour l'entretenir et lever les fonds nécessaires à son exploitation. Le jardin est également un lieu d'échange, ouvert au public, créateur de lien social au delà de l'école.

## VILLE DE MONTPELLIER - « MONTPELLIER MAIN VERTE ! »

"Montpellier main verte !" est un programme d'ateliers et visites proposé gratuitement par la Ville de Montpellier sur le thème des jardins. Une programmation annuelle offre aux habitants de Montpellier une série de visites de parcs et jardins, sorties naturalistes et ateliers de formation au jardinage biologique. Les activités sont animées par l'association Le Passe Muraille, le CPIE-APIEU Territoires de Montpellier et les Écologistes de l'Euzière.

# Être accompagné !

## **RÉSEAU DES SEMEURS DE JARDINS - ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION POUR LA MISE EN PLACE DE JARDINS PARTAGÉS DURABLES**

Le Réseau des Semeurs de Jardins travaille auprès des jardins collectifs en Hérault. Ils accompagnent le développement et l'autonomisation de ces jardins, en aidant les démarches de création. L'association propose également aux membres des jardins des ateliers de formation (agro-écologie, agroforesterie, plantes médicinales et transformation, etc.), et facilite l'accès et l'échange de ressources (compost, terreau, plants, graines, etc.) entre les jardins et les services publics. Elle a été retenue en 2020 par un vote citoyen pour mettre en place son projet d'introduction de bosquets fruitiers dans la ville de Montpellier.

## **ASSOCIATION FRANÇAISE D'AGRICULTURE URBAINE PROFESSIONNELLE**

L'Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle à vocation à fédérer les professionnels de l'agriculture urbaine et à faciliter les liens avec les autres acteurs de la ville, le monde agricole et le grand public. Depuis sa création en 2016, l'AFAUP accompagne les acteurs de l'agriculture urbaine, favorise le développement d'initiatives sur le territoire français, diffuse et valorise les projets de ses membres et représente l'agriculture urbaine auprès de tous les publics.

## **LE PASSE MURAILLE - SENSIBILISATION ET FORMATION À L'AGRICULTURE URBAINE**

L'association "Le Passe Muraille " s'inscrit dans la sauvegarde, la valorisation et la médiation des patrimoines culturels et naturels en Occitanie et en France. À Montpellier, Le Passe Muraille intervient auprès des citoyens en proposant des ateliers de sensibilisation et formation à l'agriculture et la nature en ville. En 2018, ils ont organisé près de 60 ateliers rassemblant. Un total de plus de 460 participants. Le Passe Muraille accompagne également à la création de jardins partagés et à leur gestion.

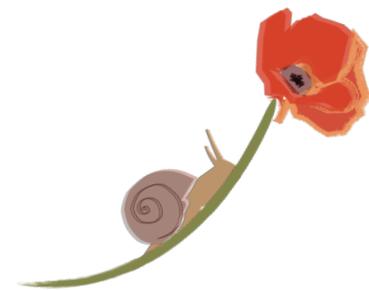
# Former dès l'enfance !

## **INCROYABLES COMESTIBLES, INITIATION À LA PERMACULTURE À L'ÉCOLE ANTONIA**

Avec l'aide de l'association Incroyables comestibles, 35 élèves de l'École Antonia à Montpellier ont construit un petit jardin bio en forme de marelle nourricière pour faire pousser légumes et fruits selon les principes de la permaculture.

L'objectif est que l'enfant devienne acteur de son apprentissage, s'occupe pleinement de son potager pour en assimiler tous les sens. Ils sont ainsi dès le plus jeune âge initiés aux valeurs de la permaculture, du bio, de l'agronomie et de l'écologie. Ils pourront ainsi trois mois plus tard récolter et partager les fruits de cette initiation.

# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?



## UNE MÉTROPOLE QUI S'ENGAGE POUR DÉVELOPPER UNE RÉSILIENCE ALIMENTAIRE LOCALE

La métropole de Montpellier n'est pas en capacité de nourrir sa population avec la seule production agricole de son territoire ni même en considérant un bassin de production plus large que serait l'échelle du département de l'Hérault. L'offre et la demande locale peinent à se retrouver ce qui entraîne une dépendance importante aux importations d'aliments issus d'autres régions, en France ou à l'étranger.

La spécialisation vinicole de la région laisse assez peu de marges de manœuvre pour envisager la relocalisation d'une production destinée à la consommation alimentaire locale. Pour autant, Montpellier Méditerranée Métropole s'engage depuis plusieurs années pour la préservation du foncier agricole sur son territoire, l'installation d'agriculteurs périurbains en agriculture biologique, notamment en maraîchage ou encore la construction de coopérations territoriales avec des territoires productifs voisins. La métropole montpelliéraine est une des aires urbaines les moins denses de France, ce qui présente de nombreuses opportunités pour le développement d'une production agricole urbaine et périurbaine.

**||** *Des outils sont mobilisés pour freiner l'artificialisation des terres agricoles sur la métropole. Par exemple, le SCOT a réduit de 200 hectares les terres à artificialiser. Mais bien qu'il soit freiné, le processus d'artificialisation des terres se poursuit."*

**Valérie de Saint Vaulry, Chargée de mission Agroécologie et Alimentation, Montpellier Méditerranée Métropole.**

**||** *On peut imaginer des réorientations de la vigne vers d'autres cultures et cela se fait déjà. On constate déjà un recul depuis les années 70-80 car la consommation de vin baisse."*

**Alexandre Chavey, Chargé de mission urbanisme et foncier Chambre d'agriculture de l'Hérault**

## QUELQUES INDICATEURS POUR SE SITUER

Afin de situer le territoire de Montpellier vis-à-vis des autres territoires étudiés dans le cadre du projet Let's Food Cities, 3 indicateurs ont été choisis pour évaluer le degré de résilience alimentaire :

- le degré d'autonomie alimentaire (indicateur de suivi),
- la surface agricole utile par rapport à la superficie totale (indicateur de suivi),
- le nombre de jardins partagés pour 100 000 habitants (indicateurs de moyen).

Ces indicateurs proposent un aperçu non exhaustif de quelques leviers à activer pour augmenter la résilience alimentaire du territoire. Le choix des indicateurs résulte également des données disponibles pour chaque territoire, à périmètre équivalent.

<b>DEGRÉ D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE</b> (classement national des 100 premières aires urbaines)	<b>SURFACE AGRICOLE UTILE SUR LA MÉTROPOLE</b> (par rapport à la superficie totale)	<b>NOMBRE DE JARDINS PARTAGÉS</b> (pour 100 000 habitants sur le territoire de la ville centre)
<b>NANTES</b> 6,37 % (3 <sup>ème</sup> )	<b>MONTPELLIER</b> 33 % (2018)	<b>NANTES</b> 25 (2018)
<b>LYON</b> 2,93 % (19 <sup>ème</sup> )	<b>NANTES</b> 26 % (2018)	<b>LYON</b> 16 (2018)
<b>MARSEILLE</b> 2,22 % (33 <sup>ème</sup> )	<b>LYON</b> 20 % (2015)	<b>GRENOBLE</b> 14 (2019)
<b>MONTPELLIER</b> 2,02 % (41 <sup>ème</sup> )	<b>MARSEILLE</b> 20 % (2017)	<b>BORDEAUX</b> 14 (2019)
<b>BORDEAUX</b> 1,76 % (53 <sup>ème</sup> )	<b>BORDEAUX</b> 15,9 % (2018)	<b>MARSEILLE</b> 9 (2020)
<b>GRENOBLE</b> 1,27 % (69 <sup>ème</sup> )	<b>GRENOBLE</b> 15 % (2015)	<b>MONTPELLIER</b> 7 (2020)
<b>PARIS</b> 1,27 % (69 <sup>ème</sup> )	<b>PARIS</b> 2 % (2018)	<b>PARIS</b> 0,621 (2019)

Précisions sur la construction des indicateurs et sources des données disponibles en annexe.

# S'INSPIRER D'AILLEURS

## NANTES MÉTROPOLE - TRANSFORMER DES FRICHES EN TERRES PRODUCTIVES POUR L'ALIMENTATION LOCALE

*Nantes, France*

Le développement des friches (agricoles et industrielles) à Nantes dans les années 1980 et 1990 est le résultat de la hausse des prix des terrains (due à des pratiques spéculatives combinées à un étalement urbain important et à une forte croissance démographique). En 2009, Nantes Métropole et la Chambre d'agriculture décident de procéder à une évaluation afin de qualifier et de quantifier l'utilisation réelle des terres dans les zones couvertes par le plan d'urbanisme local et ainsi d'identifier les zones de friches potentiellement mobilisables pour l'agriculture. L'évaluation a identifié un total de 1 500 à 2 000 hectares de terres agricoles potentielles. Un double objectif a été fixé : nettoyer un site par commune en 2011 et replanter 500 ha d'ici 2014. Pour cela, près de 300 réunions ont été organisées entre 2011 et 2014 : groupes locaux par commune, groupe conjoint de coordination métropole - chambre d'agriculture, rencontre annuelle de toutes les communes, etc. Les résultats sont impressionnants : 450 ha ont été défrichés et re-cultivés sur 51 sites différents.

## LA TRADITION DES JARDINS PÉRIURBAINS À SFAX - LES JNENS

*Sfax, Tunisie*

Les "Jnens" sont des vergers traditionnels périurbains privés composés de figuiers, orangers, amandiers, pêchers ou encore grenadiers. À Sfax, traditionnellement, les habitants y élèvent quelques moutons, cultivent des légumes qu'ils consomment frais l'été et en bocaux l'hiver ce qui leur permet de conserver une certaine autosuffisance alimentaire voire un complément de revenus lorsqu'ils vendent les surplus. Entourant les villas périurbaines, les Jnens sont historiquement situés tout autour de la ville de Sfax, formant ainsi une ceinture agricole et alimentaire. Différents types de Jnens s'organisent de façon circulaire par rapport à la médina, centrale. Du kilomètre 1 au kilomètre 9 se trouvent historiquement les arbres fruitiers, du km 9 au km 15 se trouve la "boura" composée essentiellement d'amandiers, enfin, au-delà du kilomètre 15, de grandes parcelles d'oliviers façonnent le paysage. Les Sfaxiens sont tout particulièrement attachés à ces Jnens et plus globalement à la production agricole de qualité pour leur propre consommation.

## **ETHEKWINI - JARDIN SUR LE TOIT DE LA MUNICIPALITÉ**

*Durban, Afrique du Sud*

En 2010, la municipalité d'eThekweni décide d'aménager le toit plat d'un de ses bureaux en plein centre-ville pour le transformer en jardin urbain agro-écologique et pédagogique. L'objectif du jardin est de montrer qu'il est possible de produire en grande quantité dans l'espace urbain, permettant ainsi de créer des îlots de fraîcheur, des lieux de détente en plein centre-ville, et de produire des aliments frais pour une consommation directe. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de végétalisation de la ville et de soutien à l'agriculture locale. Le jardin de 1300 m<sup>2</sup> se compose de 3 grands espaces : succulentes et herbes aromatiques ; tunnels pour la production de légumes ; espace composé de bancs et tables pour les événements festifs et l'accueil des visiteurs.

Le jardin accueille de nombreux groupes d'enfants pour des journées découverte et initiation à l'agriculture. L'ensemble des légumes produits sur le toit est distribué dans les maisons de retraite du centre-ville et aux banques alimentaires gérées par la municipalité. La mise en place de ce jardin a permis la création de 6 emplois à temps plein.

## **VILLE DE GRENOBLE- FERME URBAINE BIOLOGIQUE "LES JARDINS DÉTAILLÉS"**

*Grenoble, France*

"Les jardins détaillés" est une ferme urbaine en maraîchage et élevage de poules, en agriculture biologique. Mickaël Tenailleau est à l'origine de ce projet. Il a signé en 2018 un bail de 9 ans avec la Ville de Grenoble, mettant à disposition un espace de 1,6 ha sur la commune de Saint-Martin-d'Hères. Les produits de la ferme sont vendus en direct et par le biais d'une AMAP. C'est également un espace d'accueil et de pédagogie pour sensibiliser les citoyens à l'agriculture biologique.

## **VILLE DE PARIS - PROGRAMME PARISCULTEURS**

*Paris, France*

Parisculteurs est un programme de la Ville de Paris pour développer l'agriculture urbaine. Chaque année depuis 2016, la Ville lance un appel à projet pour faciliter et accélérer l'installation de projets agricoles à Paris. Elle recense des espaces à végétaliser - toitures, murs, sous-sol, espaces en pleine terre - et propose leur exploitation pour favoriser la biodiversité et un retour de l'agriculture en ville. Au travers de ce programme, la ville de Paris met à disposition des agriculteurs urbains une boîte à outils complète dans l'objectif de les accompagner dans leur projet, de la conception à la mise en œuvre concrète (construction, administratif, embauche, urbanisme, etc). La ville a construit un site internet dédié à la compilation d'informations et d'appels à projets à destination des agriculteurs urbains. Grâce à Parisculteurs, plus de 50 projets ont vu le jour et tout autant sont en cours de développement. La ville de Paris compte aujourd'hui plus de 30 hectares d'espaces agricoles sur son territoire.

# L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ENCORE INÉGAL SUR LE TERRITOIRE

L'analyse des points alimentaires et de leur distance vis-à-vis des principaux lieux d'habitation mais également de la qualité des produits proposés selon les quartiers doit permettre d'évaluer l'accès physique d'une population donnée à une alimentation saine et de qualité, adaptée aux diversités culturelles du territoire.

En Amérique du Nord, on appelle *déserts alimentaires* les zones situées à plus de 1,6 kilomètre d'un approvisionnement en aliments frais en milieu rural et 500 mètres en milieu urbain. Ce sont aussi des territoires qui sont peu ou pas desservis par les transports collectifs et qui logent au moins 20 % de familles à bas revenu. Un faible accès aux aliments frais entraîne des menus moins équilibrés et l'augmentation de maladies chroniques et de risques d'obésité dans les quartiers défavorisés (ENS Lyon, 2016).

On compte peu de déserts alimentaires dans les zones urbaines françaises mais certains ménages rencontrent encore des difficultés à s'approvisionner faute de moyens de déplacement (Paturel et al., 2015).

## LES PETITS COMMERCE DE PROXIMITÉ EN AUGMENTATION

On recensait en 2013 sur le territoire métropolitain 11 hypermarchés, 62 supermarchés, 32 marchés de plein vent et plus de 700 petits commerces alimentaires de proximité. Les grandes surfaces et les magasins spécialisés de produits surgelés se répartissent de façon équilibrée sur la Ville Montpellier et sur les 30 autres communes de la métropole. En revanche, les petits commerces alimentaires se concentrent principalement sur la ville centre. Le nombre de supérettes et épicerie de quartier en comparaison à celui des hyper et supermarchés est plus important à Montpellier que sur la reste de la France: une épicerie pour 1 475 habitants, alors que la moyenne en France est de une pour 2 309,

un hypermarché pour 53 691 habitants à Montpellier alors que la moyenne en France est d'un pour 36 336 habitants. Si le nombre de supermarchés et hypermarchés stagne (34 en 2013 comme en 2016), les petits commerces alimentaires continuent à se développer (499 en 2013, 529 en 2016) (Ville-data, 2019 (5)).

## DES VIDES ALIMENTAIRES SUR LA MÉTROPOLE

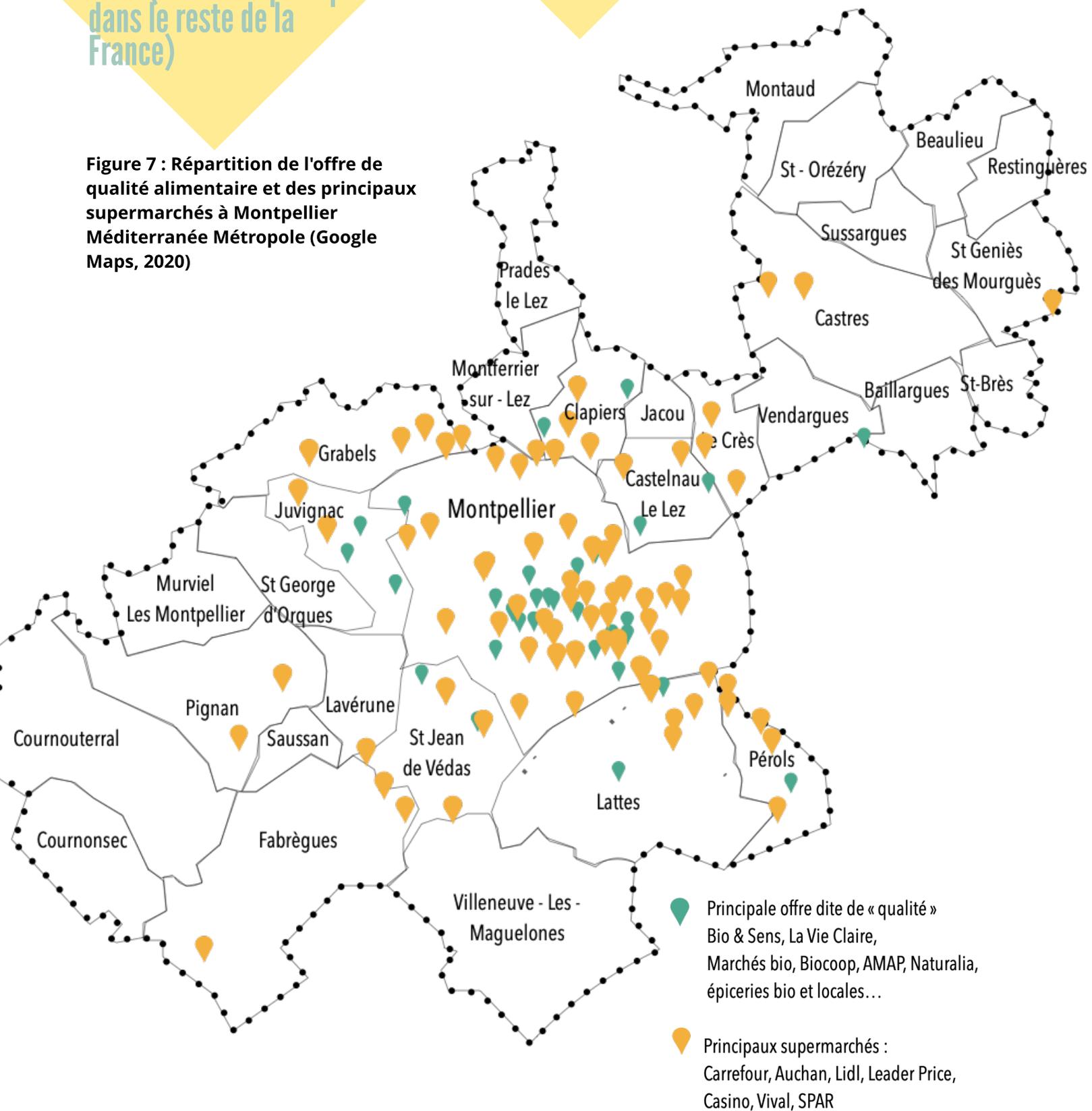
La cartographie de la répartition des commerces alimentaires sur la métropole indique une forte concentration sur la commune de Montpellier. Il existe à contrario des zones d'habitat ou d'activité ne disposant d'aucun commerce alimentaire de proximité ou zones de "vides alimentaires" (Bricas, 2017). Sur la ville de Montpellier, ces vides alimentaires se situent sur les quartiers de la Martelle, la Chamberte et Croix d'argent à l'Ouest et la Pompignane, Millénaire et Port Marianne à l'Est (Vontron & Perrin, 2020). Le réseau dense de transports mis en place sur la métropole permet de pallier en partie ce manque (Paturel et. al, 2015). Réseau d'autant plus important que selon une étude de l'INSEE, 21,4 % des ménages de la métropole de Montpellier ne possèdent pas de voiture (INSEE, 2018 (1)).

## DES DÉSERTS ALIMENTAIRES PARTIELS

Certaines zones territoriales sont également déficitaires en offre alimentaire de qualité, ces zones peuvent être qualifiées de déserts alimentaires partiels (Paturel et. al, 2015). Par exemple, l'offre en produits issus de l'agriculture biologique se concentre sur la commune de Montpellier, elle est bien moins présente sur la reste de la métropole.

1 commerce de proximité  
pour 1 457 habitants en  
2019 (soit 36 % plus que  
dans le reste de la  
France)

Figure 7 : Répartition de l'offre de qualité alimentaire et des principaux supermarchés à Montpellier Méditerranée Métropole (Google Maps, 2020)



# CHOIX ALIMENTAIRES, OFFRE ALIMENTAIRE : LA DOUBLE PEINE DES MÉNAGES PAUVRES

**19,8 %**  
de la population  
métropolitaine vivait en  
dessous du seuil de  
pauvreté en 2017

## MONTPELLIER, UNE DES VILLES LES PLUS PAUVRES DE FRANCE

En 2017, Montpellier Méditerranée Métropole enregistrait un taux de pauvreté de 19,8 %, soit plus de 5 points au dessus de la moyenne nationale (14,1 %) (INSEE, 2021 (2)). Les inégalités spatiales sont également importantes, avec une concentration de la pauvreté sur la commune de Montpellier, où ce taux atteint 27 % (INSEE, 2019 (10)). Le taux de chômage des 15-64 ans en 2016 est de 17,8 % dans la métropole, contre 9,4 % à l'échelle du pays. Chez les 15-24 ans, il s'élevait à 36,9 % (Journal du net, 2014), contre 22,3 % à l'échelle nationale (INSEE, 2021 (2)).

## UNE PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE QUI IMPACTE LES CHOIX ALIMENTAIRES

A l'échelle nationale, le budget alloué à l'alimentation représente près de 20 % des dépenses en 2014 (soit en moyenne 3 600 euros par an) contre 35 % dans les années 60 (Larochette et Sanchez Gonzalez, 2015).

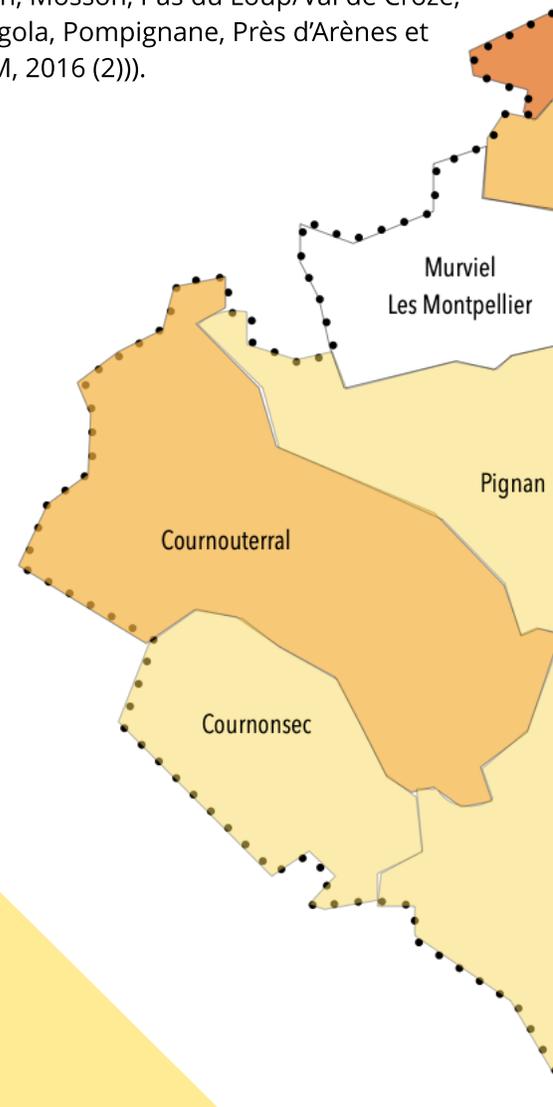
Une consultation organisée en 2018 auprès des citoyens de la région Occitanie révèle que le prix reste le premier critère d'achat pour les 18-24 ans et les ouvriers d'Occitanie (Région Occitanie, 2018).

## UNE OFFRE DE FAST-FOOD CONCENTRÉE SUR LA COMMUNE DE MONTPELLIER

L'offre alimentaire de proximité impacte également les choix alimentaires. La localisation de certaines enseignes de restauration rapide n'est souvent pas anodine. La ville de Montpellier compte 33 grandes enseignes de restauration rapide et se place ainsi 19<sup>e</sup> dans le classement des grandes villes présentant le plus grand nombre de fast-food par habitant (0,12 restaurants de type fast-food par habitant).

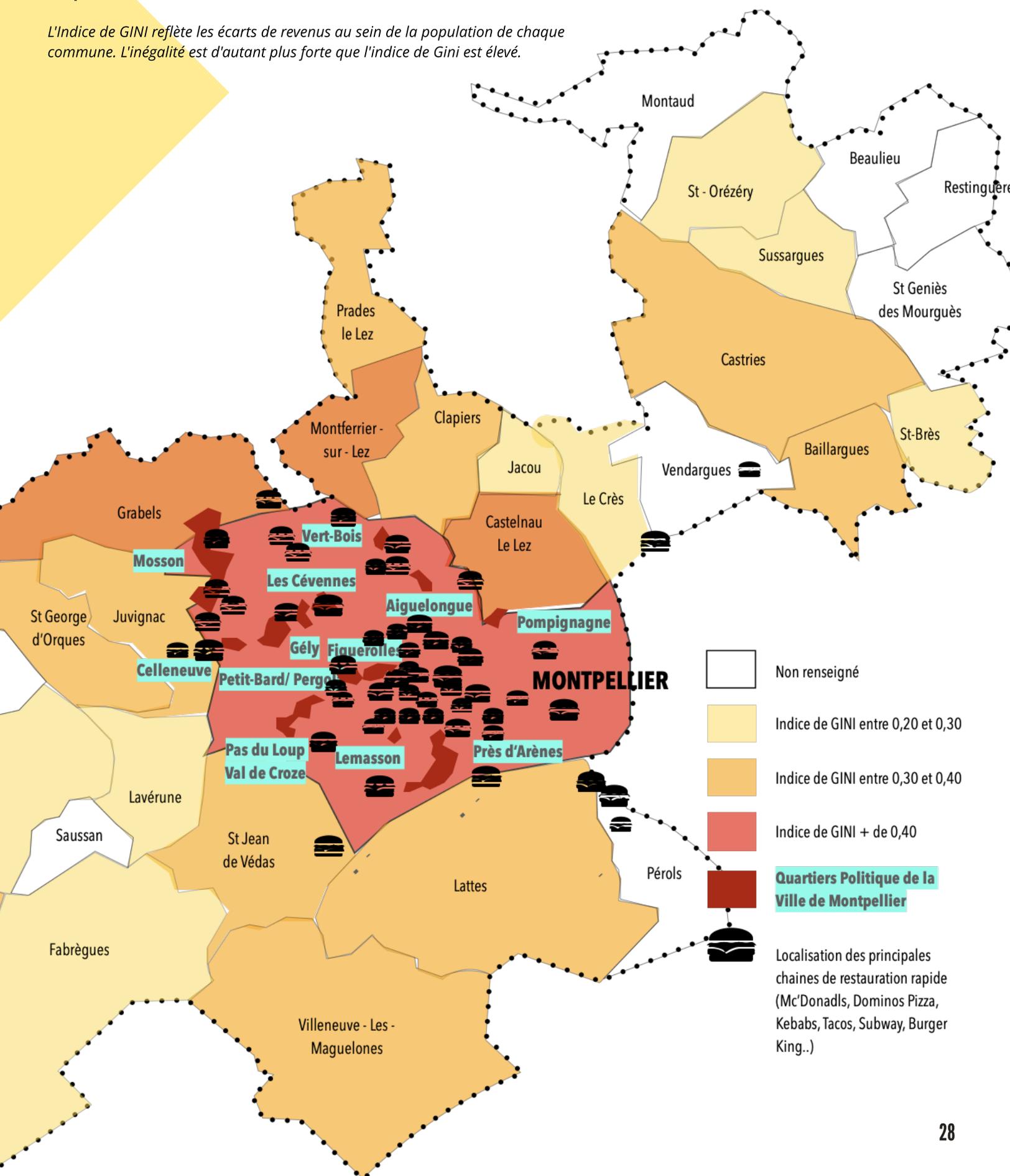
Leur développement semble stable et limité comparé aux autres grandes villes françaises (AContreCorps, 2021).

A l'échelle de la métropole, il semble que les chaînes de restauration rapide soient concentrées sur la commune de Montpellier, qui abrite une population plus précaire. Douze quartiers de la Ville de Montpellier ont été définis comme prioritaires (Aiguelongue, Celleneuve, Cévennes, Figuerolles, Gély, Lemasson, Mosson, Pas du Loup/Val de Croze, Petit-Bard/Pergola, Pompignane, Près d'Arènes et Vert-Bois (M3M, 2016 (2))).



**Figure 8 : Inégalités de revenus dans la métropole et répartition des principaux fast-foods (INSEE, 2018 et Google Map, 2020)**

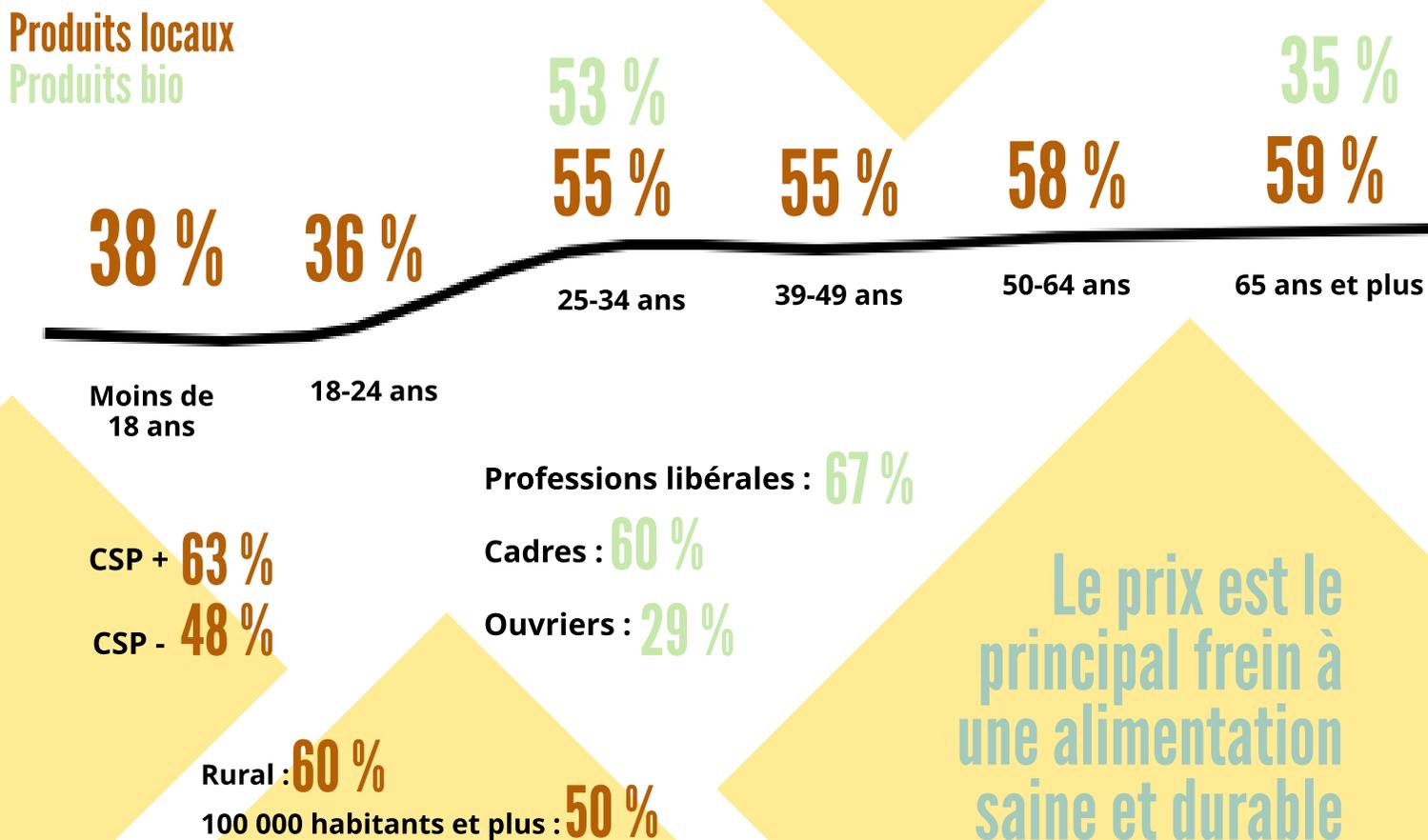
*L'Indice de GINI reflète les écarts de revenus au sein de la population de chaque commune. L'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.*



## LES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DÉFAVORISÉES CONSOMMENT MOINS DE PRODUITS BIO ET LOCAUX

La fréquence de consommation de produits issus de l'agriculture biologique et locaux varie selon l'âge et la classe socio-professionnelle. Sur la région Occitanie, ce sont les jeunes de moins de 24 ans et les ouvriers qui consomment le moins de produits locaux (respectivement 37 % et 48 % disent en manger souvent, contre 54 % en moyenne). Les produits issus de l'agriculture biologique sont également délaissés par les ouvriers (seuls 29 % disent en consommer souvent contre 43 % en moyenne) mais plébiscités par les moins de 34 ans (53 % en consomment souvent) et les cadres (60 %). Le prix est considéré par les répondants comme le principal frein à une alimentation saine et durable (Région Occitanie, 2018).

Figure 9: Consommation de produits locaux et bio "souvent" par classe d'âge et catégorie socio-professionnelle (CSP) en région Occitanie (Région Occitanie, 2018)



## LA QUALITÉ À PRIX ACCESSIBLES POUR TOUS NE SE TROUVE PAS EN SUPERMARCHÉS

Les produits bio notamment restent plus chers et peu accessibles pour une grande partie de la population. Sur le lait, les œufs et le jus d'orange, un produit bio est en moyenne 35 % plus cher que les autres (Familles rurales, 2018). Cependant, 46 % de ce surcoût serait dû à des "sur-marges" réalisées par les enseignes de grande distribution. En faisant le choix de distributeurs privilégiant les circuits courts et de proximité et réduisant le nombre d'intermédiaires, il est possible de trouver des produits de qualité accessibles financièrement. Il faut pour cela que l'information soit diffusée plus largement (UFC Que Choisir, 2017 (2)).

## DES CHOIX ALIMENTAIRES QUI MÈNENT À DES PROBLÈMES DE SANTÉ ET FRAGILISENT D'AUTANT PLUS LES MÉNAGES PAUVRES

L'état nutritionnel d'une population est révélateur des pratiques alimentaires mais également de l'environnement alimentaire dans laquelle elle évolue (offre disponible notamment mais aussi connaissance des repères nutritionnels, savoir-faire culinaires ou encore aménagements sportifs des lieux de vie).

A l'échelle de la région Occitanie, le fait de "bien manger" apparaît comme une préoccupation importante. 71 % des personnes interrogées estiment qu'il est très important d'avoir une alimentation saine et équilibrée. Les habitants d'Occitanie sont particulièrement attachés à la pause méridienne et au « fait-maison » : 55 % prennent le repas du midi à leur domicile et 20 % prennent un repas sur le pouce qu'ils ont préparé eux mêmes (Région Occitanie, 2018). En région Occitanie, les taux de surpoids et d'obésité sont nettement plus faibles qu'à l'échelle nationale : 28 % de personnes sont en surpoids et 11 % sont obèses, contre 39 % et 13 % à l'échelle nationale (Agence Régionale de Santé d'Occitanie, 2018).

Certains chiffres sont révélateurs de la fracture sociale associée à l'alimentation et son impact sur la santé. Une étude nationale a démontré en 2014 la prévalence du diabète dans les classes sociales plus défavorisées : 14 % des personnes diabétiques interrogées bénéficiaient de la couverture maladie universelle complémentaire, soit 2 fois plus que la moyenne (Cosker et al., 2014).

Ces populations ont généralement un accès limité aux équipements sportifs, une moindre connaissance des repères nutritionnels, des espaces de cuisine plus petits dans des habitats réduits mais également une offre alimentaire de moins bonne qualité (davantage de restauration rapide par exemple) qui s'adapte à des budgets alimentaires plus serrés.

A l'échelle nationale, les quartiers prioritaires de la ville bénéficient d'un taux d'équipements sportifs plus faible que la moyenne: 22 pour 10 000 habitants contre 34 en moyenne (Banque des Territoires, 2019). On observe la même tendance à Montpellier où 3 des 12 QPV ne bénéficient que d'un nombre limité d'infrastructures sportives, très peu diversifiées : il s'agit de Pompignane, Près d'Arènes et Cévennes (Ville de Montpellier, 2019).

**“** La précarité alimentaire est une composante d'une situation de vie précaire plus large où l'alimentation devient alors une variable d'ajustement du budget. Il existe une diversité de personnes en situation de précarité : familles monoparentales, personnes sans emploi, travailleurs pauvres, exilés/migrants, retraités... La précarité alimentaire a des effets à la fois sur les apports nutritionnels moins quantitatifs et moins qualitatifs, sur des choix alimentaires dictés vers des aliments rassasiants et le moins coûteux possible, sur la santé en engendrant des risques de détérioration de la santé accrus mais aussi sur la perte de sociabilité et l'isolement...”

**Pauline Scherer, Sociologue et chercheuse à LERIS**

**En Occitanie, 28 %  
des habitants sont  
en surpoids et 11 %  
sont obèses**

# UNE FORTE PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE SUR LA MÉTROPOLE

En Hérault, 46 000 bénéficiaires réguliers de l'aide alimentaire dont 1/3 à Montpellier (avril 2020).

## LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN HAUSSE

La précarité économique des ménages impacte l'accès à une alimentation de qualité. La Banque alimentaire nourrit près de 46 000 personnes chaque semaine en Hérault en 2020, chiffre qui ne cesse d'augmenter. La crise du COVID19 au printemps 2020 a fait exploser la demande, passant de 40 000 à 46 000 bénéficiaires en à peine 2 mois (France3 Régions, 2020).

En Hérault, 35 structures sont en charge d'assurer l'aide alimentaire. Les 4 associations les plus importantes sont les suivantes : le Secours Populaire, les Restos du cœur, les CCAS-CIAS et le Secours Catholique. L'aide est majoritairement distribuée sous forme de denrées brutes (à 82,4 %), repas chaud (38,2 %) et sandwich (26,5%) (DRAAF Occitanie, 2018).

## LES ÉTUDIANTS PARTICULIÈREMENT TOUCHÉS

Dans l'Hérault, les Restos du Cœur estiment que 10 % des bénéficiaires de l'aide alimentaire sont étudiants, essentiellement sur le territoire montpelliérain. Ce chiffre semble par ailleurs sous-estimé car beaucoup d'étudiants cachent avoir besoin d'aide. Une aide alimentaire ciblée est proposée aux étudiants en difficulté par les CROUS de Montpellier en partenariat avec la Banque alimentaire de l'Hérault (CROUS Montpellier Occitanie, 2020). Le Secours Populaire a également mis en place le Solidaribus qui propose des colis alimentaires aux étudiants en difficulté de l'université Paul Valéry. Cette aide reste néanmoins ponctuelle (Bonzom, 2017).

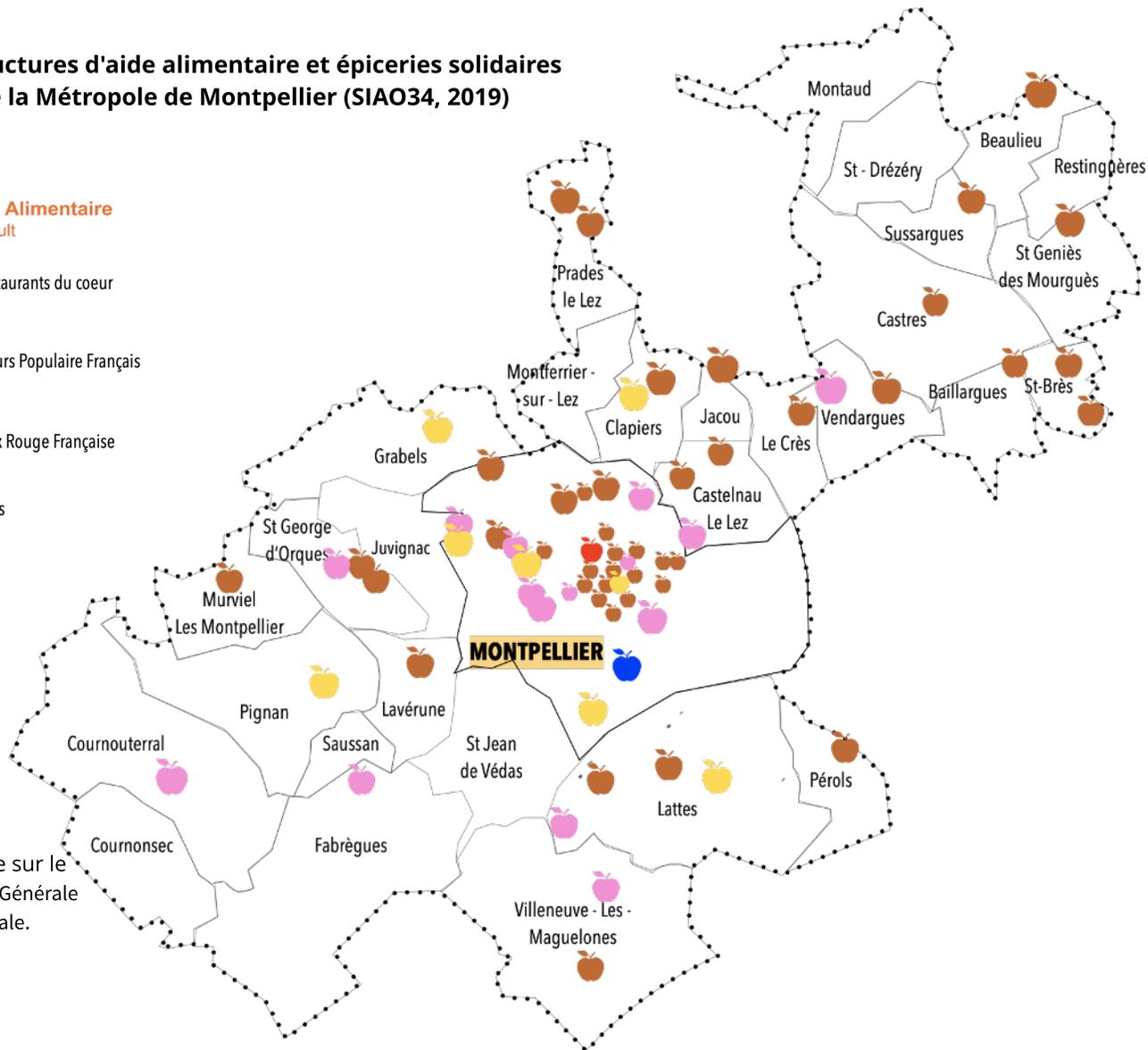
## LA LOI DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE DANS LA GRANDE DISTRIBUTION

En février 2016, une loi de lutte contre le gaspillage alimentaire a été adoptée. Elle contraint les moyennes et grande surface de plus de 400 m<sup>2</sup> à établir une convention avec des associations caritatives pour le don de leurs invendus. La majorité des enseignes de GMS avait l'habitude de détruire ou rendre impropres à la consommation leurs invendus afin d'éviter les intoxications alimentaires au cas où certains produits mis à la poubelle soient récupérés. Ces pratiques sont désormais interdites, sous peine d'amende (Bercy infos, 2016). Si les deux tiers des enseignes avaient déjà mis en place des conventions avant 2016, cette loi a permis d'augmenter de 8 % les volumes distribués à l'échelle nationale. Pour aller plus loin il faudrait maintenant étendre l'obligation aux magasins de moins de 400 m<sup>2</sup>, et apporter un soutien financier aux associations d'aide alimentaire afin qu'elles puissent collecter plus de volumes, plusieurs fois par semaine (France info, 2019).

## LA BANQUE ALIMENTAIRE EN MANQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES DE BASE

La majorité des structures déclarent proposer un stock important de produits frais aux bénéficiaires (70 % d'entre elles). Elles font part néanmoins d'un manque de disponibilité important en produits d'hygiène, produits pour nourrissons et produits basiques tels que le lait, l'huile ou le beurre. Elles craignent également une diminution des quantités de denrées récupérées auprès des supermarchés qui écoulent plus facilement leurs stocks en mettant en place des promotions importantes au lieu de donner les produits (SIAO34, 2019). L'aide alimentaire reste déconnectée de la production alimentaire locale : seuls 15 % des structures s'approvisionnent partiellement en produits locaux et 6 % envisagent de le faire. Le frein principal restant le prix des produits et le temps nécessaire à mettre en place une logistique locale différente de l'existant (DRAAF Occitanie, 2018).

**Figure 10 : Les structures d'aide alimentaire et épiceries solidaires sur le territoire de la Métropole de Montpellier (SIAO34, 2019)**



Retrouvez la carte interactive en ligne sur le site de la Direction Générale De La Cohésion Sociale.

## 8 ÉPICERIES SOLIDAIRES ALIMENTAIRES SUR LA MÉTROPOLE

Une épicerie solidaire est un commerce de proximité alimentaire permettant à un public en difficulté économique de réaliser ses courses et de choisir les produits qu'il souhaite consommer à des prix entre 10 % à 30 % de leur valeur marchande. Le département compte 27 épiceries sociales et solidaires, dont 8 en métropole montpelliéraine et 4 sur la commune de Montpellier (LePoing, 2020).

### ÉPICERIE SOLIDAIRE : AU PAIN DE LA VEILLE

En 2014, sur le modèle de la première boulangerie solidaire de France "Au pain de la veille" à Nîmes, une boulangerie proposant uniquement du pain invendu de la veille s'est ouverte à Montpellier. Un an plus tard, la boulangerie est devenue une vraie épicerie solidaire en proposant à prix réduits des produits récupérés dans les grandes surfaces. Les invendus sont donnés au Zoo du Lunaret de Montpellier ou au Petit Paradis de Vendargues (ADEME & Préfecture de la région Occitanie, 2016).

En Hérault, 6 000 bénéficiaires de l'aide alimentaire supplémentaires en avril 2020 suite à la crise du COVID-19.

# RENFORCER L'ACCÈS POUR TOUS À UNE ALIMENTATION Saine - LES SOLUTIONS LOCALES

## Faciliter l'accès financier aux produits de qualité

### Mailler le territoire avec une offre alimentaire de qualité

#### LA CAGETTE, SUPERMARCHÉ COOPÉRATIF

La Cagette est un magasin coopératif situé à Montpellier ouvert depuis l'année 2017. Pour pouvoir y faire ses courses et bénéficier de prix réduits, il faut être membre de la coopérative et participer 3 heures par mois à la vie quotidienne du lieu. Le supermarché propose près de 3 000 références de produits issus de 90 fournisseurs et disponibles sur 250 m<sup>2</sup> de surface de vente. 7 salariés assurent les tâches de suivi et l'encadrement du travail des coopérateurs. On y trouve des produits essentiellement bio ou issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement, locaux, en vrac. Le modèle coopératif de l'épicerie permet de proposer des produits de qualité à des prix près de 30 % plus bas que dans des épiceries de produits bio/locaux classiques.

#### BANQUE ALIMENTAIRE DE L'HÉRAULT - ITINÉRANCE 34

Le projet "Itinérance 34" a été mis en place en juin 2016 par la Banque Alimentaire. Basé sur le constat que dans certaines zones périurbaines ou rurales isolées, la population paupérisée ne bénéficie d'aucune aide alimentaire, la Banque propose un service itinérant dans le département de l'Hérault. Trois camions circulent pour récupérer les invendables des supermarchés locaux, et les livrer à des acteurs-relais qui les distribuent (Banque Alimentaire de l'Hérault 2017). Il s'agit d'une initiative intéressante qui peut pallier aux difficultés d'accès physique et économique et qui, parallèlement, contribue à la réduction du gaspillage alimentaire.

#### RESTOS DU CŒUR, M3M ET INRA : APPROVISIONNEMENT LOCAL POUR L'AIDE ALIMENTAIRE

En 2010, l'UMR Innovation de l'INRA de Montpellier, avec le Marché d'Intérêt National de la métropole et les Restos du Cœur, ont mené une expérimentation d'approvisionnement local des Restos du Cœur dans l'objectif de : proposer aux plus démunis une alimentation de qualité diversifiée ; soutenir la production locale ; réduire l'impact environnemental lié à l'approvisionnement.

L'expérimentation est ensuite devenue une opération régulière, permise par une collaboration avec 15 producteurs et 4 groupements de producteurs de la région, par l'intermédiaire du marché d'intérêt national (Le Velly & Paturel, 2013).

#### MAGASIN DE PRODUCTEURS LOCAVORIUM

Locavorium est la première supérette 100% locale de France, dont le référencement est régi par une charte de sélection qui veille à la juste rémunération des producteurs, à l'accessibilité des prix pour les consommateurs et à la qualité de production (environnementale et sanitaire). Le magasin est situé sur à Saint-Jean de Védas.

## ÉPICERIE SOLIDAIRE SODOTO

Le quartier Mosson (20 000 habitants), un des quartiers prioritaires de la Ville, possède un taux de précarité important. Il est primordial que l'action institutionnelle et associative y soit renforcée afin de réduire les inégalités et d'accompagner les publics les plus précaires. L'association SoDoTo y fait fonctionner depuis 20 ans une épicerie sociale et solidaire, soutenue par M3M et la Ville de Montpellier. Objectif principal : permettre à des personnes en situation très précaire d'avoir accès à des denrées alimentaires récupérées auprès de la Banque Alimentaire et produit d'hygiène du quotidien à bas coût. Les bénéficiaires payent les colis 10 % des prix du marché. 829 personnes ont été aidées en 2018 (France Urbaine, 2020).

## BOUTIQUES PAYSANNES

Présentes dans plusieurs villes françaises notamment Lyon et Montpellier, les Boutiques Paysannes sont un réseau de points de vente collectifs tenus et gérés par des producteurs fermiers qui vendent les produits de leur exploitation directement aux consommateurs sans intermédiaire. L'absence d'intermédiaire permet un revenu correct pour les producteurs et des prix accessibles pour les consommateurs. Il y a 7 boutiques paysannes en Hérault dont 1 à Montpellier (Sentiers de Cévennes).

## PERSÉPHONE

Perséphone est une association montpelliéraine qui récupère les invendus et excédents de l'ensemble des professionnels de l'agriculture et l'alimentation pour les redistribuer à ceux qui en ont besoin. En 2019, l'association compte 20 partenaires donateurs et près de 100 bénéficiaires adhérents.

## Du bio et local dans les écoles !

### VILLE DE MONTPELLIER - MA CANTINE AUTREMENT

La Ville de Montpellier assure en autogestion la production et la distribution de 14 600 repas par jour dans ses 89 restaurants scolaires et ses 42 centres de loisirs. Le projet « Ma Cantine Autrement » de la Ville de Montpellier propose une approche holistique de la chaîne alimentaire en restauration scolaire et cherche à promouvoir une offre alimentaire éco responsable. Grâce à un partenariat privilégié avec le MIN de la métropole montpelliéraine la cuisine centrale de la Ville s'approvisionne en produits locaux et issus de l'agriculture biologique. Depuis 2015, les appels d'offres pour l'approvisionnement de la cuisine centrale ont également été séparés en lots alimentaires plus fins, par produit ou famille de produits (ex : définition des lots "Pommes" et "Riz de Camargue"), pour permettre aux producteurs locaux d'y répondre. On compte aujourd'hui 74 lots.

L'ensemble des outils mobilisés ont permis, en 2020 :

- 20 % de produits bio
- 50 % de produits de proximité
- + de 10 000 repas donnés à Saint Vincent de Paul (association humanitaire, d'entraide)
- + de 5 000 repas donnés aux Restos du cœur

## MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ - PETITS DÉJEUNERS GRATUITS À L'ÉCOLE

L'Académie de Montpellier a été désignée en fin d'année scolaire 2018-2019 pour être préfiguratrice du dispositif des « petits déjeuners » dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. L'expérimentation qui a été lancée dans l'Aude, le Gard et l'Hérault a permis à près de 1 500 élèves de bénéficier de petits déjeuners entre les mois de mai et juillet 2019. Dans l'Hérault, le dispositif a concerné 4 communes : Béziers, Ganges, Lunel et Montpellier, soit 8 écoles. Près de 1 000 élèves de l'Hérault ont ainsi pu bénéficier de ces petits déjeuners. Le dispositif est ensuite étendu progressivement à d'autres écoles de territoires dits fragilisés (Académie de Montpellier, 2019).

### DÉPARTEMENT HÉRAULT - AGRILOCAL34

Le département de l'Hérault est en charge de la restauration scolaire de 28 000 demi-pensionnaires du territoire. Afin de proposer des produits locaux de qualité aux collégiens, le Département créé la plateforme Agrilocal34. Elle permet une mise en relations simple, directe et instantanée, entre acheteurs de la restauration hors domicile (restauration collective publique et privée, restauration commerciale) et fournisseurs héraultais (producteurs agricoles, coopératives, artisans des métiers de bouche, etc.). Le dispositif Agrilocal34 favorise l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux de qualité et ouvre largement les marchés publics de la restauration aux fournisseurs en leur garantissant le respect du code des marchés publics. En 2018, 104 acheteurs, dont la moitié en restauration collective publique, utilisaient Agrilocal34 pour leur approvisionnement et 372 fournisseurs, dont 277 agriculteurs également accompagnés par la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, proposaient leurs produits. Au moins 35 % des produits utilisés pour confectionner les repas des collégiens sont ainsi issus de filières de proximité.

### RÉGION OCCITANIE - « L'OCCITANIE DANS MON ASSIETTE »

La région Occitanie est en charge des 192 restaurants scolaires des lycées publics de la région (soit 25 millions de repas servis par an).

Afin d'agir concrètement pour la restauration scolaire et atteindre les objectifs fixés par la loi EgAlim, la Région a lancé en 2018 le programme "L'Occitanie dans mon assiette" visant à atteindre 40 % de produits de qualité et de proximité - dont la moitié en bio - dans les selfs des lycées, sans surcoût pour les familles. La Région a engagé depuis 2018 différentes mesures pour accompagner les lycées dans l'achat de produits locaux, bios et de qualité : formation des agents, financement de l'adaptation du matériel, compensation financière de l'éventuel surcoût. À la rentrée 2019, plus de la moitié des lycées de la région bénéficiaient de l'appui de la Région pour atteindre ces objectifs (2 M € d'aide financière engagée pour les lycées sur l'année 2018-2019).

## **LE MARCHÉ LOCAL ET FACULTÉ DE DROIT - DES LÉGUMES LOCAUX POUR LES ÉTUDIANTS**

L'épicerie de produits locaux "Le Marché Local" et le Bureau Des Etudiants (BDE) de la Faculté de Droit et Science Politique ont mis en place en Octobre 2018 un partenariat ayant pour objectif de fournir des paniers de fruits et/ou de légumes aux étudiants.

Avec un prix compris entre 5 € et 10 €, ces paniers sont commandés par les étudiants d'une semaine sur l'autre par le biais du BDE de Science Politique qui prend la responsabilité de passer la commande auprès du Marché Local. Ce dernier se porte garant de la distribution des paniers de fruits et/ou de légumes aux étudiants ou, dans les locaux de l'épicerie en fonction du nombre de commandes.

Le dispositif permet de faciliter l'accès à des produits locaux et sains pour les étudiants. Le Marché Local a également mis en place un "Frigo Solidaire" devant son magasin. Mis à disposition de tous, il permet aux particuliers et professionnels de déposer des denrées alimentaires non périmées et non ouvertes pour les personnes dans le besoin, qui peuvent se servir directement.

## **CROUS ET WWF - PARTENARIAT POUR MOBILISER LES ÉTUDIANTS DANS LA TRANSITION ALIMENTAIRE**

Les CROUS et WWF France ont signé un accord de partenariat en 2020 pour une durée de 3 ans dans l'objectif d'engager les 2,7 millions d'étudiants en France vers une réflexion et une transition de leur régime alimentaire. Le programme se décompose en 2 grands axes :

- Accompagner les CROUS dans la mise en place d'une offre alimentaire plus durable: doubler les achats de produits bio et locaux, proposer des produits de la mer issus de pêches durables, multiplier les menus végétariens.
- Mener des actions de sensibilisation et de communication auprès du public étudiant afin de les engager dans un changement de leurs habitudes alimentaires (WWF France, 2020).

## **Vers de nouveaux filets de sécurité alimentaire?**

### **LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION**

Face au constat d'un droit à l'alimentation non effectif pour tous, d'une insécurité alimentaire croissante, d'un système d'aide alimentaire inefficace, des crises du modèle agricole actuel mais aussi face à la pandémie de COVID-19 qui se traduit par une forte augmentation des personnes en situation de précarité alimentaire, des collectifs (Ingénieurs Sans Frontières, Collectif Démocratie Alimentaire...) travaillent à l'élaboration d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA). Pensée comme une 6<sup>ème</sup> branche de la sécurité sociale, la SSA est une politique publique systémique, reposant sur le principe d'universalité et un système de cotisations pour assurer le droit à l'alimentation durable pour tous. À titre d'exemple, le collectif ISF propose de sanctuariser un budget pour l'alimentation de 150 euros par mois et par personne et de l'intégrer dans le régime général de sécurité sociale. Le budget sera défini par des caisses locales de conventionnement gérées par les cotisants et fonctionnant démocratiquement afin d'établir et de faire respecter un cahier des charges (durabilité, etc.) pour les produits alimentaires fléchés. Différentes versions de SSA émergent mais se rejoignent autour d'un objectif commun : remettre l'alimentation au cœur du champ politique, elles visent une transformation du système alimentaire à partir de décisions collectives autour d'un modèle d'alimentation pour tous (Corvaisier, 2020, Paturol, 2019, IFS, 2020).

# Accompagner les changements de pratiques vers des choix alimentaires plus sains

## VILLES SIGNATAIRES DE LA CHARTE DU PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTÉ

Le Programme National Nutrition Santé est un plan de santé publique qui vise à améliorer l'état de santé de la population en agissant sur la nutrition. La nutrition est un équilibre entre les apports alimentaires et les dépenses énergétiques liées à l'activité physique. La Ville de Montpellier est signataire depuis 2009 de la charte des villes actives PNNS et bénéficie ainsi des outils mis à disposition pour améliorer l'état de santé de sa population. Sur la métropole montpelliéraine, sont également signataires : Castries (depuis 2010), Grabels (2011), Saint-Jean-de-Vedas (2012) et Villeneuve-dès-Maguelone (2010).

## PIC'ASSIETTE, SENSIBILISER À L'ALIMENTATION DURABLE

Pic'Assiette est une association d'éducation à l'alimentation et au développement durable, qui valorise une alimentation en lien avec l'environnement, la santé et le territoire. Elle agit en priorité sur les territoires du nord de Montpellier et du Grand Pic Saint Loup, selon deux grands axes : la sensibilisation et l'accompagnement.

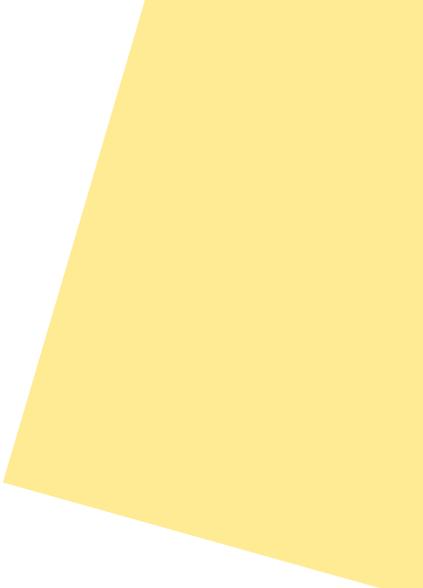
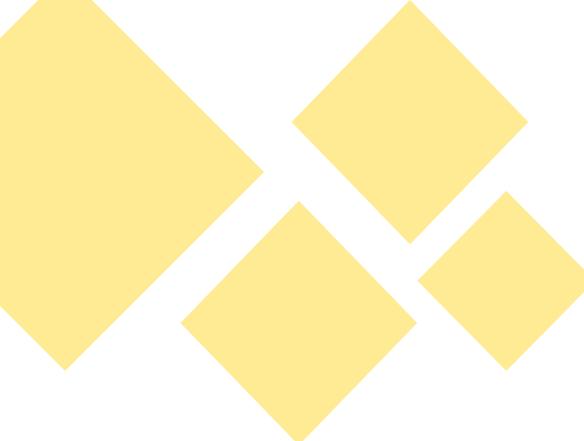
L'association organise des ateliers d'initiation et d'éveil qui suscitent la curiosité, le plaisir et l'envie de découvrir des aliments et des savoir-faire ; des activités pédagogiques, en lien avec les programmes scolaires qui visent à doter les élèves de compétences en terme de choix de consommation ; des séances de sensibilisation, de réflexion et de mobilisation autour de comportements citoyens pour le grand public.

## ATELIERS CUISINE DANS LES CENTRES DE DISTRIBUTION DE L'AIDE ALIMENTAIRE DU DÉPARTEMENT

En Hérault, près de 56 % des structures d'aide alimentaire proposent des ateliers collectifs de cuisine aux bénéficiaires. Il s'agit des ateliers les plus proposés par les structures, devant ceux d'apprentissage des langues, de gestion budgétaire, de recherche d'emploi, etc. Les ateliers de cuisine permettent aux bénéficiaires de mieux gérer leur budget en se fournissant en produits bruts, d'apprendre des recettes saines et nutritionnelles et de créer du lien social avec les autres bénéficiaires et le personnel des structures d'accueil. La Banque alimentaire de l'Hérault organise par exemple régulièrement au sein des structures de distribution du département (Restos du Cœur, Secours Populaire, CCAS, etc) des ateliers d'une demi-journée pour apprendre et donner le goût de cuisiner aux bénéficiaires.

## COLLECTIF TOUT UN PLAT

*Tout un plat* est un collectif composé d'une dizaine d'associations qui vise à éduquer à l'alimentation. Différentes approches et supports pédagogiques leur permettent de développer leurs actions : animations, jeux, dégustation, lieux ressources, visites, expositions, pièces de théâtre.... "Tout un Plat" propose d'accompagner les établissements dans leurs actions scolaires et les porteurs de projet pour leurs manifestations grand public.



## Un environnement propice à la marche

Montpellier est reconnue pour ses politiques publiques volontaristes dans le domaine de la biodiversité et préservation des espaces agricoles et naturels. La ville développe une politique environnementale de protection et valorisation de sites emblématiques, comme le jardin des plantes (le plus ancien de France) ou le parc zoologique du Lunaret, favorisant la marche et les activités sportives en extérieur (M3M & INRA, 2015). Elle a d'ailleurs décroché le titre de ville la plus verte de France en 2019 décerné par Kermap et l'IGN, avec 25 % de patrimoine arboré, soit 43 m<sup>2</sup> par habitant (à titre de comparaison 9 m<sup>2</sup>/habitants à Paris) (Kermap, 2019).

## Des efforts à faire pour faciliter la place du vélo en ville

Avec 6,2 % des actifs utilisant le vélo comme moyen de transport au quotidien, Montpellier se situe en 8<sup>e</sup> position dans le palmarès français des villes où le vélo est le plus utilisé (Razemon, 2017). La politique de piétonisation du centre-ville et de multiplication des pistes cyclables a contribué à l'augmentation du nombre de cyclistes. Néanmoins, Montpellier reste loin derrière Strasbourg, Grenoble et Bordeaux, respectivement à 16 %, 15,2 % et 11,8 % (Razemon, 2017). La longueur des pistes cyclables (170km contre 350km à Grenoble par exemple) et une mauvaise connexion de Montpellier aux autres communes de la métropole reste un frein à l'augmentation de l'utilisation du vélo sur la métropole (Velocité, 2015).



**170 km**  
d'aménagements  
cyclables

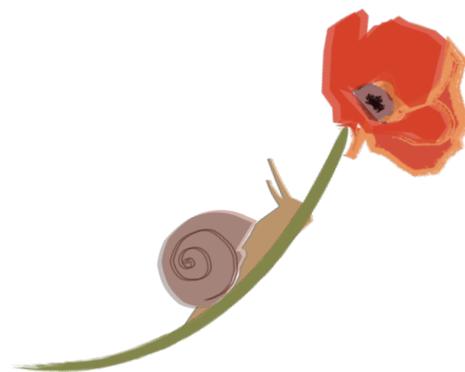
# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?

## LA PRÉCARITÉ EST LE PRINCIPAL VECTEUR D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE SUR LA MÉTROPOLÉ DE MONTPELLIER MAIS L'OFFRE DE PRODUITS DE QUALITÉ À PRIX ACCESSIBLES SE DÉVELOPPE

L'aire urbaine de Montpellier enregistre un des taux de pauvreté les plus élevés de France métropolitaine. Cette précarité a un impact direct sur l'alimentation des ménages, qui privilégient alors souvent le critère prix au critère qualité. Ce constat est d'autant plus important sur la commune de Montpellier, où paradoxalement le panier moyen est bien plus cher que sur le reste de la métropole où les inégalités et la précarité économique sont plus élevées, contraignant près de 50 000 personnes à avoir recours à l'aide alimentaire chaque semaine.

Malgré une forte densité de commerces en centre-ville, les prix élevés creusent les inégalités. Ces zones peuvent s'apparenter à des "déserts alimentaires économiques".

Néanmoins, cette problématique est aujourd'hui renseignée et identifiée : une nouvelle offre locale et bio se développe, moins chère et accessible financièrement, elle réduit les coûts en limitant le nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs. Ces points d'achat sont répertoriés sur la plateforme BoCal qui permet de trouver facilement une offre près de chez soi, il faut continuer à faire connaître ces options alternatives. Il est également nécessaire de renforcer la sensibilisation sur le véritable coût de l'alimentation et les choix et renoncements que cela peut impliquer par ailleurs auprès de tous les publics.



## QUELQUES INDICATEURS POUR SE SITUER

Afin de situer le territoire de Montpellier vis-à-vis des 6 autres territoires étudiés dans le cadre du projet Let's Food Cities, 3 indicateurs ont été choisis pour évaluer la sécurité alimentaire :

- le taux de pauvreté (indicateur de moyen),
- le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire (indicateur de suivi)
- la densité de restaurants de type fast-foods sur le territoire (indicateur de moyen).

Ces indicateurs proposent un aperçu non exhaustif de quelques leviers à activer pour faciliter l'accès économique et physique à une alimentation de qualité. Le choix des indicateurs résulte également des données disponibles pour chaque territoire, à périmètre équivalent.

<b>TAUX DE PAUVRETÉ</b> (métropole) (2018)	<b>BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE ALIMENTAIRE</b> (département, en % de la population totale)	<b>NOMBRE DE FAST-FOODS POUR 1000 HABITANTS</b> (commune centre) (2021)
NANTES 12,3 %	NANTES 1,1 % (2019)	MARSEILLE 0,08
GRENOBLE 14,2 %	BORDEAUX 1,25 % (2015)	NANTES 0,11
FRANCE 14,6 %	GRENOBLE 1,6 % (2019)	GRENOBLE 0,10
BORDEAUX 14 %	LYON 1,7 % (2017)	<b>MONTPELLIER</b> <b>0,13</b>
PARIS 15,2 %	PARIS 2,3 % (2019, Île-de-France)	LYON 0,13
LYON 16,1 %	<b>MONTPELLIER</b> <b>4,3 %</b>	PARIS 0,15
MARSEILLE 18,6 %	MARSEILLE 4,9 % (2019)	BORDEAUX 0,19
<b>MONTPELLIER</b> <b>19,8 %</b>	FRANCE 8,2 % (2017)	

Précisions sur la construction des indicateurs et sources des données disponibles en annexe.

# S'INSPIRER D'AILLEURS

## **AGORAÉ - ÉPICERIE SOLIDAIRE POUR LES ÉTUDIANTS**

***Marseille, Grenoble, Lyon, Nantes, Paris, France***

L'AGORAÉ est un espace d'échanges et de solidarité imaginé par et pour les étudiants. Présente à Grenoble depuis début 2020, l'AGORAÉ propose aux étudiants dans le besoin (après étude et acceptation des dossiers) l'accès à une épicerie avec des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière : autour de 20 % du prix usuel. L'association Inter-asso qui porte le projet sur le campus de Saint-Martin-d'Hères, propose aussi un accompagnement des étudiants dans leurs projets. De nombreuses animations sont proposées : ateliers, sorties, soirées, activités sportives, petits déjeuners solidaires, etc. Ce foyer est aussi un lieu convivial pour déjeuner, travailler, se détendre, lire, s'informer, discuter, se rencontrer, etc.

## **LES PETITES CANTINES - LIENS DE PROXIMITÉ ET ALIMENTATION**

***Lyon, France***

Les Petites Cantines est un réseau de cantines de quartier, ouvert à tous, dont l'objectif est de développer les liens de proximité (intergénérationnel et multiculturel) et de promouvoir l'alimentation durable à travers la préparation d'un repas. Cette initiative propose aux habitants et aux salariés d'un quartier de préparer un repas et de manger ensemble. Chaque convive est invité à adhérer à l'association à prix libre afin de profiter des repas. Certains repas sont organisés autour d'une thématique : un pays, un produit, une initiative anti gaspillage etc.

## **VRAC - VERS UN RÉSEAU D'ACHAT EN COMMUN**

***Bordeaux, France***

L'association VRAC favorise le développement de groupements d'achats de produits de qualité (biologiques, locaux et écologiques) dans les quartiers prioritaires de la métropole bordelaise. Le projet de VRAC vise à lutter contre les inégalités de consommation : il permet à des ménages modestes un accès à des produits bio et locaux à des prix accessibles ; il lutte contre l'isolement par une forte implication des habitants dans le fonctionnement de l'association et participe à la lutte contre les maladies liées à la malnutrition. VRAC ne réalise aucune marge sur les produits, achète en grande quantité et limite les intermédiaires et les emballages superflus afin de proposer des produits sains et responsables à des prix abordables.

## **MINISTÈRE CHILIEN DE LA SANTÉ - LOI SUR L'ÉTIQUETAGE ET LA PUBLICITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

### ***Chili***

En 2016, le Chili a voté une nouvelle législation qui vise à faciliter la compréhension des contenus nutritionnels des produits transformés, favoriser l'éducation nutritionnelle des plus jeunes et contrôler les produits auxquels ces enfants ont accès. La législation adoptée par le Ministère de la Santé se décline en plusieurs composantes :

1. Étiquetage des produits alimentaires riches en calories, sucres, sel et graisses saturées sous forme de logo octogonal sur fond noir.
2. Contrôle et retrait de certaines publicités à destination des enfants.
3. Intégration de modules éducatifs à une alimentation saine et à la pratique d'une activité physique dans les établissements scolaires.
4. Retrait du marché de certains produits.
5. Taxe sur les boissons riches en sucres.

## **CITÉ DE L'AGRICULTURE - OPÉRATION DÉSERT ALIMENTAIRE**

### ***Marseille, France***

La Cité de l'agriculture est une association née à Marseille en 2015 dont le projet est de promouvoir l'agriculture urbaine et défendre les liens de proximité entre citoyens et producteurs. Afin de lutter contre les inégalités d'accès à une alimentation saine, la Cité a lancé "l'opération désert alimentaire". Pilotée par de centres sociaux, des collectivités, des habitants et des partenaires du monde de la recherche, plusieurs actions sont proposées : ateliers cuisine-nutrition, visites de producteurs, distribution de paniers solidaires bio et locaux, marché retrouvé à la Cité des arts de la Rue, groupement d'achat local, etc.

## **FOOD2RUE, L'INSERTION DE FEMMES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI VIA L'ALIMENTATION DURABLE**

### ***Paris, France***

Food2rue est un projet associatif d'insertion professionnelle de femmes éloignées de l'emploi via une activité professionnelle au sein du restaurant La Panaméenne à Paris. La structure emploie 12 salariées qui cuisinent du mardi au samedi des produits alimentaires issus de circuits courts, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement. Food2Rue offre une formation à la cuisine de produits de saison, locaux, aux femmes auparavant exclues du marché de l'emploi.

## **OPTICOURSES - PROMOTION DE LA SANTÉ SUR L'ALIMENTATION ET LE BUDGET**

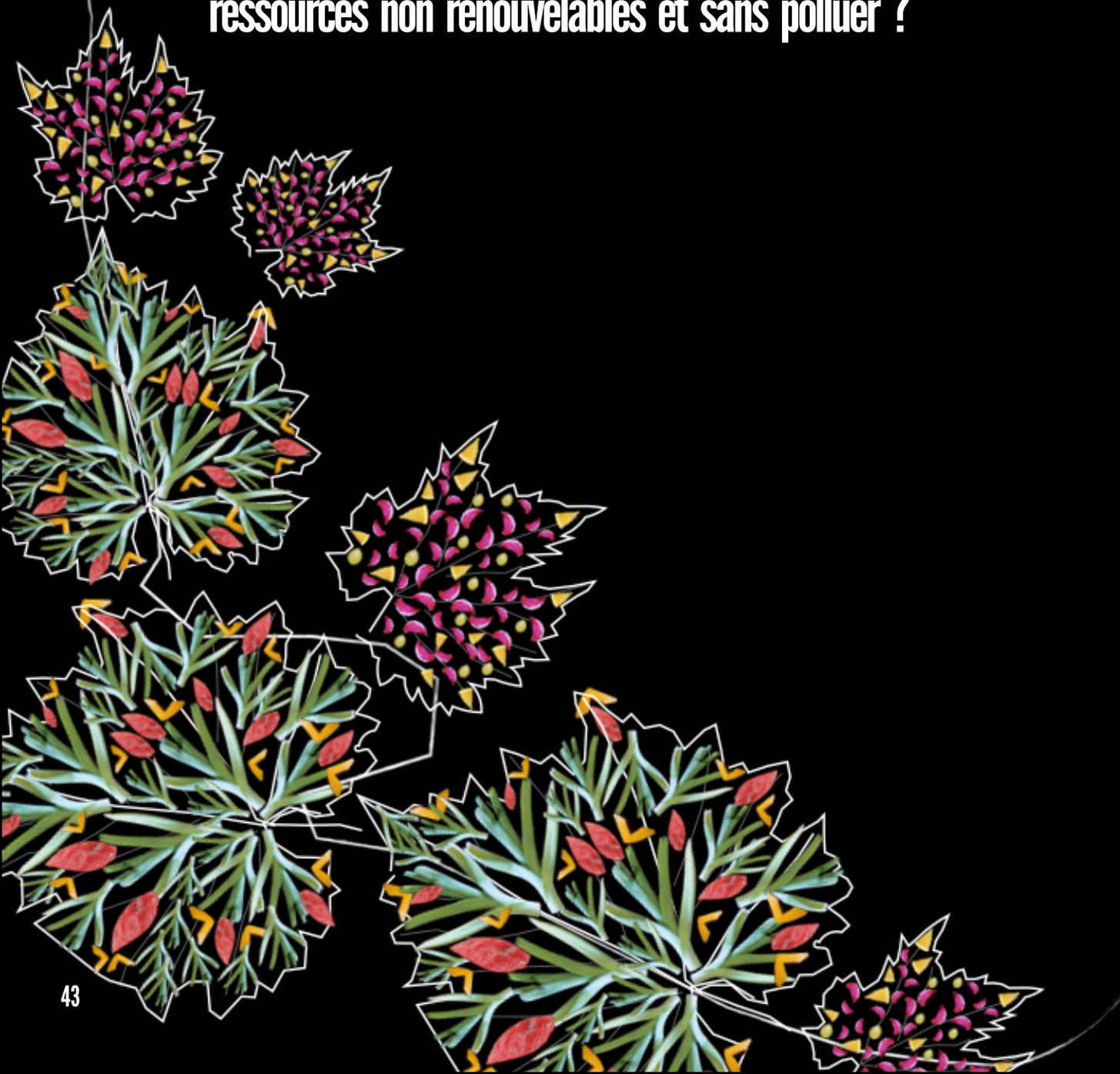
### ***Marseille, France***

L'objectif du programme Opticourses est de venir en aide aux foyers en difficulté financière, afin de faciliter leur accès à une alimentation saine. Opticourses est constitué d'ateliers autour des achats alimentaires animés par des professionnels spécifiquement formés à la démarche. Expérimenté à Marseille, il a démontré que les démarches participatives de long-terme, réalisées au contact direct des publics bénéficiaires et de manière ludique et adaptée, permettent d'obtenir des résultats encourageants montrant qu'il est possible de bien se nourrir avec un petit budget (3,5 €/jour/personne).

## Chapitre II

# DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le système alimentaire de la métropole montpelliéraine protège-t-il l'environnement et la biodiversité sans épuiser les ressources non renouvelables et sans polluer ?



# LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

**Un système alimentaire est dit durable d'un point de vue environnemental lorsque les processus de production, transport, transformation, distribution et consommation agricoles et alimentaires vertueux limitent la pollution des eaux, de l'air, l'épuisement des sols, de la biodiversité et des réserves aquifères.**

Le système agricole et alimentaire est aujourd'hui responsable de 26 % des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale (Poore & Nemecek, 2018) et 30% à l'échelle de la France (ADEME, 2016). Alors que les systèmes agricoles constituent initialement des puits de biodiversité et de séquestration de carbone, la spécialisation et l'artificialisation de l'agriculture ont contribué à leur affaiblissement. Les externalités positives de l'agriculture ne compensent plus les négatives.

## PRODUCTION

### DES FILIÈRES PLUS IMPACTANTES QUE D'AUTRES

- Élevage bovin émetteur de GES
- Production intensive céréalière et légumière : pollution et raréfaction des ressources en eau si mal gérée (OECD, 2013)

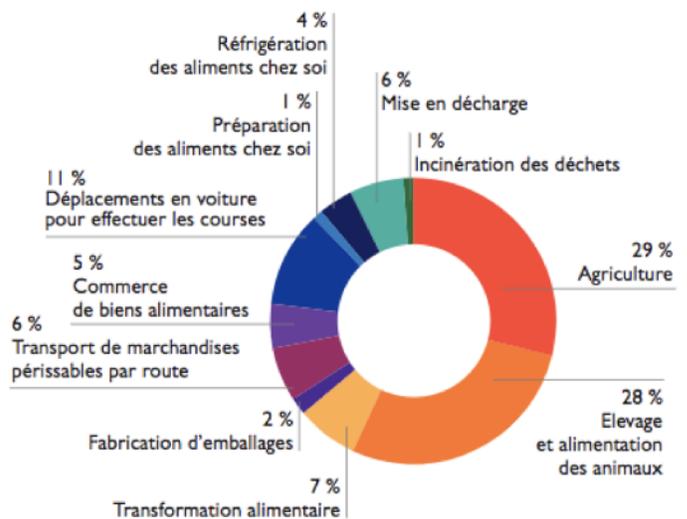
### L'AGRICULTURE RESPONSABLE DES PRINCIPALES POLLUTIONS SUR LES TERRITOIRES

- 70 % des pollutions en pesticides
- 75 % des pollutions en nitrates
- 50 % des consommations nettes en eau (UFC Que Choisir, 2017)

### L'AGRICULTURE RESPONSABLE D'UN TIERS DU GASPILLAGE

- 32 % de ces aliments sont perdus ou jetés à l'étape de la production
- Les causes : des fruits et légumes trop abîmés ou trop petits, ne répondant pas aux critères de standardisation de la grande distribution, des poissons rejetés morts en mer (ADEME, 2016).

Figure 9 : Répartition des émissions de GES dans la chaîne de production alimentaire en France (ADEME, 2011)



Source : IFEN, 2006

### L'OFFRE DE BIO FRANÇAISE INSUFFISANTE POUR LA DEMANDE

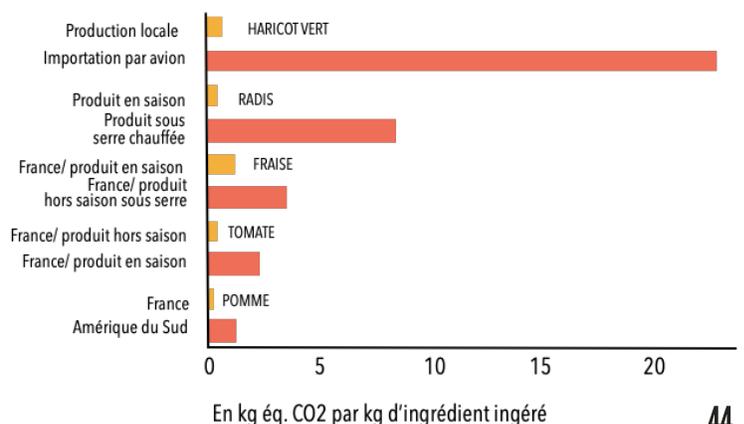


de la surface agricole française en 2021 (Agence Bio, 2021).

**+ 146 %**

Évolution du chiffre d'affaire du bio entre 2011 et 2018 (MAA, 2020)

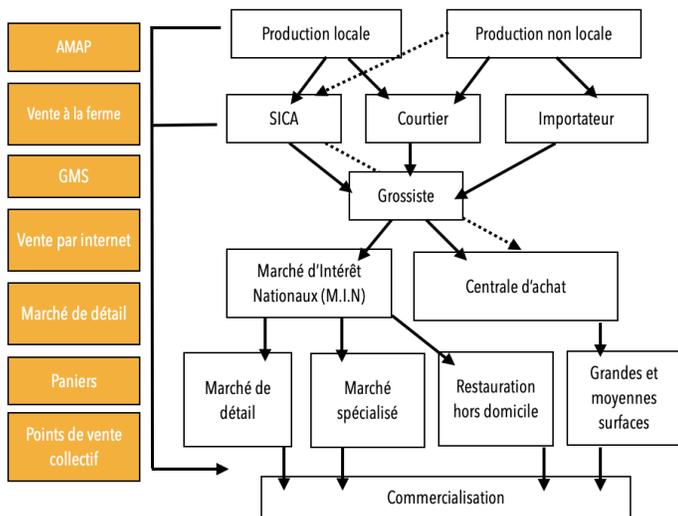
Figure 10 : Émissions de GES associées aux modes de production de quelques fruits et légumes (MTES, 2017)



## LES DIFFÉRENTS MODES DE DISTRIBUTION

Chaque mode a un impact environnemental différent selon le nombre de kilomètres parcourus par les aliments, la performance énergétique et l'utilisation des ressources des infrastructures intermédiaires.

**Figure 11 : Différents chemins de distribution possibles des aliments (A'Urba, 2016)**



## LE MODÈLE DE LA GRANDE DISTRIBUTION EST LE PLUS IMPACTANT SUR L'ENVIRONNEMENT

- Les produits en rayon sont principalement issus de l'agriculture conventionnelle. Mais certaines marques bio de distributeurs ont également un impact négatif (importations d'autres pays, productions sous serres chauffées, conditions de travail non assurées, etc.) (Chaignon A., 2017).
- Le nombre de kilomètres parcourus par les produits et la quantité de gaz à effet de serre émis pour leur acheminement et leur distribution impactent l'environnement. Une large partie de la gamme de produits proposés sont importés d'autres régions françaises et étrangères et transitent via des transports routiers. L'offre locale reste minoritaire (1 à 20% selon les enseignes) (LSA, 2018).
- Aller faire ses courses en hypermarché en périphérie, en dehors des centres-villes nécessite 30 fois plus d'énergie et émet 70 fois plus de CO<sub>2</sub> que d'aller faire ses courses dans l'épicerie de proximité (Consoglobe, 2013).
- Avec l'éclairage, la climatisation et la réfrigération, on estime qu'en moyenne, une grande surface alimentaire consomme 800 à 900 kWh au m<sup>2</sup>. (ADEME, 2018)
- Les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) produisent cartons, plastiques, films, cagettes, palettes... Les emballages représentent 52 % des déchets produits par une grande surface (ADEME, 2018).

## LES PETITS COMMERCE ONT UN IMPACT CARBONE PLUS FAIBLE

- Usage limité de la voiture des consommateurs mais logistique urbaine de livraison qui peut s'avérer complexe et émettrice (Ritzenthaler, 2016).
- Difficile d'éviter les pertes car une rotation des produits moins importante (ADEME, 2011).
- Davantage de marges de manœuvre pour s'approvisionner auprès de producteurs locaux.

## LES MARCHÉS PROPOSENT DES PRODUITS FRAIS MAIS PAS TOUJOURS LOCAUX !

- De nombreux marchés sont principalement composés de revendeurs qui s'approvisionnent au Marché d'Intérêt National ou équivalent dont les produits ne sont pas toujours produits localement (et très peu de bio).
- Les marchés représentent 6% de la quantité totale d'aliments gaspillés le long de la chaîne alimentaire (MDDE, 2011).

## DES CIRCUITS COURTS À L'IMPACT A PRIORI LIMITÉ

- Moins d'intermédiaires mais pas toujours moins de kilomètres (déplacement du producteur pour de petites quantités car manque de mutualisation et déplacement du consommateur).
- Mais moins de surfaces de stockage donc moins d'énergie consommée, une meilleure valorisation des produits non calibrés donc moins de gaspillage, moins d'emballages donc moins de déchets.

# TRANSFORMATION

L'activité consistant à transformer des produits bruts destinés à l'alimentation est appelée l'agroalimentaire. Le secteur agroalimentaire comprend des entreprises de toutes tailles, du grand groupe international à l'artisan, en passant par l'agriculteur transformant lui-même sa production (Ritzenthaler, 2016).

## DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE IMPORTANTES

- Plus un aliment a subi des étapes de transformation, plus il a nécessité d'ingrédients et d'énergie et plus il a émis des GES (Les cahiers du développement durable, 2019).
- Parmi les postes de consommation énergétique et d'émission de GES : Combustion de gaz dans les process de chauffe (fours et chaudières), combustion de pétrole pour alimenter véhicules, camions transporteurs et groupes électrogènes, process de traitement de la fin de vie des produits.
- Émissions élevées de GES par la consommation énergétique importante liée à l'éclairage des entrepôts et au maintien de la chaîne du froid (ADEME, 2011).

## LA CONSOMMATION ET POLLUTION DES EAUX

- L'usage d'eau dans l'industrie représente près de 20 % de la consommation d'eau dans le monde (INRA, 2013).
- Les eaux utilisées peuvent également être source de pollution des cours d'eau et nappes phréatiques si elles sont non traitées avant leur rejet. L'industrie de la viande représente à elle seule 50% des pollutions des eaux (SUEZ, 2017).

## DE NOMBREUSES PERTES ET GASPILLAGES

- Produits non valorisés à cause des préférences des consommateurs (par exemple abats et cous pour les volailles) ou des défauts d'aspect ou de non-conformité (déclassés techniques).
- 2,1 millions de tonnes d'aliments par an, soit un impact carbone très important, évalué à 3 020 000 t.CO<sub>2</sub> par an (INCOME Consulting, 2016).

## TRÈS PEU D'APPROVISIONNEMENT LOCAL

- Pour les PME, TPE et artisans, même s'ils sont dotés d'une plus grande marge de manœuvre, le critère prix reste souvent prioritaire, conditionnant l'approvisionnement, local ou non.

# CONSOMMATION

## LES IMPACTS DIRECTS ET INDIRECTS DE NOS HABITUDES ALIMENTAIRES

- L'alimentation représente 16 % des émissions de GES totales générées par les ménages en 2017 (MTES, 2017)
- L'empreinte carbone et eau directe, liée aux procédés de cuisson et lavage lors de la cuisine des aliments.
- L'empreinte carbone et eau indirecte liée aux choix alimentaires (consommation de viande, produits importés).

## LA CONSOMMATION DE VIANDE ET DE PLATS PRÉPARÉS : PRINCIPALES SOURCES DE POLLUTION

- Même si la consommation de viande a fortement diminué, elle reste élevée et de loin la plus impactante concernant les émissions de GES et la ressource en eau.
- La consommation de plats préparés a été multipliée par 6 depuis 1965 générant entre autres de nombreux emballages dont l'impact carbone est élevé en production puis en traitement (MEDDTL, 2011).

## UN GASPILLAGE ALIMENTAIRE ÉMETTEUR DE GAZ À EFFET DE SERRE

La consommation représente 33 % en masse des pertes et gaspillages sur l'ensemble des filières agroalimentaires (le pain est un des produits les plus gaspillés). Ces pertes sont évaluées à 6 800 000 de tonnes de CO<sub>2</sub> par an (ADEME, 2016). Les pertes et gaspillages constatés en restauration collective et commerciale sont 4 fois plus élevés qu'au domicile (INCOME Consulting, 2016).

Figure 12 : Sources de pertes et gaspillage des différentes filières en IAA (Ministère de la transition écologique et Solidaire, 2017)

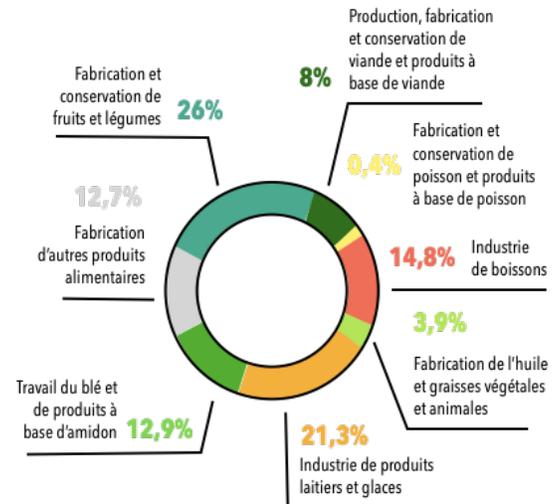
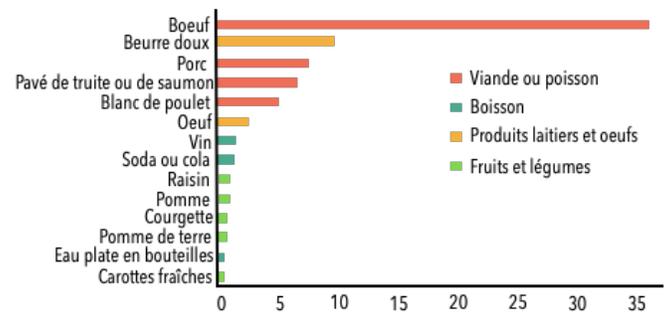


Figure 13 : Émissions de GES associées aux aliments en 2016, selon le type d'ingrédient consommé En kg éq.CO<sub>2</sub> par kg d'ingrédient ingéré (MTES, 2017)

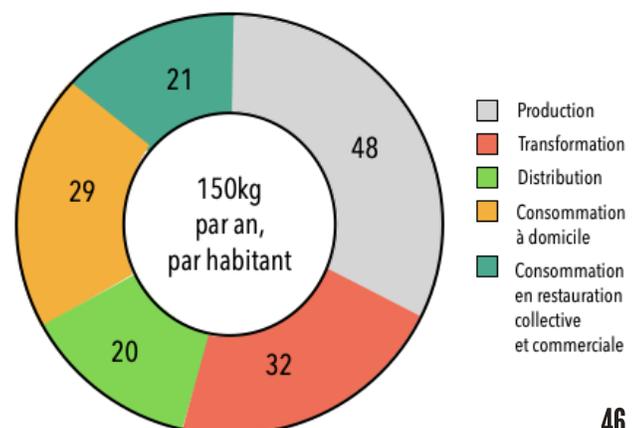


Note : moyenne nationale ou conventionnelle retenue pour chaque type de produit, tous modes de production confondus.

Source : ADEME (FoodGES, juin 2016), Traitements : SDES, 2016

# PERTES ET GASPILLAGE

Figure 14 : Pertes et gaspillage alimentaire en France (en kg/an par habitant) (MTES, 2017)



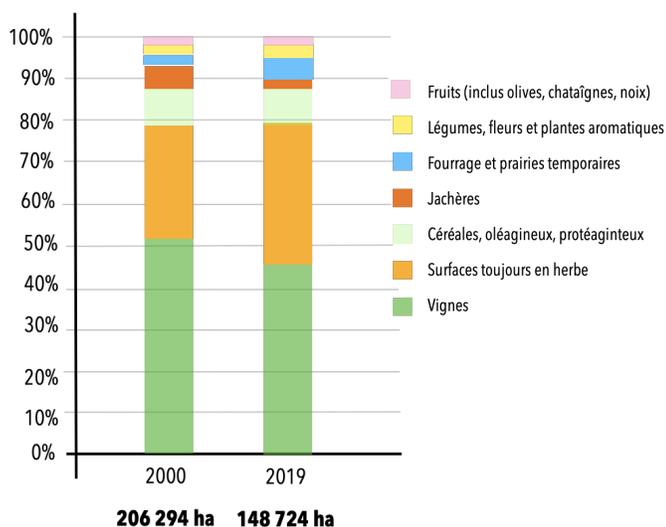
# UNE FORTE PRESSION DU SECTEUR VITICOLE SUR LA RESSOURCE EN EAU

41 % de la SAU sera irriguée d'ici 2030

## UN PAYSAGE AGRICOLE DOMINÉ PAR LA VIGNE

A l'échelle du département, la viticulture domine le paysage : elle représente 46 % de la SAU et 72 % des exploitations agricoles. Viennent ensuite les cultures fourragères et surfaces en herbe (39 % de la SAU) essentiellement pour l'élevage ovin et caprin, puis la culture céréalière (7 %) et enfin le maraîchage et l'arboriculture (5 % de la SAU). Les surfaces dédiées à la vigne ont diminué ces 20 dernières années, au profit des surfaces en herbe pour l'élevage (Agreste, 2019).

**Figure 17 : Évolution de la SAU entre 2000 et 2019 sur le département de l'Hérault (Agreste, 2019)**



## MAINTIEN DES RENDEMENTS VITICOLES ET PRESSION SUR LA RESSOURCE EN EAU

L'agriculture du département, essentiellement représentée par des cultures pérennes et des surfaces en herbe, n'implique traditionnellement pas une forte demande en eau.

Néanmoins, depuis 3 décennies, les épisodes de sécheresses se multiplient, impactant les rendements viticoles. La vendange 2017 en Hérault, avec 3,93 millions d'hectolitres, a ainsi atteint un niveau historiquement bas, inférieur à celui de 1991. Pour combler les faibles précipitations, les viticulteurs et agriculteurs du département font de plus en plus appel à l'irrigation notamment pour la vigne et la production de fourrage. En 2017, dans le cadre de l'élaboration du schéma département d'irrigation 2030, la Chambre d'Agriculture a estimé les besoins en irrigation à l'horizon 2030 sur le département afin de planifier au mieux la construction et mise à disposition des infrastructures. 42 067 ha de terres irriguées supplémentaires sont prévues d'ici 2030 (dont 84 % pour la vigne), en plus des 34 500 ha déjà irrigués en 2016. 41 % de la SAU départementale pourrait ainsi être irriguée (Département Hérault, 2018 (1)).

Le stress hydrique dont souffre déjà annuellement le département, associé aux besoins croissants de l'agriculture en irrigation, indiquent des pressions alarmante sur la ressource dans les prochaines années. Le maintien d'une viticulture productive semble alors peu compatible avec les ressources disponibles et la mise en place d'une gestion durable.

## DES MONOCULTURES QUI FRAGILISENT LES SOLS

Sur le territoire métropolitain, comme en Hérault et sur l'ensemble du pourtour méditerranéen, les sols enregistrent de faibles taux de matière organique. Ceci s'explique par d'importantes monocultures, notamment de vignes et céréales, une faible profondeur des sols et un tassement occasionné par les engins agricoles. La monoculture se traduit essentiellement par l'absence d'enherbement des vignes, l'absence de couverture du sol en hiver et le manque de diversité culturale d'une année sur l'autre sur une même parcelle. Ces modèles de production contribuent à appauvrir les sols qui souffrent de l'érosion et d'une activité biologique limitée, menaçant alors les capacités de production futures (ADEME Occitanie, 2015).

## DES EAUX POLLUÉES PAR LES NITRATES

L'agriculture est la principale cause de pollution des eaux de surface et souterraines sur le département. La nappe souterraine de Mauguio-Lunel est fortement polluée en nitrates et l'étang d'Or souffre depuis quelques années d'une prolifération d'algues vertes. Une teneur trop forte en nitrates entraîne un déséquilibre chimique et organique des milieux et induit une toxicité pour la biodiversité.

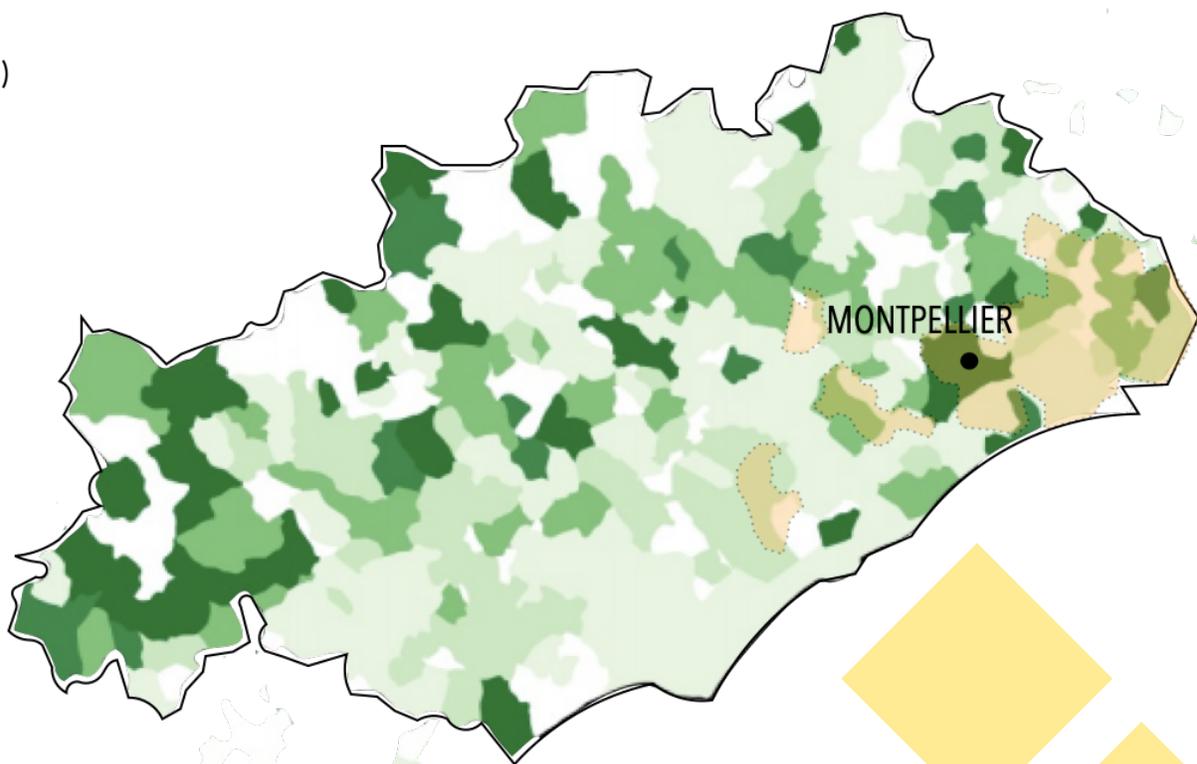
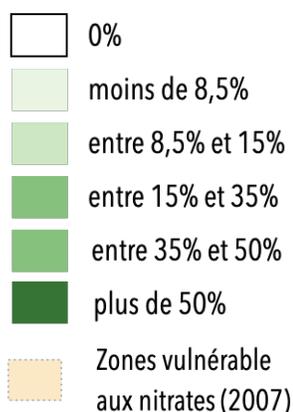
L'élevage caprin et ovin, très présent sur le département, est en partie responsable de ces pollutions (déjections riches en nitrates qui s'infiltrent dans les eaux). Un arrêté préfectoral a été mis en place à destination des agriculteurs de 19 communes vulnérables (dont 8 dans la métropole) afin de limiter cette pollution (Préfecture de l'Hérault, 2018). Les produits phytosanitaires appliqués sur les vignes, notamment le cuivre (pourtant interdit), sont également responsables d'une pollution des eaux, même si limitée. Une directive départementale a été mise en place en 2017 afin de limiter les apports phytosanitaires autour de certaines zones de captage (Préfecture de l'Hérault, 2018 (2)).

## LES CÉRÉALES ABSENTES DES CONVERSIONS BIO

L'agriculture biologique est particulièrement présente dans la métropole montpelliéraine et a largement augmenté ses dernières années. En 2020, elle concernait 91 exploitations agricoles de la métropole, soit 19 % d'entre elles et 17 % de la SAU (moyenne nationale : 9,5 %) (Interbio Occitanie, 2021). À l'échelle du département, on observe une tendance similaire : entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations bio a été multiplié par 2,5 pour atteindre 15 % des exploitations du département. L'agriculture biologique représente 16,7 % de la SAU départementale en 2020 (DRAAF Occitanie, 2021). Cette dynamique est portée par les filières viticoles (17 % de la SAU viticole est bio, multiplication par 5 des surfaces en vignes AB en 5 ans) ; fourragère (13 % en 2011 ; 20 % en 2018) ; arboricole (13 % en 2011 ; 23 % en 2018) et céréalière, bien qu'en marge (3 % en 2011 ; 6 % en 2018) (Agreste, 2019).

**Figure 18 : Surfaces en agriculture biologique en Hérault (DRAAF Occitanie, 2017) et zones vulnérables aux nitrates (DREAL Occitanie, 2017)**

Part des surfaces bio sur la SAU communale (2019)



16,7%

de la SAU héraultaise en bio en 2020  
(9,5 % en France)

**//** *La région méditerranéenne manque déjà d'eau alors que la demande augmente et que les projections climatiques annoncent des températures plus chaudes et moins de pluie. La Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs dans la mise en place de systèmes de goutte à goutte pour la vigne et expérimente des changements de cépage, des relocalisations plus au nord ou à l'est du territoire."*

**Alexandre Chavey, Chargé de mission urbanisme et foncier, Chambre d'agriculture de l'Hérault**

**//** *La biodiversité est menacée de partout, mais peut-être un peu moins ici : le Département de l'Hérault compte beaucoup de haies, de bosquets, d'arbres entre les parcelles agricoles."*

**Alexandre Chavey, Chargé de mission urbanisme et foncier, Chambre d'agriculture de l'Hérault**

## **UNE DÉPENDANCE ACCRUE DES FERMES AU PÉTROLE**

L'agriculture en France est extrêmement dépendante des énergies fossiles. En 2017, le mix énergétique du secteur agricole en région Occitanie est dominé par les produits pétroliers à 87 % (AREC Occitanie, 2019). L'ADEME estime que sur la période 1990-2020, le coût total des charges dédiées à l'énergie représente 12 à 17 % des charges variables d'une exploitation agricole. L'énergie directe, les semences, les fertilisants, pesticides... la dépendance est multiple. À court terme, la raréfaction de la ressource implique l'augmentation du prix du pétrole, accentuant ainsi la vulnérabilité économique des exploitations (ADEME, 2012). À moyen terme, l'extrême rareté de la ressource fragilise énormément le système agroindustriel majoritaire (Jancovici, 2019).

### **CHAMBRE AGRICULTURE DE L'HÉRAULT, CONSEILLÈRE BIODIVERSITÉ**

Afin de maintenir et d'augmenter la biodiversité sur le territoire, la Chambre d'agriculture a créé un poste spécifique de conseiller en biodiversité et animateur captage. Il est occupé depuis 2016 par Séverine Hénin qui se charge d'intervenir auprès des aménageurs de l'espace pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et auprès des agriculteurs et des viticulteurs pour favoriser les pratiques agricoles favorables à la biodiversité (formations, diagnostics de durabilité, conseils techniques et financiers, programme Biodiv'Eau...).

### **CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT - ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS BIOLOGIQUES**

Le Point Info Bio a été mis en place afin de répondre aux différentes questions sur l'agriculture biologique et notamment celles concernant les projets de conversion. Des conseillers spécialisés accompagnent les agriculteurs sur l'ensemble des aspects liés à la conversion et à l'AB. Elles élaborent également des fiches techniques dédiées aux agriculteurs bio et mettent en place des journées technique AB.

# FAVORISER UNE PRODUCTION DURABLE

## - LES SOLUTIONS LOCALES

### Encourager les pratiques agro-écologiques et la diversification

Pour réduire l'impact de l'agriculture sur l'écosystème occitan et améliorer sa résilience face aux crises à venir, Clim'Agri appelle à de profondes mutations : sécuriser et développer l'irrigation raisonnée, développer l'agriculture de conservation, le système de 3 cultures sur 2 ans, soutenir l'agriculture biologique, optimiser la gestion des systèmes fourragers, économiser l'énergie et développer les énergies renouvelables, valoriser la production locale et le commerce équitable (Chambre d'Agriculture Occitanie, 2019).

#### **RÉGION OCCITANIE - PLAN BI'O 2018-2021 « PRODUIRE, CONSOMMER ET VIVRE BIO EN OCCITANIE »**

Avec 9 403 exploitations en 2018 (+15 % en un an), l'Occitanie est la première région Bio de France. Il s'agit d'un des axes de développement prioritaires de la région qui a augmenté de plus de 40 % son budget dédié à l'agriculture biologique entre 2016 et 2019. En partenariat avec les acteurs régionaux et départementaux de l'agriculture biologique, la région Occitanie a construit le plan Bi'O 2018-2021. Parmi les principaux outils mobilisés pour accompagner la filière:

- Le PASS Expertise Bio est un dispositif d'accompagnement à la conversion. Il inclut un diagnostic global de l'exploitation permettant de définir le projet de conversion à l'agriculture biologique le plus adapté au contexte de chaque agriculteur. Le PASS est utilisé chaque année par 80 à 100 agriculteurs.
- La région mène aussi des appels à projets et accompagne notamment 70 actions de recherche-expérimentation.
- L'appel à projets annuel de « soutien aux investissements dans les exploitations engagées en agriculture biologique » permet également aux agriculteurs et groupements de producteurs de bénéficier d'une aide financière dans le développement et la diversification de leurs activités (Région Occitanie, 2017).

#### **MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - POLITIQUE AGRO-ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE**

La promotion de l'agro-écologie et la réduction de l'impact environnemental de l'agriculture est une priorité pour la métropole. Cette dernière a lancé en 2015 une politique agro-écologique et alimentaire (P2A), transversale et ambitieuse pour son territoire. Dans le cadre de sa P2A, M3M mène différentes actions pour encourager l'agriculture biologique et l'agro-écologie. Elle mobilise par exemple 14 ha de terres agricoles sur du foncier métropolitain aux Domaines de Viviers et de la Condamine pour y accueillir des porteurs de projets en agro-écologie (petit élevage, maraîchage, diversification, oléiculture, apiculture, accueil à la ferme, etc.)

## **CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT, SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE THAO ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - PROGRAMME AGROENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE "HÉRAULT DOMITIA"**

Le Projet AgroEnvironnemental et Climatique (PAEC) "Hérault Domitia", co-animé par la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, le syndicat mixte du bassin de Thau et Montpellier Méditerranée Métropole, vise la transition des agriculteurs vers des mesures et pratiques plus respectueuses de l'environnement. "Hérault Domitia" s'étend sur près de 93 000 ha et inclut le site Natura 2000 "Plaine de Fabrègues Poussan" et le quadrant sud-ouest de la Métropole. Depuis 2016, les 3 partenaires accompagnent les professionnels dans la mise en place de nouvelles pratiques agricoles plus durables, dans le respect du cahier des charges imposé par le site Natura 2000. 14 agriculteurs se sont portés volontaires à compter du printemps 2016 pour une durée de cinq ans. Environ 140 hectares de vignes et une trentaine d'hectares de milieux pâturés sont concernés. Les professionnels volontaires pour mettre en place ces pratiques bénéficient d'aides financières à hauteur de 280 000 euros entre 2016 et 2021 en provenance de l'Europe et de l'État dans le cadre des MAEC (Syndicat Mixte du bassin de Thau, 2016).

### **MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES POUR LA PROTECTION DE 2 ZONES DE CAPTAGES D'EAU**

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, Montpellier Méditerranée Métropole mène 2 projets de protection de captages prioritaires : l'un sur les captages Garrigues Basses et l'autre sur les captages du Flès. L'objectif est de diminuer les pressions polluantes liées à l'emploi de produits phytosanitaires en zone agricole et non agricole par l'évolution des pratiques d'utilisation et de gestion de ces produits et l'aménagement de zones tampon permettant de freiner le transfert des polluants vers la ressource en eau. Des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) pour accompagner les exploitants agricoles volontaires dans l'évolution de leurs pratiques ont été proposées. Sept contrats ont été signés couvrant 120 hectares de vignes (M3M, 2018 (5)).

### **CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT - DEPHY ECOPHYTO VITICULTURE**

Dans le cadre du programme d'expérimentation DEPHY Ecophyto, la Chambre d'agriculture de l'Hérault accompagne un groupe de 10 exploitations viticoles souhaitant diminuer leur utilisation de produits phytosanitaires. Différents modes de productions et pratiques sont testés : réduction des doses appliquées, application de produits naturels, suppression des herbicides, aménagement d'infrastructures agro-écologiques (Agence française pour la biodiversité, 2017).

### **CIVAM BIO 34 - GUIDE BIO DANS L'HÉRAULT**

Le CIVAM bio Hérault publie chaque année le "guide du bio dans l'Hérault" référençant les producteurs, commerçants et transformateurs de l'agriculture biologique sur le département.

### **HUMUS PAYS D'OC - FORMATION À LA PERMACULTURE**

L'association Humus Pays d'Oc propose différents modèles de formation aux techniques de la permaculture : initiation, formations certifiées ou même compagnonnage pour un accompagnement sur le plus long terme.

### **MONTPELLIER SUPAGRO - L'AGRICULTURE DURABLE DANS LA FORMATION INITIALE**

Montpellier SupAgro, école d'ingénieur en agronomie, propose différents parcours permettant de mieux appréhender et construire des systèmes de production environnementalement viables.

### **VIGNES EN TRANSITION - VERS DES SYSTÈMES VITICOLES DIVERSIFIÉS ET NOURRICIERS**

Face à l'impact climatique sur le vignoble héraultais et sa pression grandissante sur les sols et ressources en eau, un collectif de formateurs et viticulteurs ont mis en place le projet « Vignes en Transition ». La démarche Vignes en Transition propose une méthodologie expérimentale pour basculer d'une monoculture viticole à une polyculture plus respectueuse des ressources en mettant à profit quatre techniques culturales :

- L'enherbement annuel ou permanent et les engrais verts qui permettent de ne plus déstructurer le sol.
- L'agroforesterie qui désigne les pratiques associant arbres et cultures, en bordure ou en plein champ et permet, entre autres, d'optimiser la captation de la lumière solaire.
- Les techniques d'hydratation naturelle qui rendent au sol sa perméabilité.
- Le pâturage holistique qui redynamise les cycles biologiques du sol et contrôle l'enherbement.

Une première phase d'expérimentation permet de tester différentes pratiques qui seront ensuite transmises au travers de formation et de fiches techniques (Vignes en transition, 2019).

## **Encourager l'autonomie des fermes dans une perspective post pétrole**

"Avec la révolution verte, le système agricole a perdu en cyclicité ; il est devenu majoritairement extractiviste. L'ensemble du système dépend très fortement du pétrole et produit une grande quantité de pollutions (gaz à effet de serre, résidus de pesticides, excès de nutriments)." (Les Greniers d'Abondance, 2020).

### **LES MICRO-FERMES PLUS RÉSILIENTES ?**

Si les micro-fermes peuvent être considérées comme plus autonomes et résilientes du point de vue énergétique, ce n'est pas tant dans la mobilisation des énergies renouvelables dont l'accès et l'installation sont parfois trop coûteux, mais davantage dans leur sobriété d'utilisation des ressources fossiles.

La petitesse, et donc la capacité d'adaptation de ces fermes, les rend plus robustes face à une éventuelle crise qui conduirait à une pénurie de pétrole par exemple. Bien que les micro-fermes soient plus sobres en énergies fossiles, le post-pétrole est encore très loin : le plastique reste par exemple encore largement utilisé (serre, bâches, caisses de récolte et de transport, manches d'outils, irrigation, ficelle, etc.) (Toublant, 2020).

## Privilégier la qualité à la quantité concernant les filières d'élevage

Fondé en 2010, The Shift Project est un think tank qui travaille "en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone". Il se donne pour mission de fournir des informations et de mener un lobbying dans le débat sur la transition énergétique, de la France à l'Europe. En complément de la publication du Manifeste pour décarboner l'Europe, The Shift Project a élaboré 9 propositions qui décrivent ce que l'Europe pourrait faire a minima pour respecter l'accord de Paris sur le climat. La 9e proposition vise à réussir le passage à une agriculture durable. Elle préconise de diviser par deux du gaspillage alimentaire tout comme la consommation de viande, de mieux valoriser les filières de production de viande de qualité (au travers des signes officiels de la qualité et de l'origine) et enfin de mieux répartir la valeur ajoutée pour une meilleure rémunération des éleveurs et des politiques de reforestation ambitieuses (The Shift Project, 2017).

## QUELS FREINS À LA PRODUCTION DURABLE ?

### DES FREINS ÉCONOMIQUES ET LA DIFFICULTÉ D'INTÉGRER DE NOUVELLES PRATIQUES CULTURALES

Plusieurs freins existent à la systématisation de pratiques agricoles durables. Si le frein économique est la première raison avancée empêchant le changement des pratiques, il faut mentionner que certaines techniques de culture sont parfois mal connues et donc mal perçues. Par exemple le développement de la culture sous abris (serres) qui, certes, impacte la qualité paysagère mais qui permet une meilleure maîtrise de la production : irrigation plus économe, moins de traitements, protection contre la pluie, ce qui évite le développement des maladies (Brajeul et. al, 2011). De fait, les leviers pour dépasser ces freins sont avant tout la formation et l'accompagnement à destination des porteurs de projets d'agriculture durable, des agriculteurs, aux collectivités en passant par les écolieux.

**“** Les micro-fermes reposent en très grande partie sur l'autonomie collective ou territoriale, bien plus que sur l'autonomie des fermes en elles-mêmes. Globalement, les micro-fermes savent profiter des ressources du territoire et y participer tout au long de leur cycle de vie.”

**Damien Toublant, Ingénieur Agronome, coordinateur Microagri 2017-2020.**

**“** Il n'existe pas de coopératives bio dédiées à l'élevage dans le département de l'Hérault. Ici il y a environ 300 éleveurs et c'est de l'élevage extensif concentré sur les haut cantons vers le Haut-Languedoc et le Larzac.”

**Chambre d'agriculture de l'Hérault**

**“** Le principal levier est de remettre de l'humain dans les territoires. La majorité des problèmes de notre société humaine ne sont pas résolus par l'argent, les machines, les techniques, mais par les humains eux-mêmes : Donnons-nous les moyens de revenir sur nos territoires.”

**Damien Toublant, Ingénieur Agronome, coordinateur Microagri 2017-2020.**

# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?



## UNE TRANSITION VERS DES MODÈLES DE PRODUCTION QUI N'INCLUT PAS TOUS LES SECTEURS AGRICOLES

L'agriculture sur la métropole de Montpellier et plus largement dans le département de l'Hérault se transforme. Les surfaces en vignes et le nombre d'exploitations viticoles diminuent, les pratiques deviennent plus respectueuses des ressources avec de forts taux de conversion en viticulture biologique. Cependant parallèlement, les cultures céréalières, notamment le blé, évoluent peu : très peu de production biologique ou de systèmes vertueux de polyculture élevage et une faible diversité des assolements. Le manque de maîtrise technique des systèmes de production alternatifs est un des freins principaux aux changements de pratiques. Par ailleurs, les céréaliers bénéficient de prix avantageux en agriculture conventionnelle grâce à un soutien conséquent de la Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union Européenne ce qui ne les incite pas à la diversification ni à la conversion (MAA et al., 2012). Ces systèmes de production ont un impact prouvé sur la pollution des eaux, sols et de l'air. La conversion vers des systèmes de production vertueux doit s'accélérer dans tous les secteurs pour préserver les ressources non renouvelables du territoire.

<b>SAU DÉDIÉE À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE</b>  (département, en % de la SAU totale)	<b>CO<sub>2</sub> ÉMIS PAR LE SECTEUR AGRICOLE PAR HECTARE DE TERRE AGRICOLE</b>  (département ou région) (en tonnes équivalent CO <sub>2</sub> par hectare)	<b>INDICE DE RÉCURRENCE DES SÉCHERESSES</b>  (département) (2012 - 2020)
<b>MARSEILLE</b> 36 % (2020)	<b>BORDEAUX</b> 0,84 (Gironde) (2016)	<b>PARIS</b> 0,41
<b>MONTPELLIER</b> 20 % (2020)	<b>MONTPELLIER</b> 1,91 (Occitanie) (2019)	<b>MARSEILLE</b> 0,67
<b>NANTES</b> 18,1 % (2020)	<b>LYON</b> 2,9 (AURA) (2017)	<b>NANTES</b> 0,86
<b>BORDEAUX</b> 14,7 % (2020)	<b>GRENOBLE</b> 2,9 (AURA) (2017)	<b>MONTPELLIER</b> 1,08
<b>GRENOBLE</b> 12 % (2020)	<b>MARSEILLE</b> 3,96 (PACA) (2015)	<b>BORDEAUX</b> 1,95
<b>LYON</b> 11,2 % (2019)	<b>NANTES</b> 4,92 (Loire Atlantique) (2017)	<b>LYON</b> 2,65
<b>PARIS</b> 5,8 % (2020) (Île-de-France)	<b>PARIS</b> n.d	<b>GRENOBLE</b> 3,62

# S'INSPIRER D'AILLEURS

## VIA ORGÁNICA : FERME, MAGASIN ET RESTAURANT BIOLOGIQUE

*San Miguel de Allende, Mexique*

Via Orgánica est une association mexicaine dont la mission est de promouvoir l'agriculture biologique, le commerce équitable, ainsi que les modes de vie plus sains et la protection des ressources naturelles.

Elle vise à mettre en relation les producteurs, les fournisseurs, les commerçants, les associations locales et les transformateurs alimentaires afin de créer une offre de produits biologiques de qualité impliquant les différentes composantes de la chaîne alimentaire au moyen de connaissances et de ressources partagées. Ainsi, Via Orgánica est un véritable écosystème alimentaire composé de :

- une ferme-école en agriculture biologique ;
- un magasin biologique dans le centre de San Miguel de Allende ;
- une unité de transformation des aliments ;
- un restaurant-café biologique.

## UNIVERSITÉ D'IRAPUATO - CENTRE DE FORMATION EN AGRICULTURE DURABLE

*Irapuato, Mexique*

L'objectif du Centre de Formation en Agriculture Durable de l'Université d'Irapuato est de sensibiliser et former les communautés rurales de la région à des techniques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Depuis 14 ans, le centre accueille des groupes d'étudiants, des jeunes des communautés rurales et des producteurs pour les former à :

- La gestion et l'enrichissement organique des sols ;
- La lutte biologique contre les organismes nuisibles ;
- La culture, les avantages et l'utilisation des plantes médicinales ;
- La culture de nopal pour l'alimentation du bétail dans les zones asséchées.

Centre de formation Irapuato ©Let's Food



## **ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE DE MEKNÈS (ENA), ÉQUIPE DE RECHERCHE " AGROÉCOLOGIE ENVIRONNEMENT (AGREE) " - FORMATION ET SENSIBILISATION À L'AGRO-ÉCOLOGIE**

*Meknès, Maroc*

L'équipe AGREE est constituée d'enseignants-chercheurs et doctorants de l'ENA de Meknès souhaitant expérimenter et former aux pratiques agro-écologiques. Différentes actions sont ainsi menées ou envisagées : création d'une parcelle expérimentale au sein de la ferme pédagogique de l'ENA afin de démontrer les performances agronomiques et environnementales de l'agro-écologie et de sensibiliser les étudiants, volonté de créer une spécialisation de dernière année "agro-écologie " dans le cursus ingénieur de l'ENA, collaboration avec les producteurs du pays afin de créer des fermes écoles pilotes pour les agriculteurs locaux.

## **ASSOCIATION TUNISIENNE DE PERMACULTURE - FORMATION DES FORMATEURS ET SYSTÈME PARTICIPATIF DE GARANTIE**

*Tunisie*

L'Association Tunisienne de Permaculture vise à accompagner la transition des agriculteurs vers des systèmes agricoles plus respectueux des ressources naturelles. Elle coopère avec le Ministère de l'Agriculture pour former les formateurs agricoles à la permaculture dans chaque Gouvernorat. L'association démarre en 2020 un projet d'accompagnement de 50 micro-fermes en permaculture pour les jeunes chômeurs de 18-25 ans sur l'ensemble du pays. Elle développe également le système participatif de garantie qui permet de sortir de la logique actuelle de grandes monocultures en agriculture biologique sous certification européenne (principalement dattes et olives exportées) et de permettre aux petits producteurs qui n'ont pas les moyens de payer une certification de vendre leurs produits agro-écologique certifiés.



# LA GMS DOMINE MAIS UNE OFFRE BIO QUI SE DIVERSIFIE

42 %

des parts de marché  
du bio en France  
détenues par la  
GMS en 2018

(Hu, 2018)

70 % des achats alimentaires se font en GMS en région Occitanie

*Les grandes et moyennes surfaces (GMS) sont à l'origine d'impacts environnementaux bien plus importants que tous les autres distributeurs. 13,6 % du gaspillage sur la chaîne alimentaire en France est imputable aux GMS (Garot, 2014).*

## LES GRANDES SURFACES, LIEU PRIVILÉGIÉ DES ACHATS ALIMENTAIRES

Sur la métropole montpelliéraine comme en France, les GMS représentent le premier lieu d'achats alimentaires. En région Occitanie, 70 % des achats alimentaires se font en GMS (Région Occitanie, 2018). On recensait en 2013 sur le territoire métropolitain 11 hypermarchés et 62 supermarchés. La Ville de Montpellier concentre à elle seule 5 hypermarchés et 29 supermarchés ; soit un hypermarché pour 53 691 habitants (un hypermarché pour 36 336 personnes en moyenne en France), et un supermarché pour 8166 habitants (un pour 5 859 habitants en France). Ces chiffres sont restés stables entre 2013 et 2016, lorsque le nombre de petits commerces et marchés a continué d'augmenter. Montpellier est donc en deçà de la moyenne française de présence de la GMS, bien qu'il soit possible que ces dernières se développent en périphérie et sur les autres communes de la métropole (données non disponibles) (Ville-data, 2019 (5)).

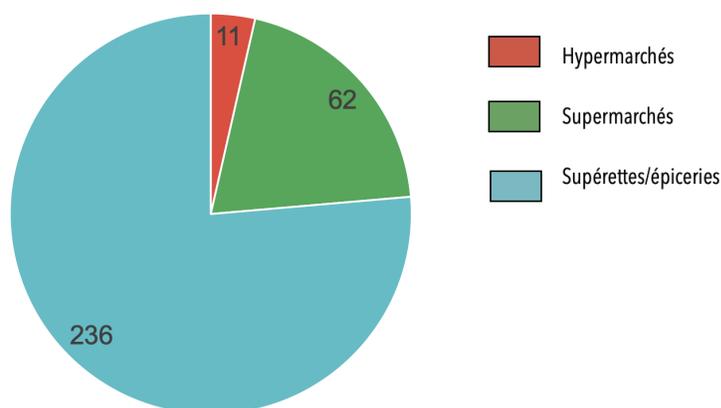
*Les petits commerces ont a priori un impact carbone moins important car ils permettent de limiter les derniers kilomètres et possèdent davantage de marges de manœuvre pour s'approvisionner localement. Il y a cependant un risque de gaspillage plus élevé du fait d'une moindre rotation des produits (Kranklader, 2014).*

## LES PETITS COMMERCES, TRÈS NOMBREUX SUR LA MÉTROPOLE : MOINS POLLUANTS

En France, la croissance la plus forte concerne les points de vente inférieurs à 250 m<sup>2</sup>. Cette tendance est liée au retour des GMS dans les centres urbains, tout comme dans les bourgs et villes moyennes.

Cette stratégie répond aux exigences d'accessibilité liée au vieillissement de la population, mais aussi à la demande de "multimodal" qui offre à la fois la proximité, le choix et les prix bas d'un hyper qui se veut reconnecté avec les consommateurs (Ritzenthaler, 2016). Le nombre de supérettes a augmenté de 39 % en France métropolitaine entre 2005 et 2015. Montpellier Méditerranée Métropole comptait en 2015, 236 supérettes et épiceries, dont 82 % situées sur la commune de Montpellier. Ce nombre a augmenté de 13% sur la commune de Montpellier entre 2013 et 2016. Il est également plus haut que la moyenne française, puisque Montpellier compte une Épicerie pour 1 475 habitants (moyenne nationale de une pour 2 309), et une supérette pour 9 257 habitants (contre une pour 10 984 habitants au niveau national) (Ville-data, 2019 (5)).

**Figure 19 : Nombre de points de vente classiques sur le territoire de la métropole de Montpellier (M3M & INRA, 2015)**



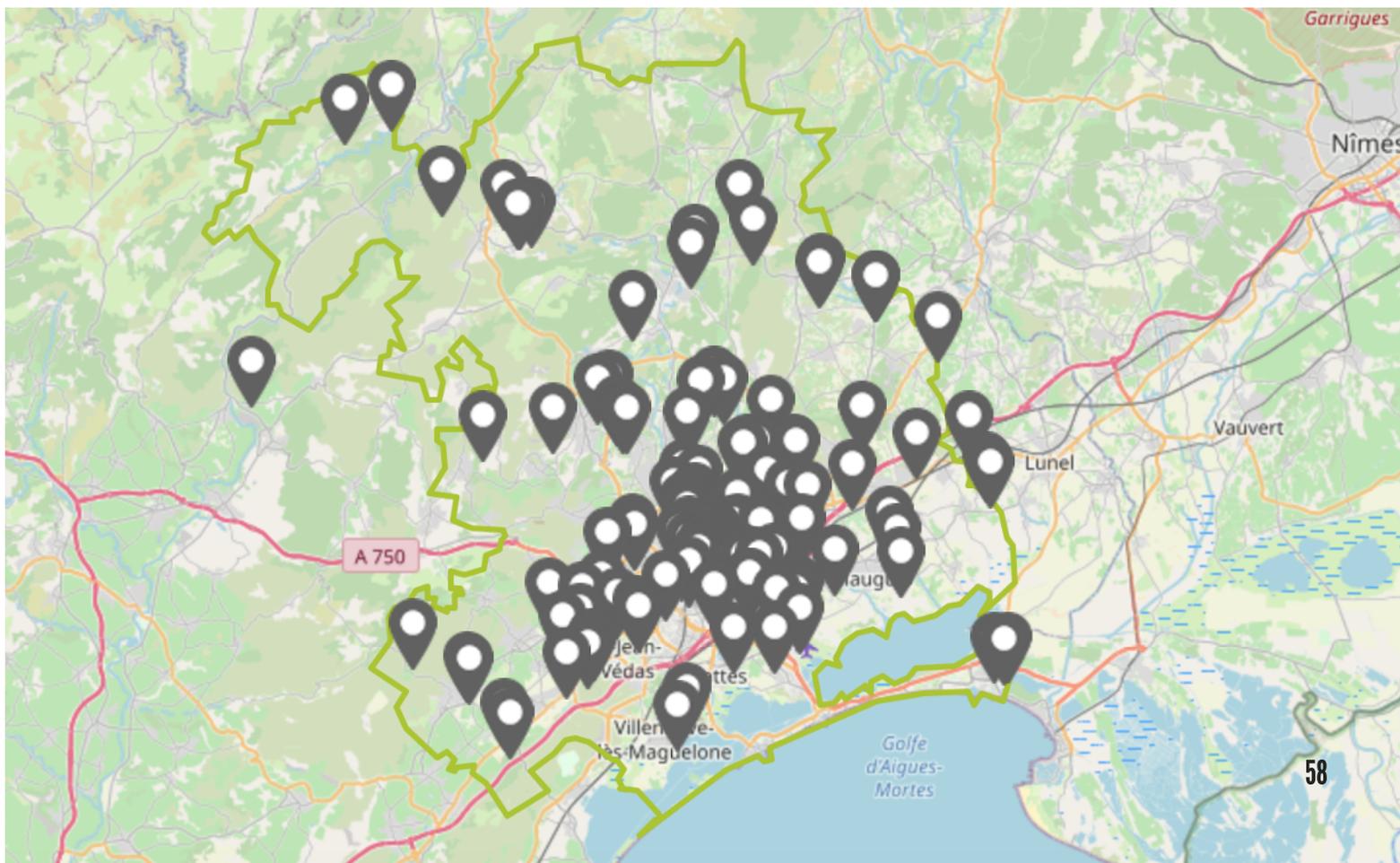
## UNE DIVERSITÉ DE POINTS DE VENTE DE PRODUITS BIO SUR LA MÉTROPOLE

M3M, en collaboration avec le Grand Pic Saint Loup et le Pays de l'Or, a mis en place la plateforme en ligne BoCal (du bon et du local) afin de recenser et cartographier l'ensemble des points de vente de produits de qualité sur les 3 territoires. La plateforme recense en 2020 près de 130 points de vente de produits locaux issus de l'agriculture biologique. AMAP, magasins de producteurs, points retraits, vente à la ferme, livraison à domicile, marchés, les modes de commercialisation sont variés (BoCal, 2020).

## LE BIO SE DÉVELOPPE EN SUPERMARCHÉS SPÉCIALISÉS, MAIS SURTOUT AU SEIN DES ENSEIGNES DE GMS

Les supermarchés spécialisés se multiplient et la GMS élargit son offre en produits issus d'une agriculture biologique. Cette dernière possède 42 % des parts de marché du bio en 2018. Ces grandes enseignes vont aujourd'hui plus loin en créant des enseignes spécialisées : Leclerc a ouvert fin 2018 son premier "marché bio Leclerc" en Charente-Maritime, et Carrefour a créé "Carrefour bio" en 2013, et a racheté "So.bio" en 2018 (Hu, 2018). Même si ces enseignes ne sont pas encore présentes sur le territoire montpelliérain, la métropole n'est pas en reste et bénéficie de nombreux supermarchés spécialisés et enseignes de GMS proposant une offre variée de produits bio.

**Figure 20 : Points de vente de produits issus de l'agriculture biologique sur les territoires de M3M, du Grand Pic Saint Loup et du Pays de l'Or (BoCal, 2020)**



# ZOOM

## MERCADIS - MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

Le Marché d'Intérêt National de Montpellier, appelé Mercadis, est dirigé par la société gestionnaire Somimon. Il est rattaché à Montpellier Méditerranée Métropole depuis 2002. Il regroupe aujourd'hui près de 220 producteurs, grossistes, négociants, ateliers de transformation et près de 3 000 acheteurs professionnels (Mercadis, 2018).

Grâce à la politique agro-écologique et alimentaire de Montpellier Méditerranée Métropole, le MIN de Montpellier est l'un des pionniers à intégrer des démarches alternatives dans son fonctionnement, au travers notamment d'actions phares de renforcement de la place des produits locaux et issus d'une agriculture biologique, d'optimisation de l'utilisation de l'énergie ainsi que de diminution et valorisation des déchets.

- **Le « Carreau Bio & Local »**

Le " Carreau Bio et Local " est un marché de producteurs qui a lieu 3 après-midi par semaine (lundi, mercredi et vendredi) et qui est ouvert à tous les producteurs. Depuis 2017, ce service permet à une trentaine de producteurs de proposer des produits locaux de saison - dont une dizaine certifiée Agriculture Biologique (Aude, Hérault, Tarn). Ce nouveau service permet aux producteurs Bio d'accéder à une clientèle professionnelle diversifiée en un minimum de temps : primeurs, halles et marchés conventionnels développant une gamme Bio, grossistes/commissionnaires livrant les magasins Bio (réseaux ou indépendants), la restauration traditionnelle ou collective. Ce carreau contribue à réduire les flux logistiques en ville et permet aux producteurs de gagner un temps précieux qu'ils perdent sinon en temps de transport. Au total, 50 % des produits vendus sur le MIN (fruits et légumes, viandes, vin) sont produits dans le Sud de la France (60 M d'€ sur les 120 M d'€ de CA annuel) (M3M, 2017 (2)). Depuis 2011, le MIN approvisionne également en partie les Restos du Cœur en fruits et légumes locaux.

- **Optimisation énergétique**

Une stratégie de mutualisation et massification des flux sur le MERCADIS a permis de diminuer le nombre de véhicules de livraison. L'accès au MIN a été rendu gratuit pour certains transporteurs s'engageant à réduire leurs émissions de GES.

- **Gestion des déchets**

À ce jour, 73 % des déchets produits sur le MIN sont recyclés, au travers de 5 filières : méthanisation, alimentation animale, recyclage bois et cartons, recyclage des métaux. Depuis 2016, les grossistes du MIN font également don de leurs invendus consommables à des associations d'aide alimentaire.

### CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE L'HÉRAULT - LABEL ENVOL ET MERCADIS

EnVol est une démarche méthodologique et un label spécialement développé par la CCI Hérault pour les entreprises de moins de 50 salariés et de tout secteur d'activité. Elle permet de mettre en œuvre une démarche environnementale dans un objectif d'amélioration continue et avec une reconnaissance officielle. EnVol propose des formations aux entreprises afin d'intégrer ces enjeux dans leurs modes de fonctionnement. En 2017, le MIN Mercadis de Montpellier Méditerranée Métropole a reçu le label EnVol en gage de reconnaissance de son engagement (CCI Hérault, 2017).

## ZOOM

### LES PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE PLUS EN PLUS PRÉSENTS DANS LA RESTAURATION COMMERCIALE MAIS DES CONTRAINTES LOGISTIQUES

Selon une étude réalisée par l'Agence Bio auprès de 1040 restaurants commerciaux en 2019, les produits issus de l'agriculture biologique sont de plus en plus sollicités par les restaurateurs. 43 % des restaurants disent servir des produits issus de l'agriculture biologique régulièrement. Si pour la moitié d'entre eux il ne s'agit que de quelques ingrédients, 34 % des répondants proposent des plats entièrement bio. Les restaurateurs s'approvisionnant en produits bio encouragent également à 67 % l'approvisionnement bio de proximité. La majorité des restaurateurs interrogés disent compenser le surcoût du bio en limitant le gaspillage et en s'approvisionnant davantage en produits bruts (Agence Bio, 2019 (1)).

On observe en général un intérêt croissant des restaurateurs pour l'approvisionnement local et bio mais très peu s'approvisionnent directement aux producteurs via le " Carreau Bio et Local " du MIN principalement pour des raisons logistiques et organisationnelles. La plupart parviennent néanmoins à s'approvisionner via les grossistes implantés sur le MIN qui assurent un service de livraison (Mercadis, 2020).

Le marché de producteurs dit " Carreau Bio et Local " du MIN est principalement fréquenté par les primeurs, épiciers et commerçants des halles et marchés de plein vent. Les magasins bio, spécialisés et les collectivités territoriales s'approvisionnent via le MIN par les grossistes proposant des services complets de livraison avec une offre de produits diversifiés (dont l'association des producteurs d'Occitanie fait partie).

La structuration de l'offre locale et bio à l'échelle du territoire est un enjeu, afin :

- d'organiser la distribution des produits de façon durable (normes environnementales, coûts logistiques, moyen humain...);
- d'assurer des quantités demandées toujours plus nombreuses.

#### ASSOCIATION DE PRODUCTEURS - "PRODUCTEURS D'OCCITANIE"

La création d'association de producteurs comme "Producteurs d'Occitanie" créée en 2018 au sein du MIN de Montpellier, permet d'organiser la distribution des produits locaux livrés aujourd'hui individuellement par les producteurs et d'assurer une offre diversifiée, locale et de saison aux restaurateurs, magasins spécialisés, GMS,...

Une offre de services mutualisés de commercialisation et de livraison de produits locaux et de saison garantit la durabilité :

- environnementale (moins de trajets, véhicule adapté) ;
- économique (baisse des coûts logistiques des producteurs et ouverture à des débouchés locaux) ;
- sociale (amélioration de la qualité de vie des producteurs) ;
- de la gouvernance (répartition plus équitable des rapports de force (place plus importante aux producteurs)).



*La structuration d'une offre locale et bio est un enjeu de durabilité à l'échelle du territoire"*

*Marion Mazel,  
Responsable  
structuration de  
l'offre MERCADIS*

# RÉDUIRE L'IMPACT DE LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE - LES SOLUTIONS LOCALES

## Réduire l'impact environnemental des grandes distributions

### **MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA GRANDE DISTRIBUTION**

En 2016, Montpellier Méditerranée Métropole a signé un protocole d'accord avec les grandes surfaces en partenariat avec la DRAAF, la CCI Languedoc-Roussillon et le MIN de Montpellier. Dans ce cadre, toutes les grandes surfaces de la métropole se sont engagées à promouvoir les circuits de proximité et les produits locaux, à accroître leurs relations avec les associations de collecte et de distribution des invendus et à réduire leurs déchets. Plus particulièrement, les grandes surfaces s'engagent à s'organiser, conformément à la loi du 11 février 2016, à mieux faire connaître les actions de prévention du gaspillage alimentaire, et à expérimenter des actions permettant aux consommateurs de gérer leurs achats de produits "durables" (rayons "anti-gaspi", vente en vrac...) (ADEME & Préfecture de la région Occitanie, 2016).

### **BIOCOOP**

Biocoop est le premier réseau de magasins de moyenne distribution en France à proposer exclusivement des produits bio, locaux et de saison, issus du commerce équitable. Biocoop est une coopérative qui travaille avec des groupements de producteurs et transformateurs biologiques. En 2019, les groupements de producteurs bio partenaires et sociétaires de Biocoop sont : Bio Breizh, Bio Centre Loire, Bio Direct, Biocer, Biolait, Bretagne Viande Bio, Cabso, Chèvres Bio France, Cocebi, Corab, Ferme de Chassagne, Lait de Brebis, Le Pré Vert, Norabio, Probiolor, Solebio et Volailles Bio de l'Ouest (Biocoop, 2019).

### **MAGASINS U - SOUTIEN PRODUCTIONS LOCALES**

Les Magasins U privilégient les partenariats avec les agriculteurs et les éleveurs locaux qui contribuent à 80 % de la croissance de la grande distribution depuis 5 ans. Ils travaillent depuis 2008 aux côtés des 2000 producteurs de la coopérative Biolait, qui fournit 100 % du lait U bio. En 2012, les Magasins U ont également conclu avec " Les Porcs Bio de France " un contrat de filière qui alimente l'intégralité de la gamme boucherie-charcuterie U Bio, soit 1200 tonnes par an. Ces partenariats se traduisent par une revalorisation des prix d'achat et une meilleure rétribution des producteurs (Magasins-U, 2019). Dans certains magasins U, l'approvisionnement local peut atteindre 20 % de l'ensemble des produits de la marque distributeurs et des fruits et légumes (Mazieres, 2016).

# Encourager un approvisionnement en produits bio

## MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, GRAND PIC SAINT LOUP, PAYS DE L'OR - BOCAL

"Plateforme BoCal" - pour "Bon et Local"- est une plateforme en ligne qui recense l'ensemble des points de vente de produits locaux, de qualité, parfois issus d'une agriculture biologique ou raisonnée, sur les territoires de Montpellier Méditerranée Métropole, du Grand Pic Saint Loup et du Pays de l'Or. Cette démarche s'inscrit dans la politique agro-écologique et alimentaire de la métropole montpelliéraine. BoCal propose également des recettes et partage des manifestations et événements de valorisation des produits locaux et de qualité sur le territoire.

## MARQUE SUD DE FRANCE LE BIO D'OCCITANIE

Dans le cadre du plan Bi'O « Produire, consommer et vivre bio en Occitanie », la région a développé une déclinaison spécifique à la marque régionale « Sud de France » : le label « Sud de France - Le Bio d'Occitanie ». Le label certifie un mode de production biologique et une provenance régionale des produits.



## TERROIR DIRECT, DRIVE FERMIER

Structure coopérative et participative, Terroir Direct est une association régionale d'agriculteurs commercialisant pour les particuliers des paniers de produits alimentaires frais, de terroir et de qualité. Terroir Direct fonctionne sur un système de « drive fermier », c'est-à-dire de commande et livraison de paniers via une plateforme internet. 100 % des produits viennent d'exploitations familiales ou d'entreprises artisanales de dimension limitée. 80 % environ des produits sont fermiers : fabriqués, transformés par un agriculteur, les ingrédients principaux venant de la ferme. 50 % environ sur la totalité des articles sont issus de l'Agriculture Biologique. Les livraisons se font principalement sur Montpellier, Nîmes, et autres communes de l'Hérault et du Gard.



# Limiter les pertes agricoles, réduire le gaspillage alimentaire et valoriser les biodéchets

## **COURTS-CIRCUITS - PLATEFORME DE MISE EN RELATION DES PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIONS**

Courts-Circuits met en œuvre des pratiques collaboratives pour réduire le gaspillage tout en luttant contre la précarité. Sa plate-forme web géolocalise et met en réseau les professionnels et les associations pour généraliser les opérations de don et de vente des surplus.

## **PIC'ASSIETTE**

Depuis 2015, Pic'Assiette anime un circuit de récupération des invendus. Récupérés au près de 12 producteurs et commerçants les invendus sont transformés et redistribués lors de repas sociaux organisés 4 fois par semaine au restaurant Sésame table ouverte de Ganges. La Banque alimentaire de l'Hérault complète avec des produits de base (huile, vinaigre, farine, sucre...).

## **SOLS ET FRUITS**

En 2014, l'entreprise Sols & Fruits a créé la marque "Les Gueules Cassées" afin de valoriser les fruits et légumes "moches" habituellement écartés par la grande distribution. Les produits sont proposés à un prix plus avantageux aux consommateurs. D'abord déployée dans les grandes enseignes de distribution, la marque s'est ensuite répandue dans les petits commerces.

## **COOPÉRATIVE FRUIT D'OC À SAINT-JUST**

Depuis 2014, la coopérative commercialise des pommes non conformes (catégorie 2) en grande distribution au sein d'une gamme de pommes à cuisiner "La Cueillette futée du Chef" (ADEME & Préfecture de la région Occitanie, 2016).

## **LES VERGERS DE MAUGUIO**

La ferme vend des écarts de tri de pommes aux particuliers au sein d'un magasin d'usine. Les pommes invendues à la fin de la saison sont données à la Banque alimentaire de l'Hérault. Les pommes non comestibles sont données à des éleveurs (ADEME & Préfecture de la région Occitanie, 2016).

## **JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE DE MONTPELLIER - CHARTE ET COLLECTIF MON RESTO GASPILLAGE ZÉRO**

En 2017, la JCE de Montpellier a créé la charte "Mon Resto Gaspi Zéro" à destination des restaurants afin d'encourager les professionnels à réduire et valoriser leurs biodéchets. La JCE a mis en place un cahier des charges intégrant différentes mesures d'adaptation des portions, de gestion des stocks, d'informations sur les quantités dans les menus ou encore de valorisation des biodéchets. En 2018, 18 restaurants ont signé la charte et obtenu le label. En 2018, la JCE créé le collectif "Mon Resto Gaspi Zéro" avec les associations COMPOSTONS et Court-Circuits afin d'accompagner les professionnels dans la démarche.

## COMPOSTONS

COMPOSTONS est une association qui vise à encourager la revalorisation des biodéchets. L'association propose un accompagnement des particuliers et professionnels vers la diminution et valorisation des biodéchets en compost. COMPOSTONS organise une collecte à vélo des biodéchets des professionnels (restaurateurs, épiceries), travaille avec collectivités, bailleurs, entreprises pour la mise en place de composteurs collectifs dans les quartiers ou entreprises, ou encore organise des ateliers de formation et sensibilisation au tri et compostage des biodéchets.

## VILLE DE MONTPELLIER - DIMINUTION DU GASPILLAGE DANS LES CANTINES DES ÉCOLES

La Ville a décidé dès 2015 de mener un diagnostic précis du gaspillage alimentaire au sein de ses établissements de restauration scolaire. Suite à cela, elle a identifié un plan d'action global pour limiter le gaspillage alimentaire dans le cadre du projet "Ma Cantine Autrement". Parmi les actions mises en place:

- **Self-service** : les enfants adaptent les quantités qu'ils souhaitent ;
- **Tables de tri** : à la fin de leur repas, les enfants sont amenés à trier directement les déchets présents sur leur plateau. Ceci a également permis grâce à un système de pesée de mieux adapter les quantités à servir aux enfants ;
- Partenariat avec l'**association d'aide alimentaire** Saint Vincent de Paul.

Depuis la mise en place de ces mesures, le gaspillage alimentaire a diminué de 27 %, 200 tonnes de biodéchets sont valorisés par an et 10 000 repas ont été donnés à l'aide alimentaire.

## PAIN DE L'ESPOIR

Pain de l'Espoir a été créé en 1985 à Montpellier pour lutter contre le gaspillage alimentaire du pain. Le pain, non distribué ou non consommé, est collecté auprès des collectivités, des boulangers et des particuliers. Ensuite le pain est vendu et parfois livré à une trentaine de clients comme des éleveurs de cochons, de lapins, chèvres ainsi que des particuliers.

## DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT - DIMINUTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES CANTINES DES COLLÈGES

En 2018, en réponse à un appel à projets de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie, 16 collèges du département se sont lancés le défi de réduire le gaspillage alimentaire de 30 %. Cuisiniers, diététiciens, principaux, professeurs, gestionnaires, parents et élèves se sont rassemblés pour mener une réflexion de fond sur la prestation de restauration. Des ateliers cuisine ont été mis en place pour tester de nouvelles recettes équilibrées auprès des élèves.

## RÉGION OCCITANIE - LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES CANTINES DES LYCÉES

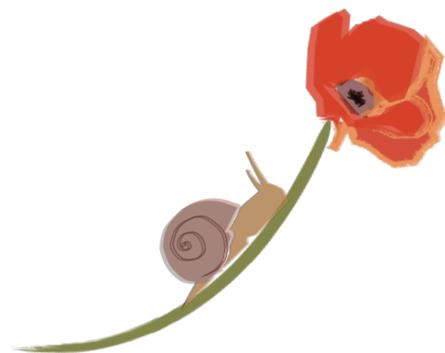
La Région mène actuellement une expérimentation dans 16 lycées pilotes répartis sur l'ensemble du territoire sur la base d'un guide de bonnes pratiques anti-gaspi : après une phase de pesées au retour des plateaux, des mesures préconisées dans le guide sont appliquées et une nouvelle campagne de pesées est organisée pour évaluer leur efficacité. Ce guide sera diffusé auprès de l'ensemble des lycées régionaux à la rentrée 2020. Parmi les actions préconisées : proposer des produits en libre-service, utiliser des contenants adaptés et permettre aux élèves de se resservir, servir du pain tranché plutôt que des petits pains individuels, réutiliser et valoriser les produits non consommés en utilisant par exemple des fruits pour proposer une salade de fruits au service suivant.

# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?

## LES MODES DE DISTRIBUTION ALTERNATIFS À LA GRANDE DISTRIBUTION ÉMERGENT MAIS DOIVENT ENCORE SE MULTIPLIER ET SE DÉMOCRATISER

Les hypermarchés et supermarchés dominent le marché de la distribution sur la métropole montpelliéraine même s'ils sont moins nombreux que dans certaines villes comme Paris ou Bordeaux. Malgré les efforts pour développer des stratégies et marques favorisant un approvisionnement local et biologique en fruits et légumes, cela ne concerne qu'une infime partie des produits vendus par ces enseignes. La GMS reste le mode de distribution le plus impactant pour l'environnement (chaînes d'approvisionnement longues, suremballage des produits, gaspillage alimentaire, etc).

Si les commerces de proximité se développent et se multiplient sur la métropole de Montpellier, une grande partie de ces épiceries dépendent des enseignes nationales de la grande distribution et suivent des dynamiques similaires. Encore trop peu de commerces indépendants et restaurants de Montpellier font le choix de s'approvisionner en produits locaux et biologiques directement sur le Marché d'Intérêt National, bien que ce soit une réelle opportunité pour favoriser le système alimentaire local. Le MERCADIS, marché de gros emblématique de la métropole, mène une politique de durabilité ambitieuse et exemplaire sur bien des points. Les dispositifs de vente directe se multiplient : AMAP, marchés, boutiques paysannes ou encore vente à la ferme. La métropole de Montpellier, au travers de sa politique alimentaire et agro-écologique (P2A), est un élément moteur dans l'accompagnement de leur développement. Ces modes de commercialisation doivent maintenant devenir la nouvelle norme.



## QUELQUES INDICATEURS POUR SE SITUER

Afin de situer le territoire de Montpellier par rapport aux 6 autres territoires étudiés dans le cadre du projet Let's Food Cities, 3 indicateurs ont été choisis pour évaluer la durabilité des modèles de distribution :

- la densité de supermarchés (indicateur de moyen)
- la performance environnementale du marché de gros ou marché d'intérêt national du territoire (indicateur de moyen, calculé sur la base de 5 critères)
- la stratégie de limitation du gaspillage alimentaire en restauration scolaire (indicateur de moyen, calculé sur la base de 7 critères).

Ces indicateurs proposent un aperçu non exhaustif des moyens mis en œuvre pour faciliter l'émergence et la démocratisation de modèles de distribution alimentaire durables. Le choix des indicateurs résulte également des données disponibles pour chaque territoire, à périmètre équivalent.

<b>DENSITÉ DE SUPERMARCHÉS</b> (2019)	<b>PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DU MARCHÉ DE GROS/MIN</b> (évaluation sur la base de 5 critères)	<b>STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN RESTAURATION SCOLAIRE</b> (écoles primaires, commune centre, sur base de 7 critères)
<b>GRENOBLE</b> 1 pour 9900 habitants	<b>MONTPELLIER</b> 5	<b>MONTPELLIER</b> 5
<b>NANTES</b> 1 pour 8427 habitants	<b>GRENOBLE</b> 5	<b>PARIS</b> 5
<b>MONTPELLIER</b> 1 pour 8166 habitants	<b>MARSEILLE</b> 5	<b>LYON</b> 5
<b>MARSEILLE</b> 1 pour 7302 habitants	<b>PARIS</b> 5	<b>BORDEAUX</b> 5
<b>LYON</b> 1 pour 6936 habitants	<b>BORDEAUX</b> 4	<b>GRENOBLE</b> 3
<b>BORDEAUX</b> 1 pour 6749 habitants	<b>NANTES</b> 4	<b>MARSEILLE</b> 3
<b>FRANCE</b> 1 pour 5859 habitants	<b>LYON</b> 2	<b>NANTES</b> 3
<b>PARIS</b> 1 pour 4517 habitants		

# S'INSPIRER D'AILLEURS

## GRAINE D'ESPOIR - LE MARCHÉ AUTREMENT

*Sfax, Tunisie*

L'association Sfaxienne Graine d'Espoir a été créée en 2018 dans l'objectif de promouvoir la sensibilisation à un environnement durable, favorable et accessible à tous. Afin de favoriser l'accès pour tous à des produits locaux de qualité, l'association a mis en place une nouvelle forme de marché pour la ville : " Le Marché Autrement ". Il s'agit d'un marché dédié aux petits producteurs locaux, pratiquant une agriculture respectueuse de l'environnement. L'association, au travers de cette initiative, donne un espace de vente privilégié aux producteurs locaux, leur permettant de vendre leurs produits directement aux consommateurs intéressés à consommer mieux et soutenir l'économie locale. À ce jour, 3 éditions du marché ont été organisées.

## SUPER HALLE D'OULLINS

*Lyon, France*

La Super Halle est un lieu multifonctionnel situé à Oullins, près de Lyon, qui vise à faciliter l'accès et à promouvoir les produits locaux issus d'une agriculture raisonnée. On distingue 3 espaces :

- Une épicerie avec des produits biologiques, du vrac, des produits locaux et artisanaux, des produits en circuit-court de producteurs de la région,
- Un restaurant-traiteur nommé " la Fabrique des Producteurs " proposant une cuisine fraîche, de saison, locale et responsable,
- Un magasin indépendant.

La Super Halle est une coopérative qui emploie 13 personnes. Le lieu propose également ponctuellement des événements de sensibilisation à l'alimentation durable.

## RÉSEAU DES INITIATIVES AGROÉCOLOGIQUES AU MAROC - MARCHÉS PAYSANS

*Maroc*

Le RIAM est un réseau d'acteurs dont l'objectif est de mettre en lumière les initiatives et faciliter la coopération territoriale pour encourager la transition agro-écologique. En collaboration avec le CIRAD, le RIAM a initié une démarche de création de marchés paysans, associée à la mise en place d'un label " agro-écologie " sur le principe du système participatif de garantie. Au travers de ces marchés paysans, le RIAM souhaite encourager une agriculture plus respectueuse de l'environnement, tout en démocratisant et sensibilisant les consommateurs aux démarches "bio". Le nombre d'intermédiaires étant drastiquement réduit, les marchés permettent une meilleure rémunération pour les producteurs. Il en existe à ce jour 3 au Maroc : à Mohammedia, Rabat et Casablanca. Actuellement, un marché paysan s'organise dans la ville de Fès.

Marché paysan de Rabat © Let's Food



## **MANGEZ BIO ISÈRE**

**Grenoble, France**

Créée en 2005, l'association de producteurs et productrices « Mangez Bio Isère » est née de la volonté de paysan-ne-s bio isérois d'approvisionner la restauration collective en produits issus de l'agriculture biologique (ou en conversion), en direct de leur ferme. L'association regroupe une cinquantaine de producteurs et transformateurs isérois, livrant leurs produits au sein d'établissements scolaires, de cuisines centrales, de centres de loisir ou de restaurants d'entreprise. Les restaurateurs ou responsables de cantines collectives contactent l'association afin d'élaborer un menu avec l'équipe de Manger Bio en fonction des produits disponibles. Les produits sont ensuite livrés, accompagnés de visuels ou d'une animation pour mettre en valeur le repas du jour. 120 établissements bénéficient des services de Mangez Bio Isère sur le département.

## **FRAB AURA ET FL CONSEIL - MANGER BIO ET LOCAL EN ENTREPRISE**

**Région Auvergne-Rhône-Alpes, France**

Manger bio et local en entreprise est un projet initié dans la région Rhône-Alpes en 2011 par FL Conseil et la FRAB AuRA (Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique en Auvergne Rhône-Alpes). Ce projet vise à l'introduction régulière et croissante de produits biologiques régionaux dans les menus des restaurants d'entreprise (objectif fixé à 20%). Les coordinateurs du projet accompagnent les entreprises et leur partenaire de restauration collective dans l'introduction des produits biologiques régionaux par :

- un éclairage sur les principes de l'agriculture biologique et sur le lien entre alimentation, environnement et santé,
- des conseils sur l'approvisionnement en produits biologiques régionaux,
- le suivi et l'analyse de l'achat et de la consommation des produits biologiques au sein du restaurant.

## **LA GRANDE BARGE - BAR, RESTAURANT, ÉPICERIE DURABLE**

**Nantes, France**

La Grande Barge est un bar-restaurant-épicerie géré par la coopérative " Le Début des Haricots ". C'est un lieu de rencontres et de partage, qui cherche à valoriser un système alimentaire durable. Grâce à un réseau de producteurs et de fournisseurs locaux, artisanaux et/ou en agriculture biologique, la Grande Barge propose une alimentation saine à ses clients. Le bar, situé sur l'Île de Nantes, organise différents types d'événements et animations. La coopérative souhaite aller plus loin en multipliant les lieux hybrides tels que " La Grande Barge " sur le territoire des Pays de Loire, en mettant en lien les producteurs, les transformateurs, les acteurs locaux et les consommateurs. Elle a par exemple lancé le dispositif des " micromarchés ". Il s'agit de minis marchés s'adressant principalement aux personnes en situation de précarité, leur fournissant des paniers bio/locaux à moindre coût et sans engagement.

En 2017, la SCIC "Le Début des Haricots" était composée de :

- 31 coopérateurs dont 4 salariés,
- 4 producteurs du réseau,
- 3 associations partenaires.



# LA TRANSFORMATION BIO ET LOCALE SE DÉVELOPPE

**80 %**  
des dépenses alimentaires des Français concernent des produits alimentaires transformés

(Larochette & Sanchez Gonzalez, 2015)

L'activité de transformation alimentaire génère différents types d'impacts environnementaux : usage de ressources, notamment d'eau et pollutions de ces dernières lors de la gestion des déchets, émissions de gaz à effet de serre lorsque la matière première parcourt beaucoup de kilomètres mais également à cause de l'usage des multiples procédés et machineries dépendant du pétrole, production d'emballages et suremballages et enfin pertes et gaspillage alimentaires face aux nombreuses exigences imposées par la transformation et distribution alimentaire industrielle. Très peu d'informations sont néanmoins disponibles vis-à-vis de ces pollutions.

## 9 122 transformateurs en Occitanie dont 1882 bio (329 en Hérault)

### UNE MAJORITÉ DE PETITES UNITÉS DE TRANSFORMATION VINICOLE

Avec 9122 établissements, l'industrie agroalimentaire, l'artisanat commercial et le commerce de gros agroalimentaire occupent une place importante en région Occitanie. À l'échelle nationale, la région est en 2<sup>e</sup> position en termes de nombre d'établissements. Il s'agit essentiellement d'unités de petite taille (MAA, 2020).

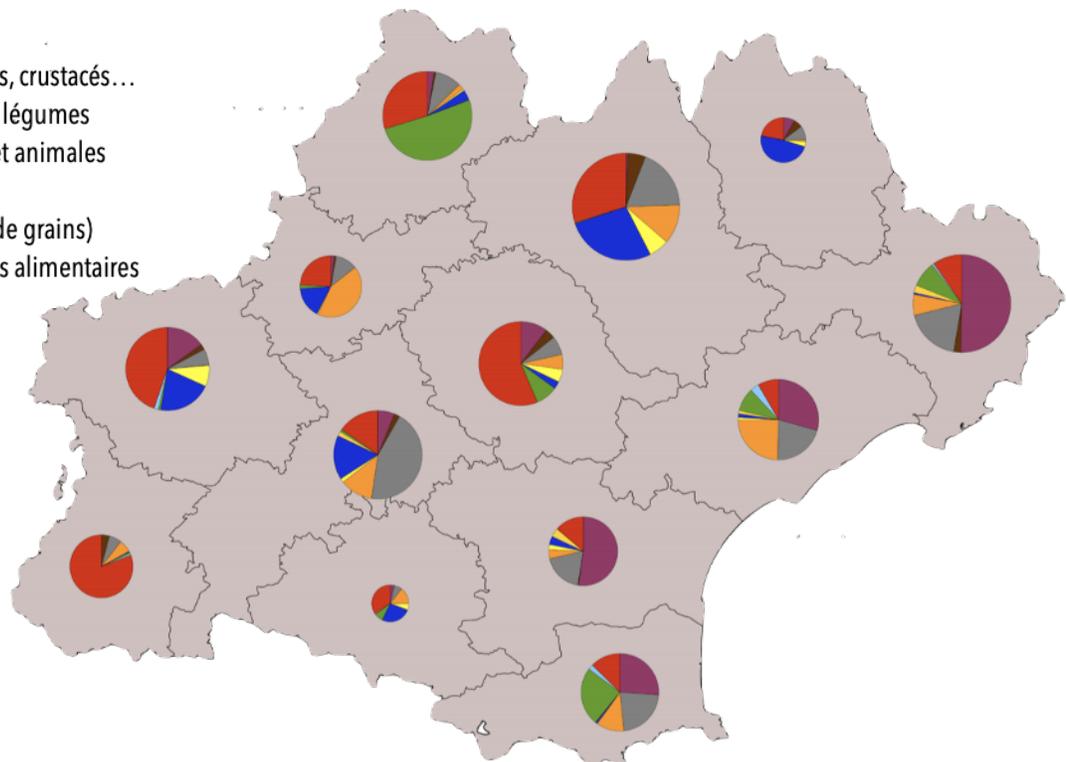
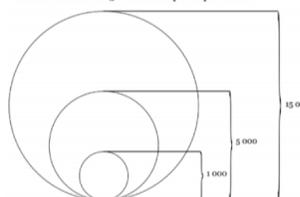
La région compte 2 055 industries agroalimentaires, 2 939 commerces de gros de produits agroalimentaires et 4 033 unités d'artisanat commercial (charcuterie, boulangerie, boulangerie-pâtisserie, pâtisserie, cuisson de produits de boulangerie) (Agreste, 2019).

Dans le département de l'Hérault, 80 % des unités (hors artisanat commercial et commerce de gros) comptent 10 à 249 salariés et 15 % ont moins de 10 salariés (DRAAF Occitanie, 2018 (2)). Il s'agit principalement de petites et moyennes entreprises de transformation vinicole et dans une moindre mesure de transformation fruitière, légumière, boulangère et de trituration de l'olive (AREA, 2018).

**Figure 21: Les industries agroalimentaires en Occitanie en 2015 (DRAAF Occitanie, 2018 (2))**

- Transformation et conservation de viandes
- Transformation et conservation de poissons, crustacés...
- Transformation et conservation de fruits et légumes
- Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
- Fabrication de produits laitiers
- Fabrication de produits amylacés (à base de grains)
- Fabrication boulangerie - pâtisserie & pâtes alimentaires
- Fabrication d'autres produits alimentaires
- Fabrication d'aliments pour animaux
- Fabrication de boissons

Effectifs salariés au 31 décembre par département

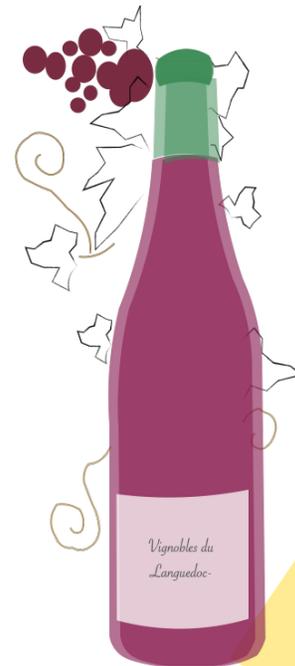


## LES IMPACTS DE LA VINIFICATION

Les procédés liés à la vinification sont énergivores et impactants pour l'environnement. Le matériel de conditionnement est particulièrement visé : les bouteilles en verre et boîtes en carton sont rarement recyclées ou réutilisées. Des initiatives de réduction du poids des bouteilles, de vente en vrac ou de réduction de la quantité de carton utilisée pourraient être mises en place (Trioli et al., 2015). De ces procédés sont également issus des coproduits en quantités importantes : marcs de raisins, lies de vin et bourbes. Ces coproduits pourraient pourtant être revalorisés en étant épandus, compostés ou non, sur les parcelles agricoles afin d'améliorer le niveau de matière organique des sols ou générer de l'énergie par des processus de méthanisation (Institut Français de la Vigne et du Vin, 2015). L'activité de distribution est également source d'émissions de GES : fret routier vers les clients (jusqu'à 20 % de contribution sur certains domaines), consommation d'électricité (Institut Français de la Vigne et du Vin, 2015).

### LE DOMAINE VITICOLE BLB - UNE DÉMARCHE RSE EXEMPLAIRE

BLB Vignobles est une entreprise viticole implantée près de Montpellier et dirigée par Bruno Le Breton. En 2015, elle est devenue le premier domaine viticole français labellisé "Engagé RSE" et a aujourd'hui atteint le niveau exemplaire de 3 sur 4. La démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) a été évaluée par l'AFNOR selon la norme internationale ISO 26 000 qui comporte divers critères comme la gouvernance, les conditions de travail, l'environnement, le développement local, etc. L'entreprise est aussi engagée en faveur de la biodiversité via la mise en place de pratiques plus écologiques (agroforesterie, nichoir à chauve-souris, etc.).



## LA PRÉSENCE D'USINES D'INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES INTERNATIONALES

Même s'ils sont minoritaires, quelques gros industriels sont présents sur le département : Danone – La Salvetat, Kraft Foods – Carte Noire et Christian Hansen (AREA, 2018). Carte Noire et CHR Hansen sont situées sur le territoire de la métropole montpelliéraine. L'usine Carte Noire à Lavérune, à l'ouest de Montpellier, produit 28 000 tonnes de café par an, principalement pour le marché français. L'usine utilise une énergie à 100 % renouvelable afin d'alimenter ses besoins en énergie (Carte Noire, 2018 (2)). Carte Noire s'engage également en proposant plusieurs gammes de café issu de l'agriculture biologique ou labellisé UTZ (Carte Noire, 2018(1)), et en collaboration avec des projets de restauration de la biodiversité en Bolivie (Carte Noire, 2018 (2)).

Aucune information n'est disponible quant aux quantités d'eau utilisées ou sur la gestion des déchets issus de la transformation du café. Chr.Hansen est une entreprise de bioscience internationale qui met au point des solutions naturelles pour les industries des secteurs alimentaire, nutritionnel, pharmaceutique et agricole (à base de bactéries et enzymes). L'usine de Prades-le-Lez, implantée depuis une vingtaine d'années, est spécialisée dans la production de colorants alimentaires naturels. L'entreprise a été classée comme étant l'entreprise la plus durable au monde en 2019 par Corporate Knights, pour la propreté de ses produits (CHR Hansen, 2019). Aucune information n'est néanmoins disponible concernant l'impact local de l'usine de Prades-le-Lez.

*“ Les principales pollutions des industries agroalimentaires sont les déchets d'emballage et le rejet des effluents liés à la transformation ”*

*Anne Gérard, chargée de mission, Association Régionale des Entreprises Alimentaires d'Occitanie*

## **L'ARTISANAT COMMERCIAL SUR LA MÉTROPOLE**

Sur la métropole montpelliéraine, l'artisanat commercial est représenté par 303 boulangeries-pâtisseries, 146 boucheries-charcuteries et 25 poissonneries. Près de 67% de ces artisans de bouche sont situés sur la commune de Montpellier (M3M & INRA, 2015).

## **L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ARTISANS**

Les artisans commerciaux (principalement boulangers et bouchers) ont un rôle à jouer dans la diminution de l'impact environnemental du secteur : provenance et mode de production de la matière première, consommation énergétique du fournil, de la boucherie, du magasin, gestion des quantités et des invendus, optimisation des déplacements (Inbpinnov, 2013). On estime que 60 % des entreprises artisanales jettent les déchets organiques avec les ordures ménagères. 70 % constatent des pertes alimentaires à chaque étape de fabrication (approvisionnement, stockage, fabrication et vente) (Chambre des Métiers d'Aquitaine, 2016). Les emballages constituent également des déchets majoritairement non recyclables.

## **UNE DYNAMIQUE POUR DÉVELOPPER LA TRANSFORMATION LOCALE ET BIO**

Dans le cadre de sa stratégie alimentaire, la métropole de Montpellier a ouvert en 2017 un pôle de transformation dans le MIN de Montpellier. Il a pour objectif d'encourager la transformation de produits locaux pour le marché local, afin de créer une valeur ajoutée pour le territoire tout en fournissant les habitants en produits transformés de qualité. Le pôle joue le rôle de pépinière où se sont installées 6 entreprises innovantes : Agriviva, Clarella, Il était un fruit, Label d'oc, Le détour et Le goût du bœuf (M3M, 2017).

Quelques transformateurs et artisans locaux utilisent et produisent également des produits biologiques : boulangeries, conserveries, entreprises de transformation fruitière, production de miel, etc. Ils sont soutenus et valorisés par le département et le CIVAM Bio 34, notamment grâce à la publication d'un guide annuel à destination des consommateurs recensant l'ensemble des artisans transformateurs bio du département (au nombre de 20 en 2020) (CIVAM Bio 34, 2020).

## **LA TRANSFORMATION BIO, UN MOINDRE IMPACT ?**

Pour autant, les critères de transformation biologique concernent essentiellement les produits bruts utilisés, qui doivent être issus de l'agriculture biologique, et l'utilisation d'additifs qui est extrêmement réglementée. Aucune obligation n'existe cependant quant à l'impact environnemental du processus de transformation (Natexbio, 2018).

# RÉDUIRE L'IMPACT DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES - LES SOLUTIONS LOCALES

Faire évoluer les procédés pour limiter les pollutions

## EX RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON - CHARTE DE PROGRÈS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRE

En 2010, l'Association Régionale des Industries Agroalimentaires de l'ex-région Languedoc-Roussillon a lancé la "Charte de Progrès pour le Développement Durable des entreprises agroalimentaires du Languedoc-Roussillon". Cette charte était signée fin 2010 par 19 entreprises de la région engagées dans des démarches de développement durable, notamment dans la réduction de la consommation d'énergie. L'association fournit des recommandations et exemples aux entreprises pour les guider. Cette charte inclut des lignes directrices sur la protection des eaux des pollutions et la diminution de son utilisation, la réduction et valorisation des déchets des industries ou encore l'implantation territoriale des industries, en termes d'approvisionnement et d'emploi local (LRIA, 2011). Cependant, cette charte concerne principalement les grandes entreprises de l'agroalimentaire, ce qui exclut de fait les petites entreprises viticoles qui constituent pourtant la majeure partie du tissu agroalimentaire du département de l'Hérault et de la métropole de Montpellier.

### LES BRASÉRADES

"Les Brasérades" est une entreprise familiale de transformation et préparation de viande située sur la commune du Crès. Depuis 2014 l'entreprise conduit en partenariat avec l'association régionale des industries agroalimentaires une stratégie de réduction des pertes et du gaspillage alimentaire par l'amélioration de la communication avec les clients, la sensibilisation permanente du personnel et le développement de la communication interne (ADEME & Préfecture de la région Occitanie, 2016).

### LES APÉROS BIO DE PIERRE & NICO

« Les apéros bio de Pierre & Nico » est une jeune entreprise montpelliéraine qui propose des apéritifs biologiques et parfumés. Les mélanges sont faits à base de vin blanc issu d'une viticulture biologique et d'arômes naturels français (fruits, herbes, fleurs). L'entreprise a été accompagnée dans son développement au sein de l'incubateur AgroValo Méditerranée (Montpellier SupAgro, INRA et INRA Transfert). "Les apéros bio" a été élu meilleur produit bio de l'année 2019.

# Développer des outils de transformation avec des produits locaux et bio et limiter le gaspillage alimentaire

L'implantation d'outils de transformation sur les territoires permet de répondre à plusieurs enjeux :

- développer de nouveaux débouchés pour les producteurs,
- répondre plus largement à une demande de produits plus faciles et rapides à cuisiner (collectivités, restaurateurs, consommateurs...),
- augmenter la valeur ajoutée par la transformation (séchage, conserve, ...),
- réduire le gaspillage alimentaire en valorisant des produits invendus ou déclassés.

*“ En raison du manque d'outils de transformation, il est nécessaire de réfléchir de façon collective à de nouveaux ateliers ”*

*Marion Mazel, Responsable structuration de l'offre  
MERCADIS*

## MERCADIS - PÔLE DE TRANSFORMATION

Un pôle de transformation a été créé sur le MIN de Montpellier il y a 3 ans. Il a pour objectif d'encourager la transformation de produits locaux pour le marché local afin de créer une valeur ajoutée pour le territoire, tout en fournissant les habitants en produits transformés de qualité. Le pôle joue le rôle de pépinière où se sont installées des entreprises innovantes telles que Agriviva, Il était un fruit, Label d'oc, Terracoopa, Coopérative des bouchers et Le goût du bœuf. Ces entreprises répondent à une vraie demande des collectivités pour fournir des produits locaux transformés, notamment dans la restauration collective.

## LE GUIDE DES OPERATEURS BIO D'OCCITANIE

Le groupement Interbio Occitanie a publié en ligne l'édition 2019 - 2020 du Guide des opérateurs bio d'Occitanie qui recense une partie des acteurs de la filière bio dans la région : les entreprises de la transformation à la mise en marché, les grossistes, les coopératives et les négociants viticoles, ainsi qu'un panorama de la bio régionale. Ce guide est un outil de promotion professionnel, destiné aux distributeurs bio spécialisés mais aussi aux entreprises afin de favoriser l'interconnaissance entre les opérateurs des filières bio régionales.

## IL ÉTAIT UN FRUIT

"Il était un fruit" est une conserverie artisanale située sur le MIN de Montpellier. L'entreprise achète des fruits habituellement écartés des circuits de distribution classiques afin de les transformer en pétales de fruits séchés.

## LES VERGERS DE THAU

Les Vergers de Thau est un atelier de transformation de fruits et légumes et de prestation de service adressé aux agriculteurs et aux particuliers. Les fruits et légumes, produits dans un rayon de 100 km autour de leur atelier à Villeveyrac, sont transformés en jus et nectars. L'objectif des Vergers de Thau est de proposer une solution de valorisation aux producteurs locaux pour leurs produits ne répondant pas aux critères standards des circuits de distribution classiques.

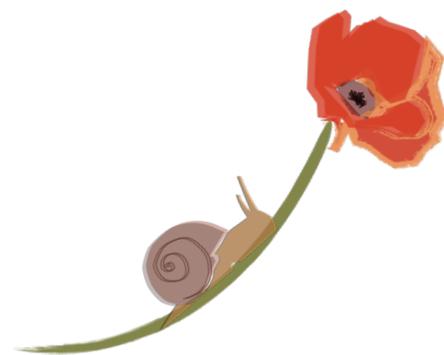
## LABEL D'OC

Label d'Oc est une conserverie artisanale qui vise à donner de la valeur ajoutée aux produits agricoles en Hérault. Depuis 2014, l'entreprise qui dispose de la certification biologique s'engage à valoriser grâce à la transformation, les matières agricoles invendues, au service des producteurs. Elle transforme ainsi des fruits et légumes, des viandes, du poissons, des coquillages et des plantes aromatiques. Depuis 2019, l'entreprise élargit son champ d'action en ouvrant son offre à tout entrepreneur souhaitant externaliser la transformation agroalimentaire de ses produits.

## ESAT CATAR - LÉGUMERIE

L'ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) CATAR, située à Pezenas, découpe et conditionne des légumes invendus à destination de la restauration collective et des professionnels. L'établissement emploie des personnes exclues du marché de l'emploi, ce qui contribue à faciliter ainsi leur réintégration. Ils réalisent par exemple la découpe et la mise en sachet de carottes invendues.

# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?



## **LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES SOUTIENNENT LA TRANSFORMATION LOCALE ET BIOLOGIQUE, MAIS LE SECTEUR VITICOLE RESTE PEU INTÉGRÉ À LA DYNAMIQUE DE RÉDUCTION D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX**

L'impact environnemental des industries agroalimentaires est multiple : émissions de GES, consommation et pollution des eaux, production de déchets... Depuis quelques années, si certaines industries s'engagent vers un changement de pratiques, favorisant gestion raisonnée des ressources et ancrage territorial, il est souvent difficile d'attester de leur mise en œuvre et d'évaluer leur impact réel sur la durabilité du système alimentaire.

La métropole de Montpellier et le Département de l'Hérault ne comptent que très peu de grosses industries. Les produits transformés consommés localement sont ainsi majoritairement importés. La Métropole et le Département encouragent donc par différents moyens le développement de nouvelles activités de transformation alimentaire sur le territoire, approvisionnées en produits locaux et biologiques, afin de relocaliser en partie ce maillon de la chaîne alimentaire.

Les petites et moyennes entreprises de vinification dominent le paysage agroalimentaire et sont fortement implantées sur le territoire, avec un approvisionnement en raisin presque exclusivement local. Pour autant, peu sont celles qui s'intéressent aux coproduits et à la réduction des émissions de GES, même si de nombreuses solutions existent.

## QUELQUES INDICATEURS POUR SE SITUER

Afin de situer le territoire de Montpellier vis-à-vis des 6 autres territoires étudiés dans le cadre du projet Let's Food Cities, 3 indicateurs ont été choisis pour évaluer la durabilité de la transformation agroalimentaire :

- le nombre de transformateurs de produits biologiques (indicateur de suivi),
- le nombre de dispositifs publics d'accompagnement des industries agroalimentaires et des artisans à développer des stratégies de développement durable (indicateurs de moyen).

Ces indicateurs proposent un aperçu non exhaustif de quelques leviers à activer pour faciliter l'émergence de modèles de transformation durables. Le choix des indicateurs résulte également des données disponibles pour chaque territoire, à périmètre équivalent.

<b>NOMBRE DE TRANSFORMATEURS BIOLOGIQUES</b> (département) (2019)	<b>NOMBRE DE DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES IAA À LA RÉDUCTION DE LEUR IMPACT</b>	<b>NOMBRE DE DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS À LA RÉDUCTION DE LEUR IMPACT</b>
--	---	--

PARIS 620	LYON 3	LYON 1
MARSEILLE 447	GRENOBLE 3	BORDEAUX 1
NANTES 430	MARSEILLE 1	MARSEILLE 0
BORDEAUX 404	BORDEAUX 1	GRENOBLE 1
LYON 397	<b>MONTPELLIER</b> 1	<b>MONTPELLIER</b> 0
<b>MONTPELLIER</b> 329	NANTES 0	NANTES 0
GRENOBLE 260	PARIS 0	PARIS 0

Précisions sur la construction des indicateurs et sources des données disponibles en annexe.

# S'INSPIRER D'AILLEURS

## **CHAMBRE DES MÉTIERS DE NOUVELLE-AQUITAINE - ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS À LA RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET ÉNERGETIQUE**

*Nouvelle-Aquitaine, France*

Le réseau des Chambres des Métiers de Nouvelle-Aquitaine, la région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME s'engagent à accompagner les artisans à réduire le gaspillage alimentaire. Pour cela, la Chambre des Métiers a mis en place un questionnaire d'auto diagnostic permettant aux artisans qui le souhaitant d'évaluer leur gaspillage alimentaire et les mesures prises. Ils ont ensuite publié un guide pour réduire le gaspillage alimentaire dans l'artisanat métiers de bouche. Le guide met à disposition des informations et des ressources pour aider à bâtir un plan d'action et aller vers le zéro déchet. Des diagnostics personnalisés poussés peuvent également être conduit par les Chambres des Métiers. La Chambre propose également des diagnostics aux artisans pour réduire les gaspillages énergétiques.

## **ARIA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE "CIRCUITS-COURTS AGRO-INDUSTRIELS "**

*Auvergne-Rhône-Alpes, France*

L'association régionale des industries agroalimentaires d'Auvergne-Rhône-Alpes (ARIA) accompagne les entreprises du secteur au développement de stratégies d'approvisionnement local dans une logique de "circuits courts agro-industriels". L'ARIA apporte son soutien dans la recherche de fournisseurs et partenaires locaux, la rédaction de cahiers des charges adaptés aux marchés ciblés et soutien la montée en compétences an matière de transformation de produits locaux. L'ARIA a collaboré par exemple avec l'entreprise "Charles et Alice", spécialisée en transformation de fruits.

## **AB EPLUCHE**

*Grenoble, France*

AB Epluche est une entreprise créée par le soutien financier du programme LEADER en 2012. Il s'agit d'une légumerie qui transforme les fruits et légumes bio isérois à destination de la restauration collective. Les produits sont épluchés, découpés et prêts à être cuisinés. AB Epluche est porté par le Pays Voironnais, avec le soutien de Grenoble Alpes Métropole et du département de l'Isère.

## FONDALIM® SUD-PACA – LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

*Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France*

La Fédération Régionale des Industries Agroalimentaires de Sud-PACA, en partenariat avec la COOP de France Alpes Méditerranée et les Banques Alimentaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a pris l'initiative de créer en 2015 le fond de dotation régional FONDALIM® Sud-PACA dans l'objectif de promouvoir et de faciliter les dons alimentaires des coopératives agricoles et industries agroalimentaires de la région. Ce fond vise à permettre à ces entreprises de mieux identifier et soutenir les acteurs régionaux de l'aide alimentaire, à rendre les circuits de donations plus efficaces et à lutter contre le gaspillage en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les entreprises peuvent faire leurs dons alimentaires via une plateforme en ligne qui assure la mise en relation avec les structures d'aide alimentaire.

Miss Confitures © Let's Food



## MISS CONFITURES - TRANSFORMATION DE FRUITS LOCAUX INVENDUS

*Sfax, Tunisie*

Aïcha Frikha, ingénieure en biologie industrielle et d'origine agricole, s'est lancée dans l'entrepreneuriat social en 2016 en créant " Miss Confitures ". Pour la création de ses confitures et tartinades artisanales, elle se base sur la valorisation de fruits et légumes locaux ou écartés de la vente car présentant des défauts physiques, qu'elle associe avec originalité, sans additifs ni conservateurs chimiques. Elle est particulièrement attentive à l'impact environnemental de ses produits : elle s'approvisionne uniquement chez des producteurs et marchands locaux, se rationne en eau et en énergie et trie tous les déchets de cuisine.

# PLUS DE BIO ET LOCAL, MOINS DE VIANDE - DES HABITUDES DE CONSOMMATION QUI ÉVOLUENT

43 %

des occitans disent acheter "souvent" des produits bio

Les choix de consommation des ménages ont un réel impact sur l'environnement : local ou non, bio ou non, emballés ou en vrac, quantité de plats préparés, d'eau en bouteille, quantité de viande et autres produits émetteurs (fruits exotiques, café, thé, etc.). Il en est de même pour leurs pratiques : achat en voiture ou non, nombre de déplacements associés, consommation hors domicile génératrice d'emballages, modes de cuisson liés à la consommation d'eau et d'énergie, gaspillage alimentaire, etc. À l'échelle française, on note une évolution positive : les consommateurs prennent conscience que des solutions existent et que chacun peut agir à son niveau, notamment via ses choix de consommation (MTES, 2017).

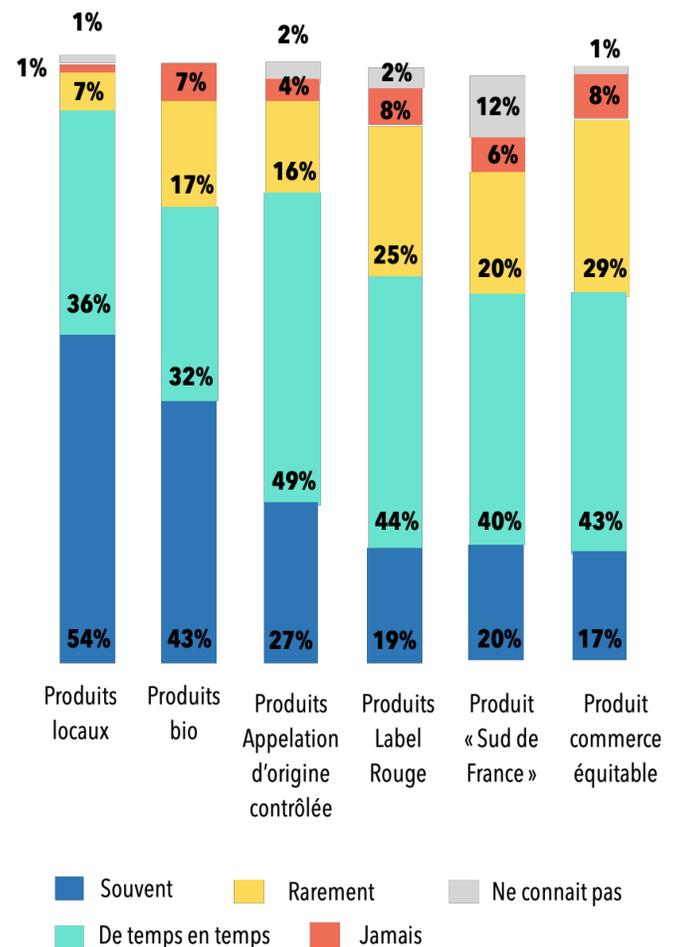
## UNE CONSCIENTISATION DES FRANÇAIS EN COURS

Le comportement alimentaire des Français a évolué vers des pratiques plus responsables ces dernières années. En 2019, 54 % des interrogés disent privilégier les produits locaux et les circuits courts, 43 % achètent de plus en plus de produits biologiques, 59 % disent éviter le gaspillage, 58 % achètent plus de produits frais, 47 % cuisinent davantage (Agence Bio, 2019).

## UNE PRISE DE CONSCIENCE DU « BIO ET LOCAL » À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

En 2008, en ex-région Languedoc-Roussillon, six habitants sur dix (60,5 %) déclaraient n'avoir mangé aucun produit issu de l'agriculture biologique durant les quinze jours précédant l'enquête. Ils étaient 15 % à déclarer en avoir mangé tous les jours et 24 % au moins une fois au cours des quinze derniers jours (Escalon, 2008). En 2018, une consultation menée auprès des consommateurs occitans montre que près de 43 % d'entre eux achètent *souvent* des produits bio. Par ailleurs, ils sont 54 % à dire acheter souvent des produits issus de filières de proximité (Région Occitanie, 2018). S'il est difficile de comparer directement les 2 enquêtes, il semblerait que le niveau de conscientisation des Occitans sur la consommation de produits bio et locaux se soit amélioré au cours de cette dernière décennie. Les collectivités locales s'engagent dans cette dynamique en proposant des produits biologiques dans les menus des cantines scolaires : 20 % des produits utilisés dans les cantines des écoles primaires de Montpellier sont issus de l'agriculture biologique en 2020 (Let's Food, 2020).

Figure 22: Fréquence d'achat de produits bio et locaux des consommateurs d'Occitanie (Région Occitanie, 2019)



# Les écoles de Montpellier proposent un repas végétarien 1 à 2 fois par semaine

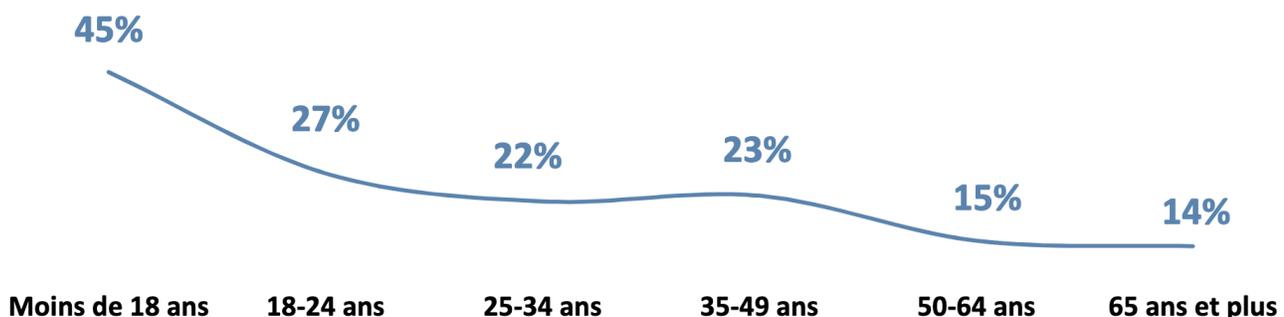
## UNE CONSOMMATION DE VIANDE QUI DIMINUE MAIS RESTE QUOTIDIENNE POUR 20 % DES OCCITANS

L'élevage est responsable de 14,5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Malgré une baisse de la consommation de viande en France ces 20 dernières années, et en particulier de viande bovine, l'image de cette dernière demeure très positive et la quantité consommée annuellement est l'une des plus élevée au monde : 87,5 kg/personne en 2018 (Delmas & Guillot, 2019).

Selon le baromètre nutrition-santé du PNNS, en 2010, plus des trois quarts des habitants du Languedoc-Roussillon mangeaient de la viande quotidiennement (Escalon, 2008). En 2018, 20 % des Occitans disent manger de la viande tous les jours et 41% plusieurs fois par semaine. Seulement 8 % des répondants disent en consommer rarement ou jamais. La consommation quotidienne de viande concerne principalement les moins de 34 ans (Région Occitanie, 2018). S'il est difficile de comparer directement les 2 enquêtes, il semblerait que la consommation de viande ait diminué sur le territoire entre 2010 et 2018.

**Figure 23 : Consommation quotidienne de viande par tranche d'âge à l'échelle de la Région Occitanie (Région Occitanie, 2018)**

*% Tous les jours ou presque*



## LES JEUNES PLUS SENSIBLES À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En 2018, 79 % des consommateurs de la région Occitanie estiment que limiter le gaspillage alimentaire est très important. Les moins de 34 ans semblent plus sensibles à la question du gaspillage alimentaire. Il n'existe néanmoins pas de différence notable en fonction de la catégorie socio-professionnelle des répondants (Région Occitanie, 2018).

## RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS ORGANIQUES SUR LA MÉTROPOLE

Sur la métropole de Montpellier, les comportements évoluent, le tri des déchets progressent et la quantité de déchets produits également : 7 % entre 2010 et 2015 (M3M, 2015). La Métropole fait le choix d'insister principalement sur la " prévention des déchets " afin de diminuer de façon notable leur quantité et leur impact écologique et économique. Les déchets organiques sont collectés par la métropole qui met à disposition des bacs et des sacs compostables adaptés mais aussi des composteurs et lombricomposteurs (un composteur gratuit par habitation) (M3M, 2015). La valorisation des déchets organiques est également prise en charge par la collectivité. Grâce aux chaufferies des Universités et de Port Marianne et aux unités de valorisation du biogaz du Thôt et d'Ametyst, la quantité de déchets revalorisés en biogaz ou en compost a augmenté de 104 % entre 2015 et 2016.

# RÉDUIRE L'IMPACT DES CHOIX ALIMENTAIRES

## - LES SOLUTIONS LOCALES

Encourager les Montpelliérains à consommer de façon responsable

### DES REPAS VÉGÉTARIENS DANS LES CANTINES SCOLAIRES

Les écoles primaires de la Ville de Montpellier bénéficient d'un repas végétarien 1 à 2 fois par semaine, dans le cadre du programme « Ma Cantine Autrement ». Un repas végétarien est également proposé dans les lycées de la région Occitanie et les collèges du département de l'Hérault.

### L'APPLICATION YUKA

Yuka est une application mobile qui permet de scanner les produits alimentaires et d'obtenir une information claire sur leur impact sur la santé et l'environnement.

### MIAMUSE - PROJET G2M

L'association Miamuse mène depuis 2013 le projet G2M, pour Goûter le Monde autour de Moi, en région Occitanie. L'objectif du programme est de sensibiliser les enfants à l'environnement, au patrimoine local, à la santé, au travers de l'alimentation. Différentes actions sont menées : ateliers d'éducation au goût, visites et ateliers d'éducation à l'environnement, interventions de diététiciens et nutritionnistes, concours de cuisine et travaux de groupe, événements conviviaux (pièces de théâtre, repas, etc). Depuis 2013, 2 865 jeunes ont bénéficié du programme.

### MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - ÉCOLOTHÈQUE

L'écolothèque de Montpellier Méditerranée Métropole vise à sensibiliser différents publics aux sciences de la vie et aux enjeux environnementaux : gestion de l'eau et des déchets, biodiversité, énergies renouvelables, alimentation durable, etc. À travers son Centre de ressources, son accueil de loisirs, le programme ÉcoMétropole, l'accueil de centres médico-sociaux et de crèches, l'Écolothèque met en œuvre une pédagogie originale permettant une découverte ludique et scientifique de notre environnement.

### PANJEE

L'entreprise Panjee a créé le premier réseau de partage de données dédié aux filières agricoles et agroalimentaires. Cette donnée est structurée sous la forme d'un "passeport digital du produit" et regroupe des informations sur la traçabilité, méthode de culture, variété, label, équipe, histoire du producteur mais aussi ses valeurs et ses engagements. Leur objectif est de valoriser les efforts entrepris par chaque professionnel.

### I-BOYCOTT MONTPELLIER

I-boycott.org est une plateforme participative qui rassemble les actions de boycott menées contre les entreprises, notamment agroalimentaires, pour les inciter à faire évoluer leurs pratiques.

# Lutter contre le gaspillage alimentaire et valoriser les déchets organiques à l'échelle individuelle

## **MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - SOUTIEN À LA VALORISATION INDIVIDUELLE DES BIODÉCHETS**

Montpellier Méditerranée Métropole encourage les habitants à valoriser eux-même leurs biodéchets, diminuant ainsi les quantités à collecter. La métropole distribue gratuitement des composteurs individuels à tous les habitants du territoire métropolitain disposant d'un jardin. Elle apporte également un soutien financier à hauteur de 50 € pour l'achat d'un lombricomposteur. Des composteurs collectifs sont également mis en place dans les quartiers résidentiels qui ne disposent pas de jardins individuels. Sous conditions, la métropole apporte également un soutien à l'acquisition de poules pondeuses. Il est estimé qu'une poule peut consommer près de 150 kg de biodéchets alimentaires par an (M3M, 2019 (2)).

## **LES APPLICATIONS MOBILES PHENIX OU TOO GOOD TO GO**

Tous les jours, des commerces de quartier (supermarchés, restaurants, boulangeries...) se débarrassent de leurs produits, faute de les avoir vendus dans la journée. Les applications mobile Phenix et Too Good To Go proposent de sauver ces produits en les proposant à plus bas prix aux consommateurs.

## **MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - COLLECTE ET VALORISATION DES BIODÉCHETS**

Montpellier Méditerranée Métropole a mis en place un système complet de collecte et valorisation des déchets organiques à l'échelle des ménages. Des bacs oranges sont distribués aux particuliers afin de collecter les biodéchets. Les particuliers peuvent également jeter leurs biodéchets dans les points d'apports volontaires dédiés. Des sacs biodégradables sont mis gratuitement à disposition de tous dans les guichets uniques de la métropole. Sont acceptés : les déchets alimentaires, marc de café, filtres à café, sachets d'infusion, essuie-tout, mouchoirs en papier, fleurs fanées. Un guide est mis à disposition des habitants afin de respecter au mieux les consignes de tri. Les biodéchets sont ensuite traités à 100 % par l'usine de méthanisation AMETYST. Le processus de méthanisation transforme les biodéchets en biogaz. 2 400 logements de l'éco-quartier des grisettes à Montpellier sont chauffés grâce à ce biogaz. Les matières organiques issues du processus sont transformées en compost (28 000 tonnes produites en 2018) (M3M, 2019 (2)).

# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?



## LES HABITUDES ALIMENTAIRES ÉVOLUENT VERS DAVANTAGE DE PRODUITS BIOLOGIQUES ET ISSUS DE FILIÈRES LOCALES MAIS LA CONSOMMATION DE VIANDE RESTE ÉLEVÉE

Le comportement alimentaire des Français a évolué vers des pratiques plus responsables ces dernières années. En région Occitanie, les produits issus de circuits de proximité et/ou de l'agriculture biologique sont bien identifiés par les habitants : près de la moitié de la population déclare en consommer "souvent". À Montpellier, les cantines scolaires suivent également cette tendance : en 2020, dans les écoles primaires de la commune, 50 % des produits servis sont locaux et 20 % bio. Elles proposent également un repas éco-citoyen pour limiter la consommation de produits carnés. L'ensemble des communes de la métropole mais également les collèges et les lycées doivent aujourd'hui s'aligner sur les objectifs fixés par la loi. Pour autant la consommation de viande reste encore très élevée à l'échelle de la région ; la viande reste au cœur des traditions culinaires des Français et les changements de comportement se font attendre.

<b>% DE BIO EN RESTAURATION COLLECTIVE</b> (Ville centre, écoles primaires)	<b>LIEU PUBLIC DÉDIÉ À LA SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT/ L'ALIMENTATION DURABLE</b> (métropole ou ville)
<b>GRENOBLE</b> 50 % (2020)	<b>MONTPELLIER</b> L'écolothèque
<b>MARSEILLE</b> 50 % (2019)	<b>BORDEAUX</b> La Maison Ecocitoyenne
<b>PARIS</b> 46,2 % (2019)	<b>PARIS</b> Maison des Acteurs du Paris durable
<b>LYON</b> 40 % (2019)	<b>LYON</b> Non
<b>BORDEAUX</b> 35 % (2021)	<b>GRENOBLE</b> Non
<b>MONTPELLIER</b> 20 % (2020)	<b>NANTES</b> Non
<b>NANTES</b> 20 % (2017)	<b>MARSEILLE</b> Non

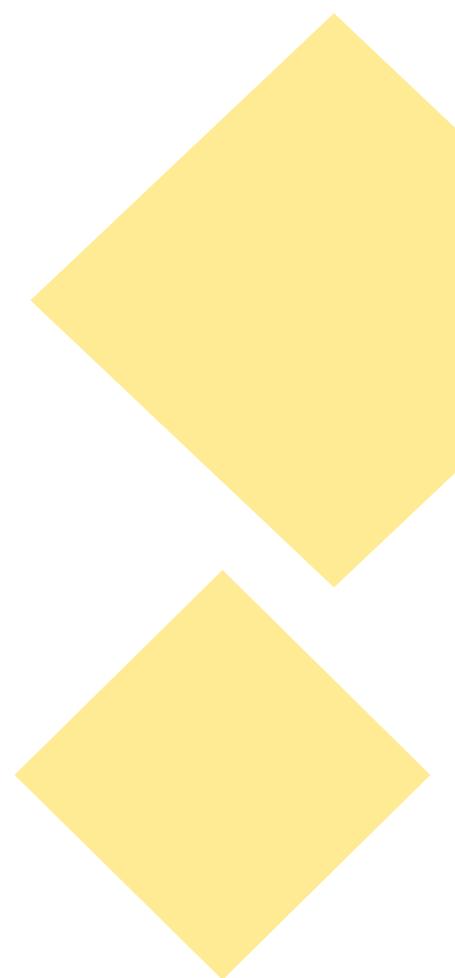
## QUELQUES INDICATEURS POUR SE SITUER

Afin de situer le territoire de Montpellier vis-à-vis des 6 autres territoires étudiés dans le cadre du projet Let's Food Cities, 4 indicateurs ont été choisis pour évaluer la durabilité des habitudes de consommation des ménages :

- la proportion de produits bio dans les menus des cantines scolaires (indicateur de moyen)
- l'existence d'un lieu public de sensibilisation à l'alimentation durable (indicateur de moyen)
- le niveau de mise à disposition de matériel de compostage par la collectivité aux habitants (indicateur de moyen)
- la stratégie de collecte et revalorisation des déchets organiques par la collectivité (indicateur de moyen).

Ces indicateurs proposent un aperçu non exhaustif de quelques leviers à activer pour améliorer la durabilité des pratiques des consommateurs. Le choix des indicateurs résulte également des données disponibles pour chaque territoire, à périmètre équivalent.

<b>MATÉRIEL DE COMPOSTAGE MIS À DISPOSITION DES HABITANTS PAR LA COLLECTIVITÉ</b>	<b>FILIÈRE DE COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS ORGANIQUES DES PARTICULIERS PAR LA COLLECTIVITÉ</b>
<b>MONTPELLIER</b> Individuels, collectifs, lombricomposteurs, poules pondeuses	<b>MONTPELLIER</b> Oui - biogaz
<b>MARSEILLE</b> Individuels, collectifs, lombricomposteurs	<b>GRENOBLE</b> Oui - biogaz
<b>GRENOBLE</b> Individuels, collectifs, lombricomposteurs	<b>PARIS</b> Biogaz et compost
<b>PARIS</b> Individuels, collectifs, lombricomposteurs	<b>NANTES</b> Biogaz et compost
<b>NANTES</b> Individuels, collectifs, lombricomposteurs	<b>MARSEILLE</b> Non
<b>BORDEAUX</b> Individuels, collectifs	<b>BORDEAUX</b> Non
<b>LYON</b> Collectifs	<b>LYON</b> Non



# S'INSPIRER D'AILLEURS

## **LES DÉTRITIVORES - VALORISER LES BIO-DÉCHETS DES RESTAURATEURS ET PARTICULIERS**

***Bordeaux, France***

Les Détritivores propose un service professionnel de sensibilisation, de collecte, de compostage et de valorisation des déchets organiques produits par les acteurs de la restauration et les particuliers. Les Détritivores forment convives et cuisiniers, mettent à disposition des bacs, assurent les récoltes de bio-déchets jusqu'aux plateformes de compostage, assurent la production de compost et le mettent à disposition des jardiniers urbains un compost 100 % naturel, sans aucun intrant chimique ni additif, bénéfique à l'amendement de leur sol. Ce compost peut être utilisé pour fertiliser les espaces verts ou peut être distribué aux convives des restaurants. Ce sont aujourd'hui plus de 100 clients qui font appel à leur service.

## **FONDATION GOOD PLANET - ECOLE GOOD PLANET**

***Paris, France***

La Fondation GoodPlanet, créée en 2004 et présidée par Yann Arthus-Bertrand, est un lieu dédié à l'écologie et la solidarité situé à Paris, en plein cœur du Bois de Boulogne. Pour approfondir son travail de sensibilisation des jeunes, des familles et des entreprises, la Fondation a inauguré en avril 2019 l'Ecole GoodPlanet, dédiée à l'alimentation et l'agriculture durables. Si de nombreuses thématiques liées à l'écologie y sont évoquées (biodiversité, énergie, eau et océans...), la majorité des ateliers a été conçue pour que les participants comprennent et agissent en faveur d'une alimentation plus responsable. En 2019, plus de 18 000 personnes ont assisté aux ateliers de l'Ecole dont voici quelques exemples : cuisine anti-gaspi, recettes de saison, découverte de la permaculture, reconnaissance et transformation de plantes sauvages, décryptage des étiquettes de produits alimentaires, voyage à la rencontre des agriculteurs du monde, etc. L'objectif commun à tous ces ateliers est de comprendre d'où viennent nos aliments, comment ils sont produits et ce que cela implique pour la santé des consommateurs, les agriculteurs et la planète.

## VILLE DE GRENOBLE - CANTINES BIO, APPROVISIONNEMENTS LOCAUX & TARIFICATION SOLIDAIRE

*Grenoble, France*

Sur la Ville de Grenoble, 10 000 repas sont servis chaque jour aux enfants des écoles primaires, maternelles et crèches. L'engagement du maire écologiste de Grenoble, Eric Piolle, depuis 2014 a permis de mettre en place un système de restauration scolaire durable et ambitieux. Entre 2016 et 2018, la part du bio/local dans les menus proposés est passée de 20 % à 50 %. La ville a ainsi devancé les objectifs nationaux de 4 ans (50 % de bio/local d'ici 2022, loi EGALIM). Afin d'assurer ces approvisionnements, la ville de Grenoble travaille principalement avec 2 plateformes :

- Mangez Bio Isère, la coopérative de producteurs et de transformateurs bio,
- AB Epluche, la légumerie bio située sur le Marché d'Intérêt National de Grenoble.

### COLLECTIF LES PIEDS DANS LE PLAT - FORMATIONS POUR DES CANTINES DURABLES

*France*

Le Collectif les Pieds dans le Plat est le premier réseau national d'experts techniques pour la restauration collective bio-locale. Depuis plus de 10 ans, il s'engage pour une transition alimentaire durable en formant et accompagnant les collectivités et établissements de restauration hors domicile. Le Collectif les Pieds dans le Plat propose des formations en restauration collective pour cuisiner des produits bio, locaux, bruts, frais, de saison et faits maison tout en maîtrisant le coût. Les formateurs interviennent principalement en binôme cuisine / nutrition et intègrent dans leur démarche les élus, les gestionnaires, les chefs d'établissements et les parents d'élèves en coopération avec les acteurs de la filière.

### ASSOCIATION NATIONALE DES VÉGANS ET DES VÉGÉTARIENS AU MAROC - VEGFEST

*Maroc*

L'association nationale des végétariens et des végétariens au Maroc rassemble des individus partageant les mêmes causes et valeurs, tout en sensibilisant le public marocain au végétarisme et véganisme. À travers leur organisation, ils réalisent des vidéos de démocratisation et de vulgarisation du végétarisme et du véganisme. Ils s'efforcent également de développer des initiatives de sensibilisation et formaliser des collaborations internationales afin de développer la portée de leurs messages au Maroc. Le premier festival Veg'Fest qui s'est tenu à Fès en 2018 au Médina Social Club a ainsi permis de faire intervenir des personnalités engagées venues du monde entier.

## Chapitre III

# DURABILITÉ ÉCONOMIQUE

Le système alimentaire de la métropole montpelliéraine s'appuie-t-il sur un système économique inclusif favorisant la création d'emplois et réduisant les inégalités de pouvoir entre acteurs?



# LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

*Le système alimentaire à l'échelle locale implique de nombreux acteurs sur chacun des maillons. Il génère également de la valeur, est créateur d'emploi et a un fort potentiel de valorisation des savoir-faire et traditions locales. Un système alimentaire économiquement et socialement durable peut être défini par un système qui est créateur d'emplois durables et non délocalisables, pourvoit des conditions de travail favorables, favorise le développement des entreprises locales, favorise la fabrication de services ou produits durables permettant une réduction de l'empreinte environnementale et permet une répartition équitable de la valeur entre les différents acteurs de la chaîne alimentaire.*

## EMPLOI ET RÉPARTITION DES RICHESSES

### LE SECTEUR AGRICOLE EN FRANCE

#### MOINS D'EXPLOITATIONS, MOINS D'EMPLOIS

La spécialisation des territoires, la mondialisation des échanges et la mécanisation des procédés ont entraîné :

- la diminution du nombre d'exploitations et de la main d'œuvre agricole ;
- l'augmentation de la taille moyenne des exploitations agricoles en France : 55 ha en 2014 contre 21 ha en 1970.
- Néanmoins, 43 % des exploitations font toujours moins de 20 ha, et seulement 2 % sont de plus de 200 ha (Agreste, 2014).

#### UN MÉTIER DIFFICILE, DÉVALORISÉ ET PEU RÉMUNÉRÉ

- Facteurs de pénibilité physique : la position debout, le déplacement de charges lourdes, les postures pénibles.
- Contraintes horaires et peu de possibilités de prendre des vacances.
- Le revenu mensuel moyen était de 1 370 € en 2016 (Georges-Kot, 2017), soit plus de trois fois moins que les entrepreneurs des autres secteurs.
- 30 % d'entre eux touchaient en 2016 moins de 350€/mois (MSA, 2016).
- 8,5 % des agriculteurs en France ont moins de 35 ans. Seuls 2 départs en retraite d'agriculteurs sur 3 sont remplacés (MSA, 2018).

**500 000**  
exploitations  
agricoles

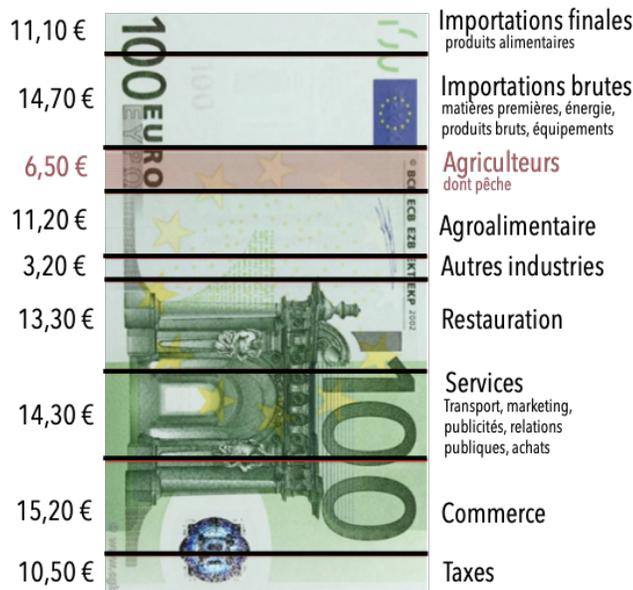
**966 000**  
actifs  
permanents

**30 %**  
des producteurs  
touchent moins de  
**350€/mois**

## UN RAPPORT DE FORCE DÉFAVORABLE AUX AGRICULTEURS DANS LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION CLASSIQUES

- En l'absence de mécanismes publics de régulation, les marchés agricoles sont devenus plus instables, ce qui rend les négociations au sein des filières d'autant plus difficiles.
- Les transformateurs et les distributeurs sont de plus en plus concentrés et imposent les prix.
- Les agriculteurs les accusent d'indexer leurs prix d'achat sur les marchés mondiaux lorsque ceux-ci baissent et de ne pas répercuter les hausses lorsque la situation s'inverse.
- De manière générale, l'écart entre prix à la consommation et prix agricoles a augmenté, se traduisant par une augmentation de la marge brute au stade de la distribution et, dans une moindre mesure, au stade de la transformation. Ces évolutions sont toutefois contrastées selon les filières et les produits. Les agriculteurs sont les premiers à en subir les conséquences (France Agrimer, 2019).

Figure 16 : Répartition de la valeur ajoutée sur la chaîne (France Agrimer, 2019)



## LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE EN FRANCE

### LE MONOPOLE DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE SUR L'ARTISANAT

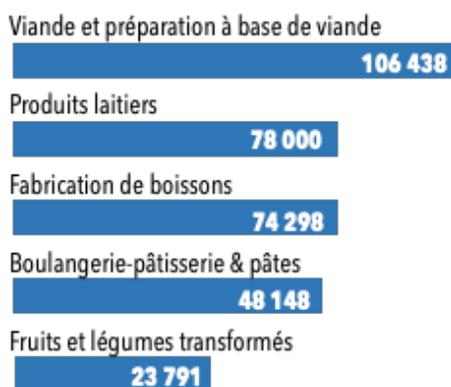
- Les entreprises agroalimentaires incluent les industries agroalimentaires, les entreprises d'artisanat commercial et les commerces de gros.
- C'est le premier secteur de l'industrie manufacturière en France avec un chiffre d'affaires de 377 milliards d'euros en 2018.
- Les IAA représentent seulement 19 % du nombre d'entreprises agroalimentaires mais génèrent 58% des emplois et 56 % du CA du secteur.
- Les secteurs viandes, produits laitiers et boissons sont les plus importants en termes de CA comme d'effectifs salariés, avec une part d'export importante pour les boissons et produits laitiers (MAA, 2020).

### UN SECTEUR POURVOYEUR D'EMPLOIS DE MAUVAISE QUALITÉ

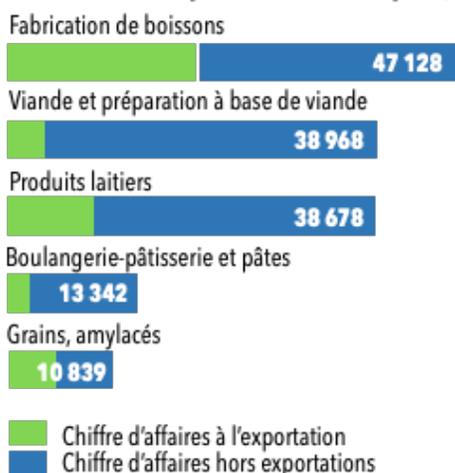
- 789 074 salariés au 31 décembre 2017 : les IAA emploient un taux supérieur d'ouvriers et d'employés et un taux inférieur de cadres par rapport aux autres industries manufacturières.
- 74 % des ouvriers non qualifiés des industries de process et 77 % des bouchers/charcutiers/boulangers sont soumis à des contraintes physiques intenses. Les IAA totalisent un quart de l'ensemble des troubles musculo-squelettiques reconnus comme maladie professionnelle (AgroMedia, 2014 (1)).
- Les écarts de salaires entre hommes et femmes sont en moyenne de 20 % et peuvent aller jusqu'à 50 % pour les ingénieurs. Si les IAA emploient plus de femmes que la moyenne des industries (38 % contre 24 %), seuls 6 % des cadres sont des femmes.

Figure 17 : Les 5 premiers secteurs des IAA en France en 2017 (Insee - Esame Traitement SSP)

#### Effectifs salariés en ETP



#### Chiffre d'affaires par secteur dont export (M€)

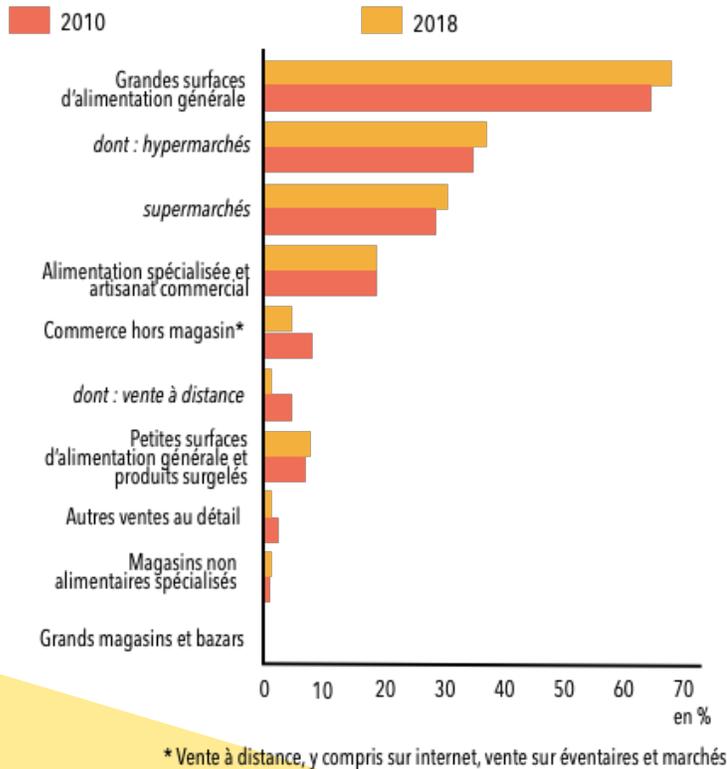


789 074  
emplois

6 %  
des cadres  
sont des femmes

# LE SECTEUR DE LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE EN FRANCE

**Figure 18 : Part de marché des produits alimentaires par forme de vente (Perrin-Haynes, 2020)**



**500 000**  
emplois en GMS

## UNE OFFRE ALIMENTAIRE QUI SE DIVERSIFIE ET DES CONSOMMATEURS PLUS SOUCIEUX DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LEURS CHOIX ALIMENTAIRES

La part du budget des ménages dédiée à l'alimentation n'a cessé de diminuer depuis 50 ans, passant de 28 % en 1960 à 17 % en 2007. Cette baisse s'est faite au profit des services, loisirs, de l'énergie, du logement et de l'eau. Néanmoins depuis 2007, on observe une augmentation légère de cette part (18 % en 2014), du fait de la diminution globale du pouvoir d'achat mais également d'un début de prise de conscience de consommateurs (INSEE, 2015).

Ces nouveaux circuits de production et commercialisation alternatifs s'inscrivent dans une dynamique de revalorisation du travail du producteur et de tous les acteurs de la chaîne. Pour 82 % des Français, la possibilité d'agir par sa consommation s'est améliorée ces 10 dernières années. L'offre dite "équitable" se fait plus accessible :

- Le chiffre d'affaire du Bio a augmenté de 146 % de 2011 à 2018 (MAA, 2020).
- Le chiffre d'affaire du commerce équitable a augmenté de 110% entre 2008 et 2016 (Moyou, 2019).
- Plus de 60 % des PME de distribution ont développé une offre régionale ou locale en 2013 (Ethicity & ADEME, 2014).

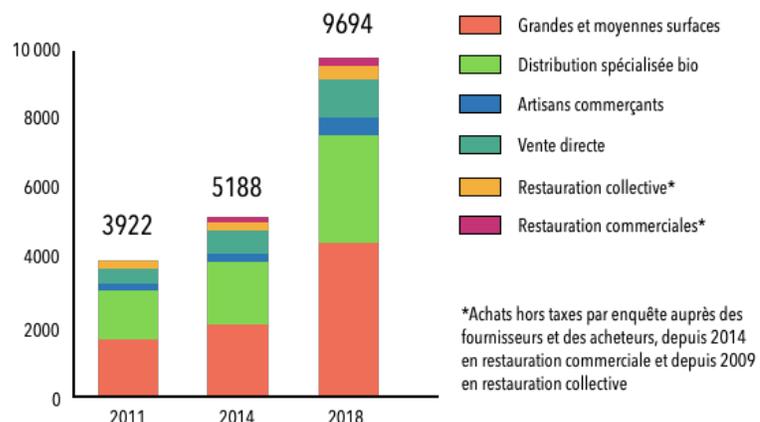
## LE MONOPOLE DE LA GRANDE ET MOYENNE DISTRIBUTION SUR LE MARCHÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES

- La distribution alimentaire regroupe l'ensemble des circuits de commercialisation alimentaire : grande et moyenne distribution, épiceries, vente directe, vente en ligne, circuits courts, etc.
- La GMS représente un chiffre d'affaire d'environ 200 milliards d'euros. Sa part de marché s'élevait à 64 % en 2018 pour les produits alimentaires (Perrin-Haynes, 2020).

## LA GMS, UN DES 1<sup>ERS</sup> EMPLOYEURS DE FRANCE

- Avec 500 000 salariés en hypermarchés et supermarchés, la GMS est l'un des plus gros employeurs français (Ameli, 2019).
- La grande distribution est le secteur du régime général qui enregistre le plus grand nombre de troubles musculosquelettiques en volume (Ameli, 2019).
- De vives critiques des conditions de travail en GMS : manutentions répétitives, horaires décalés, temps partiels subis, contrats précaires, stress lié au bruit et à l'éclairage, centralisation des responsabilités, manque de transparence.

**Figure 19 : Évolution du chiffre d'affaires bio par circuit de distribution depuis 2011 (en millions d'euros) (Agence Bio & AND-International 2019)**



# UNE ÉCONOMIE AGRICOLE EN RECUL MAIS REDYNAMISÉE PAR LA MÉTROPOLE

L'agriculture représente 1,5 % de l'emploi sur la métropole montpelliéraine.

## UN RECUL DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE

L'espace agricole du territoire de la métropole de Montpellier s'organise aujourd'hui autour de 640 exploitations agricoles sur un total de 13 900 hectares (M3M, 2017 (3)). L'exploitation moyenne s'étend sur une surface de 23 ha (contre 35 ha en moyenne en Hérault (Chambre d'Agriculture de l'Hérault, 2009)). Le nombre d'exploitations a reculé de 41 % entre 2000 et 2010, principalement en viticulture (Agreste, 2011 (2)), mais la surface agricole utile est restée stable sur cette même période. Ceci s'explique par une métamorphose des exploitations viticoles, qui s'agrandissent et deviennent de plus en plus mécanisées.

Le nombre d'agriculteurs exploitants en Hérault est également en constante diminution : 0,9 % en 2007, 0,8 % en 2012 et 0,7 % en 2017 (INSEE, 2020 (2)). Le renouvellement des chefs d'exploitation est difficile : en 2020, en Occitanie, un tiers des agriculteurs exploitants avait plus de 60 ans (31,1 %) (DRAAF Occitanie, 2021). En 2016, la Chambre d'agriculture de l'Hérault estimait que 29 % des exploitations agricoles du département n'avaient pas de repreneur.

Sur la métropole de Montpellier, les chefs d'exploitation vieillissent également (43 % ont plus de 55 ans en 2017 (M3M et al., 2016) et 33 % plus de 60 ans en 2018 (Chambre d'agriculture de l'Hérault, 2019)) et le renouvellement n'est pas toujours assuré. La rétention foncière, les prix élevés des terres et parfois l'impossibilité de construire des bâtiments d'exploitation limitent les possibilités d'installation (M3M et al., 2016). Le département de l'Hérault et tout particulièrement le territoire métropolitain enregistrent des prix du foncier agricole à l'hectare très élevés (entre 9 000 et 11 000 €/ha sur la métropole, contre 6 000 €/ha en moyenne en France en 2019) (DRAAF Occitanie, 2020).

## UN EMPLOI AGRICOLE ANECDOTIQUE ET EN DÉPRISE

D'après l'INSEE, en 2018, l'emploi agricole sur la métropole de Montpellier représentait 0,3 % de l'emploi total (INSEE, 2021 (2)), contre 2,2 % à l'échelle du département (INSEE, 2016). En cause l'orientation viticole des exploitations, très mécanisées, dont les besoins en main d'œuvre sont saisonniers et fluctuants (vendanges, périodes de taille).

À l'échelle du département de l'Hérault, l'emploi agricole est précaire, en particulier dans le secteur viticole où 90 % des emplois salariés sont des contrats à durée déterminée et saisonniers en 2017 (DRAAF Occitanie, 2020).

Le métier agricole est de moins en moins attractif. Les revenus sont souvent instables et plus bas que la moyenne : sur la métropole, 34 % des agriculteurs sont contraints à avoir un autre emploi à côté. La profession attire peu la nouvelle génération : 48 % des exploitations de la métropole sont gérées par des exploitants retraités (Rixen et al., 2017).

## LA TAILLE DES EXPLOITATIONS : UN CRITÈRE DE RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE?

La crise de la COVID 19 et la fermeture des frontières ont révélé la faible résilience de certaines grandes exploitations maraîchères du territoire dépendantes de travailleurs détachés étrangers. Au contraire, les petites fermes et micro-fermes en maraîchage diversifié ont bénéficié d'un intérêt grandissant de la population pour la consommation de produits locaux et la vente directe. Le modèle économique des micro-fermes reste pour autant assez fragile.

# 96

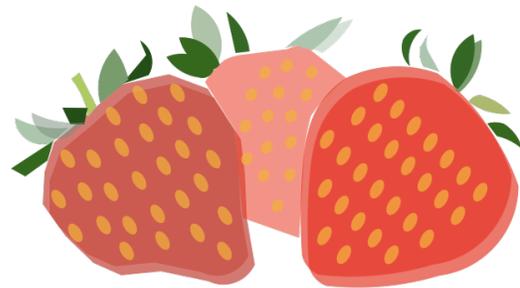
nouvelles installations  
entre 2010 et 2016 sur  
la métropole

(Rixen et al., 2017)

## Un renouvellement du métier d'agriculteur?

En France, un tiers des nouvelles installations agricoles sont des personnes Hors du Cadre Familial (HCF - qui ne possède pas de famille dans l'agriculture) et ce chiffre est en constante augmentation. Ces nouveaux entrants se tournent principalement vers l'agriculture biologique et les circuits courts. Leur choix de production se porte souvent sur le maraîchage car le capital de départ et le foncier nécessaires pour démarrer sont moins importants que dans d'autres filières. La surface des fermes est en moyenne de 1,5 ha pour un ETP (équivalent temps plein) (Morel, 2018). Ces néo-agricultrices et agriculteurs partagent pour la majorité l'envie de construire un nouveau modèle de société dans lequel une agriculture respectueuse de l'environnement occupe une place centrale. Ils sont particulièrement présents au sein des différents syndicats agricoles mais également des réseaux d'acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Selon les études de MicroAgri, ce sont autant des femmes que des hommes (contrairement à la tendance globale en agriculture, encore aujourd'hui, d'une certaine masculinisation de la profession). Ils sont plutôt diplômés et ont souvent une première partie de carrière derrière eux. Ils arrivent donc dans ce monde agricole avec quelques bagages qui leur permettent de manier prudence (qui se traduit par la progressivité de leur développement) et aisance dans l'ensemble de leurs activités. La plupart trouve des formations et des expériences suffisantes pour se lancer (Toublant, 2020). Ces nouveaux agriculteurs et agricultrices semblent avoir le souci du territoire, dans le sens où leur projet, leur future ferme sera d'autant plus "manœuvrable" qu'elle sera en lien avec le territoire. Décrivant cette nouvelle dynamique, certains auteurs évoquent un mouvement de repaysannisation (Ploeg, 2014).



## LE TRAVAIL DES COLLECTIVITÉS POUR PRÉSERVER L'EMPLOI AGRICOLE

Le schéma 2019-2040 de cohérence territoriale de la métropole de Montpellier prévoit la protection de 400 ha de terres agricoles, favorisant ainsi l'installation de nouveaux producteurs (Chêne, 2018). Certaines communes de la métropole vont plus loin : à Murviel-lès-Montpellier, l'équipe municipale a mis 36 ha de terrains municipaux à disposition pour l'élevage de chèvres.

Dans le cadre de la P2A, la métropole soutient également la création d'Associations Foncières Agricoles Autorisées (AFAA). Les AFAA permettent une gestion pluriacteurs des espaces agricoles : communes, métropole, propriétaires fonciers et agriculteurs prennent les décisions collectivement au travers de l'association (Lavocat, 2019).

Enfin la métropole accompagne la structuration de filières de proximité en augmentant la part de produits bio et locaux dans les cantines de la ville (pilote par la Ville de Montpellier), en créant un espace dédié aux produits locaux sur le MERCADIS (carreau bio et local), en dessinant des campagnes de communication ou encore en proposant aux habitants une plateforme de recensement des points de vente directe à la ferme (plateforme BoCal), etc.

# 243 signes de qualité en région Occitanie

**Figure 28 : Les signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) en Hérault (DRAAF Occitanie, 2017 (2))**



## UNE STRATÉGIE DE VALORISATION DES PRODUCTIONS LOCALES À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

La région Occitanie est la première région d'Europe en termes de produits labellisés en IGP, AOC, AOP, Label Rouge avec près de 243 SIQO en 2018. En Occitanie, les SIQO facilitent l'accès à des marchés à haute valeur ajoutée pour près de 6 agriculteurs sur 10, engagés dans au moins une production sous SIQO. Les signes de qualité génèrent en moyenne 39 % du chiffre d'affaire des exploitations agricoles de la région (DRAAF Occitanie, 2017 (2)).

Le département de l'Hérault compte également de nombreux SIQO : on note 9 AOC viticoles, qui couvrent 17 % du vignoble du département, 2 grandes AOC Fromage (Pélardon et Roquefort), 2 AOP olives et huile de Nîmes, et une AOP Taureau de Camargues (Préfecture de l'Hérault, 2013). La Métropole de Montpellier n'a sur son territoire que l'AOP Languedoc-Grès. Le territoire est aussi fortement engagé pour l'agriculture biologique qui concerne 12,5 % des agriculteurs (M3M & INRA, 2015). La région Occitanie s'engage également à valoriser ses territoires : elle a notamment créé la marque territoriale " Sud de France " en 2006 qui assure aux consommateurs des produits locaux bruts ou transformés en Occitanie. La marque rassemble aujourd'hui plus de 2 000 entreprises adhérentes et 9200 produits régionaux (Sud de France, 2017). Néanmoins, l'impact sur le développement de l'activité économique et de l'emploi local n'a pas encore été démontré (Chambre régionale des comptes Occitanie, 2017) (Cheriet & Aubert, 2013).

### En Europe

-  Indication géographique Protégée (IGP)
-  Appellation d'Origine Protégée (AOP)
-  Spécialité Traditionnelle Garantie (STG)
-  Agriculture Biologique (AB)

### En France

-  Label Rouge (LR)
-  Appellation d'Origine Contrôlée (AOC)
-  Agriculture Biologique (AB)

## LA PART DE VENTE DIRECTE AUGMENTE MAIS RESTE MINORITAIRE

En 2020, sur le département, 24,4 % des exploitations agricoles commercialisaient au moins un produit en "circuits courts" (en vente directe ou avec un intermédiaire) (DRAAF Occitanie, 2021). Si une partie vend sur les marchés, dans des magasins de producteurs ou à des artisans, la majorité d'entre eux ont choisi la vente directe à la ferme (64 %). Cette dynamique est à la hausse, particulièrement en maraîchage, qui se développe également sur le territoire métropolitain. La limitation des intermédiaires permet d'assurer un meilleur revenu au producteur et un prix convenable pour le consommateur (Agreste, 2011 (1)). Néanmoins, les circuits-courts et la vente directe dans le marché du commerce de gros ne représentent toujours que 5% des échanges (M3M, 2017 (3)).

*“Lorsqu'il y a trop de pluie et que des maladies comme le mildiou se développe, les traitements bio sont moins efficaces mais dans l'ensemble le bio se porte plutôt bien sur le territoire.”*

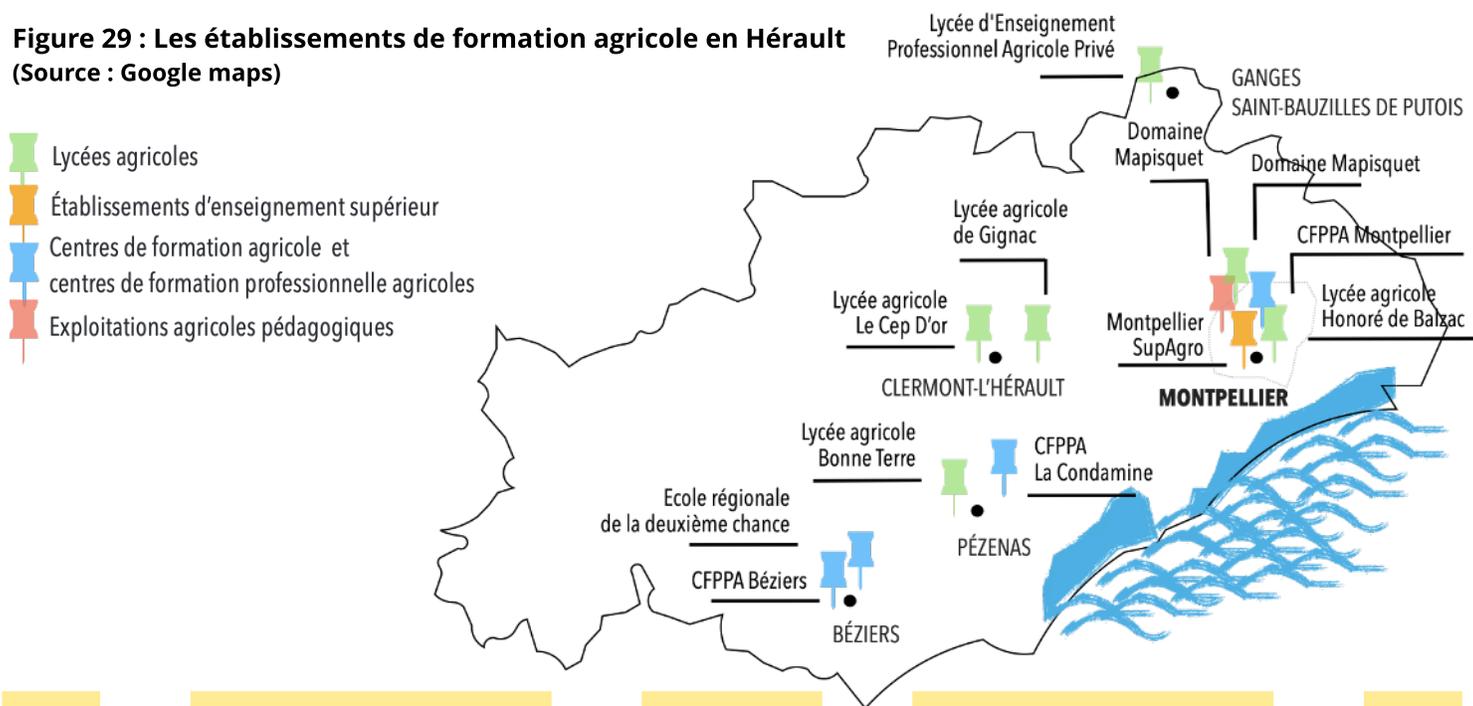
*Chambre d'agriculture de l'Hérault*

# FAIRE DE L'AGRICULTURE UN SECTEUR ÉCONOMIQUE MOTEUR

## Faciliter l'installation de fermes agro-écologiques, diversifiées et résilientes

La demande grandissante des consommateurs en produits locaux encourage de nouvelles vocations, notamment en maraîchage et en micro-ferme, mais aussi des reconversions professionnelles. L'émergence de nouveaux métiers et nouvelles ambitions implique des formations adaptées. La région Occitanie compte 13 centres de formation professionnelle et de promotion agricole accessibles à tout âge. Montpellier est également un lieu de convergence des formations agricoles. L'école d'ingénieur Montpellier SupAgro rassemble près de 80 enseignants-chercheurs et 750 élèves-ingénieurs chaque année. De nombreuses organisations de recherche en agriculture et alimentation sont également implantées à Montpellier (CIRAD, INRA, IRSTEA, IRD, Agropolis, etc.), offrant aux étudiants un environnement favorable à l'apprentissage (DRAAF Occitanie, 2016).

**Figure 29 : Les établissements de formation agricole en Hérault**  
(Source : Google maps)



### ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE MONTPELLIER- ORB- HÉRAULT - BP RESPONSABLE D'EXPLOITATION AGRICOLE, MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

EPLEFPA Montpellier-Orb-Hérault est un établissement public du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche qui regroupe plusieurs établissements de formation agricole sur le département. Le site de Béziers propose une formation gratuite pour obtenir le brevet professionnel « Responsable d'exploitation agricole en maraîchage biologique ». Réalisé en alternance, la formation permet aux apprenants de se familiariser avec le poste de dirigeant d'exploitation en maraîchage biologique, de la gestion aux techniques culturales.

“ Le souci n'est pas d'attirer davantage de jeunes (ou moins jeunes) vers ces métiers, il y a aujourd'hui beaucoup de porteurs de projets qui gravitent dans les territoires à la recherche d'opportunités foncières.”

*Damien Toublant, Ingénieur Agronome, coordinateur MicroAgri 2017-2020.*

## **POLITIQUE RÉGIONALE D'ACCOMPAGNEMENT INSTALLATION-TRANSMISSION EN AGRICULTURE**

La Région a mis en place une politique d'aides à l'installation et à la transmission pour la période 2018-2020 appelée « Plan d'accompagnement Installation-Transmission en agriculture (AITA) ». Ce plan a pour but d'anticiper les transmissions d'exploitation et de favoriser les parcours d'accès à l'installation (co-financement de 10 % à 35 % en fonction de la situation du nouvel installé). Par ailleurs, la Région généralise le Contrat Emploi Formation Installation par le biais duquel elle verse une indemnité à l'agriculteur qui s'installe. Elle finance également des installations avec des aides au démarrage et aux investissements (majorées en agriculture bio et en zone de montagne). Elle étend sur l'ensemble de son territoire un système de garantie d'emprunt (FOSTER). Enfin, la mise en place d'un Fonds Régional du Foncier facilitera l'accès aux terres et donc à l'installation (Région Occitanie, 2020 (3)).

## **TERRE DE LIENS**

Terre de Liens est née en 2003 de la convergence de plusieurs mouvements dans l'objectif de faciliter l'installation de nouveaux paysans en France grâce à l'investissement solidaire de citoyens engagés. L'action principale de Terre de Liens est l'acquisition de fermes et de terres qui vont rejoindre le réseau des fermes Terre de Liens. Ces terres s'inscrivent dans la volonté de retrouver une utilité sociale et économique, tout en prenant leur place au sein d'un territoire. Elles accueillent des projets en agriculture paysanne, biologique ou biodynamique et génèrent des dynamiques humaines et du lien social. Terre de Liens accompagne également les paysans dans leur installation. 16 fermes sont suivies par Terre de Liens en région Languedoc-Roussillon, dont 3 en Hérault.

## **MURVIEL-LÈS-MONTPPELLIER - INSTALLATION D'UN ÉLEVAGE DE CHÈVRES SUR LES TERRES COMMUNALES**

La mairie de Murviel-lès-Montpellier a mis à disposition d'un agriculteur 38 ha de terrains communaux initialement destinés à la construction d'un parc d'attraction. Depuis 2019, un éleveur de chèvres exploite le terrain et fabrique des fromages vendus sur le marché de Murviel.

## **INPACT - FORMATIONS POUR UNE AGRICULTURE DURABLE**

InPACT - *Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale* est une plateforme associative issue du rapprochement d'associations engagées pour l'agriculture durable qui vise à diffuser des références sur l'agriculture durable, accompagner au changement de pratiques, faire la promotion de l'emploi agricole et développer des liens entre agriculture et territoire. InPACT Occitanie est né en 2012 à l'initiative du CIVAM LR et de l'ADEAR LR. InPACT Occitanie propose un catalogue de formations complet à destination des agriculteurs.

## CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT - PROJET AGRICOLE DÉPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT

Élaboré entre 2013 et 2014, ce projet stratégique vise 5 objectifs :

- Consolider le potentiel de production agricole ;
- Assurer une offre alimentaire locale de qualité ;
- Assurer la résilience sociale et environnementale des exploitations agricoles ;
- Préserver / valoriser les terres ;
- Accroître le potentiel d'irrigation maîtrisé.

Près de 500 acteurs et plus de 100 structures ont participé à définir un scénario prospectif partagé pour 2020 et un plan d'actions pour l'atteindre. En 2020, dans le cadre du PADH, 6500 fermes ont pu être préservées. Le PADH horizon 2030 doit être défini en 2020.

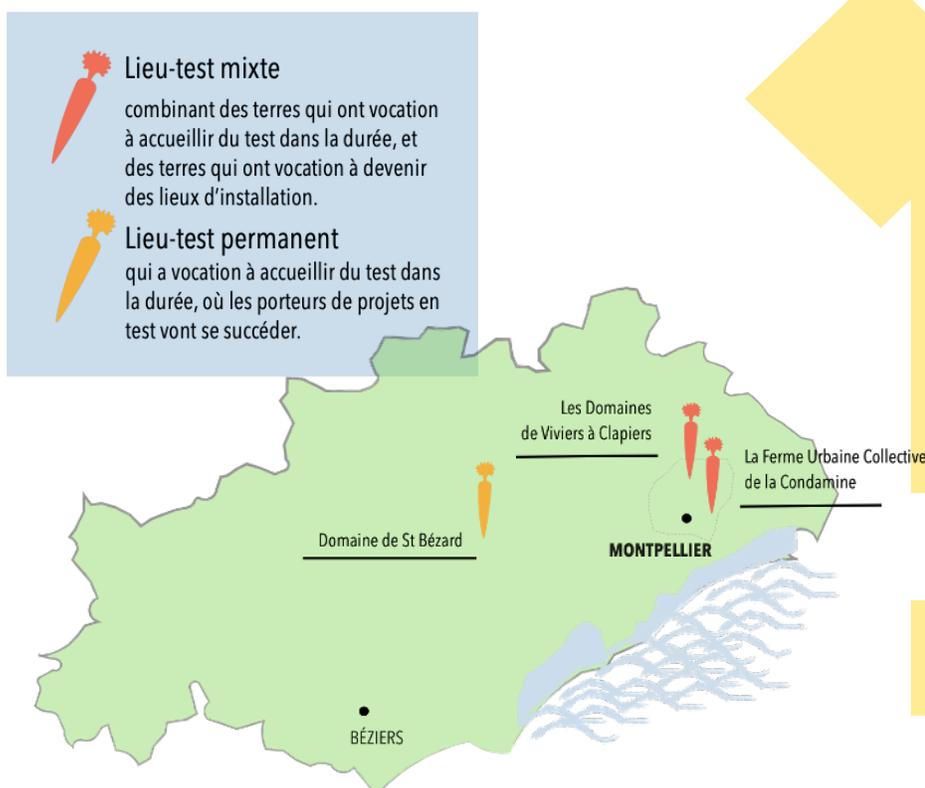
## INCUBATEUR AGROVALO MÉDITERRANÉE

L'incubateur AgroValo Méditerranée porté par Montpellier SupAgro, l'INRAE et INRAE Transfert, accompagne les porteurs de projet dans l'émergence, la validation, le financement et le développement de leur projet de création d'entreprise innovante. L'incubateur souhaite soutenir les projets d'installation agricole sur la métropole. Le projet « Vigne de Cocagne », exploitation « ferme-école » viticole sur le domaine Mirabeau a par exemple été incubé par AgroValo.

## ASSOCIATION ACME - ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION

L'ACME est une association d'accompagnement à l'installation de jeunes agriculteurs ou de personnes en reconversion. Elle est née en juin 2018, à Montpellier. L'ACME apporte une aide juridique pour répondre aux questions ou problèmes rencontrés par les agriculteurs, et ce de la manière la plus complète possible.

Figure 30 : Les lieux tests accompagnés par Terra Coopa sur le département de l'Hérault (RENETA, 2020)



## COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS TERRACOOPA

Terracoopa est une coopérative d'activités dédiée aux paysans et paysannes, aux paysagistes, aux métiers de l'environnement, aux consultants et formateurs en agriculture et environnement. Elle soutient leur installation et la création d'activité par une dynamique collective, un hébergement juridique et la mutualisation des moyens de production. Terracoopa accompagne actuellement 16 projets agricoles sur 3 lieux en Hérault (dont 1 sur la métropole). Terracoopa fait partie du RENETA (Réseau National des Espaces Test Agricoles).

# Accompagner les groupements de producteurs pour faciliter l'accès à de nouveaux marchés et mutualiser charges et compétences

Un groupement de producteurs peut prendre différentes formes juridiques. Il peut s'agir de sociétés coopératives agricoles, sociétés coopératives d'intérêt collectif, sociétés coopératives de production, groupements d'intérêt économique, etc. Créées par des agriculteurs, ces structures visent à mettre en commun des compétences, du matériel et de l'expérience afin de s'entraider et réduire les coûts dans leur filière de production. La mutualisation peut porter sur du partage de machines, de l'achat groupé d'intrants et de semences, du stockage groupé de la récolte, de l'utilisation d'ateliers de transformation communs ou encore de la vente commune de débouchés.

## COOPÉRATIVE VIGNE DE COCAGNE - DOMAINE MIRABEAU

Vigne de Cocagne est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) créée en 2016 dans le cadre du réseau Cocagne sur le domaine de Mirabeau. La coopérative accompagne des personnes éloignées de l'emploi vers une insertion professionnelle dans la viticulture biologique. L'apprentissage se fait en 2 ans et débouche sur un certificat permettant de renforcer l'employabilité des apprenants et faciliter leur installation. L'exploitation viticole est entièrement biologique et artisanale (vendange à la main). Le domaine s'engage à utiliser des techniques d'agro-écologie et agroforesterie afin d'entretenir les sols et la biodiversité.

## ACHETER À LA SOURCE

« Acheter à la source » est une plateforme web qui recense les producteurs vendant leurs produits directement aux consommateurs, sur l'ensemble du territoire français. Chaque fiche producteur donne des informations sur le lieu, les horaires de vente, la gamme de produits proposés et leur prix. En région Languedoc Roussillon, 2 661 producteurs sont recensés.

## MARQUE RÉGIONALE « SUD DE FRANCE »

Créée en 2006, la marque « Sud de France » vise à valoriser les produits bruts et transformés de la région Occitanie. Aujourd'hui, plus de 10 000 produits (dont 2100 bio), provenant de 1300 producteurs de la région, arborent la marque. L'adhésion à Sud de France est gratuite et volontaire. Chaque produit présenté doit répondre à un cahier des charges précis pour être accepté (produit et transformé en Occitanie). Des contrôles sont effectués par un organisme indépendant mandaté et pris en charge par la Région.



# La reterritorialisation du système alimentaire, source de nouveaux emplois

**La reterritorialisation du système alimentaire peut également être source de nouveaux emplois**, selon un scénario établi par la plateforme Emplois-Climat (Plateforme Emplois-Climat, 2016). Si l'arrivée de nouveaux intermédiaires et la suppression d'autres entraînera une disparition de certains emplois, ces derniers seront réalloués. Sur les exploitations agricoles, même si la main d'œuvre diminue aujourd'hui avec la mécanisation rapide des procédés, une transition vers des systèmes agro-écologiques est plus exigeante en main d'œuvre agricole. Pierre Radanne (Expert et ancien Président de l'ADEME) explique ainsi que " le maraîchage possède un taux d'emploi à l'hectare supérieur à l'industrie lourde " (Agam, 2013).

Par ailleurs le métier d'agriculteur évolue : ce dernier n'est plus producteur mais assure souvent également le métier de transformateur et de commerçant.

La question alimentaire, encore émergente, est également saisie par de nombreuses associations et acteurs privés, palliant au manque d'actions mises en œuvre par la collectivité. Ce sont ainsi de nombreuses associations et entreprises, telles que des épiceries solidaires, jardins partagés, AMAP, organisations de compostage des déchets organiques, magasins de producteurs, qui se créent depuis quelques années autour de volontés communes : proposer une alimentation de qualité, réduire le gaspillage, protéger les terres agricoles.

Les postes en collectivité liés à l'alimentation sont encore neufs et restent peu nombreux, alors mêmes que l'implication des territoires nécessite une personne voire deux au vu des différentes thématiques et projets que l'alimentation touche. Dans les Chambres d'agriculture se créent également des postes de structuration des filières en circuits courts, d'accompagnement des producteurs dans leurs stratégies de commercialisation, ou encore de formations et de transfert d'outils d'ingénierie auprès des agriculteurs.

Le secteur de la restauration, notamment collective, subit également des changements de fonctionnement, impliquant de nouveaux métiers liés à l'approvisionnement local et biologique des cantines, ou à la cuisine de produits bruts et non plus préparés.

Les circuits logistiques d'approvisionnement et de distribution, en restauration comme en grandes surfaces, en épiceries ou en magasins de producteurs, impliquent également une refonte des acquis pour un apprentissage des modalités de fonctionnement d'une logistique nouvelle (moins d'intermédiaires, gestion de la chaîne du froid, connaissance des sources d'approvisionnement). Différents acteurs peuvent intervenir pour améliorer la logistique des circuits courts et de proximité dont les producteurs en s'organisant au sein de marchés de producteurs par exemple, mais aussi les distributeurs dont les GMS en améliorant leur offre de produits bio et locaux. La collectivité a un rôle déterminant à jouer dans ce domaine également.

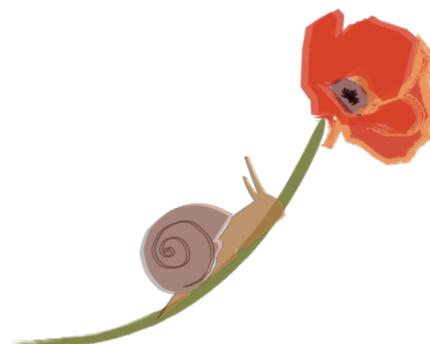
# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?

## UNE NÉCESSAIRE DIVERSIFICATION DES MODÈLES DE PRODUCTION SUR LE TERRITOIRE FACE AU MANQUE D'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR VITICOLE

Depuis 30 ans, le territoire de la métropole de Montpellier fait face à un recul important de son économie agricole en proie à une diminution des surfaces cultivées, une chute du nombre d'exploitations, un vieillissement des exploitants et des difficultés à l'installation. Si le maraîchage bénéficie d'un certain dynamisme, l'installation est souvent freinée par les difficultés d'accès au foncier et à des marchés suffisamment rémunérateurs.

Ces dernières années, la métropole a fait preuve d'une volonté politique forte et a mis en place de nombreuses mesures pour favoriser l'installation des agriculteurs sur son territoire. Le département de l'Hérault et le territoire de la métropole bénéficient également de nombreux circuits de commercialisation alternatifs permettant d'assurer une répartition plus équitable de la valeur entre les acteurs du système alimentaire, notamment au profit des producteurs.

Le secteur viticole, majoritaire sur le département, fait face à une perte de dynamisme entraînant un déclin du nombre d'exploitations. L'activité viticole est de moins en moins attractive, elle implique des contrats souvent précaires pour les salariés et des rentrées d'argent parfois trop aléatoires pour assurer un niveau de vie convenable aux chefs d'exploitation. Un soutien doit être apporté pour encourager la diversification de l'activité viticole au profit de modèles de production résilients et durables.



### NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES SUR LA MÉTROPOLE

(pour 100 000 habitants)

---

**FRANCE**  
**657 (2020)**

---

**MONTPELLIER**  
**136 (2018)**

---

**MARSEILLE**  
**125 (2020)**

---

**NANTES**  
**51 (2018)**

---

**GRENOBLE**  
**47 (2018)**

---

**BORDEAUX**  
**24 (2018)**

---

**LYON**  
**23 (2016)**

---

**PARIS**  
**3 (2018)**

## QUELQUES INDICATEURS POUR SE SITUER

Afin de situer le territoire de Montpellier vis-à-vis des 6 autres territoires étudiés dans le cadre du projet Let's Food Cities, 4 indicateurs ont été choisis pour évaluer la durabilité économique et sociale de l'agriculture locale :

- le nombre d'exploitations sur la métropole (indicateur de suivi)
- le pourcentage que représente l'emploi agricole sur la métropole (indicateur de suivi)
- le pourcentage d'exploitants agricoles de plus de 60 ans (indicateur de suivi)
- le pourcentage d'exploitants agricoles vendant au moins un produit en circuit court (indicateur de moyen).

Ces indicateurs proposent un aperçu non exhaustif de la situation et de quelques leviers à activer pour faciliter l'émergence de modèles de production dynamiques. Le choix des indicateurs résulte également des données disponibles pour chaque territoire, à périmètre équivalent.

<b>EMPLOI AGRICOLE SUR LA MÉTROPOLE</b> (2018)	<b>% D'EXPLOITANTS AGRICILES DE PLUS DE 60 ANS</b> (département ou région, 2020)	<b>% D'EXPLOITATIONS AGRICILES VENDANT AU MOINS 1 PRODUIT EN CIRCUIT COURT</b> (département, 2020)
FRANCE 2,6 %	NANTES 13 %	BORDEAUX 50 %
MARSEILLE 0,6 %	LYON 22 %	LYON 47 %
<b>MONTPELLIER</b> <b>0,4 %</b>	GRENOBLE 25 %	MARSEILLE 43 %
NANTES 0,4 %	FRANCE 25,4 %	GRENOBLE 33 %
BORDEAUX 0,3 %	PARIS 29,8 % (région)	NANTES 29,5 %
GRENOBLE 0,2 %	<b>MONTPELLIER</b> <b>31,1 % (région)</b>	<b>MONTPELLIER</b> <b>24,4 %</b>
LYON 0,1 %	BORDEAUX 31,5 %	FRANCE 23,1 %
PARIS Ville: 0 % / Région : 5,8 %	MARSEILLE 32 % (région)	PARIS 22,2 % (région)

# S'INSPIRER D'AILLEURS

## LES CHAMPS DES POSSIBLES

*Paris, France*

Les Champs des Possibles est une couveuse d'activités agricoles, une coopérative d'activités et d'entrepreneurs et un organisme de formation. La couveuse permet à des porteurs de projets qui souhaitent s'installer de tester leur activité en grandeur nature tout en limitant leur prise de risque. Les Champs des Possibles met à disposition des futurs agriculteurs des moyens de production et un accompagnement technique. La coopérative d'activités agricoles permet à des agriculteurs de créer leur entreprise tout en se déchargeant des aspects juridiques et comptables, en disposant du statut de salarié. Leur comptabilité est gérée par la coopérative et ils peuvent mutualiser certains des moyens de production.

Les Champs des Possibles propose également des modules de formation continue à destination des agriculteurs installés et accompagne les aspirants exploitants agricoles dans la construction de leur projet.

## LES JARDINS DU PAYS D'AUBAGNE - VALORISER DES PRODUITS DE QUALITÉ, FRAIS ET LOCAUX

*Marseille, France*

Créée en 1996 par Aix-Marseille-Provence Métropole, les Jardins du Pays d'Aubagne est une marque qui se donne pour objectif de valoriser les produits locaux, frais et de qualité. Ces produits doivent répondre à des critères définis dans un cahier des charges dont le contrôle est assuré par un organisme extérieur. Aujourd'hui, une vingtaine d'agriculteurs utilisent cette marque et valorisent leurs produits dans les marchés locaux, AMAP et dans la vente au détail.

## COOPÉRATIVE SICA MARAÎCHÈRE

*Bordeaux, France*

La SICA Maraîchère Bordelaise est une coopérative de producteurs de légumes. Elle a été fondée en 1963 par des producteurs de la région bordelaise souhaitant la mise en commun d'un outil de vente de leurs productions. Après une présence sur le Marché d'Intérêt National de Bordeaux-Brienne, elle s'est installée en 1997 au cœur même de la zone de production maraîchère bordelaise, à Eysines. Elle regroupe aujourd'hui une dizaine de producteurs. Depuis 2006, une partie de leur activité est orientée directement vers les particuliers via la vente de "Paniers Fraîcheur".

## **GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE - SOUTIEN AUX AGRICULTEURS BIO ET VENDANT EN CIRCUITS COURTS**

### ***Grenoble, France***

Dans le cadre de sa politique agricole, Grenoble Alpes Métropole soutien financièrement les producteurs implantés sur la métropole. 3 types d'aides existent :

- Aide à l'installation : aide forfaitaire au démarrage de l'activité accordée sur critères.
- Aide à l'investissement : aide à hauteur de 40 % des dépenses plafonnées à 10 000 € pour les projets de développement des circuits courts.
- Aide à l'agri-environnement : aide à hauteur de 40 % des dépenses plafonnées à 10 000 € pour les projets d'entretien des espaces et le développement de l'environnement.

Ces aides sont attribuées sous conditions de certaines pratiques : agriculture biologique, raisonnée, engagement dans un circuit de commercialisation en circuit court.

Productrice Durban © Let's Food

## **MUNICIPALITÉ D'ETHEKWINI - SOUTIEN AUX PRODUCTEURS LOCAUX**

### ***Durban, Afrique du Sud***

55 % du territoire de la municipalité d'eThekweni est considéré comme rural. La Municipalité soutient les producteurs à développer l'agro-écologie grâce à 7 "Agri-hubs" répartis sur la métropole : ces pôles proposent des infrastructures (irrigation, clôtures, semences) et formations aux agriculteurs et mutualisent les points d'entrée pour accéder aux marchés. Ce sont des plateformes logistiques qui collectent la production agro-écologique des petits agriculteurs et approvisionnent cantines scolaires, soupes populaires et supermarchés. Le programme permet aux agriculteurs de développer leur activité, d'améliorer leur sécurité alimentaire et de dégager un revenu en vendant leur production à bon prix.



# DE PETITES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES QUI PARTICIPENT À L'ÉCONOMIE TERRITORIALE

## UN SECTEUR POURVOYEUR D'EMPLOI REPRÉSENTÉ PAR UNE MULTITUDE D'UNITÉS VINICOLES

En Occitanie, le secteur agroalimentaire (industries agroalimentaires, commerce de gros et artisanat commercial) représente près de 9 000 entreprises. Le territoire se caractérise par une multitude de petites entreprises. Avec un chiffre d'affaires de 22 milliards d'euros en 2015, ce secteur représente près de 14 % du poids de l'économie marchande régionale (DRAAF Occitanie, 2020). À l'échelle nationale, elle se positionne ainsi en 2<sup>e</sup> position en termes de nombre d'établissements, et 7<sup>e</sup> en termes d'effectif salarié (MAA, 2018 (1)).

Le département de l'Hérault compte 389 établissements et 2 236 salariés de l'agroalimentaire (moyenne régionale : 192 établissements pour 2 080 salariés) (MAA, 2018 (4)). Le tissu agroalimentaire du département se compose principalement de petites entreprises viticoles, de transformation fruitière, légumière, et dans une moindre mesure, boulangère (AREA, 2018). Le secteur des boissons avec la viticulture occupe la première place des industries agroalimentaires du département et de la région.

## UNE BONNE IMPLANTATION LOCALE MAIS UNE ORIENTATION VERS L'EXPORT

La majorité des entreprises de transformation sur le département correspondent à des entreprises de transformation vinicole. Il s'agit de coopératives agricoles collectant la production pour la transformer sur son site, ou d'entreprises individuelles réalisant à la fois production, transformation et vente. En proposant une charte pour le développement durable des entreprises, l'association régionale des entreprises agroalimentaires (AREA) donne l'opportunité aux entreprises locales de s'engager pour l'économie locale. Elles doivent pour cela mettre en place des indicateurs clés, tels que la part d'employés locaux, le montant des investissements sur site, la part des matières premières locales sur le volume

total ou encore le nombre de partenariats contractualisés sur le territoire (Agri en LR & Région Languedoc-Roussillon, 2010).

Pourtant, 23 % du chiffre d'affaires de la transformation agroalimentaire en Occitanie se fait à l'export. Il s'agit essentiellement de la production vinicole à destination du marché français et international. En 2019, les vins du Languedoc-Roussillon représentaient 27 % de l'ensemble des exportations de vins français (Chêne, 2019).

Quelques grands industriels sont également présents sur le département. Il s'agit de : Danone – La Salvetat, Kraft Foods – Carte Noire et Christian Hansen (AREA, 2018). S'ils sont pourvoyeurs d'emplois, ils ne sont que peu implantés sur le territoire s'agissant des approvisionnements et des partenariats locaux.

*La vigne par nature n'est pas délocalisable. Par ailleurs, il y a une forte culture de la coopérative et donc de solidarité dans le domaine viticole. Seuls 10 % de la production locale est consommée en Languedoc (et la consommation est en baisse), le reste va vers le national et international."*

**Chambre d'agriculture de  
l'Hérault**

## L'artisanat c'est

42 % des unités  
d'industries agroalimentaires  
d'Occitanie

5 % du  
chiffre d'affaires  
du secteur

### **L'ARTISANAT - DES MÉTIERS À PRÉSERVER ET À ENCOURAGER**

En Occitanie, l'artisanat commercial représentait 42 % de l'ensemble des unités agroalimentaires en 2017. Si ces entreprises ne représentent que 5 % du chiffre d'affaire total du secteur agroalimentaire, elles sont créatrices de 21 % des emplois du secteur en région. Par ailleurs, 99,7% de cette valeur reste sur le territoire, ce qui est supérieur aux 82 % de la valeur ajoutée générée par les industries agroalimentaires hors artisanat qui restent sur le territoire. L'artisanat commercial contribue donc considérablement à l'économie et l'emploi local (Draaf Occitanie, 2020).

### **OUTRE LE VIN, L'HÉRAULT DOIT DÉVELOPPER SES OUTILS DE TRANSFORMATION**

La transformation individuelle à la ferme est déjà très présente sur le département avec un certain nombre d'exploitations viticoles qui transforment le raisin en vin directement sur site. Il est nécessaire d'étendre ces modèles de transformation aux secteurs maraîchers, horticoles et à l'élevage afin de valoriser le savoir-faire local et de créer de nouvelles sources de revenus pour les producteurs. C'est dans cette optique que de nombreux ateliers de transformation collectifs voient le jour.

Gérés par un collectif d'agriculteurs, ils permettent de mutualiser les coûts pour investir dans les équipements nécessaires à la transformation et faciliter ainsi la commercialisation via des circuits alimentaires de proximité. À l'échelle nationale, on compte aujourd'hui plus de 130 ateliers collectifs (Thomas, 2016) dont une quarantaine en Occitanie mais encore aucun en Hérault ou sur la métropole de Montpellier (ATC, 2020).

### **DES PETITES ENTREPRISES TRANSFORMATRICES SUR LE TERRITOIRE MONTPELLIÉRAIN**

Afin de répondre aux besoins locaux de transformation, des petites entreprises se développent (ou se réimplantent !) sur la métropole comme des légumeries, abattoirs et moulins. Elles approvisionnent les structures de restauration collective, les artisans, les restaurants commerciaux et les particuliers en produits transformés.

### **LA MÉTROPOLE ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT D'OUTILS DE TRANSFORMATION LOCAUX**

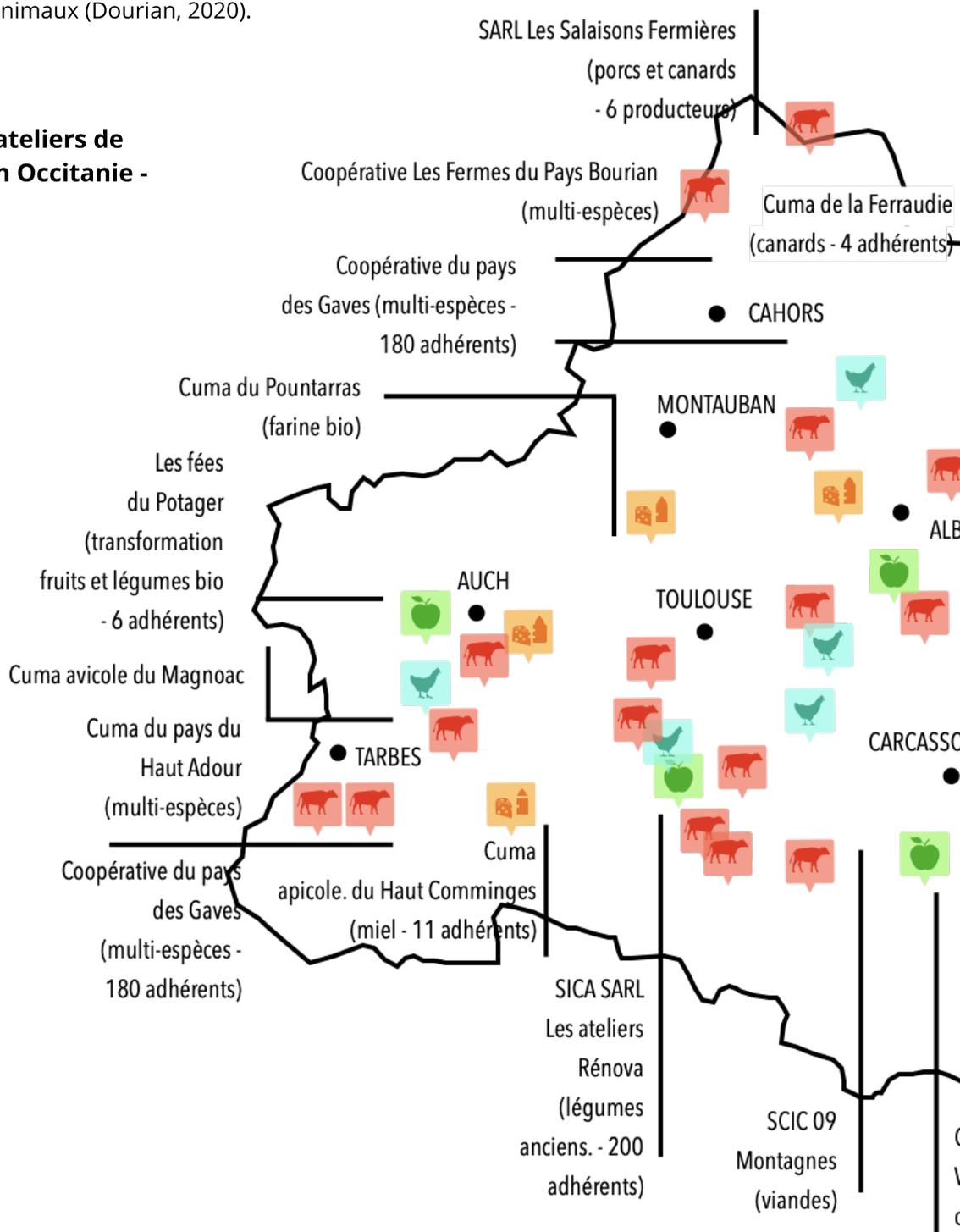
La métropole de Montpellier a créé en 2017 un pôle de transformation innovant au sein de son Marché d'Intérêt National. Ce pôle de transformation alimentaire est une pépinière destinée à accompagner des entreprises de l'agroalimentaire dans leurs processus d'innovation. Elles sont ainsi passées de la phase Recherche & Développement à la phase d'industrialisation de leurs productions sur le MIN. Le pôle se compose de six entreprises qui transforment fruits, légumes et viandes : Agriviva, Clarella, Il était un fruit, Label d'oc, Le détour et Le goût du bœuf. Ces six entreprises souhaitent favoriser l'approvisionnement et la distribution de leurs produits localement (M3M, 2017 (4)). Elles emploient aujourd'hui près de 40 personnes.

## DÉVELOPPER DE NOUVEAUX SYSTÈMES LOGISTIQUES POUR FACILITER LA TRANSFORMATION LOCALE

Les petits outils de transformation favorisent le développement des circuits courts et le dynamisme de l'économie locale. Dans l'élevage par exemple, même si la viande est parfois vendue comme étant " locale " (c.a.d élevée localement), l'abattage est souvent délocalisé : les animaux sont transportés dans d'autres régions voir d'autres pays pour y être abattus. La transformation locale réduit les temps de transport ainsi que le stress vécu par les animaux (Dourian, 2020).

Sur le territoire, les manques se situent principalement autour des outils de transformation de légumes - les maraîchers ne sont souvent pas équipés pour transformer leurs invendus sur place ou n'ont pas le temps de les transporter vers d'autres structures ou acteurs qui seraient à même de les stocker (par exemple, la Banque alimentaire) ou de les transformer. En complément, il faudrait aussi augmenter les systèmes collaboratifs de collecte où chaque producteur à son tour récupère les produits de plusieurs fermes. Un autre levier d'action serait d'encourager la création des métiers dédiés à la collecte de produits bruts pour la transformation.

**Figure 31 : Répartition des ateliers de transformation collectifs en Occitanie - (ATC, 2020)**



*Préserver ou construire des outils de transformation locaux permet de conserver la valeur ajoutée de produits transformés sur le territoire."*

*Tara Dourian, ingénieure d'étude en sociologie à l'Inrae*

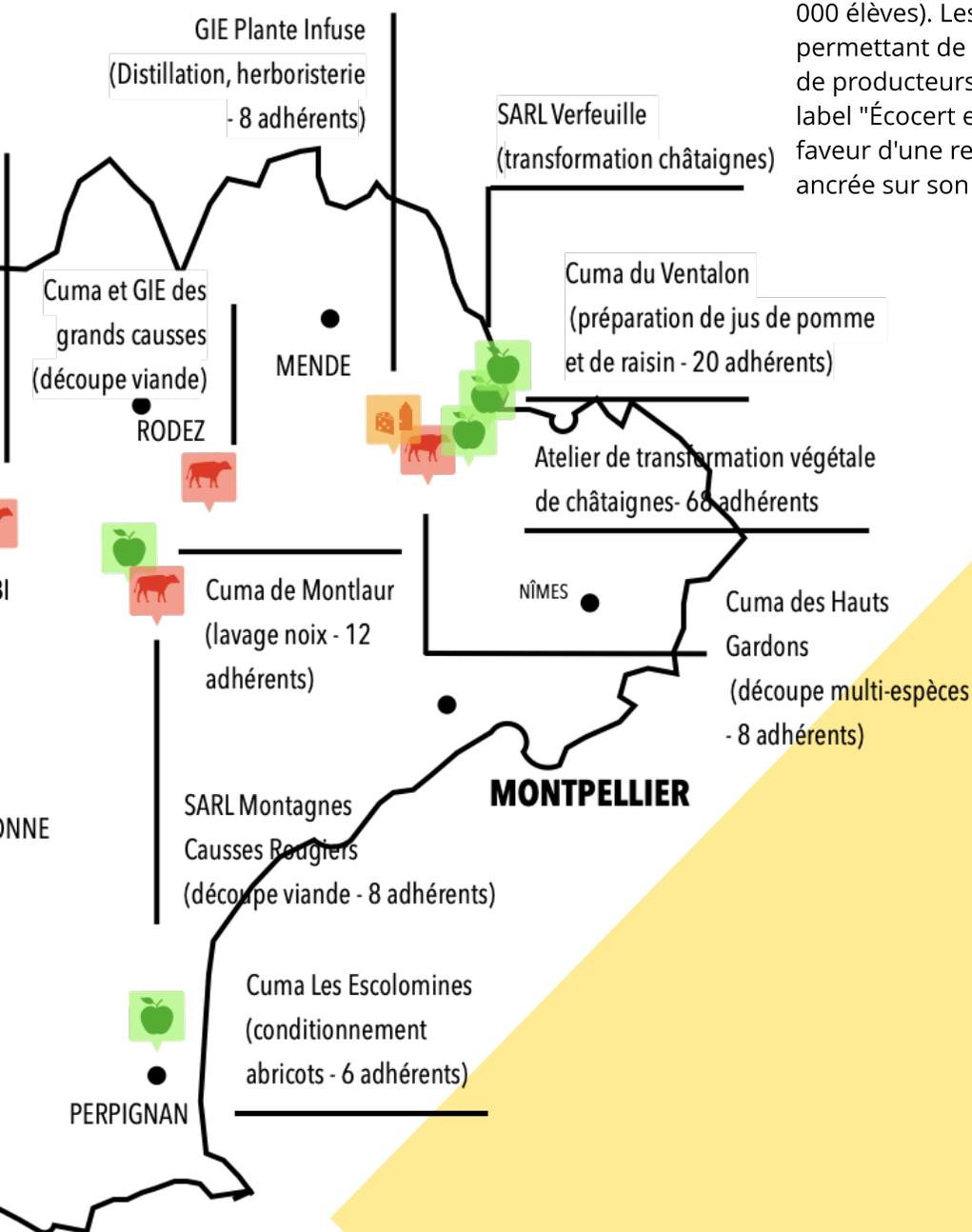
## DES CANTINES SCOLAIRES QUI S'ADAPTENT POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE LA LOI EGALIM

Face aux obligations (Loi Egalim) d'introduire des produits locaux dans l'alimentation scolaire, les territoires français s'organisent. L'approvisionnement en produits bruts, issus directement des fermes, engendre de nouveaux besoins en termes d'équipements des cuisines scolaires qui avaient progressivement été délaissées au profit de plats préparés, qu'il suffisait alors de réchauffer.

Si certaines cantines font le choix d'investir, seule ou à plusieurs, dans la mise en place d'une cuisine équipée pour transformer les produits, d'autres s'appuient sur l'émergence de petits outils de transformation afin d'obtenir des légumes prêts à consommer.

Montpellier Méditerranée Métropole a fait le choix d'installer la légumerie Agriviva sur son Marché d'Intérêt National afin de mutualiser la découpe et la préparation des légumes pour la restauration collective dans les écoles maternelles et primaires du territoire.

À l'échelle du département, 5 cuisines centrales préparent quotidiennement les repas de 11 000 collégiens répartis dans 15 collèges (sur un total de 24 000 élèves). Les cuisines centrales disposent d'outils permettant de préparer les légumes achetés bruts auprès de producteurs locaux. Ces 15 collèges ont obtenu le label "Écocert en cuisine niveau 1" pour leurs actions en faveur d'une restauration collective saine, durable et ancrée sur son territoire (Label Bio Cantine, 2019).



Coopérative des Jardins de la Haute Vallée ( jus de fruits, conserves - 250 coopérateurs)



*En restauration collective, les enfants ne mangent pas des carottes cultivées localement et pleines de terre : il faut un maillon de transformation dans la chaîne. D'autant que les gens font des réserves de bœufs en ce moment. Un pari serait d'installer des outils de transformation en milieu rural pour participer à rééquilibrer les territoires, à les dynamiser."*

*Chambre d'agriculture de l'Hérault*

## **DES BESOINS EN FORMATION DANS LES CANTINES POUR TRANSFORMER ET CUISINER LES PRODUITS**

Aujourd'hui, les agents de cuisine et de service sont essentiellement issus de formations conventionnelles (CAP Cuisine, BEP hôtellerie restauration, écoles hôtelières, etc.) qui ne se sont pas toujours adaptées aux nouvelles exigences de qualité de la restauration collective et des convives. Les agents des cantines scolaires doivent être formés à cuisiner des plats avec des produits bruts qui soient équilibrés, bons et à bas coût. Le cuisinier doit maintenant détenir les

compétences diverses d'un gastronome et d'un nutritionniste. Certaines collectivités prennent les devants et proposent des sessions de formation continue aux agents de cuisine et de service de leurs cantines scolaires.

Entre 2017 et 2019, au travers du programme « Ma Cantine Autrement », 57 agents de cantines de la Ville de Montpellier ont été formés à la préparation de repas plus équilibrés et à base de produits locaux. 150 agents sont également formés chaque année à l'accompagnement éducatif des enfants pendant la pause méridienne. Cette formation est co-construite avec le centre national de la fonction publique territoriale (Let's Food, 2020 (5)).



*Il faudrait améliorer la formation au niveau de la transformation alimentaire. En restauration collective par exemple, il faudrait mieux former et accompagner les cuisiniers/cuisinières à utiliser et à préparer des produits locaux bruts, surtout légumes et fruits frais, et faire en sorte que le temps de travail prenne en compte cette dimension."*

*Tara Dourian, ingénieure d'étude en sociologie à l'Inrae*

### **AGRIVIVA - CONDITIONNEMENT DE FRUITS ET LÉGUMES LOCAUX ET INSERTION PROFESSIONNELLE**

Agriviva est une entreprise d'insertion professionnelle spécialisée dans le conditionnement de fruits et légumes prêts à consommer, à destination des professionnels (restaurants, cantines, distributeurs). L'entreprise s'approvisionne au maximum auprès de producteurs locaux travaillant en agriculture biologique. Elle privilégie également l'embauche de personnes en difficultés d'emploi afin de faciliter leur réinsertion. L'entreprise est implantée sur le Marché d'Intérêt National de Montpellier Méditerranée Métropole.

# FAIRE DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE UNE VALEUR AJOUTÉE POUR LE TERRITOIRE - LES SOLUTIONS LOCALES

Encourager l'artisanat et la transformation locale, créateurs d'emplois

## LES ATELIERS DE TRANSFORMATION COLLECTIFS

Un atelier de transformation collectif (ATC) est une structure gérée par un collectif d'agriculteurs qui mutualisent leurs moyens pour disposer des équipements nécessaires à la transformation de leurs produits afin d'en assurer la commercialisation via des circuits alimentaires de proximité. On dénombre plus de 130 ateliers de ce type aujourd'hui en France (Thomas, 2016). Souvent portés par les CUMA (Société Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) ces ateliers peuvent permettre la transformation de viandes, fruits, légumes, miel, produits laitiers, etc. Il en existe encore aucune en Hérault, mais la région Occitanie en décompte une quarantaine en 2020.

## CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT HÉRAULT - ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION DES ARTISANS MÉTIERS DE BOUCHE

La Chambre des métiers et de l'artisanat en Hérault propose différents types de formations et d'accompagnement des artisans dans le développement de leurs activités : développement d'une stratégie environnementale, définition d'une vision stratégique, gestion comptable et administrative, développement de l'image commerciale, etc.

## MOULIN DE SAURET

Moulin de Sauret est une entreprise familiale de production de farine située à Montpellier. L'entreprise développe depuis 1146 une gamme de farines à base de blé local dans la mesure du possible, dans une dynamique innovante et durable. Une centrale photovoltaïque permet de produire 30 % des besoins en énergie. Le moulin fournit 195 boulangeries en région Languedoc-Roussillon.

# Accompagner les industries agroalimentaires et les artisans dans leur stratégie sociétale

## **OCEBIO - RÉSEAU DES ENTREPRISES BIO DE LA RÉGION OCCITANIE**

OCEBIO est une association qui rassemble les entreprises de transformation et distribution bio de la région Occitanie. Le réseau entend représenter le secteur devant les instances publiques, accompagner le développement de petites entreprises de transformation bio et développer la filière biologique en Occitanie.

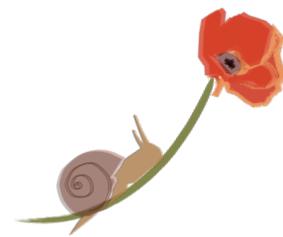
## **VILLE DE MONTPELLIER - AGRIPARC DU MAS NOUGUIER : PRODUCTION DE VIN BIOLOGIQUE AVEC UN ESAT**

L'agriparc du Mas Nouguier est une réserve agricole entièrement entretenue par la Ville de Montpellier. Le Mas Nouguier comprend 10 hectares de vignoble biologique. En collaboration avec la Chambre d'Agriculture, la conduite du vignoble a été confiée à l'ESAT de Villeneuve de Maguelone. Une partie de la vendange fait l'objet d'ateliers pédagogiques au profit des écoles du quartier. La vinification s'effectue à la cave coopérative d'Assas. Les cuvées ne sont pas commercialisées, elles sont servies uniquement lors des réceptions officielles de la commune. Le Mas Nouguier comprend également une oliveraie et quelques ruches.

## **ARCADIE - UN MANAGEMENT HOLACRACY ET UNE POLITIQUE SOCIALE**

Arcadie est une société de transformation d'épices, tisanes et arômes bios basée à Méjannes-lès-Alès dans le Gard. En 2017, elle a adopté la constitution Holacracy qui permet de mettre en place une organisation managériale constitutionnelle, horizontale et transparente fondée sur la responsabilité de chacun. La société est aussi à l'initiative de la création d'une micro-crèche "Les cardamomes" pour les enfants de ses salariés et ceux des entreprises de la zone ainsi que les enfants des familles de la commune.

# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?



## LES OUTILS DE TRANSFORMATION LOCAUX SE DÉVELOPPENT MAIS SONT ENCORE TROP PEU NOMBREUX.

À l'échelle régionale, le quart du chiffre d'affaires de la transformation agroalimentaire se fait à l'export. Il s'agit essentiellement de grandes entreprises agroalimentaires et d'unités de transformation viti-vinicoles produisant pour les marchés extérieurs. S'ils ne représentent qu'une infime partie du chiffre d'affaires du secteur, les outils de transformation locaux, l'artisanat et les métiers de bouche sont pourvoyeurs de nombreux emplois non délocalisables sur le territoire du département. La métropole montpelliéraine l'a compris et développe la petite transformation locale au travers de son Marché d'Intérêt National. Depuis 2017, le MIN dispose d'un pôle de transformation innovant accueillant 6 entreprises transformatrices. Ces initiatives restent à ce jour encore largement minoritaires par rapport à la demande en produits transformés d'un centre urbain comme Montpellier, encore assurée par une industrie agroalimentaire globalisée.

<b>NOMBRE D'UNITÉS DE TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE</b> (département)	<b>NOMBRE D'EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE</b> (département) (2015)	<b>NOMBRE D'ATELIERS DE TRANSFORMATION COLLECTIFS</b> (département) (2016)
<b>PARIS</b> 864 (2015)	<b>PARIS</b> 13 316	<b>NANTES</b> 4
<b>MARSEILLE</b> 584 (2020)	<b>NANTES</b> 8 464	<b>LYON</b> 4
<b>BORDEAUX</b> 401 (2015)	<b>MARSEILLE</b> 5 548	<b>GRENOBLE</b> 2
<b>MONTPELLIER</b> 389 (2015)	<b>LYON</b> 4 747	<b>BORDEAUX</b> 0
<b>LYON</b> 342 (2015)	<b>BORDEAUX</b> 4 265	<b>MARSEILLE</b> 0
<b>NANTES</b> 303 (2015)	<b>GRENOBLE</b> 4 116	<b>MONTPELLIER</b> 0
<b>GRENOBLE</b> 293 (2015)	<b>MONTPELLIER</b> 2 236	<b>PARIS</b> 0

# S'INSPIRER D'AILLEURS

## LES SAVOUREUX COMPAGNONS

*Lyon, France*

Les Savoureux Compagnons sont un collectif qui vise à créer du partage et de la mise en commun de connaissances sur la cuisine conviviale et locale. Le collectif met en place plusieurs formes de restaurations autogérées, organise des cycles d'ateliers de cuisine, propose des prestations traiteurs à plusieurs, des achats groupés, de l'accompagnement de personnes en reconversion et de la mise en avant d'établissements promouvant une alimentation éthique et locale. Par exemple, une fois par semaine à la MJC Monplaisir a lieu l'événement " les Toqués du jeudi " où des chefs viennent cuisiner avec des bénévoles souhaitant se former au milieu de la restauration. Un mardi sur deux, une cantine participative prend place dans l'École Santé Social Sud-Est, où les étudiants peuvent venir cuisiner avec les chefs. Le projet a pour mission de permettre à tous les " savoureux " de trouver des débouchés dans leurs métiers respectifs (cuisinier, formateur, animateur etc.). Des rencontres sont organisées pour faire du lien entre les professionnels de l'alimentation dans le but de créer de nouvelles activités rémunératrices en passant par la coopération plutôt que par la concurrence.

## PÔLE AGROALIMENTAIRE NANTES AGROPOLIA

*Nantes, France*

Nantes Agropolia est un pôle agroalimentaire de près de 55 hectares, situé sur la commune de Rezé, à l'X de Nantes. La zone accueille depuis le printemps 2019 le Marché d'Intérêt National de Nantes Métropole. Nantes Agropolia permet de rapprocher les artisans et entreprises agroalimentaires des maraîchers, producteurs locaux et de la plateforme logistique du MIN. Cette proximité vise à créer des synergies directes entre acteurs locaux de la production, transformation et distribution alimentaire. Sur 55 hectares, 7 sont réservés à l'artisanat commercial alimentaire. Le site accueille 200 entreprises et génère 2 000 emplois. Le pôle agroalimentaire Nantes Agropolia et le MiN Nantes Métropole sont des maillons essentiels du Projet Alimentaire Territorial de Nantes Métropole.

## ESAT PESSAC - LA LÉGUMERIE DE MAGELLAN

*Bordeaux, France*

L'ESAT METROPOLE Site Pessac Magellan (Établissement et Service d'Aide par le Travail) a créé un atelier de découpe de légumes et propose du travail à une douzaine de personnes en situation de handicap. Cet atelier achète des légumes bio et conventionnels directement aux agriculteurs ou à Loc Halle Bio situé sur le MIN de Bordeaux Brienne. Ils transforment ces légumes en produits quatrième gamme, c'est-à-dire prêts à cuisiner (épluchés, lavés, découpés, emballés. Entiers, émincés, râpés, en cubes ou en rondelles, conditionnés sous vide ou en sachet) pour les cuisines centrales, et la restauration collective, par exemple.

## **CRITT AGROALIMENTAIRE SUD-PACA - DÉMARCHE 3D®**

**Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France**

Créé en 1989 par les industriels agroalimentaires de la région Sud-PACA, le Centre régional d'innovation et de transfert de technologies agroalimentaires (CRITT) est un outil d'innovation spécialisé visant à aider les entreprises régionales à être « durablement performantes ». Le CRITT soutient l'innovation et le transfert de technologies à la fois au niveau des procédés, des produits et des méthodes. Parmi ces outils, le CRITT propose depuis 2011, la Démarche 3D qui consiste à réaliser un diagnostic développement durable spécifique à la filière agroalimentaire visant à améliorer la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) des acteurs économiques du secteur.

## **LOU PAN D'ICI - UNE BAGUETTE 100% LOCALE**

**Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur,  
France**

En région Sud-PACA, des agriculteurs et transformateurs ont créé une filière « Céréale, Farine, Pain » locale et en circuit court qui a donné lieu à la baguette " Lou Pan d'Ici ". Initié en 2018, ce projet régional réunit quatre coopératives céréalières, trois moulins et plus de 150 boulangers qui ont commencé en 2019-2020 à vendre la baguette " Lou Pan d'Ici ". Cette initiative a été soutenue par la Région Sud et par de nombreux autres acteurs (CMAR, Coop de France, risingSUD...) qui l'ont accompagnée et financée. Fort de son succès, ce projet a permis de relancer la production de blé tendre à l'échelle régionale et d'encourager l'agriculture, l'artisanat et la transformation locale.

## **LE FRUIT - UNE MARQUE QUI ASSURE UNE PRODUCTION ET UNE TRANSFORMATION RESPONSABLE DANS LE DELTA DU MÉKONG**

**Vietnam**

Les Vergers du Mékong est une entreprise française basée depuis 20 ans au Vietnam. Elle propose des jus de fruits et confitures sous la marque *Le Fruit* et du café et du thé sous la marque *Folliet*. L'entreprise a mis en place une politique de responsabilité sociale et environnementale exemplaire. Elle accompagne ses producteurs de goyave, ananas ou mangue dans le Delta du Mékong vers des pratiques plus durables tout en assurant des revenus décents, limitant ainsi l'impact des fluctuations de prix des marchés. Les fruits sont transformés en jus et confitures sur le site de transformation de Can Tho, puis distribués dans les restaurants, hôtels, supermarchés et magasins spécialisés principalement au Vietnam (70 % du marché) et à l'étranger (30 %).

Des contrats avec les producteurs sont établis sur le long terme avec l'entreprise, sans intermédiaire. Ceci permet au producteur une certaine sécurité de revenu et une meilleure traçabilité. L'entreprise a également créé trois centres à destination des producteurs, leur permettant de bénéficier de conseils pour leur production et de formations, et faisant figure de plateforme de collecte des fruits.

# LES POINTS DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE ÉQUITABLES SE MULTIPLIENT SUR LA MÉTROPOLE MONTPELLIÉRAINE

Les circuits courts représentent 6 % des achats alimentaires en France en 2015 (ADEME, 2017).

## UN MONOPOLE DE LA GRANDE DISTRIBUTION AUX STRATÉGIES DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE TIMIDES

Sur le territoire de la métropole, comme à l'échelle française, les grandes et moyennes surfaces (GMS) sont pourvoyeuses de nombreux emplois, principalement de manutention. La métropole montpelliéraine compte 11 hypermarchés, 62 supermarchés et 236 supérettes et épiceries (M3M & INRA, 2015). Les enseignes de la GMS telles que Carrefour, Casino et Intermarché travaillent à l'amélioration des conditions de travail de leurs salariés. Intermarché propose ainsi à ses employés des formations pour prévenir les troubles musculo-squelettiques (Les Mousquetaires, 2018), Carrefour accompagne et forme ses employés pour prétendre à des postes à responsabilité plus importante (Carrefour, 2016). Les offres en nature proposées aux employés se multiplient, mais les salaires n'augmentent pas (hausse moyenne de 0,1 % entre 2014 et 2015 pour les employés du groupe Carrefour) (Picard, 2015).

## LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES DES GMS RESTENT MARGINALES

4 groupes de moyenne et grande distribution sont principalement présents sur la métropole : Leclerc, Carrefour, Casino, et Intermarché. Même si l'approvisionnement au travers de centrales d'achats reste majoritaire, les enseignes développent des partenariats long terme avec les producteurs, locaux ou non, afin de leur assurer un meilleur revenu et davantage de stabilité.

30 % de la viande vendue par le groupe Casino est ainsi issue des partenariats développés avec les coopératives Altitude, Feder Sicarev et Arcadie (Groupe Casino, 2017). L'approvisionnement n'est pas forcément local mais il n'y a plus qu'un intermédiaire entre le producteur et le

supermarché. Intermarché a développé la marque de lait " Les éleveurs vous disent merci! ", grâce à laquelle le producteur travaille sous contrat de 5 ans et reçoit un revenu plus juste : pour 1L de lait vendu 0,88 €, les éleveurs reçoivent 50 % du prix de revient, contre 6,5 % en moyenne dans des circuits de distribution classiques (Les Mousquetaires, 2018).

De son côté, Carrefour travaille en *filière qualité* avec 21 000 producteurs sur toute la France, ces derniers bénéficient de contrats de 3 ans ce qui leur offre une visibilité à moyen terme (Carrefour, 2016).

E. Leclerc lance en 2013 les " Alliances Locales ". Ce dispositif permet aux producteurs de vendre leurs produits en direct dans le magasin Leclerc le plus proche (Leclerc, 2018). Ces initiatives sont encourageantes mais restent très ponctuelles par rapport à l'ensemble des produits distribués par la GMS. À ce jour, la part des produits proposés dans les supermarchés d'origine locale n'excède pas les 20 % dans les meilleurs des cas : la majorité des GMS ne propose qu'entre 1 % et 5 % de produits d'origine locale.

## DES DISTRIBUTEURS BIO PLUS ÉQUITABLES ?

En 2017, près de 46 % du surcoût des produits bio vendus via les circuits de la grande distribution proviennent des marges réalisées par les distributeurs (UFC Que Choisir, 2017 (2)). Certains distributeurs spécialisés dans la vente de produits bio proposent cependant d'autres modèles où la valeur est mieux répartie entre les acteurs de la chaîne alimentaire. Par exemple, Biocoop est une coopérative (pas d'actionnaires et réinvestissement des bénéfices dans la coopérative). La gouvernance participative permet de maîtriser au mieux les étapes de fabrication des produits (Biocoop, 2019). On compte 5 magasins Biocoop sur la métropole de Montpellier.

# 1 à 20 %

des produits proposés dans les supermarchés sont d'origine locale selon les enseignes de supermarchés (Mazieres, 2016)

## LE DÉVELOPPEMENT D'INTERMÉDIAIRES CONSCIENTS

Les intermédiaires dits "conscients" visent à faciliter l'accès au marché aux petits producteurs locaux tout en proposant des produits de qualité à des prix raisonnables aux consommateurs. Ils prennent la forme de coopératives, associations ou entreprises sociales. Près de 130 producteurs sur les territoires de la métropole de Montpellier, du Grand Pic Saint Loup et du Pays de l'Or vendent directement sur leur ferme. Ils sont répertoriés sur la plateforme BoCal (BoCal, 2020).

## LE SYSTÈME DES AMAPS

Les dispositifs particuliers comme les AMAP permettent également un partage des risques avec le consommateur : c'est l'offre disponible qui influence les choix de consommation et non le contraire. On comptabilise 28 AMAP sur le département de l'Hérault (Réseau AMAP, 2020).

## LES MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS

Les "Marchés des Producteurs de Pays" répondent à une marque nationale portée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 par les Chambres d'Agriculture. Ces marchés, réguliers, saisonniers ou événementiels, réunissent exclusivement des producteurs locaux, tous engagés à respecter une charte de bonnes pratiques : la qualité fermière des productions, des produits locaux, de saison, la qualité des pratiques de production et de transformation, un contact direct avec le producteur et une transparence sur les pratiques agricoles. En 2019, 37 communes en Hérault ont accueilli un ou plusieurs Marchés des Producteurs de Pays : ce sont plus 250 marchés qui ont ainsi été organisés et 191 producteurs qui y ont participé (Chambre d'agriculture Hérault, 2019).

## LES MAGASINS DE PRODUCTEURS

Un magasin de producteurs est un magasin géré collectivement par des producteurs locaux. Il permet de réduire le nombre d'intermédiaires et d'offrir un lieu de vente privilégié pour les producteurs locaux. Le département héraultais compte 13 magasins de producteurs dont 3 sur la métropole montpelliéraine : Sentiers de Cévennes, Paysans du Coin et Comptoir Paysans d'Oc (Magasin de producteurs, 2019).

## LES SUPERMARCHÉS COOPÉRATIFS

Un supermarché coopératif est un magasin dont les clients sont aussi co-propriétaires et travailleurs bénévoles. Ce fonctionnement permet de limiter drastiquement la marge appliquée par les distributeurs classiques et de valoriser des produits à plus haute valeur ajoutée: locaux et ou bio à des prix accessibles. La Cagette à Montpellier propose ainsi 2 800 références provenant de plus de 120 fournisseurs dont la moitié sont des producteurs locaux (La Cagette, 2019).

## LES DRIVES FERMISERS

Un drive de produits fermiers est un dispositif initié et coordonné par les Chambres d'Agriculture proposant la vente sur internet de produits locaux, fermiers, artisanaux et de saison, produits des producteurs d'un même territoire à récupérer sur des points relais. Drive Fermier Hérault coordonne 64 producteurs locaux ou groupements et distribue sur 3 points de retraits dans le département (dont 2 sur la métropole montpelliéraine) (Drive Fermier Hérault, 2020).

*“ Une sensibilisation à une revalorisation des prix alimentaires et de l'alimentation me semble nécessaire mais cela est peu compatible avec les situations de précarité.”*

*Pauline Scherer, Sociologue et chercheuse à LERIS*

# DÉVELOPPER UN COMMERCE ÉQUITABLE POUR TOUS LES ACTEURS - LES SOLUTIONS LOCALES

Encourager une logistique de proximité qui limite les intermédiaires

## CAGETTE.NET

Cagette.net est un site internet favorisant les achats groupés de produits locaux entre consommateurs, en direct de la ferme, bio ou équitables. Il représente aujourd'hui 1000 producteurs, 440 Groupes de consommateurs, 20 000 foyers actifs, 10 000 commandes par mois. Cagette.net est un logiciel libre : le code source est public. Le modèle économique repose sur la formation des producteurs à l'utilisation du logiciel (en présentiel ou visioconférence) (Cagette.net, 2019).

## PROJET CASDAR REALISAB : ÉLABORATION D'UN GUIDE POUR L'ORGANISATION DE LA LOGISTIQUE COLLECTIVE DE PROXIMITÉ

Le CASDAR REALISAB est un projet collaboratif à l'initiative des Chambres d'agriculture visant à structurer, avec les agriculteurs, des circuits de proximité adaptés aux besoins d'approvisionnement de la restauration collective. Le projet est organisé en 5 volets. Le volet 3 "optimisation logistique des flux liés à l'approvisionnement de la restauration collective" a abouti à l'élaboration d'un guide à destination des groupes de producteurs souhaitant approvisionner la restauration collective, intitulé : "Organiser une logistique Collective de Proximité"(Chambres d'Agriculture, 2014).

## LOGICOUT

Logicoût est un logiciel financé par l'ADEME dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt 2015-2020 "Transition écologique et valorisation économique ". Le logiciel permet d'évaluer différents scénarios de livraison, avec plus ou moins de relais et d'intermédiaires, et d'en évaluer le coût précis. Logicout calcule également les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, pour chaque scénario de livraison.

## **VILLE DE MONTPELLIER, DÉPARTEMENT HÉRAULT, RÉGION OCCITANIE : CANTINES SCOLAIRES ET APPROVISIONNEMENT LOCAL**

Dans le cadre du programme « Ma Cantine Autrement », les cantines scolaires des écoles de la Ville de Montpellier ont été approvisionnées à 50 % en produits de proximité en 2020, grâce à la répartition des approvisionnements en 74 lots différents de produits. Grâce à la plateforme Agrilocal34, les collèges du département sont approvisionnés à 35 % en produits locaux et durables. La région Occitanie a également mis en place une stratégie d'accompagnement des lycées afin d'atteindre 40 % de produits de qualité et de proximité dans les cantines. La mise en place de telles stratégies permet de créer ou renforcer les filières locales de qualité. Un travail sur le gaspillage alimentaire et les portions servies, et un soutien des collectivités (région, département, communes) permet de ne pas répercuter l'augmentation du prix des approvisionnement sur le prix du repas pour les familles.

## **COMPTOIR PAYSANS D'OC**

Comptoir Paysans d'Oc est un magasin de producteurs locaux situé à Lattes. 8 producteurs vendent leurs produits issus d'une agriculture biologique ou raisonnée (légumes, œufs, fromage et produits laitiers, viande).



## **LA GRAINE, MONNAIE LOCALE**

La Graine est la monnaie locale complémentaire citoyenne de la région de Montpellier. C'est une démarche collective pour dynamiser l'économie locale et les circuits courts avec les prestataires de biens et services nommés ici Prod'atrices et Prod'acteurs (commerçant-e, artisan, artiste, soignant-e...). La Graine billet ou coupon est un titre de service ayant la même valeur juridique qu'un ticket restaurant ou un chèque cadeau. Les coupons sont sécurisés et disponibles dans 5 montants différents : 1, 2, 5, 10 et 20 Graines.

## **LA CHARRETTE**

La Charrette est un magasin de fruits et légumes biologiques situé dans le quartier Boutonnet sur la commune de Montpellier. L'ensemble des produits proposés provient de la région Occitanie. La majorité de ces produits est labellisée « Sud de France », marque territoriale valorisant le terroir de la région Occitanie.

## INRA UMR INNOVATION & VILLE DE GRABELS - MARQUE ICI.C.LOCAL

En 2008, la municipalité de Grabels décide de créer un marché pour redynamiser son centre-ville et fait appel à l'INRA. Face à la défiance de certains consommateurs concernant l'origine des produits, l'élu en charge du marché a l'idée d'utiliser les pique-prix présents sur les stands pour donner davantage d'information sur la provenance des produits en affichant le nombre de kilomètres entre le lieu de production et le marché. Ici.C.Local a été déposée à l'INPI en 2014 comme marque collective, encadrée par un règlement d'usage. Après 10 ans d'expérimentation à Grabels, Ici.C.Local se déploie dans l'Hérault, l'Aveyron, le Var, le Gard et l'Ardèche. Ici.C.Local est aujourd'hui coordonnée à l'échelle nationale par l'INRA UMR Innovation basée à Montpellier.

## PAYSANS DU COIN

Paysans du coin est un magasin de producteurs et transformateurs locaux situé à Clapiers. 20 producteurs et transformateurs vendent leur produits dans la boutique. La gestion du magasin est collective.

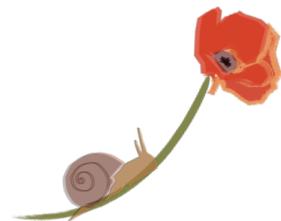
## Développer le commerce et la distribution équitables

### LABEL "TERRITOIRES DE COMMERCE ÉQUITABLE"

"Territoires de Commerce Équitable" est un label à destination des collectivités territoriales. Il participe à transformer la consommation des habitants d'un territoire en mobilisant des actions de sensibilisation. La région Occitanie est labellisée depuis 2019.



# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?



## LES MODES DE COMMERCIALISATION ALTERNATIFS ÉMERGENTS DOIVENT ÊTRE SOUTENUS POUR DEVENIR LA NOUVELLE NORME

Sur la métropole de Montpellier, la grande et moyenne distribution capte l'essentiel des parts de marché du secteur de la distribution alimentaire. Si certaines enseignes développent des programmes de contractualisation avec les producteurs locaux, l'essentiel des produits proposés sont issus de chaînes de valeur souvent longues, n'octroyant qu'une infime partie du prix de revient au producteur. Cependant, sur la métropole, la plateforme BoCal, mise en place par Montpellier Méditerranée Métropole, recense près de 130 points de vente alternatifs à la grande distribution via la vente directe à la ferme ou via des intermédiaires dits "conscients". La Ville de Montpellier contribue également à structurer les filières locales grâce à la restauration scolaire où 50 % des produits utilisés sont locaux. La réduction du nombre d'intermédiaires permet d'une part de proposer des prix accessibles aux consommateurs et d'autre part de garantir un revenu décent pour les producteurs. Ces modes de commercialisation sont encore minoritaires : ils doivent être soutenus et communiqués largement auprès des consommateurs.

<b>PART D'APPROVISIONNEMENT LOCAL DANS LES CANTINES SCOLAIRES</b> <small>(commune centre, écoles primaires)</small>	<b>NOMBRE D'AMAPS</b> <small>(département)</small>	<b>NOMBRE DE MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS ET DE MAGASINS DE PRODUCTEURS</b> <small>(département) (2020)</small>
<b>LYON</b> 55 % (2020)	<b>NANTES</b> 122 (2020)	<b>MONTPELLIER</b> 46
<b>MONTPELLIER</b> 50 % (2020)	<b>BORDEAUX</b> 90 (2014)	<b>LYON</b> 22
<b>GRENOBLE</b> 50 % (2018)	<b>LYON</b> 84 (2020)	<b>GRENOBLE</b> 20
<b>PARIS</b> 42 % (2018)	<b>PARIS</b> 79 (2020)	<b>BORDEAUX</b> 18
<b>BORDEAUX</b> 30 % (2020)	<b>GRENOBLE</b> 70 (2020)	<b>PARIS</b> 14
<b>NANTES</b> 30 % (2019)	<b>MARSEILLE</b> 56 (2020)	<b>NANTES</b> 8
<b>MARSEILLE</b> 30 % (2020)	<b>MONTPELLIER</b> 28 (2020)	<b>MARSEILLE</b> 2

# S'INSPIRER D'AILLEURS



## SERVI EN LOCAL - MISE EN RELATION DES PRODUCTEURS ET RESTAURATEURS LOCAUX

*Bordeaux, France*

Servi en Local propose de mettre en lien les agriculteurs des micro-fermes situées moins de 50 km de Bordeaux avec les professionnels de la restauration privée et publique. L'association centralise les commandes des cuisiniers auprès des producteurs et assure la livraison directe. Cette approche permet de répondre à la demande des consommateurs en faveur d'une alimentation locale et saine tout en offrant une meilleure valorisation économique des produits bénéfique aux producteurs.

## APPROXIMITÉ.FR : UN SITE INTERNET DESTINÉ À LA VENTE DES PRODUITS LOCAUX

*Pays de la Loire, France*

Approximité.fr est une plateforme internet conçue et animée par les Chambres d'Agriculture des Pays de la Loire, dans l'objectif de faciliter la mise en relation des producteurs, transformateurs et consommateurs locaux. Mis à jour en temps réel, le site compte aujourd'hui près de 5 000 références. Approximité.fr permet de rechercher, par catégorie de produits ou par géolocalisation, les sources d'approvisionnement en produits locaux. Cet outil a été construit pour les particuliers comme pour les gestionnaires de restaurants collectifs. Le site propose également des informations, des recettes et des conseils adaptés à chaque profil (consommateur, gestionnaire de cantine scolaire).

## LE PRODUCTEUR LOCAL - RÉSEAU DE MAGASINS DE PRODUCTEURS

*Paris, France*

"Le producteur local" est un réseau de magasins de producteurs situés à Paris, au Havre, à Belbeuf, à Rouen, à Caen et à Beauvais. Les magasins du réseau proposent exclusivement des produits locaux (80 km pour les produits frais, 150 km pour les produits secs). Le dispositif est porté par une coopérative de producteurs de type SCIC nommée "Le Local". Les magasins ne réalisent aucune marge sur les produits vendus, l'ensemble des bénéfices sont reversés aux producteurs et artisans associés. Ces derniers s'acquittent d'une contribution fixe afin de payer les charges associées aux surfaces de vente.

## **LE PÔLE AGROALIMENTAIRE DE L'ISÈRE - PLATEFORME DIGITALE DE MISE EN RELATION DES PRODUCTEURS, ARTISANS ET COMMERÇANTS LOCAUX**

*Isère, France*

Le pôle agroalimentaire de l'Isère est une association créée en novembre 2018 pour développer l'agriculture et l'agroalimentaire de qualité en Isère. Porté par le département, la Métropole et d'autres collectivités et acteurs locaux, le pôle agroalimentaire vise à mettre en relation les acteurs du secteur, coordonner les activités qui s'inscrivent dans la promotion des produits issus de l'agriculture locale et la bonne gestion des ressources. En avril 2020, le pôle a créé une plateforme digitale dans l'objectif de faciliter la rencontre entre producteurs, artisans et commerçants locaux. La plateforme est dédiée aux produits de la marque territoriale Is(h)ere ou bénéficiant des labels AOP ou IGP.

## **FAIR FOOD COMPANY - SOUTENIR ET FACILITER L'ACCÈS AU MARCHÉ POUR LES PETITS PRODUCTEURS**

*Durban, Afrique du Sud*



La Fair Food Company est une entreprise sociale qui travaille avec des agriculteurs émergents de la province du Kwazulu-Natal en leur facilitant l'accès aux marchés et en les accompagnant dans l'amélioration de leur production. L'entreprise ajoute de la valeur à ces produits en les pré-découpant et les conditionnant.

Un contrat longue durée est signé avec chaque producteur pour la provision d'une certaine quantité de légumes. Le contrat inclut différents services mis à disposition par l'entreprise: distribution de semences, intrants, formations à des techniques plus respectueuses de l'environnement. Depuis 4 ans, la Fair Food Company approvisionne quelques enseignes de la grande distribution en légumes pré-découpés, des restaurants d'entreprises et cantines scolaires qui ont besoin de légumes prêts à l'emploi en grandes quantités. L'entreprise a notamment noué des liens commerciaux avec l'enseigne Woolworth, et plus récemment avec Pick-n-Pay. 80 % des haricots Edamame vendus dans les magasins Woolworth sont produits par des petits producteurs grâce à la Fair Food Company.

## Chapitre IV

# GOUVERNANCE ALIMENTAIRE

Le système alimentaire de la métropole montpelliéraine apporte-t-il l'information nécessaire pour permettre la cohésion sociale, la confiance et la participation des citoyens ?



“ L’histoire de la relation entre agriculture et alimentation, entre producteurs agricoles et consommateurs, est celle d’une distanciation : géographique, avec l’allongement des distances d’approvisionnement des marchés ; économique, avec la multiplication des intermédiaires dans les filières ; cognitive, avec la spécialisation des connaissances et l’accès des mangeurs à des informations de plus en plus complexes. Les étiquettes sur les produits alimentaires se surchargent sans pour autant totalement rassurer les consommateurs.”

Nicolas Bricas, Nature Sciences Sociétés, 2013



Nicolas Bricas © CIRAD

***L'alimentation participe au dialogue et à l'intégration des citoyens dans une société mue par des valeurs de partage, d'ouverture et de curiosité culinaire, mais pas seulement... Seuls des citoyens informés et éclairés sur leurs options alimentaires et ce qu'elles impliquent d'un point de vue environnemental, social et économique sont en mesure de faire des choix responsables pour leur propre alimentation et celle de la communauté dans laquelle ils évoluent.***

***Les collectivités locales ont un rôle déterminant à jouer dans la construction d'un système alimentaire local adapté aux contraintes et ressources de leur territoire. Afin d'être en mesure de prendre des décisions dans ce sens, elle doivent bénéficier des compétences et finances adéquates. Les collectivités ont également un rôle de médiateur et coordinateur sur leur territoire : elles doivent plus que jamais impliquer la société civile et les citoyens dans les prises de décision pour qu'ils se les approprient et s'impliquent dans la construction d'un système alimentaire durable et résilient.***

## PERTE DE CONFIANCE

### SEULS 28 % DES FRANÇAIS DÉCLARENT AVOIR CONFIANCE EN CE QU'ILS MANGENT

Chez les 25-34 ans, le niveau de confiance est encore plus faible (18 %) (IPSOS, 2016). Si le niveau de confiance est élevé envers les producteurs (74 %) et petits commerçants (73 %), celui-ci reste bas vis-à-vis de l'industrie (41 %) et de la grande distribution (53 %) (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2014 (2)). Selon la dernière étude menée par le CREDOC et la Chaire " Food Studies ", quatre grandes inquiétudes liées à l'alimentation ressortent :

- Pour près de 60 %, leurs craintes portent sur le modèle de production agricole avec la présence de pesticides, métaux lourds et autres produits chimiques dans les aliments.
- La question animale, notamment vis-à-vis de l'alimentation, des conditions de vie et l'abattage

des animaux.

- Les produits industriels, notamment sur l'utilisation d'huile de palme et d'acides gras transformés, de colorants et de conservateurs.
- La sécurité sanitaire des aliments. Les consommateurs veulent des informations sur l'origine, la composition et les caractéristiques des produits (Sciences et Avenir, 2016).

Ces craintes s'expliquent par les crises à répétition depuis l'affaire de la vache folle en 1996 et de l'écho médiatique qu'elles suscitent. Au-delà des crises sanitaires, les crises "de confiance" ont montré l'importance symbolique et sociale de l'alimentation. La crise des lasagnes à la viande de cheval où aucun risque sanitaire n'était attesté, en a été une démonstration.

# RENFORCER LA TRANSPARENCE

## RÉGLEMENTATIONS ET INFORMATIONS

Au niveau de l'Union européenne, depuis 2011, le règlement lié à l'étiquetage des produits s'est renforcé (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, 2018). L'indication du contenu en énergie et en certains nutriments et l'indication du pays pour les lieux d'élevage et d'abattage des viandes deviennent obligatoires. La plateforme Alim'confiance a été mise en ligne en mars 2017 et permet à tous de consulter les contrôles officiels réalisés en matière de sécurité sanitaire des aliments, tout au long de la chaîne alimentaire (Alim'Confiance, 2019).

# PRÉSERVER SAVOIR FAIRE ET CONVIVIALITÉ

## DES RYTHMES CHANGEANTS

En France, les repas restent des moments d'échanges et des éléments structurants de la journée. Pour autant les pratiques alimentaires de consommation évoluent : les repas sont pris hors domicile, particulièrement chez les jeunes, rapidement et souvent seul ou associés à une autre activité (Saint-Pol et Ricroch, 2012). Par manque de temps et d'intérêt, les nouvelles générations ont tendance à se désintéresser de la cuisine. Il est indispensable de préserver les savoir-faire culinaires et les valeurs de convivialité et d'échange autour des repas qui sont les socles de nos sociétés.

# CONSTRUIRE UNE NOUVELLE GOUVERNANCE LOCALE

## ASSURER LA PARTICIPATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

La participation des acteurs à la définition d'une vision commune concernant l'alimentation de leur territoire apparaît indispensable au sein d'un système où les leviers d'actions et les prises de décision sont à la fois multi-scalaire et multi-acteurs. La mise en place d'une nouvelle gouvernance ne peut être qu'hybride : elle doit permettre de reprendre des marges de manœuvre à l'échelle locale au service de la qualité de vie des habitants mais également d'échanges durables et équitables avec les acteurs extérieurs au territoire.

UE/Etat

# CRÉER DU LIEN SOCIAL

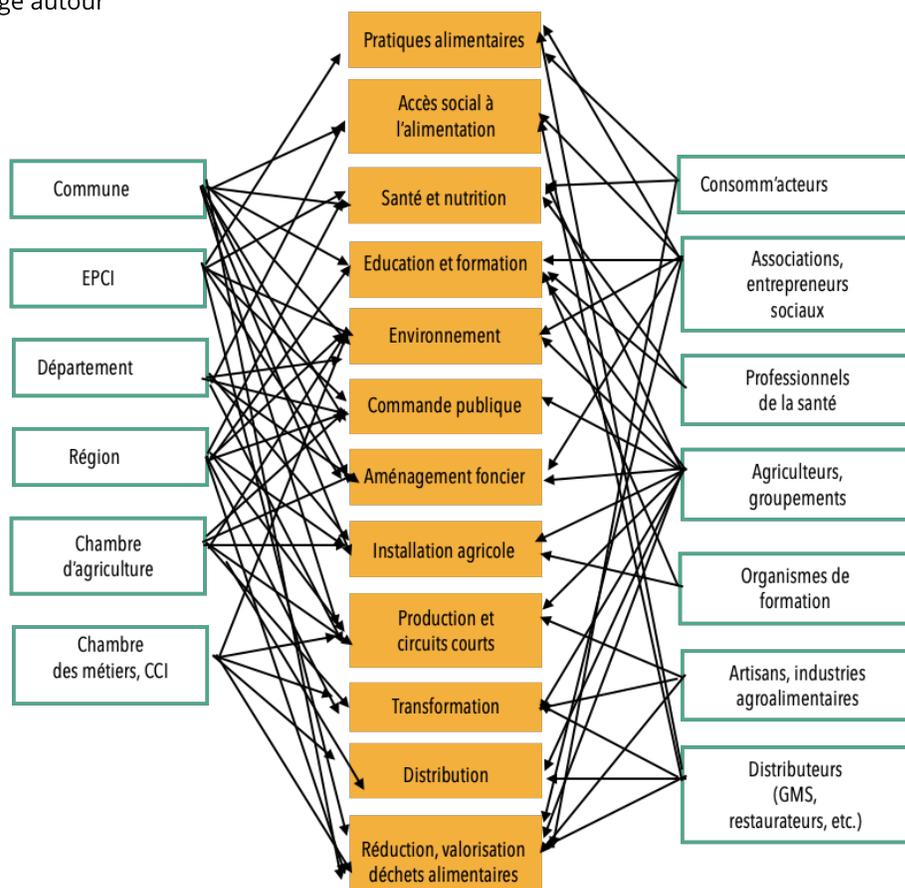
## INTÉGRATION INTERGÉNÉRATIONNELLE, INTÉGRATION SOCIALE

Des initiatives collectives liées à l'alimentation et l'agriculture peuvent représenter de véritables vecteurs de création de lien social et d'intégration. Parmi les initiatives aujourd'hui reconnues pour ce rôle social : les jardins partagés, les cantines de quartier et les ateliers de cuisine, les épiceries solidaires, les groupements d'achat ou encore les supermarchés coopératifs.

## CONTRIBUER A L'INTÉGRATION DES MIGRANTS PAR L'ALIMENTATION

L'alimentation peut également être un outil pour initier des espaces de dialogue interculturels et d'intégration des migrants. Ces projets doivent avoir pour objectif de rendre leurs participants plus indépendants et moins vulnérables comme par exemple utiliser la gastronomie des pays d'origine des migrants pour qu'ils se sentent bienvenus, partager des recettes, jardiner ensemble, etc. (Fernandez Gil et al., 2019).

**Figure 26 : Champs d'intervention des différents acteurs concernés par l'alimentation sur un territoire (Faucher, 2014)**



## PERMETTRE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Consultations, co-constructions, débats, réunions de quartiers, budget participatif, vie associative, vote... De nombreux outils existent pour permettre la participation des habitants. Les citoyens doivent pouvoir participer à la construction des politiques publiques et devenir acteurs à leur tour en faisant le choix d'une alimentation responsable.

## ASSURER LA PARTICIPATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Les acteurs privés, en particulier les entreprises et associations, doivent être représentés et investis dans la construction des orientations stratégiques concernant l'alimentation sur leur territoire car, sans eux, le changement d'échelle n'aura pas lieu.

## COORDONNER LA SUBSIDIARITÉ DES ACTEURS PUBLICS

Les différents acteurs publics (État, collectivités territoriales et antennes) doivent appliquer le principe de subsidiarité et participer, selon leurs compétences, à la mise en place de politiques alimentaires cohérentes avec la politique globale portée par leur structure mais également avec celles portées par les échelons infra et supra afin d'éviter les démarches contre-productives.

## ENCOURAGER LA TRANSVERSALITÉ AU SEIN DES COLLECTIVITÉS

Enfin il est indispensable que les différents services de la collectivité intègrent davantage de transversalité dans leurs méthodes de travail. Les silos qui persistent sont synonymes de projets parfois contre-productifs qui perdent de vue l'intérêt général.

## DÉVELOPPER DE NOUVELLES COOPÉRATIONS TERRITORIALES

### RÉÉQUILIBRER LES TERRITOIRES

Les métropoles participent aujourd'hui à nourrir le capitalisme : elles génèrent des exclusions sociales, alimentent la crise écologiques et creusent les déséquilibres aussi bien économiques que culturels au sein des territoires. La nécessaire désurbanisation passera par une revalorisation des petites et moyennes villes (Faburel, 2018).

### REPENSER LES COMPLÉMENTARITÉS

La mise en place d'une stratégie alimentaire territoriale doit permettre d'imaginer de nouvelles solidarités territoriales, prenant en compte les caractéristiques et besoins des différents territoires, notamment entre urbains et ruraux, pour construire ensemble une résilience territoriale.

## UN DISPOSITIF UNIQUE AU MONDE : LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (PAT)

### PRÉVU DANS LA LOI

En 2014, l'article 39 de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt introduit la notion de projets alimentaires territoriaux : ils doivent être élaborés en concertation avec l'ensemble des acteurs d'un territoire ; répondre à un objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique.

### CO-FINANCÉ PAR L'ÉTAT

Chaque année le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation réalise un appel à projet répondant aux 4 critères du Programme National pour l'Alimentation (justice sociale, éducation alimentaire de la jeunesse, lutte contre le gaspillage alimentaire et ancrage territorial et patrimoine alimentaire). Depuis 2016, l'appel à projet finance également les PAT (jusqu'à 45 000 euros).

### PORTÉ PAR LES COLLECTIVITÉS

Les collectivités et notamment les métropoles, de par leurs compétences et leur légitimité à animer une réflexion territoriale sur l'alimentation, se sont particulièrement emparées du sujet. La réussite d'un PAT dépend entre autre du portage politique ainsi que des moyens financiers et humains dédiés à la coordination des projets et des acteurs.

## ÉCHANGER ET PARTAGER AVEC SES PAIRES POUR ASSURER UNE TRANSITION GLOBALE

### LES RÉSEAUX FRANÇAIS

Différents réseaux existent : Terres en Ville, coordinateur du Réseau National des PAT mais également Un Plus Bio, France Urbaine, etc.

### LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'Académie d'Agriculture de France préconise dans un rapport en faveur de la transition alimentaire un rapprochement entre systèmes alimentaires territorialisés notamment via les outils de coopération décentralisée (Bourgeois et al., 2019). Les territoires peuvent également participer à des réseaux européens voire internationaux tels que C40 ou le Pacte de Milan pour des Politiques Alimentaires Urbaines.

# LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE À L'AGENDA POLITIQUE DE LA MÉTROPOLE

## L'ÉMERGENCE D'UNE POLITIQUE AGRO-ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

À Montpellier, la prise en compte de la question alimentaire a évolué en réponse à différentes évolutions structurelles. Dans un contexte de crise viticole des années 1990-2000, les acteurs locaux se tournent vers les collectivités pour accompagner la protection du vignoble local et la diversification des productions. Face à l'urbanisation grandissante de Montpellier et ses communes environnantes, la protection foncière agricole apparaît également comme une priorité. Au même moment, face à la multiplication des crises sanitaires et à l'opacité des chaînes alimentaires, la demande sociétale pour les produits locaux et de qualité grandit.

Dans les années 1990-2000, la Politique Agricole Commune et les Agendas 21 locaux induisent une plus grande implication des gouvernements locaux dans la prise en compte du problème agricole et environnemental. La question alimentaire intègre directement le débat local à Montpellier au début des années 2010 avec l'arrivée du Programme National Nutrition Santé et le Programme National pour l'Alimentation. La DRAAF Languedoc-Roussillon est particulièrement active dans sa déclinaison régionale : elle sensibilise, informe et accompagne les territoires dans l'appréhension de ce *nouvel* enjeu.

La communauté scientifique d'Agropolis à Montpellier a également joué un rôle important dans l'appropriation des différents concepts par la collectivité.

Cet ensemble d'éléments coïncide avec l'arrivée d'une nouvelle équipe politique à la Ville de Montpellier en 2014 et la création de Montpellier Méditerranée Métropole en 2015. Cette nouvelle équipe politique à la tête de la Ville et de la communauté d'agglomération souhaite marquer une rupture avec les équipes précédentes et s'empare du sujet alimentaire.

En 2014, l'équipe municipale engage ainsi une réflexion autour d'une politique alimentaire à l'échelle de la

Communauté d'Agglomération de Montpellier, un projet fédérateur pour la nouvelle métropole. S'en suit une série d'ateliers avec les 31 communes de la future métropole. Ces ateliers sont animés par les chercheurs d'Agropolis qui apportent des éclairages et exemples inspirants issus de territoires étrangers (Michel & Soulard, 2015).

La communauté d'agglomération de Montpellier obtient le statut de métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2015. La métropole et ses 31 communes élaborent alors une « Politique Agroécologique et Alimentaire » (P2A) autour de 5 objectifs principaux :

- Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre ;
- Soutenir l'économie et l'emploi agricole et agroalimentaire ;
- Préserver le patrimoine paysager et les ressources naturelles ;
- Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique ;
- Favoriser la cohésion sociale, en soignant le lien à la nature et les liens entre urbain et rural.

## DES ÉLUES ET DES POSTES DÉDIÉS

En 2015, Isabelle Touzard, vice-présidente de la métropole, est la nouvelle élue en charge de l'agro-écologie et de l'alimentation. L'alimentation entre dans l'agenda politique et dispose désormais d'une représentation dédiée.

En 2017, M3M est lauréate de l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation et bénéficie ainsi d'un soutien financier pour co-financer un poste de chargé de mission P2A. En 2020, la nouvelle équipe métropolitaine nomme de nouveau Isabelle Touzard au titre de 4<sup>e</sup> vice-présidente en charge de la transition écologique et solidaire, l'énergie, la biodiversité, l'agro-écologie et l'agriculture (M3M, 2020). En 2020, Marie Massard est également nommée 11<sup>e</sup> adjointe en charge de la politique alimentaire et de l'agriculture urbaine à la Ville de Montpellier (Ville de Montpellier, 2020 (2)).

Répartis sur 18 postes au sein des deux collectivités, la politique alimentaire et agro-écologique mobilise 7,6 ETP à la Métropole et 1,3 à la Ville.

## UN ACCOMPAGNEMENT UNIVERSITAIRE PAS À PAS

Montpellier bénéficie d'un environnement académique et universitaire très développé autour des thématiques agricoles et alimentaires et regroupe de nombreux instituts de recherche et écoles d'ingénieurs spécialisées : INRA, CIRAD, Montpellier SupAgro, la Chaire UNESCO Alimentations du Monde, Agropolis International, le CGIAR, l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier... La métropole regroupe ainsi plus de 2800 chercheurs spécialisés.

Dès 2015, l'INRA conduit l'étude de préfiguration du système alimentaire montpelliérain pour alimenter la réflexion et définir les contours de la politique alimentaire et agro-écologique (M3M & INRA, 2015). Le collectif de chercheurs a largement contribué à la P2A via l'appui à la mise en œuvre des ateliers avec les élus lors de la préfiguration de la politique, via la production d'un diagnostic qui a été fourni aux élus mais aussi via l'appui à la formulation de la politique publique (De Saint Vaulry, 2020).

Le CIRAD conduit également divers projets en collaboration avec la métropole, comme par exemple le projet Mont'Panier, qui vise à mieux connaître les habitudes alimentaires des Montpelliérains (CIRAD, 2018).

Le projet URBAL, à vocation internationale et co-animé par le CIRAD, la Chaire UNESCO Alimentations du Monde et Montpellier SupAgro, permet d'évaluer une série d'innovations pour l'alimentation durable.

La Ville et la Métropole de Montpellier travaillent avec Surfood (Surfood est un programme monté par la Chaire UNESCO Alimentations du Monde fédérant une quinzaine d'unités de recherche de Montpellier sur les systèmes alimentaires urbains durables.) pour évaluer le programme de restauration scolaire "Ma Cantine Autrement" et identifier des indicateurs de suivi des résultats et impacts du projet. Un autre axe de collaboration avec Surfood vise à favoriser les paysages alimentaires (volet FoodScape).

Enfin, M3M contribue au projet " SOPOLO " avec l'Inrae et le CIRAD dont l'objectif est d'améliorer le potentiel de la réutilisation des eaux usées traitées (De Saint Vaulry, 2020). L'ensemble de ces études permettent d'alimenter, d'orienter et de suivre de manière analytique les résultats de la stratégie alimentaire de la métropole.

## UNE GOUVERNANCE MÉTROPOLITAINE

En 2015, Montpellier Méditerranée Métropole a élaboré sa politique agro-écologique et alimentaire, avec l'ensemble des 31 communes de la métropole dans une démarche de coopération territoriale. Une série d'ateliers de co-construction avec les 31 communes a été organisée afin d'identifier les axes de la politique.

Depuis 2020, la nouvelle mandature ambitionne la création d'un conseil de politique alimentaire afin d'élargir la gouvernance de la P2A notamment aux acteurs de la société civile et de créer un lieu de pérennisation des échanges (De Saint Vaulry, 2020).

*“ La P2A permet de rassembler tous les partenaires sur les chemins à emprunter pour la transition agro-écologique. La Charte de 2019 pour la transition agro-écologique construit un socle commun de valeurs entre tous les acteurs. De plus, la plateforme BoCal est très collaborative dans son fonctionnement en “creative common” qui s'apparente à un open source. Les communes du territoire progressent dans l'offre alimentaire proposée aux enfants et les enjeux de la P2A ont été intégrés dans les autres politiques de la métropole et en particulier dans les documents d'urbanisme.”*

**Valérie de Saint Vaulry, Chargée de mission Agroécologie et Alimentation, Montpellier Méditerranée Métropole.**

## LES DIFFICULTÉS POUR CONSTRUIRE UNE POLITIQUE COHÉRENTE AU SEIN DE LA MÉTROPOLE

La mise en place de la P2A a rencontré différentes difficultés dans sa mise en œuvre :

Les communes de la métropole ont des profils très différents et les thèmes agricole et alimentaire sont perçus différemment d'une commune à l'autre. Les grandes communes urbaines doivent répondre à une demande citadine en faveur davantage de nature et pour l'accès à une alimentation de qualité qui s'accroît suite à la crise sanitaire. Les petites communes périurbaines doivent quant à elles répondre en premier lieu à l'enjeu de préservation de l'économie agricole et rurale.

Le caractère transversal de la question alimentaire nécessite l'implication de différents services des collectivités jusque-là rarement amenés à travailler ensemble. Certaines préoccupations dominent les échanges tels que le foncier, l'installation agricole, les cantines ou les marchés. D'autres sujets sont plus rapidement abordés (environnement et tourisme), voire ignorés parce que considérés hors compétences (santé ou commerce), ou parce qu'encore mal appréhendés (lien précarité, santé et alimentation).

Il existe de très nombreuses associations à Montpellier mais leurs actions ont jusqu'à présent trouvé peu d'écho auprès de la métropole. Elles n'ont pas été mobilisées pour l'élaboration de la P2A (Michel & Soulard, 2015).

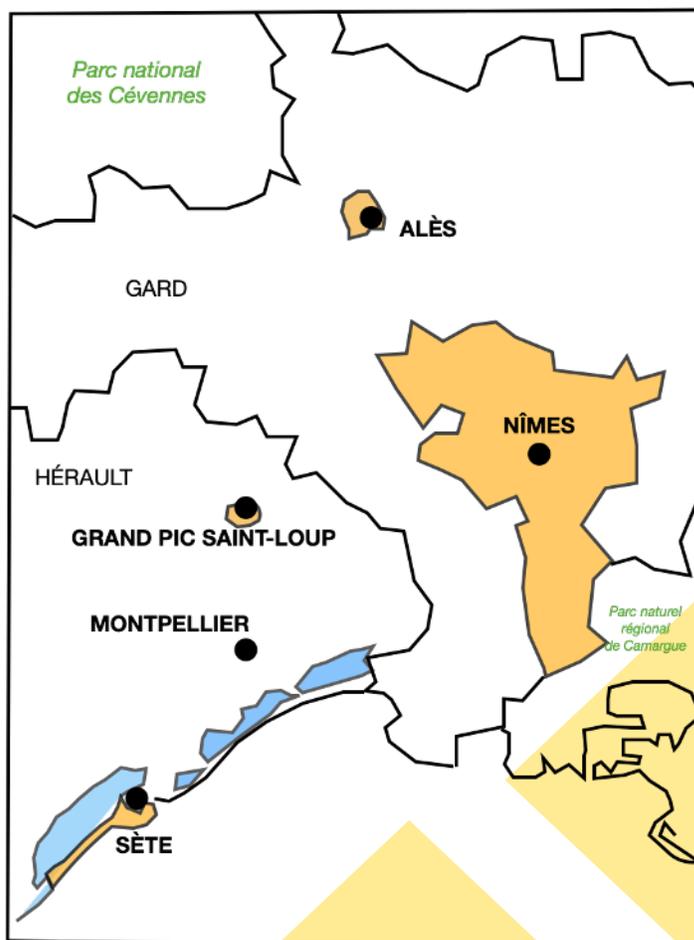
## DE NOMBREUSES COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Depuis 2015, M3M propose aux intercommunalités de la région (Alès, Nîmes, Sète,...) de signer un pacte de coopération autour de quelques axes stratégiques de développement. Les enjeux liés à l'agriculture, l'alimentation et la ruralité sont autant de thèmes mobilisateurs. La métropole a ainsi signé en décembre 2017 une convention de partenariat avec la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup, afin de travailler conjointement à un développement cohérent autour des questions d'aménagement du territoire, du plan Climat Air Energie, de l'attractivité touristique, du soutien de l'activité viticole ou encore de la production alimentaire locale (M3M, 2017 (6)).

## UN TRAVAIL DE MISE EN COHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES À DIFFÉRENTS ÉCHELONS

M3M collabore principalement avec la Chambre d'Agriculture pour la mise en œuvre de sa politique agro-écologique et alimentaire. Il existe une convention de collaboration avec la Chambre sur la presque totalité des lignes directrices du projet alimentaire territorial. M3M a par exemple collaboré avec la Chambre d'agriculture de l'Hérault dans la construction du projet agricole départemental Hérault 2020 (M3M et al., 2016). Ce projet participatif a inclus plus de 500 acteurs de 100 structures dans sa construction. Il est orienté autour de 3 axes : la création d'entreprises agricoles, la qualité et la proximité de l'alimentation et les agricultures et territoires durables (Chambre d'Agriculture 34 & M3M, 2016). Il existe encore peu de collaborations avec le Département et la Région. (De Saint Vulry, 2020).

**Figure 33 : Coopérations territoriales de Montpellier Méditerranée Métropole (Google Maps)**



## RÉSULTATS ET SUITES

En septembre 2017, la métropole obtient la reconnaissance officielle et se voit labellisé *Projet Alimentaire Territorial* par le Ministère de l'Agriculture pour le travail engagé. En 2020, elle fait partie des 28 territoires français à en bénéficier (MAA, 2020).

### LES PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

Parmi les principales actions de la P2A :

- mobilisation des terres agricoles sur du foncier métropolitain afin d'y accueillir des porteurs de projets en agro écologie ;
- le projet "Ma Cantine Autrement" avec la Ville de Montpellier (marchés adaptés aux producteurs locaux, pain biologique, gestion des déchets, menus végétariens...);
- développement des jardins partagés et familiaux, mobilisation des citoyens autour de l'alimentation;
- promotion de la diversité des produits emblématiques du territoire, événements conviviaux de sensibilisation ;
- soutien des initiatives favorisant l'approvisionnement local (plateforme BoCal, carré des producteurs du MIN) ;
- Structuration de l'offre alimentaire locale au travers de son Marché d'Intérêt National (M3M, 2017).

## UNE MANDATURE 2020-2026 QUI VIENT RENFORCER LES ACTIONS DÉJÀ ENTREPRISES

En juin 2020, une nouvelle équipe politique prend place dans la gestion de la Ville et la Métropole de Montpellier.

S'il est encore tôt pour le confirmer, le programme de la nouvelle mandature semble s'inscrire dans la continuité de la politique agro-écologique et alimentaire déjà en place. La protection du foncier agricole est un enjeu prioritaire de la nouvelle mandature qui a pour objectif de sanctuariser et créer plusieurs agri-parc et corridors écologiques sur la métropole (pour l'équivalent de plus de 200 ha). Les jardins partagés et familiaux sont également encouragés, en particulier dans l'optique de lutter contre les îlots de chaleur.

En 2021, M3M mène un travail d'évaluation de la P2A afin de mesurer l'impact des actions menées et de définir de nouveaux objectifs.

### UNE STRATÉGIE ALIMENTAIRE QUI A PERMIS D'ÊTRE PLUS RÉSILIENT FACE À LA CRISE DE LA COVID-19

La Chambre d'agriculture et le réseau InPact ont été particulièrement actifs et ont soutenu la mise en place de drives fermiers sur le territoire. La fréquentation de la plateforme BoCal a explosé pendant cette période et a été actualisée en intégrant de nouveaux points de vente très rapidement (De Saint Vulry, 2020).

*“ Notre stratégie alimentaire nous a permis d'être plus réactifs face à la crise sanitaire de la COVID-19. Notre réseau étant déjà constitué, cela a été plus facile de mobiliser les bonnes personnes pour mettre en place les solutions.”*

*Valérie de Saint Vulry, Chargée de mission Agroécologie et Alimentation, Montpellier Méditerranée Métropole.*

La nouvelle équipe vise également un approvisionnement de la restauration scolaire 100 % bio et/ou local, grâce à la mise en place d'une plateforme de mise en relation producteurs-cantines (du type « Mangez Bio Ici et Maintenant ») et au soutien à l'installation d'agriculteurs périurbains. La nouvelle mandature souhaite également mettre en place une politique holistique « zéro déchet, zéro gaspillage » via notamment la généralisation du tri à la source des biodéchets, la mise en place d'une tarification incitative, la structuration d'une valorisation des biodéchets et la sensibilisation des habitants dès le plus jeune âge (Delafosse 2020,).

# UNE RÉGION DYNAMIQUE SUR LES ENJEUX D'ALIMENTATION DURABLE

## 24 PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX EN RÉGION OCCITANIE

La région Occitanie compte 24 projets alimentaires territoriaux, dont 10 labellisés par le Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture (sur un total de 28 PAT labellisés en France). 2 PAT sont en préfiguration (DRAAF Occitanie, 2019 (2)).

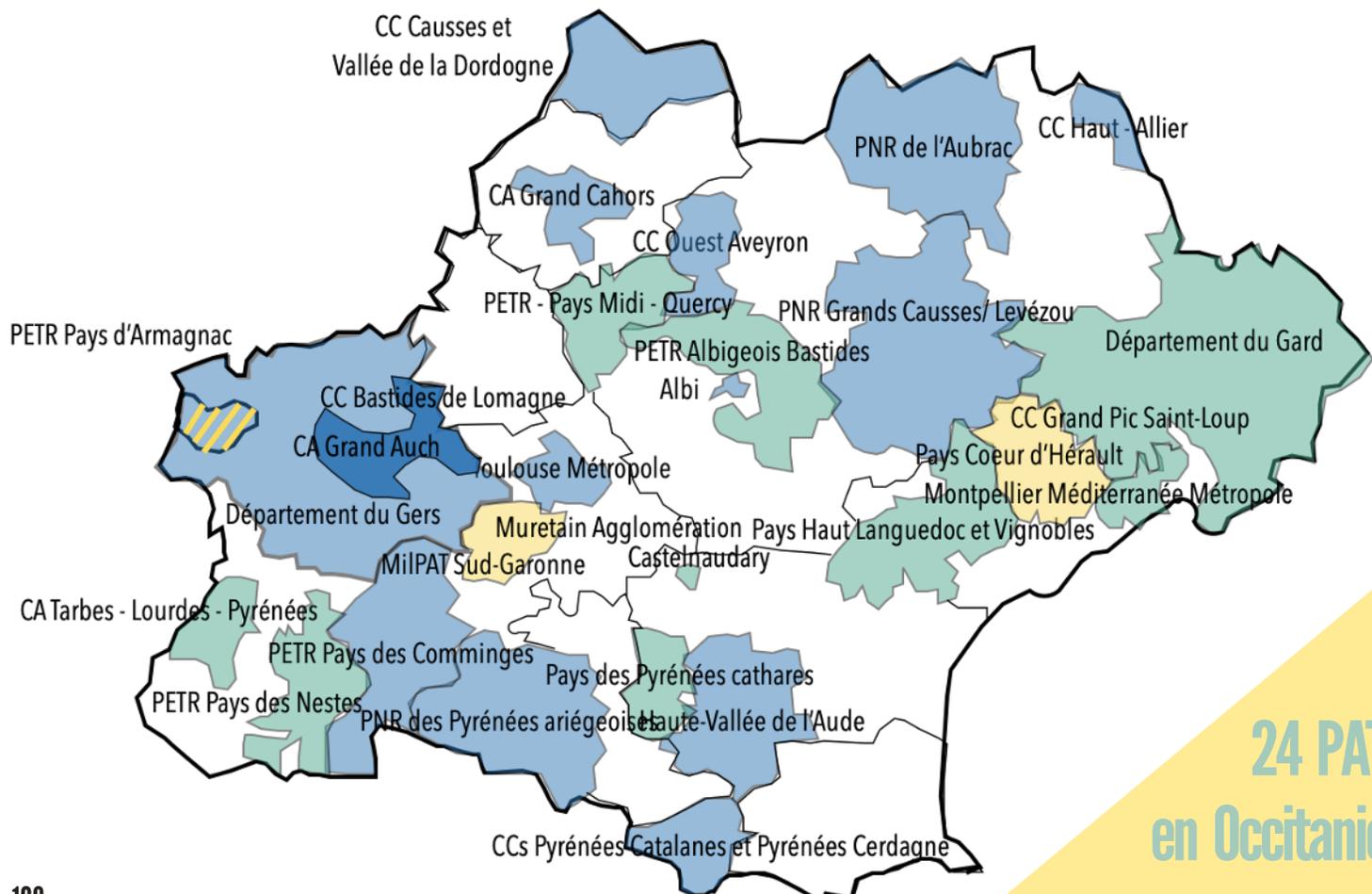
La région accompagne les territoires d'Occitanie dans le cadre de sa compétence d'aménagement du territoire notamment sur la thématique agricole et alimentaire. Elle propose des co-financements d'investissement pour la création de cuisines centrales ou l'adaptation de cuisines existantes afin qu'elles soient équipées pour transformer et cuisiner des produits frais, parfois bruts, issus de producteurs locaux.

### Projets Alimentaires Territoriaux

- Labellisés
- En cours
- En préfiguration

- CA : Communauté d'agglomération
- CC : Communauté de communes
- PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
- PNR : Parc naturel régional

**Figure 34 : Les projets Alimentaires Territoriaux en région Occitanie (DRAAF Occitanie, 2019)**



24 PAT  
en Occitanie

La Région soutient également les territoires pour les investissements dans la création d'outils de transformation locaux comme les abattoirs et les légumeries. Elle réfléchit actuellement à comment mieux soutenir les stratégies alimentaires des territoires (Fages, 2020).

La DRAAF Occitanie accompagne certains territoires pour la mise en place de projets alimentaires de territoire. Un travail d'enquête, initié en 2014 par la DRAAF a permis de dresser un panorama des initiatives portées sur les territoires et de rédiger un guide méthodologique qui propose des repères pour l'action (DRAAF Occitanie, 2017 (3)).

## LE PACTE RÉGIONAL POUR UNE ALIMENTATION DURABLE EN OCCITANIE

La Région Occitanie a fait de l'alimentation sa « Grande cause régionale 2018 ». Tout au long de l'année 2018, la Région a convié citoyens, professionnels du secteur agricole et alimentaire, territoires et associations à bâtir collectivement le Pacte pour une alimentation durable en Occitanie. Entre avril et novembre 2018, plusieurs outils ont été mobilisés afin de consulter les citoyens et professionnels : questionnaire en ligne (55 000 répondants), réunions de concertation sur les territoires (14 réunions organisées, réunissant à chaque fois 50 à 150 personnes), consultation citoyenne en ligne pour définir les priorités de la nouvelle stratégie à venir (45 000 répondants). 10 priorités pour l'alimentation durable en Occitanie ont été identifiées, définissant le « Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie », adopté ensuite par les élus régionaux lors de l'Assemblée Plénière du 20 décembre 2018 (Région Occitanie, 2018 (2)) :

1. Accompagner les agriculteurs vers des pratiques durables
2. Organiser les assises régionales de la distribution alimentaire pour soutenir les producteurs locaux dans leur droit à une juste rémunération
3. Développer et soutenir de nouveaux réseaux de distribution
4. Créer une centrale régionale alimentaire de produits locaux, bio et de qualité
5. Initier les jeunes au bien manger et à l'utilisation de produits locaux
6. Valoriser et former les jeunes aux métiers de demain en agriculture, agroalimentaire et restauration
7. Récompenser les initiatives exemplaires de lutte contre le gaspillage alimentaire
8. Accompagner les initiatives citoyennes en faveur d'une alimentation durable avec notamment la création d'un « Printemps de l'alimentation durable », manifestation citoyenne et festive autour de la question alimentaire.
9. Favoriser le développement d'épiceries sociales, solidaires et ménagères
10. Accompagner financièrement la transition pour une meilleure prise en compte du bien-être animal



 **L'ALIMENTATION  
GRANDE CAUSE  
RÉGIONALE 2018**

# FAIRE DE LA POLITIQUE ALIMENTAIRE TERRITORIALE UNE PRIORITÉ - LES SOLUTIONS LOCALES

## Développer les instances d'échanges entre acteurs du territoire

**MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, AGROPOLIS INTERNATIONAL, CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE, TERRES EN VILLES - ASSISES TERRITORIALES DE LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE ET DE L'ALIMENTATION DURABLE**

En 2019, Montpellier Méditerranée Métropole, capitalisant sur une communauté scientifique locale de référence investie sur ces sujets, a co-organisé avec Agropolis International, le Centre national de la fonction publique territoriale et Terres en villes les premières "Assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable". L'objectif de l'événement était de faciliter les échanges de bonnes pratiques entre territoires pour développer des systèmes alimentaires territoriaux durables et résilients, encourager la coopération entre acteurs sur le territoire montpelliérain et sensibiliser le grand public à ces enjeux. Les assises se sont déroulées sur 2 jours et se sont organisées sous forme d'ateliers thématiques, conférences et tables rondes en plénière. 6 grands thèmes était mis en avant :

- Économie alimentaire et création d'emplois
- Cultures, tourisme et gastronomie
- Nutrition et santé
- Lutte contre la précarité alimentaire
- Agroécologie, biodiversité et environnement
- Formes urbaines et alimentation



1<sup>ÈRES</sup> ASSISES TERRITORIALES  
DE LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE  
ET DE L'ALIMENTATION DURABLE  
MONTPELLIER 2019

**5 & 6 FÉVRIER 2019**  
LE CORUM, MONTPELLIER



## M3M - MOIS DE LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE ET DE L'ALIMENTATION DURABLE

Depuis 2014, la Métropole de Montpellier s'engage dans une politique agro-écologique et alimentaire ambitieuse. Elle organise depuis lors le mois de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable tous les ans pendant 1 mois, en septembre. Cette manifestation permet de mettre en avant les acteurs associatifs, universitaires, privés, s'engageant pour cette transition sur le territoire métropolitain et de faciliter la construction de synergies. De nombreux événements sont organisés : projections, conférences débats, ateliers, marchés, visites, etc.



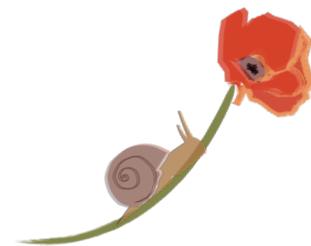
## Accompagner le développement des acteurs locaux

### RÉGION OCCITANIE - APPELS À PROJETS ET À IDÉES POUR L'ALIMENTATION DURABLE

En 2020, suite à la crise de la COVID19, la région Occitanie a lancé 3 dispositifs de renforcement du système alimentaire local :

- Aide à l'émergence de solutions collectives pour la logistique de livraison : ce dispositif vise à favoriser le développement d'initiatives collectives en termes de logistiques de distribution de produits locaux. L'aide octroyée est de 3 000 € maximum.
- Appel à Manifestation d'Intérêt - Opération "bien manger pour tous" : cet AMI à destination des producteurs et commerçants locaux vise à identifier des fournisseurs pour la distribution de paniers de produits locaux aux familles les plus démunies suite à la crise de la COVID19.
- Dispositif "Initiatives de distribution de produits locaux - aides à la livraison de 80 euros" : au travers de ce dispositif, la Région souhaite soutenir le renforcement des circuits de distribution de proximité en Occitanie.

# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?



## **LES COLLECTIVITÉS SONT PIONNIÈRES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE POLITIQUES ALIMENTAIRES TERRITORIALES MAIS POURRAIENT ALLER ENCORE PLUS LOIN DANS LEURS AMBITIONS.**

En lançant en 2015 une réflexion sur la construction d'une politique agro-écologique et alimentaire, Montpellier Méditerranée Métropole fait figure de collectivité pionnière dans la transition agricole et alimentaire. Ses politiques volontaristes ont permis la mise en œuvre d'actions fortes : performance environnementale du Marché d'Intérêt National et aménagement privilégiant les producteurs locaux et bio, soutien à la transformation locale au travers d'un pôle de transformation sur le MIN, mise en avant des circuits de commercialisation alternatifs sur la plateforme BoCal, protection du foncier agricole au travers des SCOT, PLUI et d'une collaboration étroite avec la Chambre d'Agriculture, installation d'agriculteurs urbains et périurbains sur des terres communales, soutien de l'agriculture urbaine, sensibilisation de tous au travers du mois de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable, programme "Ma Cantine Autrement", en collaboration avec la Ville, etc. La métropole a su fédérer les acteurs pertinents pour mener à bien des politiques cohérentes. La Région Occitanie est également fortement engagée dans cette transition.

Cependant, face à un système alimentaire globalisé et dominé par des acteurs privés, les marges de manœuvre restent encore limitées et les conflits d'acteurs nombreux pour engager un changement radical des modes de production, distribution, transformation et consommation. Les collectivités territoriales doivent aller encore plus loin et assumer des choix parfois difficiles pour limiter l'appropriation du système alimentaire par quelques acteurs privés déconnectés du territoire et encourager des modèles de production vertueux : refus d'implantation d'hypermarchés, supermarchés et centres commerciaux, restriction d'accès au MIN aux producteurs locaux et biologiques, cantines 100 % locales et bio sur l'ensemble des communes de la métropole, métropole zéro pesticides, etc.

## QUELQUES INDICATEURS POUR SE SITUER

Afin de situer le territoire de Montpellier par rapport aux 6 autres territoires étudiés dans le cadre du projet Let's Food Cities, 3 indicateurs de suivi ont été choisis pour évaluer l'intégration des enjeux d'alimentation durable dans l'agenda politique locale :

- élu.e dédié.e,
- nombre de pleins-temps dédié.s au sein de la collectivité,
- instance de gouvernance alimentaire animée par la collectivité.

Ces indicateurs proposent un aperçu non exhaustif de la situation et de quelques leviers à activer pour faciliter l'intégration de l'enjeu alimentaire territorial dans l'agenda politique des collectivités locales. Le choix des indicateurs résulte également des données disponibles pour chaque territoire, à périmètre équivalent.

### ELU(E) DÉDIÉ(E) (VP OU ADJOINT) À L'ALIMENTATION DURABLE

(0 si aucun, 1 si métropole uniquement, 2 si métropole et ville centre)

### NOMBRE DE PLEINS-TEMPS DÉDIÉS À LA STRATÉGIE ALIMENTAIRE AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

### INSTANCE DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE ANIMÉE PAR LA COLLECTIVITÉ

<b>MONTPELLIER</b> 2	<b>MONTPELLIER</b> 2 (métropole)	<b>BORDEAUX</b> Oui
<b>NANTES</b> 2	<b>NANTES</b> 2 (métropole)	<b>NANTES</b> Oui
<b>PARIS</b> 2	<b>PARIS</b> 2 (ville)	<b>GRENOBLE</b> Oui
<b>GRENOBLE</b> 2	<b>BORDEAUX</b> 2 (métropole)	<b>LYON</b> Non
<b>MARSEILLE</b> 2	<b>LYON</b> 2 (métropole)	<b>PARIS</b> Non
<b>BORDEAUX</b> 1	<b>MARSEILLE</b> 1 (ville)	<b>MARSEILLE</b> Non
<b>LYON</b> 1	<b>GRENOBLE</b> 1 (métropole)	<b>MONTPELLIER</b> Non

## **BORDEAUX MÉTROPOLE - CONSEIL CONSULTATIF DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE DURABLE**

*Bordeaux, France*

Après un long travail de diagnostic et d'ateliers participatifs, la métropole bordelaise a mis en place un Conseil Consultatif de Gouvernance Alimentaire durable (mai 2017) s'inscrivant dans la politique métropolitaine Haute Qualité de Vie. Le conseil consultatif est composé de cinq collèges d'acteurs. C'est le premier conseil de politique alimentaire institutionnalisé en France. L'enjeu est d'assurer la représentation de toutes les parties prenantes du système alimentaire : politiques publiques, production alimentaire et agricole, transformation alimentaire, distribution alimentaire, sensibilisation, défense des intérêts et aide au changement de pratiques des mangeurs.

## **NANTES MÉTROPOLE - CONSEIL MÉTROPOLITAIN DES ACTEURS DE L'ALIMENTATION**

*Nantes, France*

Le Conseil Métropolitain des Acteurs de l'Alimentation (CMAA) est une instance de gouvernance ouverte qui veille à la cohérence des actions engagées dans le cadre du projet alimentaire territorial de la métropole avec la feuille de route définie lors de la construction du PAT. Ils sont également chargés de rendre compte des avancées du PAT au public et à l'ensemble des acteurs impliqués dans la construction du PAT. Ils doivent également être en veille prospective pour le compte du territoire, afin d'anticiper les changements et d'adapter au mieux la feuille de route du PAT. Le conseil est composé de 22 membres, représentant les différents maillons du système alimentaire. Ces membres sont désignés pour 3 ans.

## **GRAP - GROUPEMENT RÉGIONAL ALIMENTAIRE DE PROXIMITÉ**

*Lyon, France*

GRAP (Groupement Régional Alimentaire de Proximité) est une coopérative réunissant des activités citoyennes de transformation et de distribution dans l'alimentation bio-locale, à 150 km autour de Lyon. L'objectif du GRAP est de coordonner et de fédérer les acteurs de l'alimentation durable locale en région lyonnaise. La coopérative fournit à ses membres des services : achats groupés, optimisation de la logistique, incubation, etc. GRAP est également une coopérative d'activité et d'emploi. Elle héberge des entrepreneurs dont l'activité est émergente et liée à la transformation ou la distribution alimentaire. GRAP est par exemple à l'origine de la première épicerie bio et locale de Lyon, 3 P'tits Pois, mais également de l'ouverture de la Halle d'Oullins, ou encore de la Halle de la Martinière.

## **7 TERRITOIRES DE LA RÉGION GRENOBLOISE - LE PROJET ALIMENTAIRE INTER TERRITORIAL**

*Grenoble, France*

7 territoires du bassin de vie de la région grenobloise collaborent dans l'élaboration d'un projet alimentaire inter-territorial (PAIT) : Grenoble-Alpes Métropole, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, la Communauté de communes du Grésivaudan, les PNR Chartreuse et Vercors, la ville de Grenoble et la Communauté de communes du Trièves. L'objectif de ce PAIT est de repenser l'agriculture et l'alimentation à une échelle plus large afin d'encourager un système alimentaire territorial durable et vertueux. Différentes actions sont menées afin de favoriser la préservation et la transmission du foncier et de l'emploi agricole et d'augmenter la part des productions locales et de qualité dans les assiettes des consommateurs de la région. La coopération inter-territoriale permet une structuration de filières plus cohérente et l'élaboration de politiques publiques adaptées aux atouts et contraintes de chaque territoire qui deviennent alors complémentaires.

## **LE BOL - PÔLE DE COOPÉRATION POUR UNE ALIMENTATION DURABLE**

*Lyon, France*

Le Bol est un pôle de coopération sur l'alimentation œuvrant sur le territoire de la métropole lyonnaise. Il rassemble une trentaine de membres : associations, entreprises et centres de recherche impliqués dans la relocalisation alimentaire. L'objectif du Bol est de faciliter les partenariats, coopérations entre structures du territoire lyonnais. Le Bol mène de nombreuses actions afin de favoriser les coopérations entre les structures adhérentes et construire un système agroalimentaire local, solidaire et écologique : réunions régulières, suivi des appels à projets et concertation pour les demandes de subventions, etc. Le Bol organise un événement annuel sur les berges du Rhône - *La Fête des Récoltes* - afin de valoriser les acteurs locaux et montrer les alternatives qui existent sur le territoire. Le regroupement sous forme de collectif permet également un dialogue facilité avec la collectivité locale.

# LA POPULATION ENCORE TROP PEU MOBILISÉE POUR LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE DE SON TERRITOIRE

## DES OUTILS DE PARTICIPATION QUI EXISTENT

Les citoyens sont associés aux décisions politiques notamment par le biais des conseils de quartiers. Au travers de ces conseils, les citoyens, tirés au sort, sont amenés à réfléchir sur les propositions faites par l'équipe municipale, ou écrire de nouvelles propositions pour améliorer la qualité de vie des habitants de la ville et du quartier. À Montpellier, les conseils de quartier ont été votés au Conseil Municipal en avril 2015, et se composent de citoyens, associations et acteurs socio-professionnels. Sept conseils de quartier ont été constitués : quartier Centre (Ecusson et ses faubourgs), quartier hôpitaux facultés, quartier Port Marianne, quartier Prés d'Arènes, quartier Croix d'Argent, quartier Mosson, et quartier Cévennes (Ville de Montpellier, 2015). Ils n'ont pour l'instant pas été mobilisés dans le cadre de la politique alimentaire de la métropole de Montpellier.

## LA PARTICIPATION MONTPELLIÉRAINE DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION RÉGIONALE

Les citoyens montpelliérains ont été sollicités sur les enjeux alimentaires dans le cadre de la consultation lancée par la région Occitanie en 2018. Grâce à un questionnaire en ligne et une réunion d'échanges, ils ont pu s'exprimer sur l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture sur leur territoire. Une centaine de personnes se sont mobilisées lors de la réunion du 13 juillet 2018 à Montpellier (Région Occitanie, 2018).

## L'AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE AU SEIN DU BUDGET PARTICIPATIF DU DÉPARTEMENT

Le Budget Participatif Citoyen de l'Hérault est un dispositif lancé en 2019 qui permet aux héraultais de participer directement au développement de leur territoire. Chacun peut proposer son idée pour l'intérêt général. Les services du Département (Fabrique des projets) sélectionnent les projets réalisables et les soumettent au vote des héraultais. Les projets lauréats sont financés et réalisés par le Département. Le Budget Participatif Citoyen de l'Hérault était doté d'une enveloppe de 1,8 millions d'euros pour l'année 2020, dont 300 000 € réservés à des projets éco-citoyens.

En 2019, 40 des 106 projets lauréat concernaient la métropole montpelliéraine. Sur ces 40 projets, 17 sont classés dans la catégorie « environnement et développement durable ». Il s'agit par exemple de l'installation de toilettes écologiques sur le domaine de Restinclières permettant de réutiliser l'urine comme engrais naturel, l'aménagement d'un jardin collaboratif et solidaire à Grabels, la création d'un jardin partagé sur le Domaine de Caylus, l'installation d'un composteur collectif partagé à Clapiers, le financement de l'Esperluette (café-épicerie-cuisine solidaire) à Celleneuve, la création d'un observatoire des graines potagères du département et de la région, l'accompagnement des établissements médico-sociaux dans le tri et la valorisation de leurs bio-déchets en compost, la création du Jardin des Arts au Petit Bard/Pergola à Montpellier, etc. (Département Hérault, 2020).

# L'IDENTITÉ CULINAIRE AU SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE ?

## L'ALIMENTATION VECTEUR DE LIENS SOCIAUX

Rassembler une communauté autour d'une culture ou des cultures culinaires est un vecteur de cohésion sociale. Par exemple, l'animation d'ateliers de cuisine dans des maisons de quartier ou la co-écriture de livres de recettes peuvent être des leviers pour augmenter la participation citoyenne dans les démarches alimentaires locales (Dourian, 2020).

*“ L'alimentation est intrinsèquement sociale surtout dans le modèle alimentaire français (manger ensemble). Les activités culinaires collectives sont des vecteurs d'intégration forts. Les différentes cultures culinaires sont à préserver et valoriser tout en diversifiant au maximum les pratiques alimentaires pour tendre vers plus de durabilité.”*

*Pauline Scherer, Sociologue et chercheuse à LERIS*

## UNE IDENTITÉ CULINAIRE ET VINICOLE FORTE

Montpellier et sa région bénéficient d'une situation privilégiée entre mer et montagnes, conférant des spécialités culinaires traditionnelles qui leur sont propres : huîtres de Bouzigues de l'étang de Thau, poisson frais du port de pêche de Sète, mais également agneau du massif des Cévennes dans l'arrière pays de Montpellier, ou encore la diversité de fromages de chèvres issus des élevages des montagnes héraultaises.

“

*La préservation d'une culture ou d'une identité culinaire est fondamentale, mais il s'agit aussi de reconnaître qu'elle n'est pas figée ni intemporelle : elle est mouvante et reflète la diversité des citoyens qui la composent.”*

*Tara Dourian, ingénieure d'étude en sociologie à l'Inrae*

Les vins du Languedoc-Roussillon, essentiellement situés sur le département de l'Hérault, bénéficient également d'une reconnaissance nationale et internationale conférant au territoire une identité forte.

## UNE OFFRE ALIMENTAIRE ADAPTÉE AUX DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS

Conserver et mettre en valeur une offre alimentaire qui correspond aux différentes cultures des habitants semble important pour favoriser la reconnaissance et la valorisation de la diversité culturelle (Scherer, 2020).

En ex-région Languedoc-Roussillon, 9 % de la population était issue de l'immigration en 2009. Les migrations datent principalement de l'époque de la guerre d'Espagne, 20,2 % des immigrés sont d'origine espagnole. 28,4 % proviennent d'autres pays européens, notamment du Nord (installation de retraités) et 41,8 % d'Afrique (Maghreb essentiellement) (Lacan, 2012). Même si peu importante, une offre de produits africains et espagnols est présente sur la commune de Montpellier, à travers l'existence d'épiceries fines et de restaurants spécialisés.

“

*Les traditions culinaires ne sont pas nécessairement synonymes de pratiques durables.”*

*Tara Dourian, ingénieure d'étude en sociologie à l'Inrae*

# RENFORCER LA PARTICIPATION DES CITOYENS ET FAIRE DE L'ALIMENTATION UN VECTEUR DE LIENS SOCIAUX - LES SOLUTIONS LOCALES

Encourager la participation des citoyens et favoriser la  
cohésion sociale

## COLLECTIF TOUT UN PLAT - UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE POUR L'ÉDUCATION À L'ALIMENTATION

Le collectif "Tout un plat", porté par le réseau héraultais d'éducation à l'environnement et au développement durable (COOPERE 34) depuis 10 ans est composé de quinze associations spécialisées dans l'éducation à l'alimentation et l'accompagnement. Différentes approches et supports pédagogiques permettent à "Tout un plat" de développer des actions collectives : animations, jeux, dégustation, lieux ressources, visites, expositions, pièces de théâtre....

L'objectif de ce collectif est de capitaliser les connaissances et compétences pour accompagner les projets qui permettent à tous d'être acteur d'une alimentation saine de façon durable. Grâce à une forte interconnaissance et implication de chaque association, le collectif contribue aux dynamiques territoriales pour l'éducation à l'alimentation auprès de publics variés : collectivités, professionnels de l'éducation, du tourisme, de la santé, enfants en milieu scolaire et extra-scolaire, familles, grand public et agriculteurs. Le collectif "Tout un plat" est ainsi un levier dans les projets alimentaires des collectivités territoriales (accompagnement, partenariat, retours d'expérience, outillage.

4 associations du collectif (Lafi Bala, Réseau CIVAM Racines 34, Apieu, et Pic'assiette) ont par exemple collaboré pour proposer en 2015 des interventions dans les collèges du département de l'Hérault pour sensibiliser les élèves aux questions agricoles et alimentaires du local au mondial. Trois parcours ont ainsi été proposés "Du champ à la poubelle", "Produire et consommer ici et ailleurs", "Manger bien, manger sain : pour mon corps et la planète".

## **ASSOCIATION PIC'ASSIETTE – DES ATELIERS DE SENSIBILISATION POUR TOUS LES PUBLICS**

L'association Pic'assiette née en 2010 et membre du réseau Coopere 34 et du collectif "Tout un plat" est engagée dans l'éducation à l'environnement et au développement durable et en particulier à l'alimentation citoyenne en privilégiant l'ouverture aux autres et au vivant. Elle déploie des ateliers pédagogiques ouverts à tous en faveur de pratiques alimentaires responsables et équitables qui sont en priorité situées au nord de Montpellier.

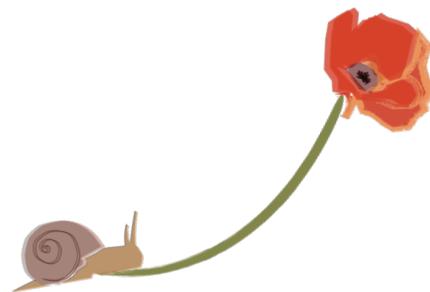
Afin de sensibiliser les élèves, les élus ainsi que les personnels de cantine à la problématique du gaspillage alimentaire en restauration scolaire, l'association Pic'assiette a imaginé en concertation avec tous les acteurs : élèves, animateurs, cuisiniers, élus des actions à mener pour réduire le gaspillage alimentaire. Le projet "À la cantine, mon assiette fait bonne mine !" a ainsi été conduit dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. Des actions de pesées des quantités gaspillées et des ateliers de sensibilisation auprès des élèves comme un concours de dessin ont par exemple été mis en œuvre.

## **Faciliter l'intégration des migrants et la découverte des différentes cultures alimentaires**

### **CHAIRE UNESCO ALIMENTATIONS DU MONDE**

Au printemps 2011, Montpellier SupAgro a créé une Chaire en alimentations du monde, labellisée par l'UNESCO dans le cadre du programme international Unitwin/Chaires UNESCO, en partenariat avec les institutions d'Agropolis International. L'objectif de la Chaire est d'accroître et de diffuser les connaissances théoriques et empiriques sur les systèmes alimentaires dans le monde (urbains notamment), sur leur diversité, leurs dynamiques et leurs impacts sur l'Homme et l'environnement, dans un objectif de développement durable. La Chaire contribue à 3 types d'activités : la formation, la coordination de programmes de recherche et le dialogue sciences-société. Elle organise chaque année un séminaire de rentrée invitant plusieurs experts à venir s'exprimer sur un thème choisi annuellement.

# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?



## LES CITOYENS NE SONT PAS CONSULTÉS ET DONC S'IMPLIQUENT PEU POUR CONSTRUIRE UN SYSTÈME ALIMENTAIRE TERRITORIAL DURABLE

Sur la métropole montpelliéraine, les habitants sont encore assez peu consultés et mobilisés sur les enjeux agricoles et alimentaires. S'ils peuvent s'exprimer au travers du budget participatif du département et des conseils citoyens de quartiers, il n'existe aucune instance permanente ou plateforme spécifiquement dédiée à l'échelle métropolitaine permettant aux citoyens de s'exprimer et donner leur avis sur la politique alimentaire.

Des initiatives pourraient être mises en place pour renforcer la consultation citoyenne dans le cadre du projet alimentaire territorial de la métropole : appel à idées, plateforme de mise au vote de projet, budget participatif métropolitain, participation citoyenne aux rencontres du PAT, etc. L'implication des citoyens est primordiale pour pérenniser la transition du système alimentaire : ils doivent être informés des enjeux du territoire et du rôle qu'ils ont à jouer. En les impliquant dans une démarche de co-construction, ils deviennent acteurs et non plus spectateurs du changement : adaptation de leur régime alimentaire (moins de viande, plus de bio, de local), de leurs habitudes (limitation du gaspillage, compostage), implication dans des associations et initiatives locales, etc.

### APPEL(S) À PROJETS DÉDIÉ(S) À L'ALIMENTATION DURABLE

(1 point pour chaque échelon administratif publiant un appel régulier sur ces sujets)

**LYON**  
4/4

**BORDEAUX**  
4/4

**GRENOBLE**  
3/4

**NANTES**  
3/4

**MARSEILLE**  
2/4

**PARIS**  
2/4

**MONTPELLIER**  
1/4

## QUELQUES INDICATEURS POUR SE SITUER

Afin de situer le territoire de Grenoble par rapport aux 6 autres territoires étudiés dans le cadre du projet Let's Food Cities, 4 indicateurs ont été choisis pour évaluer l'implication des citoyens et de la société civile sur les enjeux alimentaires et la cohésion sociale créée autour de l'alimentation :

- appels à projet dédiés publiés par les collectivités locales (indicateur de moyen),
- organisation par la collectivité d'un événement annuel de sensibilisation (indicateur de moyen),
- existence d'une plateforme digitale de consultation citoyenne gérée par la collectivité (indicateur de moyen),
- nombre de participation de la ville au " Refugee Food Festival " (indicateur de suivi).

Ces indicateurs proposent un aperçu non exhaustif de la situation et de quelques leviers à activer pour encourager la participation citoyenne dans la construction d'un système alimentaire durable et fédérateur. Le choix des indicateurs résulte des données disponibles pour chaque territoire, à périmètre équivalent.

<b>ÉVÈNEMENT ANNUEL DÉDIÉ À L'ALIMENTATION DURABLE</b> (à l'initiative de ou soutenu par la collectivité)	<b>PLATEFORME DIGITALE DE CONSULTATION CITOYENNE</b> (animée par la ville/métropole)	<b>PARTICIPATION DE LA VILLE AU REFUGEE FOOD FESTIVAL</b> (depuis 2016)
PARIS Oui	PARIS Oui	PARIS 5
NANTES Oui	NANTES Oui	BORDEAUX 4
<b>MONTPELLIER</b> Oui	BORDEAUX Oui	LYON 4
GRENOBLE Oui	GRENOBLE Oui	MARSEILLE 4
LYON Oui	<b>MONTPELLIER</b> Non	NANTES 1
MARSEILLE Non	LYON Non	<b>MONTPELLIER</b> 0
BORDEAUX Non	MARSEILLE Non	GRENOBLE 0

# S'INSPIRER D'AILLEURS

## REFUGEE FOOD FESTIVAL

*France*

Initiative citoyenne, le Refugee Food Festival est un projet itinérant développé par l'association Food Sweet Food (avec le soutien de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés), qui propose de confier les cuisines de restaurants à des chefs réfugiés, le temps d'un festival gourmand et solidaire. Au-delà du festival, l'association développe des activités qui permettent d'accompagner l'insertion professionnelle des personnes réfugiées à travers la cuisine. Les villes de Bordeaux, Paris, Lyon, Lille, Marseille ont déjà accueilli le festival.

© Refugee Food Festival



## LE COMPTOIR DES ALOUETTES, FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE AU SEIN D'UN QUARTIER GRÂCE À L'ALIMENTATION

*Nantes, France*

Le comptoir des Alouettes est une épicerie associative qui cherche à privilégier les circuits courts et lutter contre le gaspillage alimentaire, dans le quartier de Chantenay-Bellevue, à Nantes. L'association favorise aussi les liens de voisinage dans un quartier à forte mixité sociale grâce au support de l'alimentation. Pour cela, elle propose des repas collectifs de voisinage à prix libres, des ateliers de cuisine et des produits locaux accessibles à tous.

## GRUPE SOS SOLIDARITÉS - PROJET CO'ALIM

*Bordeaux, France*

Le projet Co'Alim a été initié en janvier 2019 par le groupe SOS Solidarité dans l'objectif de faire de l'alimentation un levier pour l'insertion durable. Le projet pilote a été expérimenté dans le centre d'hébergement d'urgence Dormecq à Bordeaux. Plusieurs actions ont ainsi été menées : repas préparés avec des ingrédients issus de l'agriculture biologique et de filières de proximité, mise à disposition d'une épicerie équitable au sein du centre accessible à tous les résidents, distribution hebdomadaire gratuite de paniers de légumes locaux, organisation d'ateliers collectifs de cuisine chaque semaine, mise à disposition de cuisines individuelles et d'une cuisine commune accessible à tous les résidents. Des partenariats ont été établis avec des coopératives agricoles régionales et associations bordelaises pour l'approvisionnement en produits locaux et de qualité.

## DISPOSITIFS DE CONSULTATION CITOYENNE - VILLE DE GRENOBLE & GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

*Grenoble, France*

Les citoyens Grenoblois sont amenés à s'exprimer et contribuer à la prise de décision sur leur système alimentaire à différents niveaux et sur différents sujets et politiques publiques. Ils peuvent s'engager dans des instances pérennes telles que le conseil de développement, la commission consultative des services publics locaux ou les comités d'usagers. Ces instances permettent aux citoyens d'émettre un avis sur les actions menées par la métropole, sur le long terme et de façon régulière. Un dispositif "d'interpellation citoyenne" permet de proposer des projets au conseil métropolitain, sous réserve que le projet ait obtenu un minimum de 6 000 signatures. Les citoyens ont également la possibilité de déposer un projet collectif pour obtenir un financement. Enfin, la métropole fait appel aux citoyens ponctuellement, en ligne ou au travers de réunions, lors de la mise en œuvre de stratégies et politiques publiques spécifiques (SCoT, PLUI, projets d'aménagements, de rénovation d'infrastructures, etc.). La Ville de Grenoble dédie également chaque année 2 % de son budget municipal pour le budget participatif. Elle a été la première grande ville à le mettre en place en 2014.

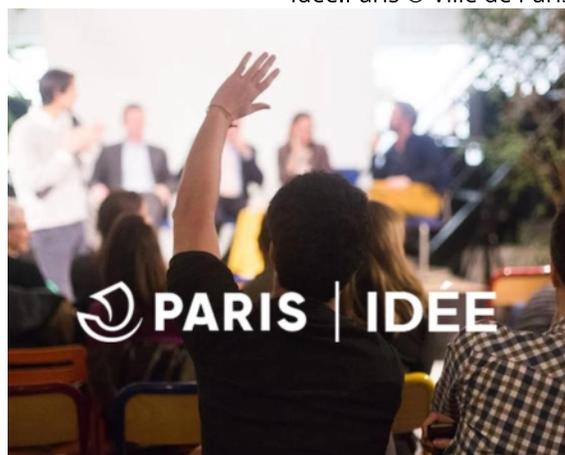
Ces différents types d'engagements citoyens sont rassemblés sur une plateforme en ligne, créée en 2016. Cette plateforme participative a par exemple permis de soutenir financièrement des projets tels que la création participative d'un jardin-forêt pédagogique ou encore d'organiser deux sessions de consultation sur le plan 2020-2030 de gestion des déchets.

## VILLE DE PARIS - IDEE.PARIS, PLATEFORME DE CONSULTATION CITOYENNE

*Paris, France*

En 2017, la Ville de Paris a voté une "Charte de Participation Citoyenne de Paris" afin d'encourager une participation libre, inclusive, transparente et connue de tous et toutes, des parisiens dans les projets de la Ville. Différents outils sont alors mobilisés : les conseils de quartiers, les maisons de la vie associative, le budget participatif, mais également la plateforme de participation Idée.Paris. Cette plateforme est le site de coopération entre les services de la Ville de Paris, les parisiens et les acteurs des projets de la Ville de Paris. Elle permet à tous ceux qui le souhaitent d'être informés des projets en cours, de s'y associer et de suivre les réalisations. Une consultation a par exemple été organisée en 2017 pour la construction de la stratégie alimentaire durable du Grand Paris.

Idée.Paris © Ville de Paris



# UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE POUR COOPÉRER EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

La métropole montpelliéraine coopère également à l'échelle nationale et internationale, consciente du fait que si les solutions sont locales, les enjeux globaux impliquent la coopération des territoires à l'échelle nationale comme internationale.

## UN TERRITOIRE TRÈS BIEN INTÉGRÉ DANS LES RÉSEAUX NATIONAUX

A l'échelle nationale, M3M fait partie du réseau national des projets alimentaires territoriaux (RN PAT, 2017), du réseau Terres en villes depuis novembre 2016 (Terres en villes, 2017) et du réseau formé par France Urbaine. La Ville de Montpellier et le département de l'Hérault font également partie des 84 collectivités membres de "Un Plus Bio", réseau dédié à la restauration collective durable (Un Plus Bio, 2020). L'affiliation à l'ensemble de ces réseaux permet à la métropole de communiquer sur ses actions et de bénéficier de retours d'expériences des autres territoires du réseau, à l'échelle française.

## UNE FORTE IMPLICATION DANS LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX

M3M s'engage également à échanger et partager à l'échelle internationale. Les différents projets dans lesquels la métropole est associée lui permettent de gagner en visibilité à l'échelle internationale mais aussi et surtout de bénéficier de retours d'expérience de villes aux contextes différents mais aux enjeux comparables afin d'enrichir sa propre politique agro-écologique et alimentaire.

## LE PACTE DE MILAN

M3M signe en 2015 le Pacte de Milan pour des Politiques Alimentaires Urbaines, piloté par la commune de Milan (MUFPP, 2018). Elle accueille en octobre 2019 le sommet annuel mondial des maires du Pacte de Milan. Le sommet rassemble près de 100 maires et représentants de villes du monde entier, pendant 3 jours, afin d'échanger sur les politiques alimentaires urbaines à mettre en œuvre pour construire des systèmes alimentaires territoriaux durables.

## LE PROJET MADRE

En 2017 et 2018, aux côtés de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM), M3M a également été impliqué dans le projet de coopération européenne MADRE (Métropole et Agriculture Durable pour des Relations Equitables) cofinancé par INTERREG MED et piloté par l'Avitem. Ce projet visait à renforcer le rôle de l'agriculture urbaine et périurbaine dans la capacité d'innovation et de résilience des six territoires métropolitains méditerranéens et impliquait des échanges et mises en perspective avec Bologne (Italie), Tirana (Albanie), Thessalonique (Grèce), Barcelone (Espagne) et Marseille (Avitem, 2018).

## IPES FOOD

IPES Food est un panel d'experts internationaux pour des systèmes alimentaires durables. Depuis 2017, IPES Food conduit un processus de réflexion pour l'élaboration d'une politique alimentaire commune à l'échelle de l'Union Européenne. En novembre 2017, IPES-Food et la Chaire UNESCO Alimentations du monde ont mené une demi-journée de discussions à Montpellier sur le thème "Construire des systèmes alimentaires durables, du niveau local au niveau européen". Cet événement visait à i) renforcer l'élaboration de la Politique Agroécologique et Alimentaire de la métropole de Montpellier et ii) contribuer au processus d'IPES-Food sur l'élaboration d'une vision commune de la politique alimentaire de l'UE. Cet atelier a rassemblé une quarantaine de parties prenantes et a permis d'alimenter la réflexion de M3M sur sa P2A grâce à des exemples de politiques alimentaires venues d'ailleurs (IPES Food, 2017).

## LE PROJET URBAL

M3M et la Ville de Montpellier sont également impliquées dans le projet URBAL, mené par une diversité de partenaires internationaux dont le CIRAD, la Chaire UNESCO Alimentations du Monde et Montpellier SupAgro, dans l'objectif d'évaluer le caractère innovant du projet "Ma Cantine Autrement". Le projet URBAL implique 14 autres innovations alimentaires urbaines provenant du monde entier.

## LES ENJEUX ALIMENTAIRES DANS LES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES

M3M entretient des relations de coopération avec 12 territoires dans le monde, dont Washington aux États-Unis (échanges culturels), Palerme en Italie (échanges culturels et universitaires, sport et santé), Kalouga en Russie (coopération économique), Chengdu en Chine (échanges économiques et culturels sur le vin) et Fès au Maroc (M3M, 2017 (8)). La thématique de l'agriculture et de l'alimentation durable est pour le moment absente des stratégies de coopération internationale de M3M, à l'exception de Fès au Maroc et du projet Let's Food Cities mené entre 2018 et 2020.

## LA COOPÉRATION MONTPELLIER - FÈS (MAROC) ET LE PROJET LET'S FOOD CITIES

Depuis 2003, la Ville de Montpellier et la commune de Fès sont liées par un accord de coopération, auquel M3M s'est associé en 2017, dans l'objectif d'échanger et de s'entraider sur la base de valeurs et conditions méditerranéennes communes. L'accord s'organise autour de différents thèmes : la culture, le sport, la mobilisation de la jeunesse et de la société civile, l'environnement, l'artisanat, la revalorisation du patrimoine historique, l'administration locale.

Dans le cadre de l'axe dédié à l'environnement, l'association Let's Food a mené un travail pour encourager les échanges de bonnes pratiques pour accélérer la transition alimentaire de chacun des deux territoires. Une mission de deux mois en 2019 à Fès a permis de réaliser un diagnostic de durabilité du système alimentaire local, d'identifier des pistes d'amélioration et de coopération, de référencer les initiatives locales à renforcer et de sensibiliser les acteurs locaux et les citoyens à une agriculture et à une alimentation durable. Deux événements ont été organisés permettant entre autres de valoriser l'expérience de M3M et sa P2A.

À la suite de la mission, une stagiaire de l'association Let's Food a travaillé pendant 6 mois aux côtés du Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc à la mise en place d'un marché paysan pour la ville de Fès. Il s'agit d'une des actions identifiées par les acteurs locaux comme prioritaire pour le territoire. La coopération entre les deux territoires sur la thématique de l'alimentation durable perdure et de nouveaux voyages d'étude et stages sont prévus pour l'année à venir.

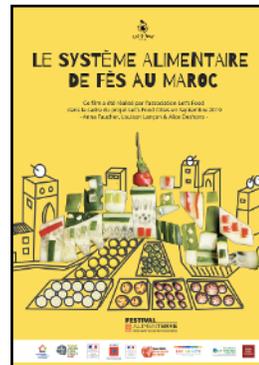
**ALLER PLUS LOIN**

## Résultats



### LE RAPPORT

DIAGNOSTIC DE DURABILITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DE FÈS



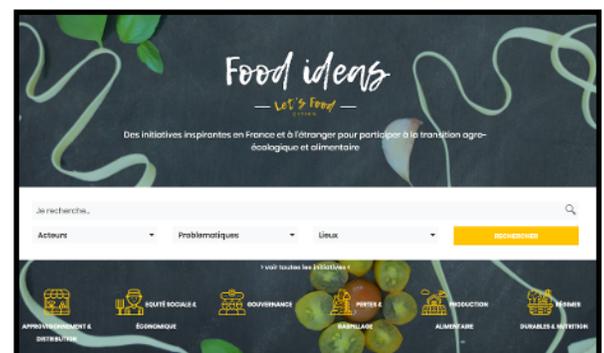
### LE FILM

LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DE FÈS

LAURÉAT FESTIVAL ALIMENTERRE 2020

### LA CARTOGRAPHIE D'ACTEURS

RECENSEMENT D'INITIATIVES ALIMENTAIRES DURABLES



### LE LIVRET DES SOLUTIONS

PARTAGE D'INITIATIVES D'ICI ET D'AILLEURS

# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?



## **UN ENGAGEMENT NÉCESSAIRE DANS LA CONSTRUCTION DE RELATIONS DE COOPÉRATIONS TERRITORIALES VERTUEUSES ET ÉQUITABLES POUR UNE TRANSITION ALIMENTAIRE GLOBALE**

La métropole montpelliéraine bénéficie d'un environnement académique et universitaire riche sur les enjeux agricoles et alimentaires, notamment méditerranéens, facilitant son implication dans des projets de coopération ou d'échange de bonnes pratiques : le projet MADRE sur l'agriculture urbaine en Méditerranée, ou encore le projet URBAL qui implique 14 innovations alimentaires de différents pays du monde. Montpellier s'engage également dans les réseaux nationaux et internationaux : le RnPAT, France Urbaine, Un Plus Bio, mais aussi le Pacte de Milan pour des Politiques Alimentaires Urbaines, que la métropole signe dès son lancement, en 2015.

En 2019, Montpellier accueille ainsi le 5<sup>ème</sup> sommet des Maires du Pacte de Milan. Cependant, peu de projets concrets de coopération ont émergé de ces différentes implications. Ces échanges s'arrêtent souvent à un simple partage d'idées, sans réel accompagnement ni collaboration ville-ville pour mener à bien une action identifiée comme pertinente. Si Montpellier Méditerranée Métropole a su faire de la transition agro-écologique et alimentaire une des priorités de son agenda politique local, elle doit maintenant consolider ses coopérations internationales dans ce sens.

## QUELQUES INDICATEURS POUR SE SITUER

Afin de situer le territoire de Montpellier par rapport aux 6 autres territoires étudiés dans le cadre du projet Let's Food Cities, 2 indicateurs ont été choisis pour évaluer l'implication de la collectivité dans le développement de coopérations territoriales alimentaires :

- nombre de participations aux sommets annuels du Pacte de Milan pour des Politiques Alimentaires Urbaines (indicateur de moyen),
- nombre de projets de coopération internationale sur les enjeux d'agriculture et alimentation durable (indicateur de suivi).

Ces indicateurs proposent un aperçu non exhaustif de la situation et des leviers à activer pour faciliter l'émergence de coopérations territoriales alimentaires. Le choix des indicateurs résulte des données disponibles pour chaque territoire, à périmètre équivalent.

**NOMBRE DE PARTICIPATIONS AUX SOMMETS DU PACTE DE MILAN POUR DES POLITIQUES ALIMENTAIRES URBAINES**

**NOMBRE DE PROJETS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE SUR LES QUESTIONS ALIMENTAIRES**

LYON 5	LYON 2
NANTES 4	GRENOBLE 2
<b>MONTPELLIER</b> 3	BORDEAUX 2
GRENOBLE 3	<b>MONTPELLIER</b> 1
PARIS 3	NANTES 1
BORDEAUX 2	PARIS 1
MARSEILLE 2	MARSEILLE 1

*Précisions sur la construction des indicateurs et sources des données disponibles en annexe.*

# CE QU'IL FAUT RETENIR . . .

## DÉVELOPPER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

La métropole de Montpellier n'est pas en capacité de nourrir sa population même en considérant un bassin de production plus large à l'échelle du département de l'Hérault. La vigne occupant l'essentiel de la surface agricole utile du département, l'offre et la demande alimentaire locale peinent à se retrouver ce qui entraîne une dépendance accrue aux importations d'aliments. Depuis quelques années, Montpellier Méditerranée Métropole soutient l'installation de nouveaux exploitants agricoles aux productions diversifiées, dans l'objectif de relocaliser une partie de la demande. Cependant, cette dynamique de reterritorialisation est encore insuffisante et fait face à des résistances au sein du secteur viticole. Il faut continuer à intégrer les enjeux alimentaires dans l'aménagement du territoire : diversification des exploitations viticoles, mise à disposition de jardins partagés, accès au foncier facilité pour les nouveaux exploitants maraîchers, régulation stricte de l'expansion des zones urbaines, mise à disposition de marchés locaux rémunérateurs, etc.

## LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE EN MOBILISANT DES OUTILS INNOVANTS

L'aire urbaine de Montpellier enregistre un des taux de pauvreté les plus élevés de France métropolitaine. Cette précarité a un impact direct sur l'alimentation des ménages, qui privilégient alors souvent le critère prix au critère qualité, au détriment de leur santé. Une vraie politique de lutte contre la précarité doit être menée : l'alimentation est un droit et son accès ne doit pas dépendre de la situation financière de chacun. Des outils innovants pourraient être testés à Montpellier : sécurité sociale alimentaire, chèques alimentaires ciblant les produits frais et locaux ou encore revenu universel. Par ailleurs, les alternatives locales à la grande distribution doivent se démocratiser : certains circuits de distribution n'impliquant que peu d'intermédiaires (voire aucun) proposent des produits locaux et de qualité à des prix accessibles.

## SENSIBILISER SUR LE VRAI COÛT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ALIMENTATION

Les consommateurs, à Montpellier comme ailleurs en France et dans le monde, ont perdu le sens du réel coût de l'alimentation. De nombreux acteurs sont impliqués dans sa production, sa transformation, son transport, sa commercialisation, etc. Ces acteurs doivent être rémunérés de manière juste et équitable pour être en mesure de produire et transformer sans externalités négatives sur l'environnement. Le consommateur, au travers de ses choix de consommation et du prix qu'il décide de payer pour son alimentation, joue un rôle crucial dans la construction d'une chaîne de valeur équitable et durable. Il est nécessaire de renforcer la sensibilisation auprès de tous les publics sur le véritable coût de l'alimentation, ainsi que les choix et renoncements que cela peut impliquer.

## DIMINUER LA CONSOMMATION DE VIANDE

Malgré une sensibilisation nouvelle des consommateurs à des régimes alimentaires durables, la consommation de viande reste encore très élevée, à Montpellier comme ailleurs en France. Les nombreuses alertes émises quant à son impact carbone et son impact sur la ressource en eau ont contribué à stabiliser la consommation à l'échelle nationale, mais pas à la diminuer. La viande est au cœur des traditions culinaires quotidiennes des Français et les changements de comportement, pourtant nécessaires, se font attendre. Des actions plus fortes doivent être entreprises, notamment dans les cantines scolaires des écoles, collèges et lycées du territoire, afin de sensibiliser et favoriser les repas non carnés.

## **ENGAGER LA TRANSITION DE LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE VERS DES MODÈLES DURABLES ET LOCAUX**

Sur le département de l'Hérault et la métropole montpelliéraine, on constate de nombreuses conversions bio, en particulier dans les filières maraîchage et dans la viticulture. À l'inverse, les cultures céréalières, notamment la filière blé, évoluent peu. Rare sont les exploitations qui s'intéressent au bio ou encore à la mise en place de systèmes vertueux de polyculture-élevage ce qui entraîne une faible diversité des assolements et des répercussions irréversibles sur le sol, l'eau et la biodiversité. Il est nécessaire d'encourager et soutenir l'évolution de la monoculture céréalière vers des systèmes de production plus diversifiés et sans intrants chimiques. Pour cela, une transformation de la politique agricole commune est nécessaire afin de faciliter l'accompagnement à la conversion et de consolider les modèles économiques. Les collectivités territoriales ont également un rôle à jouer dans la création d'un environnement favorable pour le développement de filières céréalières locales respectueuses des ressources.

## **ENCOURAGER ET FACILITER L'APPROVISIONNEMENT LOCAL DES COMMERCE ET RESTAURANTS**

Les commerces indépendants et restaurants de Montpellier qui font le choix de s'approvisionner en produits locaux et biologiques directement sur le Marché d'Intérêt National sont encore trop peu nombreux. La métropole de Montpellier, au travers de sa politique alimentaire et agro-écologique, est un élément moteur de ce changement de pratiques d'achat. Elle doit désormais accompagner l'accès à une plus grande quantité et diversité de produits locaux sur le MIN, faciliter la logistique d'approvisionnement pour les commerçants et restaurateurs montpelliérains et développer la sensibilisation des citoyens.

## **DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS DE TRANSFORMATION LOCALE ET BIOLOGIQUE**

En dehors de la transformation viti-vinicole, la métropole de Montpellier et le département de l'Hérault comptent très peu d'entreprises de transformation alimentaire. La métropole et le département encouragent par différents moyens le développement de nouvelles activités de transformation alimentaire sur le territoire, approvisionnées en produits locaux et biologiques, afin de relocaliser en partie ce maillon de la chaîne alimentaire. Ces initiatives restent à ce jour encore largement minoritaires par rapport à la demande en produits transformés d'un centre urbain comme Montpellier, encore assurée par une industrie agroalimentaire globalisée. Cette dynamique doit être soutenue, accélérée et concerner l'ensemble des filières afin de rapprocher l'offre de la demande alimentaire locale en produits transformés.

## **OUVRIR LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE ET RENFORCER LES COOPÉRATIONS**

En lançant en 2015 une réflexion sur la construction d'une politique agro-écologique et alimentaire, Montpellier Méditerranée Métropole fait figure de collectivité pionnière dans la transition agricole et alimentaire. Ses politiques volontaristes ont permis la mise en œuvre de nombreuses actions à impact positif. Elle doit désormais aller plus loin en collaborant de manière plus structurée avec les autres échelons administratifs, les acteurs de la société civile et les citoyens dans la construction de politiques publiques cohérentes et appropriées. Pour cela, la mise en place d'une instance de gouvernance alimentaire semble nécessaire. Par ailleurs, la coopération internationale sur les enjeux alimentaires doit être davantage intégrée au sein de la P2A.

# GLOSSAIRE

- AFNOR** : Association Française de Normalisation
- AITA** : Accompagnement Installation-Transmission en Agriculture
- AMAP** : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
- AOC** : Appellation d'Origine Contrôlée
- AOP** : Appellation d'Origine Protégée
- CA** : Chiffre d'Affaires
- CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- CCI** : Chambre de Commerce et de l'Industrie
- CDPENAF** : Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
- CGIAR** : Consultative Group on International Agricultural Research
- CIAS** : Centre Intercommunal d'Action Sociale
- CIHEAM-IAMM** : Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes - Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier
- CIRAD** : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
- CIVAM** : Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural
- CO<sub>2</sub>** : Dioxyde de Carbone
- CRITT** : Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie
- CSP** : Catégorie Socio Professionnelle
- CUMA** : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
- DRAAF** : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- ECODEVA** : Économie du développement agricole, de l'environnement et de l'alimentation
- ETP** : Équivalent Temps-Plein
- FAO** : Food and Agriculture Organization of the United Nations
- FNAB** : Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique
- FRAB** : Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique
- G2M** : Goûter le Monde autour de Moi
- GES** : Gaz à Effet de Serre
- GMS** : Grande et Moyenne Distribution
- IAA** : Industrie Agro Alimentaire
- IGP** : Indication Géographique Protégée
- INRAE** : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
- INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
- IPAD** : Innovations et Politiques pour une Alimentation Durable
- IPES-Food** : International Panel of Experts on Sustainable Food Systems
- JCE** : Jeune Chambre Économique
- LERIS** : Laboratoire D'études Et De Recherche En Intervention Sociale
- M3M** : Montpellier Méditerranée Métropole
- MADRE** : Métropole et Agriculture Durable pour des Relations Équitables
- MIN** : Marché d'Intérêt National
- MJC** : Maison des Jeunes et de la Culture
- MUFPP** : Milan Urban Food Policy Pact
- P2A** : Politique Agroécologique et Alimentaire
- PA DH** : Projet Agricole Départemental de l'Hérault
- PAEC** : Projet AgroEnvironnemental et Climatique
- PAEN** : Périmètre de protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels périurbains
- PAT** : Projet Alimentaire Territorial
- PME** : Petites et Moyennes Entreprises
- PNNS** : Programme Nationale de Nutrition Santé
- QPV** : Quartier Prioritaire de la Ville
- R&D** : Recherche et Développement
- RENETA** : Réseau National des Espaces Test Agricoles
- RIAM** : Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc
- RnPAT** : Réseau National des Projets Alimentaires Territoriaux
- RSE** : Responsabilité Sociétale des Entreprises
- SAU** : Surface Agricole Utile
- SCIC** : Société Coopérative d'Intérêt Collectif
- SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale
- SICA** : Société d'Intérêt Collectif Agricole
- SIQO** : Signe Officiel de la Qualité et de l'Origine
- SSA** : Sécurité Sociale de l'Alimentation
- TERPPA** : Territoires, Ressources, Politiques Publiques et Acteurs
- UMR** : Unité Mixte de Recherche
- UNESCO** : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

**Figure 1 :** Les acteurs d'un système alimentaire à l'échelle locale

**Figure 2 :** Les compétences des collectivités sur les enjeux alimentaires

**Figure 3 :** L'équilibre urbain rural de la métropole montpelliéraine

**Figure 4 :** Évolution 1979 - 2012 des principales cultures par commune de la métropole montpelliéraine

**Figure 5 :** Activités agricoles dominantes par commune de la Région Occitanie en 2016

**Figure 6 :** Espaces de jardinage collectifs sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole

**Figure 7 :** Répartition de l'offre de qualité alimentaire et des principaux supermarchés à Montpellier Méditerranée Métropole

**Figure 8 :** Inégalités de revenus sur la métropole et répartition des principaux fast-foods

**Figure 9 :** Consommation de produits locaux et bio "souvent" par classe d'âge et catégorie socio-professionnelle en région Occitanie

**Figure 10 :** Les structures d'aide alimentaire et épiceries solidaires sur le territoire de la Métropole de Montpellier

**Figure 11 :** Répartition des émissions de GES dans la chaîne de production alimentaire en France

**Figure 12 :** Émissions de GES associées aux modes de production de quelques fruits et légumes

**Figure 13 :** Différents chemins de distribution possibles des aliments

**Figure 14 :** Sources de pertes et gaspillage des différentes filières en IAA

**Figure 15 :** Émissions de GES associées aux aliments en 2016, selon le type d'ingrédient consommé

**Figure 16 :** Pertes et gaspillage alimentaire en France

**Figure 17 :** Évolution de la SAU entre 2000 et 2019 sur le département de l'Hérault

**Figure 18 :** Surfaces en agriculture biologique en Hérault et zones vulnérables aux nitrates

**Figure 19 :** Nombre de points de vente classiques sur le territoire de la métropole de Montpellier

**Figure 20 :** Points de vente de produits issus de l'agriculture biologique sur les territoires de M3M, du Grand Pic Saint Loup et du Pays de l'Or

**Figure 21 :** Les industries agroalimentaires en Occitanie en 2015

**Figure 22 :** Fréquence d'achat de produits bio et locaux des consommateurs d'Occitanie

**Figure 23 :** Consommation quotidienne de viande par tranche d'âge à l'échelle de la Région Occitanie

**Figure 24 :** Répartition de la valeur ajoutée sur la chaîne

**Figure 25 :** Les 5 premiers secteurs des IAA en France en 2017

**Figure 26 :** Par de marché des produits alimentaires par forme de vente

**Figure 27 :** Évolution du chiffre d'affaires bio par circuit de distribution depuis 2011

**Figure 28 :** Les Signes de qualité en Hérault

**Figure 29 :** Les établissements de formation agricole en Hérault

**Figure 30 :** Les lieux tests accompagnés par TerraCoopa sur le département de l'Hérault

**Figure 31 :** Répartition des ateliers de transformation collectifs en Occitanie

**Figure 32 :** Champs d'intervention des différents acteurs concernés par l'alimentation sur un territoire

**Figure 33 :** Coopérations territoriales de Montpellier Méditerranée Métropole

**Figure 34 :** Les projets Alimentaires Territoriaux en région Occitanie

# INDICATEURS

Indicateur	Détail	Bordeaux	Paris
<b>CHAPITRE I</b>			
<b>Degré d'autonomie alimentaire des aires urbaines (2017)</b>	Cet indicateur est issu de l'étude produite par Utopies en 2017: "autonomie alimentaire des villes". Selon Utopies : "Le "degré d'autonomie alimentaire" est évalué à travers la part en % de la production agricole locale (exprimée en euros) dans la totalité des produits agricoles incorporés dans les différents produits alimentaires consommés localement sur une année."	1,76 % (53ème) <i>Utopies, 2017</i>	1,27 % (69ème) <i>Utopies, 2017</i>
<b>Surface agricole utile sur la métropole en proportion de la superficie totale</b>		15,9 % (2018) <i>Bordeaux Métropole, 2018</i>	2 % (2018) <i>Métropole Grand Paris, 2018</i>
<b>Nombre de jardins partagés pour 100 000 habitants sur le territoire de la ville centre</b>		14 <i>Ville de Bordeaux, 2019</i>	0,621 <i>Ville de Paris, 2019</i>
<b>Nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire sur le département, en % de la population totale sur le département</b>		1,25 % (2015) <i>Banque Alimentaire de Gironde, 2018</i>	2,3 % (2019, région Ile-de-France) <i>Banque alimentaire de Paris et d'Ile-de-France, 2019</i>
<b>Taux de pauvreté (métropole)</b>		14 % (2018) <i>INSEE, 2021 (3)</i>	15,2 % (2018) (Ville de Paris) <i>INSEE, 2021</i>
<b>Nombre de "fast-food" pour 1000 habitants sur la commune centre</b>	Étude annuelle réalisée par AContreCorps.com comptabilisant les 16 plus grandes chaînes de restauration rapide en France.	0,1959 <i>AContreCorps, 2021</i>	0,1533 <i>AContreCorps, 2021</i>
<b>CHAPITRE II</b>			
<b>SAU dédiée à l'agriculture biologique sur le département, en % de la SAU totale</b>	Chiffres recensement agricole 2020.	14,7 % <i>ORAB NA, 2021</i>	5,8 % (région) <i>Bio Ile-de-France, 2021</i>
<b>CO<sub>2</sub> émis par le secteur agricole par hectare de terre agricole (département ou région) en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par hectare</b>		0,84 (Gironde) (2016) <i>Département de Gironde, 2016 (1)</i>	n.d
<b>Indice de récurrence des sécheresses (départements)</b>	Indicateur construit sur la base du nombre de mois déclarés en restriction de l'usage de l'eau par le préfet. Pondération en fonction de la gravité de l'alerte. Données 2012 - 2020.	1,95 <i>Ministère de la Transition écologique, 2020</i>	0,41 <i>Ministère de la Transition écologique, 2020</i>
<b>Performance environnementale du marché de gros/Marché d'Intérêt National</b>	Évaluation sur la base de 5 critères : - Espace dédié aux producteurs locaux - Espace dédié aux produits issus de l'agriculture biologique - Stratégie d'économie d'énergie ou de production d'énergie renouvelable - Stratégie de gestion et revalorisation des déchets organiques - Stratégie d'optimisation logistique en termes de transport Un point est attribué pour chaque critère rempli.	- Producteurs locaux : 1 - Produits bio : 1 - Énergie : 1 - Déchets : 1 - Transport : 0 <i>Loc halle bio, 2018 ; La Tribune, 2019 ; Bordeaux Métropole, 2019.</i>	- Producteurs locaux : 1 - Produits bio : 1 - Énergie : 1 - Déchets : 1 - Transport : 1 <i>Rungis international, 2018 ; Rungis International, 2019 ; Rungis International, 2019 (1)</i>

Lyon	Grenoble	Marseille	Montpellier	Nantes	France
2,93 % (19ème) <i>Utopies, 2017</i>	1,37 % (66ème) <i>Utopies, 2017</i>	2,22 % (33ème) <i>Utopies, 2017</i>	2,02 % (41ème) <i>Utopies, 2017</i>	6,37 % (3ème) <i>Utopies, 2017</i>	
20 % (2015) <i>Agence d'urbanisme aire métropolitaine lyonnaise, 2015</i>	15 % (2015) <i>SCOT région Grenoble, 2015</i>	20 % (2017) <i>AGAM, 2017</i>	33 % (2018) <i>M3M, 2017 (3)</i>	26 % (2018) <i>Nantes Métropole, 2018</i>	
16 <i>La Passe Jardins, 2018</i>	14 <i>Ville de Grenoble, 2019</i>	9 <i>Ville de Marseille, 2020</i>	7 <i>M3M, 2017</i>	25 <i>Nantes métropole, 2018</i>	
1,7 % (2017) <i>Banque Alimentaire du Rhône, 2017</i> <i>Beaumont &amp; Gilbert, 2015</i>	1,6 % (2019) <i>Banque alimentaire de l'Isère, 2020</i>	4,9 % (2019) <i>Banque alimentaire 13, 2020</i>	4,3 % (2020) <i>France3 Régions, 2020</i>	1,1 % (2019) <i>Banque Alimentaire de Loire Atlantique, 2019</i>	8,2 % (2017) <i>Sénat, 2018</i>
16,1 % (2018) <i>INSEE, 2021 (4)</i>	14,2 % (2018) <i>INSEE, 2021 (6)</i>	18,6 % (2018) <i>INSEE, 2021 (1)</i>	19,8 % (2018) <i>INSEE, 2021 (2)</i>	12,3 % (2018) <i>INSEE, 2021 (5)</i>	14,6 % (2018) <i>INSEE, 2021 (7)</i>
0,1295 <i>AContreCorps, 2021</i>	0,1063 <i>AContreCorps, 2021</i>	0,0777 <i>AContreCorps, 2021</i>	0,1329 <i>AContreCorps, 2021</i>	0,1096 <i>AContreCorps, 2021</i>	
11,2 % <i>ORAB AURA, 2021</i>	12 % <i>DRAAF AURA, 2022</i>	36 % <i>Bio Provence, 2020</i>	20% <i>Interbio Occitanie, 2021</i>	18,1 % <i>ORAB Pays de la Loire, 2020</i>	9,5% <i>Agence Bio, 2021</i>
2,9 (Auvergne Rhone Alpes) (2017) <i>Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre, 2017</i>	2,9 (Auvergne Rhone Alpes) (2017) <i>Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre, 2017</i>	3,96 (PACA) (2015) <i>Groupe Energies Renouvelables, environnement et solidarités (GERES), 2015</i>	1,91 (Occitanie) (2019) <i>Chambre d'agriculture d'Occitanie, 2019</i>	4.92 (Loire Atlantique) (2017) <i>Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, 2017</i>	2,89 (2019) <i>Chambre d'agriculture d'Occitanie, 2019</i>
2,65 <i>Ministère de la Transition écologique, 2020</i>	3,62 <i>Ministère de la Transition écologique, 2020</i>	0,67 <i>Ministère de la Transition écologique, 2020</i>	1,08 <i>Ministère de la Transition écologique, 2020</i>	0,86 <i>Ministère de la Transition écologique, 2020</i>	
- Producteurs locaux : 1 - Produits bio : 0 - Énergie: 0 - Déchets : 1 - Transport : 0 <i>Baritoux V., Chazoule C., 2018 ; Marché Privé de Gros de Lyon Corbas, 2017</i>	- Producteurs locaux : 1 - Produits bio : 1 - Énergie: 1 - Déchets : 1 - Transport : 1 <i>MIN de Grenoble, 2019 ; Marchandiau L., 2016 ; MIN de Grenoble, 2018 ; MIN de Grenoble, 2018 (1) ; MIN de Grenoble, 2019 (1)</i>	- Producteurs locaux : 1 - Produits bio : 1 - Énergie: 1 - Déchets : 1 - Transport : 1 <i>AMPM &amp; Pays d'Arles, 2019 ; MIN de Aix-Marseille-Provence Métropole, 2019 ; Observatoire régional des transports (ORT) PACA, 2008 ; La Marseillaise, 2019 ; Elziere L., 2019</i>	- Producteurs locaux : 1 - Produits bio : 1 - Énergie: 1 - Déchets : 1 - Transport : 1 <i>M3M, 2017 (2) ; Mercadis, 2018 (1) ; Mercadis, 2018 ; Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) &amp; Préfecture de la région Occitanie, 2016.</i>	- Producteurs locaux : 1 - Produits bio : 1 - Énergie: 1 - Déchets : 1 - Transport : 0 <i>MIN Nantes Métropole, 2018 (1) ; MIN Nantes Métropole, 2018 (1) ; MIN Nantes Métropole, 2019</i>	

Indicateur	Détail	Bordeaux	Paris
<b>Densité de supermarchés et hypermarchés</b>	Commune centre, 2016.	1 pour 6749 habitants <i>Ville Data, 2019</i>	1 pour 4 517 habitants <i>Ville Data, 2019 (1)</i>
<b>Stratégie de limitation du gaspillage alimentaire en restauration scolaire (écoles primaires, commune centre)</b>	Évaluation de la stratégie de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire sur la base de 7 critères : - Sensibilisation des convives - Mise en place de tables de tri - Adaptation des menus aux goûts/besoins des enfants (diminution des portions, retrait de certains plats peu appréciés, retrait de l'entrée rarement consommée...) - Convention avec associations d'aide alimentaire pour les aliments non consommés - Outils pour faciliter la consommation de certains produits (kit de découpe, sauce vinaigrette à part...) - Revalorisation des déchets organiques en compost ou énergie Un point est attribué pour chaque critère rempli.	Sensibilisation : 1 Tables de tri : 1 Adaptation des menus : 1 Adéquation entre nombre de repas commandés/nombre de convives et repas distribués : 0 Convention avec associations d'aide alimentaire : 1 Outils pour faciliter la consommation de certains produits : 0 Revalorisation des déchets organiques : 1 <i>Let's Food, 2020 ; De Chastignac C., 2020 ; CDE7, 2020 ; Ville de Paris, 2019 (1).</i>	Sensibilisation : 1 Tables de tri : 1 Adaptation des menus : 1 Adéquation entre nombre de repas commandés/nombre de convives et repas distribués : 1 Convention avec associations d'aide alimentaire : 0 Outils pour faciliter la consommation de certains produits : 1 Revalorisation des déchets organiques : 0 <i>Let's Food, 2020 (1)</i>
<b>Nombre de transformateurs biologiques sur le département</b>	2019.	404 <i>Agence Bio, 2019(3)</i>	620 <i>Agence Bio, 2019(3)</i>
<b>Nombre de dispositifs identifiés d'accompagnement des industries agroalimentaires dans la réduction de leur impact</b>	Dispositifs d'accompagnement des industries agroalimentaires pour la réduction et la valorisation des déchets, la réduction de la consommation d'énergie et production d'énergie propre, la structuration de filières d'approvisionnement en circuits courts, en produits biologiques. Dispositifs mis en place par : région, département, métropole, ville, association régionale des industries agroalimentaires, DRAAF, DREAL.	ARIA Nouvelle Aquitaine - Accompagnement à la définition d'une stratégie RSE <i>Association Régionale des Industries Agroalimentaires de Nouvelle Aquitaine, 2018</i>	0
<b>Nombre de dispositifs identifiés d'accompagnement des artisans à la réduction de leur impact</b>	Dispositifs d'accompagnement des artisans pour la réduction et la valorisation des déchets, la réduction de la consommation d'énergie et production d'énergie propre, la structuration de filières d'approvisionnement en circuits courts, en produits biologiques. Dispositifs mis en place par : chambre de l'artisanat et des métiers, chambre de commerce et de l'industrie, métropole, ville, département, région.	Chambre des Métiers de Nouvelle-Aquitaine - Accompagnement des artisans à la réduction des gaspillage alimentaire et énergétique <i>Chambre des Métiers d'Aquitaine, 2016.</i>	0

Lyon	Grenoble	Marseille	Montpellier	Nantes	France
1 pour 6936 habitants <i>Ville Data, 2019 (2)</i>	1 pour 9 900 habitants <i>Ville Data, 2019 (3)</i>	1 pour 7302 habitants <i>Ville Data, 2019 (4)</i>	1 pour 8166 habitants <i>Ville Data, 2019 (5)</i>	1 pour 8427 habitants <i>Ville Data, 2019 (6)</i>	un pour 5 859 habitants <i>Ville Data, 2019 (6)</i>
Sensibilisation : 1 Tables de tri : 1 Adaptation des menus : 1 Adéquation entre nombre de repas commandés/nombre de convives et repas distribués : 1 Convention avec associations d'aide alimentaire : 1 Outils pour faciliter la consommation de certains produits : 0 Revalorisation des déchets organiques : 0 <i>Lyon Plus, 2019 ; Let's Food, 2020 (2) ; Girardon C., 2020.</i>	Sensibilisation : 1 Tables de tri : 1 Adaptation des menus : 1 Adéquation entre nombre de repas commandés/nombre de convives et repas distribués : 0 Convention avec associations d'aide alimentaire : 0 Outils pour faciliter la consommation de certains produits : 0 Revalorisation des déchets organiques : 0 <i>Let's Food, 2020 (3)</i>	Sensibilisation : 1 Tables de tri : 1 Adaptation des menus : 1 Adéquation entre nombre de repas commandés/nombre de convives et repas distribués : 0 Convention avec associations d'aide alimentaire : 0 Outils pour faciliter la consommation de certains produits : 0 Revalorisation des déchets organiques : 0 <i>Let's Food, 2020 (4) ; Sud Radio, 2018 ; Ville de Marseille, 2020 (1).</i>	Sensibilisation : 1 Tables de tri : 1 Adaptation des menus : 1 Adéquation entre nombre de repas commandés/nombre de convives et repas distribués : 0 Convention avec associations d'aide alimentaire : 1 Outils pour faciliter la consommation de certains produits : 1 Revalorisation des déchets organiques : 0 <i>Let's Food, 2020 (5)</i>	Sensibilisation : 1 Tables de tri : 1 Adaptation des menus : 0 Adéquation entre nombre de repas commandés/nombre de convives et repas distribués : 1 Convention avec associations d'aide alimentaire : 0 Outils pour faciliter la consommation de certains produits : 0 Revalorisation des déchets organiques : 0 <i>Lambert S., 2020 ; Let's Food, 2020 (6).</i>	
359 <i>Agence Bio, 2019(3)</i>	260 <i>Agence Bio, 2019(3)</i>	447 <i>Agence Bio, 2019(3)</i>	329 <i>Agence Bio, 2019(3)</i>	430 <i>Agence Bio, 2019</i>	
DRAAF Auvergne Rhône Alpes - déclinaison régionale du Pacte National contre le gaspillage alimentaire  ARIA AURA - accompagnement dans le développement de "Circuit Court Agro-Industriel" (Circuit Agro-Industriel de proximité)  Coop de France AURA - Programme "CAP Energie IAA" pour la réduction de la facture énergétique des PME de l'agroalimentaire et l'utilisation/production d'énergies renouvelables <i>DRAAF AURA, 2019 ; La coopération agricole AURA, 2019 ; La coopération agricole AURA, 2019 (1) ; ARIA AURA, 2020 ; CESER AURA, 2020.</i>	DRAAF Auvergne Rhône Alpes - déclinaison régionale du Pacte National contre le gaspillage alimentaire  ARIA AURA - accompagnement dans le développement de "Circuit Court Agro-Industriel" (Circuit Agro-Industriel de proximité)  Coop de France AURA - Programme "CAP Energie IAA" pour la réduction de la facture énergétique des PME de l'agroalimentaire et l'utilisation/production d'énergies renouvelables <i>DRAAF AURA, 2019 ; La coopération agricole AURA, 2019 ; La coopération agricole AURA, 2019 (1) ; ARIA AURA, 2020 ; CESER AURA, 2020.</i>	Fond de dotations FONDALIM® PACA - promouvoir et faciliter les dons alimentaires des coopératives agricoles et industries agroalimentaires de la région <i>Association Nationale des Industries Alimentaires, 2015</i>	AREA Occitanie - Charte de progrès pour le développement durable des entreprises agroalimentaire <i>Let's Food, 2020 (7)</i>	0	
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Lyon - Rhône - Accompagnement des TPE-PME sur l'optimisation des consommations d'énergie, de matières premières, de consommables, de déchets, d'éclairage ou encore d'emballages <i>Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Lyon-Rhône, 2019</i>	Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Isère - dispositif de soutien pour faciliter l'approvisionnement local des artisans commerciaux et métiers de bouche <i>Chambres des Métiers et de l'Artisanat, 2016</i>	0	0	0	

Indicateur	Détail	Bordeaux	Paris
<b>Proportion de produits biologiques servis dans les cantines scolaires</b>	Écoles primaires de la ville centre.	35 % (2021) <i>SIVU - La cuisine centrale, 2021</i>	46,2 % (2019) <i>Ville de Paris, 2021</i>
<b>Matériel de compostage mis à disposition des habitants par la collectivité</b>	Différentes options possibles : composteurs individuels, composteurs collectifs, lombricomposteurs, mise à disposition de poules pondeuses.	Collectifs et individuels <i>Bordeaux métropole, 2019 (1)</i>	Individuels, collectifs, lombricomposteurs <i>Let's Food, 2020 (9)</i>
<b>Organisation d'une filière de collecte et valorisation des déchets organiques des particuliers par la collectivité</b>	Filière de tri des déchets organiques et de valorisation en biogaz pour la production d'énergie ou en compost pour l'agriculture. Appliqué à l'ensemble du territoire ou en test dans certains quartiers ou certaines communes.	Non	Oui - biogaz et compost (test) <i>Ville de Paris, 2019 (3)</i>
<b>Lieu public dédié à la sensibilisation à l'environnement/l'alimentation</b>	Lieu public géré par la collectivité dédié aux enjeux agricoles et/ou alimentaires, ou les traitant sous un angle environnemental.	La Maison écocitoyenne	La Maison des Acteurs du Paris durable
<b>CHAPITRE III</b>			
<b>Nombre d'exploitations agricoles sur la métropole (pour 100 000 habitants)</b>		24 <i>Bordeaux Métropole, 2018</i>	3 <i>Métropole Grand Paris, 2018</i>
<b>Emploi agricole sur la métropole</b>	Nombre d'emplois agricoles en pourcentage du nombre d'emplois total sur la métropole (Ville pour Paris).	0,3 % (2018) <i>INSEE, 2021 (3)</i>	Ile de France: 5,8 % (2017) Paris : 0 % (2017) <i>INSEE, 2020 (1)</i>
<b>Proportion d'exploitants agricoles de plus de 60 ans (département ou région)</b>		31,5% (département) (2020) <i>DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2021</i>	29,8% (région) (2020) <i>DRIAAF Ile-de-France, 2021</i>
<b>Proportion d'exploitations agricoles vendant au moins 1 produit en circuit court</b>	Maximum un intermédiaire. Données recensement agricole 2020.	50% <i>DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2021</i>	22,2 % (région) <i>DRIAAF Ile-de-France, 2021</i>
<b>Nombre d'unités de transformation agroalimentaire sur le département</b>		401 (2015) <i>MAA, 2018</i>	864 (2015) <i>MAA, 2018 (1)</i>
<b>Nombre d'emplois générés par le secteur de la transformation agroalimentaire sur le département (2015)</b>		4265 <i>MAA, 2018</i>	13316 <i>MAA, 2018 (1)</i>
<b>Nombre d'ateliers de transformation collectifs sur le département (2016)</b>	"Un atelier de transformation collectif (ATC) est une structure gérée par un collectif d'agriculteurs qui mutualisent leurs moyens pour disposer des équipements nécessaires à la transformation de leurs produits afin d'en assurer la commercialisation via des circuits alimentaires de proximité." (Thomas, 2016)	0 <i>Thomas, 2016</i>	0 <i>Thomas, 2016</i>
<b>Part d'approvisionnement local dans les cantines scolaires (commune centre, écoles primaires)</b>	Les chiffres indiqués ici ont été communiqués par les collectivités concernées. La définition de "local" peut être différente d'une collectivité à l'autre.	30 % (2020) <i>SIVU - La cuisine centrale, 2021</i>	42 % (2018) <i>Ville de Paris, 2019 (2)</i>

Lyon	Grenoble	Marseille	Montpellier	Nantes	France
40 % (2019) <i>Let's Food, 2020 (2)</i>	50 % (2020) <i>Let's Food, 2020 (3)</i>	50 % (2019) <i>Let's Food, 2020 (4)</i>	20 % (2020) <i>Let's Food, 2020 (5)</i>	20% (2017) <i>Let's Food, 2020 (6)</i>	
Collectifs <i>Let's Food, 2020 (8)</i>	Individuels, collectifs, lombricomposteurs <i>GAM, 2019 ; GAM, 2019 (1) ; GAM, 2020 (3).</i>	Individuels, collectifs, lombricomposteurs <i>Aix-Marseille-Provence Métropole, 2019.</i>	Individuels, collectifs, lombricomposteurs, poules pondeuses <i>M3M, 2016 (1) ; M3M, 2015 ; M3M, 2019 (2).</i>	Individuels, collectifs, lombricomposteurs <i>Nantes Métropole, 2020.</i>	
Non	Oui - biogaz (test) <i>Grenoble Alpes Métropole, 2019 ; Grenoble Alpes Métropole, 2019 (1) ; Grenoble Alpes Métropole, 2020 (3).</i>	Non	Oui - biogaz <i>M3M, 2016 (1) ; M3M, 2015 ; M3M, 2019 (2).</i>	Oui - compost (test) <i>Nantes métropole, 2020</i>	
Non	Non	Non	L'ecolothèque	Non	
23 <i>Terres en Ville, 2016</i>	47 <i>Grenoble Alpes Métropole, 2018</i>	125 <i>Aix-Marseille-Provence métropole, 2020</i>	136 <i>Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2018</i>	51 <i>Nantes Métropole, 2018 (1)</i>	657 <i>INSEE, 2020 (10)</i>
0,1 % (2018) <i>INSEE, 2021 (4)</i>	0,2 % (2018) <i>INSEE, 2021 (6)</i>	0,6 % (2018) <i>INSEE, 2021 (1)</i>	0,4 % (2018) <i>INSEE, 2021 (2)</i>	0,4 % (2018) <i>INSEE, 2021 (5)</i>	2,6 % (2017) <i>INSEE, 2020</i>
22% (département) (2020) <i>DRAAF Auvergne Rhône-Alpes, 2021</i>	25% (département) (2020) <i>DRAAF Auvergne Rhône-Alpes, 2021</i>	32% (région) (2020) <i>DRAAF PACA, 2021</i>	31,1 % (région) (2020) <i>DRAAF Occitanie, 2021</i>	13% (département) (2020) <i>DRAAF Pays de la Loire, 2022</i>	25,4% (2020) <i>Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2021</i>
47% <i>DRAAF AURA, 2021</i>	33% <i>DRAAF AURA, 2021</i>	43% <i>DRAAF PACA, 2021</i>	24,4% <i>DRAAF Occitanie, 2021</i>	29,5% <i>DRAAF Pays de la Loire, 2021</i>	23,1% <i>Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2021</i>
342 (2015) <i>MAA, 2018 (2)</i>	293 (2015) <i>MAA, 2018 (2)</i>	584 (2020) <i>MAA, 2018 (3)</i>	389 (2015) <i>MAA, 2018 (4)</i>	303 (2015) <i>MAA, 2018 (5)</i>	
4747 <i>MAA, 2018 (2)</i>	4116 <i>MAA, 2018 (2)</i>	5548 <i>MAA, 2018 (3)</i>	2236 <i>MAA, 2018 (4)</i>	8464 <i>MAA, 2018 (5)</i>	
4 <i>Thomas, 2016</i>	2 <i>Thomas, 2016</i>	0 <i>Thomas, 2016</i>	0 <i>Thomas, 2016</i>	4 <i>Thomas, 2016</i>	130 <i>Thomas, 2016</i>
55 % (2020) <i>Let's Food, 2020 (2)</i>	50 % (2018) <i>Let's Food, 2020 (3)</i>	30 % (2020) <i>Let's Food, 2020 (4)</i>	50 % (2020) <i>Let's Food, 2020 (5)</i>	30 % (2019) <i>Let's Food, 2020 (6)</i>	

Indicateur	Détail	Bordeaux	Paris
<b>Nombre de marchés de producteurs de pays et de magasins de producteurs (département) (2020)</b>	"Marchés des Producteurs de Pays" est une marque des Chambres d'agriculture. Ces marchés réunissent uniquement et exclusivement des producteurs locaux, tous engagés au respect d'une charte de bonnes pratiques. Les magasins de producteurs regroupent plusieurs exploitants agricoles dans un point de vente collectif. Ils ne peuvent proposer que des produits de leur propre production, qu'elle soit brute ou transformée. Ces produits doivent représenter en valeur au moins 70 % du chiffre d'affaires total de ce point de vente.	18 <i>Magasin de producteurs, 2020</i> <i>Marchés des producteurs de pays, 2020</i>	14 <i>Magasin de producteurs, 2020</i> <i>Marchés des producteurs de pays, 2020</i>
<b>Nombre d'AMAP</b>	AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Échelle département.	90 (2014)	79 (2020)
<b>CHAPITRE IV</b>			
<b>Elu(e) dédié(e) (VP ou adjoint) à l'alimentation durable (0 si aucun, 1 si métropole uniquement, 2 si métropole et ville centre)</b>	Champs de compétence pris en compte: agriculture, alimentation, résilience alimentaire, agriculture urbaine, restauration collective.  Point comptabilisé uniquement s'il s'agit d'un vice-président ou d'un adjoint au Maire.	1 <i>Bordeaux Métropole, 2020 (2)</i>	2 <i>Métropole Grand Paris, 2020</i> <i>Ville de Paris, 2020</i>
<b>Nombre de pleins-temps dédiés à la stratégie alimentaire</b>	Nombre de pleins-temps dédiés à la stratégie alimentaire au sein de la collectivité. Lorsque disponible, nombre total d'ETP dédiés au sein de la collectivité porteuse de la stratégie alimentaire (indiqué entre parenthèses). Données 2021.	2 (4) - Métropole <i>Scouarnec, 2020</i>	2 - Ville
<b>Instance de gouvernance alimentaire animée par la collectivité</b>	Instance de gouvernance réunissant l'ensemble des acteurs concernés par le projet alimentaire territorial. Cette instance, portée par la collectivité, permet de coordonner les actions de chacun. Des rencontres régulières sont organisées.	Oui : Conseil Consultatif de Gouvernance Alimentaire Durable <i>Bordeaux Métropole, 2020 (1)</i>	Non
<b>Appel(s) à projets dédié(s) à l'alimentation durable (1 point pour chaque échelon administratif publiant un appel régulier sur ces sujets)</b>	Sujets pris en compte: agriculture urbaine, circuits courts, projets alimentaire territoriaux. Échelons administratifs considérés : ville, métropole, département, région.	4/4 <i>Ville : Ville de Bordeaux, 2021</i> <i>Métropole: CCGAD, 2020</i> <i>Département : Département Gironde, 2020</i> <i>Région : Région Nouvelle-Aquitaine, 2019</i>	2/4 <i>Ville : Mairie de Paris, 2017</i> <i>Mairie de Paris, 2019</i> <i>Région : Agence régionale de la biodiversité, 2019</i>
<b>Événement annuel dédié à l'alimentation durable (à l'initiative de ou soutenu par la collectivité)</b>		Non	Fête des jardins et de l'agriculture urbaine <i>Ville de Paris, 2020 (1)</i>
<b>Plateforme digitale de consultation citoyenne (animée par la ville/métropole)</b>		Oui : Participation.Bordeaux Métropole <i>Bordeaux Métropole, 2020</i>	Oui : idée.Paris
<b>Nombre de participations de la Ville au Refugee Food Festival</b>	Participation comptabilisée dès qu'un restaurant de la ville y participe. Depuis 2016.	4	5
<b>Nombre de participations aux sommets du Pacte de Milan</b>	Au moins un représentant de la collectivité présent aux sommets annuels (depuis 2015) du Pacte de Milan pour des politiques alimentaires urbaines.	2017, 2019 <i>Michel, 2020.</i>	2015, 2018, 2019 <i>Michel, 2020.</i>
<b>Nombre de projets de coopération internationale sur les questions alimentaires</b>	Sujets pris en compte: droit à l'alimentation, gastronomie, reterritorialisation alimentaire, circuits courts, etc). 1 point est déjà accordé à chaque territoire pour son implication dans le projet Let's Food Cities.	1	1

Lyon	Grenoble	Marseille	Montpellier	Nantes	France
22 <i>Magasin de producteurs, 2020</i> <i>Marchés des producteurs de pays, 2020</i>	20 <i>Magasin de producteurs, 2020</i> <i>Marchés des producteurs de pays, 2020</i>	2 <i>Magasin de producteurs, 2020</i> <i>Marchés des producteurs de pays, 2020</i>	46 <i>Magasin de producteurs, 2020</i> <i>Marchés des producteurs de pays, 2020</i>	8 <i>Magasin de producteurs, 2020</i> <i>Marchés des producteurs de pays, 2020</i>	
84 (2020)	70 (2020)	56 (2020)	28 (2020)	122 (2020)	
1 <i>Grand Lyon, 2020 (1)</i> <i>Rue89Lyon, 2020</i>	2 <i>Grenoble Alpes métropole, 2020 (2)</i> <i>Ville de Grenoble, 2020 (1)</i>	2 <i>Ville de Marseille, 2020 (2)</i> <i>AMP Métropole, 2020</i>	2 <i>Ville de Montpellier, 2020</i> <i>Montpellier Méditerranée Métropole, 2020</i>	2 <i>Nantes Ville et Métropole, 2020</i> <i>Nantes Ville et Métropole, 2020 (1)</i>	
2 (3) - Métropole <i>Mühlberger, 2021</i>	1 (3) - Métropole <i>Vargas, 2020</i>	1 - Ville <i>Lardic, 2020</i>	2 (7,6) - Métropole <i>Terrasson, 2021</i>	2 (3) - Métropole <i>Barreau, 2020</i>	
Non	Oui : Conseil de l'alimentation <i>Grenoble Alpes métropole, 2019 (3)</i>	Non	Non	Oui : Conseil Métropolitain des Acteurs de l'Alimentation <i>Nantes Métropole, 2017</i>	
4/4 <i>Ville: Polville Lyon, 2020</i> <i>Métropole : Grand Lyon, 2020</i> <i>Département : Chambre d'agriculture du Rhône, 2020</i> <i>Région : Europe en Auvergne Rhône Alpes, 2019</i> <i>Région Auvergne Rhône Alpes, 2020</i> <i>Auvergne Rhône Alpes Solidaires, 2019</i>	3/4 <i>Ville: Ville de Grenoble, 2020 (2)</i> <i>Métropole: Grenoble Alpes métropole, 2020</i> <i>Région : Europe en Auvergne Rhône Alpes, 2019</i> <i>Région Auvergne Rhône Alpes, 2020</i> <i>Auvergne Rhône Alpes Solidaires, 2019</i>	2/4 <i>Département : Département 13, 2020</i> <i>Région : Réseau rural Région Sud, 2020</i> <i>Ma Région Sud, 2020</i> <i>Ma Région Sud, 2020 (1)</i>	1/4 <i>Région : Région Occitanie, 2020</i> <i>Région Occitanie, 2020 (1)</i> <i>Région Occitanie, 2020 (2)</i>	3/4 <i>Métropole : Nantes Métropole, 2019</i> <i>Département : Département Loire Atlantique, 2020</i> <i>Département Loire Atlantique, 2020 (1)</i> <i>Région : DRAAF Pays de la Loire, 2020</i>	
La fête des récoltes <i>Ville de Lyon, 2018</i>	Le mois de la transition alimentaire <i>Grenoble Alpes métropole, 2019 (2)</i>	Non	Mois de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable <i>M3M, 2019 (1)</i>	Nantes Food Forum <i>Le voyage à Nantes, 2018</i>	
Non	Oui : La plateforme participative de la métropole grenobloise <i>Grenoble Alpes métropole 2020 (1)</i>	Non	Non	Oui : dialogue citoyen <i>Nantes métropole 2020</i>	
4	0	4	0	1	
2015, 2016, 2017, 2018, 2019 <i>Michel, 2020.</i>	2015, 2017, 2019 <i>Michel, 2020.</i>	2015, 2019 <i>Michel, 2020.</i>	2015, 2018, 2019 <i>Michel, 2020.</i>	2015, 2016, 2017, 2019 <i>Michel, 2020.</i>	
2: Let's Food Cities et réseau DELICE <i>Grand Lyon, 2020 (2)</i>	2: Let's Food Cities et projet de droit à l'alimentation avec Ouagadougou. <i>Ville de Grenoble, 2020</i>	1	1	1	

# ENTRETIENS

- **Alexandre Chavey**, Chargé de mission urbanisme et foncier, Chambre d'agriculture de l'Hérault.
- **Anne Gérard**, Chargée de mission, Association Régionale des Entreprises Alimentaires d'Occitanie.
- **Damien Toublant**, Ingénieur agronome, coordinateur projet MicroAgri 2017-2020.
- **Pauline Scherer**, Sociologue et chercheuse, Laboratoire D'études Et De Recherche En Intervention Sociale (LERIS).
- **Roxane Fages**, Directrice de projet Alimentation Durable, région Occitanie.
- **Tara Dourian**, Ingénieure d'étude en sociologie, INRAE.
- **Valérie de Saint Vulry**, Chargée de mission Agroécologie et Alimentation, Montpellier Méditerranée Métropole.

# BIBLIOGRAPHIE

Académie de Montpellier, 2019. Equité scolaire : petits déjeuners gratuits pour les écoliers [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ac-montpellier.fr/cid147052/equite-scolaire-petits-dejeuners-gratuits-pour-les-ecoliers.html> [Consulté le 16 juillet 2020].

ADEME Occitanie, 2015. L'agroforesterie, un outil d'aménagement du territoire - application au languedoc-roussillon [en ligne]. Disponible sur : <https://occitanie.ademe.fr/sites/default/files/agroforesterie-application-languedoc-roussillon.pdf> [Consulté le 16 juillet 2020].

ADEME, 2017. Alimentation, les circuits courts de proximité [en ligne]. Disponible sur : [https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/avis-ademe\\_circuits-courts\\_201706.pdf](https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/avis-ademe_circuits-courts_201706.pdf) [Consulté le 23 mars 2019].

Agence Bio, 2017. Le bio dans les territoires : Auvergne Rhône Alpes [en ligne]. Disponible sur : [http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/4\\_Chiffres/fiches\\_regionales\\_filiere\\_production.pdf](http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/4_Chiffres/fiches_regionales_filiere_production.pdf) [Consulté le 9 juillet 2018].

Agence bio, 2021. Les chiffres clés [en ligne]. Disponible sur : <http://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/> [Consulté le 28 septembre 2018].

Agence bio, 2019 (1). Mesure de l'introduction des produits bio en restauration commerciale [en ligne]. Disponible sur : [https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2019/11/CSA\\_Agence-Bio\\_RestauCommerciale.pdf](https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2019/11/CSA_Agence-Bio_RestauCommerciale.pdf) [Consulté le 29 mai 2020].

Agence Bio, 2019 (3). Les chiffres clés, fiches régionales [en ligne]. Disponible sur : <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/> [Consulté le 09/11/2020].

Agence bio, 2019. Les français et le bio - infographie [en ligne]. Disponible sur : [https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/02/SI\\_agencebio\\_infographie\\_200207c.jpg](https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/02/SI_agencebio_infographie_200207c.jpg) [Consulté le 15 mai 2020].

Agence d'urbanisme aire métropolitaine lyonnaise, 2015. L'agriculture dans le Rhône et la Métropole de Lyon - Mutations et enjeux, par l'Agence d'Urbanisme Lyonnaise, Observatoire partenarial Espaces agricoles et naturels, publication n°7 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.urbalyon.org/AffichePDF/19107> [Consulté le 27/03/2018].

Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine, 2016. Économie métropolitaine bordelaise [en ligne]. Disponible sur : <https://www.aurba.org/productions/economie-m%C3%A9tropolitaine-chiffres-cl%C3%A9s-edition-2016/> [Consulté le 29 juin 2018].

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM), 2013. Changer de perspective sur l'agriculture [en ligne]. Disponible sur : [http://doc.agam.org/doc\\_num.php?explnum\\_id=3147](http://doc.agam.org/doc_num.php?explnum_id=3147) [Consulté le 9 juillet 2018].

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM), 2017. Préserver, valoriser nos ressources [en ligne]. Disponible sur <https://www.agam.org/> [Consulté le 9/10/2020]

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) & Préfecture de la région Occitanie, 2016. Recensement des acteurs et des actions de prévention du Gaspillage alimentaire en Occitanie.

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), 2011. Réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre, filière agricole et agroalimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-realisation-bilans-emissions-ges-secteur-agricole-7403.pdf> [Consulté le 27 juin 2018].

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), 2012. Les émissions agricoles de particules dans l'air [en ligne]. Disponible sur : [https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/20120301\\_les-emissions-agricoles-de-particules-dans-l-air-etat-des-lieux-et-leviers-d-actions\\_ademe.pdf](https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/20120301_les-emissions-agricoles-de-particules-dans-l-air-etat-des-lieux-et-leviers-d-actions_ademe.pdf) [Consulté le 27 juin 2018].

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), 2016. Agriculture et environnement : Champs d'action pour les professionnels [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/alimentation-et-environnement-champs-dactions-pour-les-professionnels.pdf> [Consulté le 27 juin 2018].

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), 2018. Bonnes pratiques et innovations environnementales dans le secteur de la distribution ali-

mentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/innovations-environnementales-distribution-alimentaire-010671.pdf> [Consulté le 8 juillet 2018].

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), 2016. Agriculture et environnement : Champs d'action pour les professionnels [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/alimentation-et-environnement-champs-dactions-pour-les-professionnels.pdf> [Consulté le 27 juin 2018].

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), 2011. Réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre, filière agricole et agroalimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-realisation-bilans-emissions-ges-secteur-agricole-7403.pdf> [Consulté le 27 juin 2018].

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), 2017. Les avis de l'ADEME - Alimentation, les circuits courts de proximité [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/avis-ademe-circuits-courts.pdf> [Consulté le 29 septembre 2018].

Agence des villes et territoires méditerranéens durables (Avitem), 2018. MADRE (Métropole et Agriculture Durable pour des Relations Equitables) [en ligne]. Disponible sur : <https://www.avitem.org/fr/projet/madre-m%C3%A9tropole-et-agriculture-durable-pour-des-relations-equitables> [Consulté le 29 août 2018].

Agence française pour la biodiversité, 2017. Réseau DEPHY EXPE - Présentation des PROJETS et des SITES dans la filière Viticulture [en ligne]. Disponible sur : <https://ecophytopic.fr/sites/default/files/Recueil%20fiches%20descriptives%20-Viti.pdf> [Consulté le 28 septembre 2018].

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), 2017. Etude individuelle nationale des consommations alimentaires 3, avis de l'anses [en ligne]. Disponible sur : <https://www.anses.fr/fr/system/files/NUT2014SA0234Ra.pdf> [Consulté le 27 mars 2018].

Agence régionale de la biodiversité, 2019. La Région Île-de-France lance un appel à projets d'agriculture urbaine [en ligne]. Disponible sur : <https://www.arb-idf.fr/article/la-region-ile-de-france-lance-un-appel-projets-dagriculture-urbaine> [Consulté le 30/12/2020].

Agence régionale de santé d'Occitanie, 2018. Cahier des charges appel à projets régional 2018 "nutrition précarité" [en ligne]. Disponible sur : [https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2018-02/AAP\\_Nutrition\\_Precarite\\_ARS\\_DRAAF\\_cahier\\_charges\\_2018.pdf](https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2018-02/AAP_Nutrition_Precarite_ARS_DRAAF_cahier_charges_2018.pdf) [consulté le 06/01/2021].

Agreste Auvergne Rhône Alpes, 2018. Portrait agricole Isère [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/references\\_11\\_isere\\_cle8c7883.pdf](http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/references_11_isere_cle8c7883.pdf) [Consulté le 03/032019].

Agreste Nouvelle Aquitaine, 2020. Le renouvellement générationnel : un enjeu fort pour l'agriculture [en ligne]. Disponible sur : [https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste\\_NAEtudes\\_1fev2020\\_Renou\\_vGenerationnel\\_cle06db3d.pdf](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste_NAEtudes_1fev2020_Renou_vGenerationnel_cle06db3d.pdf) [Consulté le 30/12/2020].

Agreste Pays de la Loire, 2020. Les agriculteurs en Pays de la Loire en 2011 et 2019 [en ligne]. Disponible sur : [https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Etude\\_2020\\_12\\_ChefsExploit\\_cle475fa6.pdf](https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Etude_2020_12_ChefsExploit_cle475fa6.pdf) [Consulté le 30/12/2020].

Agreste, 2011 (1). Languedoc-Roussillon - Circuits Courts [en ligne]. Disponible sur : [http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf\\_R9111A19.pdf](http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_R9111A19.pdf) [Consulté le 30 novembre 2018].

Agreste, 2011 (2). Languedoc-Roussillon, premières tendances [en ligne]. Disponible sur : [http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf\\_R9111A14.pdf](http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_R9111A14.pdf) [Consulté le 19 septembre 2018].

Michel C., 2020. Question posée à Cécile Michel, consultante en charge du Pacte de Milan pour des Politiques Alimentaires Urbaines, Commune de Milan.

- Agreste, 2014. Exploitations agricoles [en ligne]. Disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gaf15p041.pdf> [Consulté le 12 juillet 2018].
- Agreste, 2015 (2). Mémento – Alimentation [en ligne]. Disponible sur : [http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memoalim15\\_integral.pdf](http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memoalim15_integral.pdf) [Consulté le 12 juillet 2018].
- Agreste, 2015. Population agricole, formation et recherche: Conditions de travail, salariés et exploitants agricoles [en ligne]. Disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gar14p016-033.pdf> [Consulté le 12 juillet 2018].
- Agreste, 2017 (1). Dépenses des industries agroalimentaires pour protéger l'environnement [en ligne]. Disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur347.pdf> [Consulté le 12 juillet 2018].
- Agreste, 2019. Dans DRAAF Occitanie: Statistique Agricole Annuelle [en ligne]. Disponible sur : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Vignes-et-vins> [Consulté le 16 juillet 2020].
- Agri en LR & Région Languedoc-Roussillon, 2010. Charte de Progrès pour le Développement Durable des entreprises agroalimentaires du Languedoc-Roussillon [en ligne]. Disponible sur : [http://www.agroalimentaire-lr.com/sites/aria.choosit.eu/files/fichiers/ressources%20documentaires/dev\\_elooppement-durable/developpement\\_durable\\_guide\\_2010.pdf](http://www.agroalimentaire-lr.com/sites/aria.choosit.eu/files/fichiers/ressources%20documentaires/dev_elooppement-durable/developpement_durable_guide_2010.pdf) [Consulté le 2 octobre 2018].
- AgroMedia, 2014 (1). Pénibilité au travail : les pistes pour y remédier dans l'agroalimentaire [en ligne]. Disponible sur : <http://www.agro-media.fr/analyse/penibilite-au-travail-les-pistes-y-remedier-lagroalimentaire-15841.html> [Consulté le 12 juillet 2018].
- AgroMedia, 2014 (2). Industrie agroalimentaire : une industrie féminisée mais peu de dirigeantes [en ligne]. Disponible sur : <http://www.agro-media.fr/analyse/representation-femmes-dans-industrie-agroalimentaire-8742.html> [Consulté le 12 juillet 2018].
- Aix-Marseille-Provence Métropole, 2019. Plan métropolitain de prévention des déchets ménagers et assimilés [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ampmetropole.fr/sites/default/files/2020-02/plan%20m%C3%A9ropolitain%20de%20pr%C3%A9vention%20des%20d%C3%A9chets%20m%C3%A9nagers%20et%20assimil%C3%A9s%202019-2025.pdf> [Consulté le 15/11/2020].
- Aix-Marseille-Provence métropole, 2020. Métropole des villes, métropole des champs [en ligne]. Disponible sur <https://www.ampmetropole.fr/> [Consulté le 9/10/2020]
- Ameli, 2019. La grande distribution : prévention des risques professionnels 2). Industrie agroalimentaire : une industrie féminisée mais peu de dirigeantes [en ligne]. Disponible sur : <http://www.agro-media.fr/analyse/representation-femmes-dans-industrie-agroalimentaire-8742.html> [Consulté le 15 avril 2019].
- AMP Métropole, 2020. Christian Burle [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ampmetropole.fr/elu/christian-burle> [Consulté le 30/12/2020].
- AMPM & Pays d'Arles, 2019. Projet Alimentaire Territorial Aix-Marseille-Provence Métropole et Pays d'Arles - Diagnostic PAT [en ligne]. Disponible sur : [https://storage.sbg.cloud.ovh.net/v1/AUTH\\_2239d59ea0c44e5cb49e5a53dd40857d/user-content.jenparle.net/QG7Ki9XVPAXrpm7YNTx84Sg?temp\\_url\\_sig=41a9756962776f17797c697f565d3ad775df2fa&temp\\_url\\_expires=1604906433&inline&filename=Diagnostic\\_PAT.pdf](https://storage.sbg.cloud.ovh.net/v1/AUTH_2239d59ea0c44e5cb49e5a53dd40857d/user-content.jenparle.net/QG7Ki9XVPAXrpm7YNTx84Sg?temp_url_sig=41a9756962776f17797c697f565d3ad775df2fa&temp_url_expires=1604906433&inline&filename=Diagnostic_PAT.pdf) [Consulté le 9/11/2020].
- AREC Occitanie, 2019. Les chiffres clés de l'énergie [en ligne]. Disponible sur : [https://www.arec-occitanie.fr/sites/default/files/chiffres\\_cles\\_energie\\_occitanie\\_2019.pdf](https://www.arec-occitanie.fr/sites/default/files/chiffres_cles_energie_occitanie_2019.pdf) [Consulté le 16 juillet 2020].
- ARIA AURA, 2020. Qui sommes-nous [en ligne]. Disponible sur : <https://www.auvergnerrhonealpes-alimentaire.com/qui-sommes-nous/> [Consulté le 30/12/2020].
- Association Nationale des Industries Alimentaires, 2015. Charte d'engagement des IAA dans la lutte contre le gaspillage alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ania.net/wp-content/uploads/2015/10/Charte-anti-gaspi2.pdf> [Consulté le 30/12/2020].
- Association Régionale des Entreprises Alimentaires de la région Occitanie (AREA), 2018. AREA – Page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <https://areaoccitanie.com/fr/le-role-de-larea> [Consulté le 2 décembre 2018].
- Association Régionale des Industries Agroalimentaires de Nouvelle Aquitaine, 2018. Responsabilité sociétale des entreprises [en ligne]. Disponible sur : <http://www.aria-nouvelle-aquitaine.com/suivi/annuaire.nsf?opendatabase> [Consulté le 15 mai 2020].
- Ateliers de transformation collectifs, 2020. Carte des ATC [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ateliersdetransformationcollectifs.fr/carte-des-ateliers> [Consulté le 15 mai 2020].
- Aubry C., Chiffolleau Y., 2009. Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine: histoire, évolution en cours et questions actuelles. Innovations Agro-
- nomiques (2009) 5, pp 53-67.
- Auvergne Rhône Alpes Solidaires, 2019. L'appel à candidatures "Coopération pour les circuits courts et locaux" [en ligne]. Disponible sur : <http://www.auvergnerrhone-alpesolidaires.org/appe-a-projet/l-appel-candidatures-cooperation-pour-les-circuits-courts-et-locaux> [Consulté le 30/12/2020].
- Banque alimentaire 13, 2020. Résultats 2019 [en ligne]. Disponible sur <https://ba13.banquealimentaire.org/> [Consulté le 15/10/2020]
- Banque Alimentaire de Gironde, 2018. Banque alimentaire de Bordeaux Gironde [en ligne]. Disponible sur : <https://ba33.banquealimentaire.org/> [Consulté le 20/08/2018].
- Banque alimentaire de l'Isère, 2020. Les chiffres clés [en ligne]. Disponible sur : <https://ba38.banquealimentaire.org/chiffres-clefs-1498> [Consulté le 15/09/2020].
- Banque Alimentaire de Loire Atlantique, 2019. L'activité de la BA44 en chiffres [en ligne]. Disponible sur : <https://ba44.banquealimentaire.org/lactivite-de-la-ba44-en-chiffres-861> [Consulté le 7/06/2019].
- Banque alimentaire de Paris et d'Ile-de-France, 2019. Rapport d'activité 2019 [en ligne]. Disponible sur : [https://www.bapif.fr/documents/Z7\\_document.pdf](https://www.bapif.fr/documents/Z7_document.pdf) [consulté le 30/12/2020]
- Banque Alimentaire du Rhône, 2017. [en ligne]. Disponible sur : <http://ba69.banquealimentaire.org/> [Consulté le 27/03/2018].
- Banque des territoires, 2019. Dans les QPV, les équipements sportifs sont proches mais peu variés [en ligne]. Disponible sur : <https://www.banquedesterritoires.fr/dans-les-qpv-les-equipements-sportifs-sont-proches-mais-peu-varies> [Consulté le 16 juillet 2020].
- Baritoux V., Chazoule C., 2018. Légitimité et positionnement des marchés de gros dans les dynamiques de relocalisation de l'alimentation : les cas du marché de Lyon Corbas et du MIN de Grenoble [en ligne]. Disponible sur : [https://www.researchgate.net/publication/330936848\\_Legitimite\\_et\\_positionnement\\_des\\_marches\\_de\\_gros\\_dans\\_les\\_dynamiques\\_de\\_relocalisation\\_de\\_l%27alimentation\\_les\\_cas\\_du\\_marche\\_de\\_Lyon\\_Corbas\\_et\\_du\\_MIN\\_de\\_Grenoble](https://www.researchgate.net/publication/330936848_Legitimite_et_positionnement_des_marches_de_gros_dans_les_dynamiques_de_relocalisation_de_l%27alimentation_les_cas_du_marche_de_Lyon_Corbas_et_du_MIN_de_Grenoble) [Consulté le 31/12/2020].
- Beaumont B., Gilbert A., 2015. Rhône-Alpes, une région riche en dépit d'inégalités territoriales. Analyses Rhône-Alpes, 2015, n° 29 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285700> [Consulté le 27/03/2018].
- Bercy Infos, 2016. Grande distribution : les mesures pour lutter contre le gaspillage alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/grande-distribution-mesures-pour-lutter-contre-gaspillage#> [Consulté le 28 avril 2019].
- Bio Ile-de-France, 2019. Chiffres clés de l'agriculture biologique en Ile-de-France à fin 2018 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bioiledefrance.fr/documents/chiffrescles-2019.pdf> [consulté le 30/12/2020]
- Biocoop, 2019. Que Biocoop soit une coopérative, ça change quoi concrètement pour moi ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bionouvelleaquitaine.com/adherents/agrobio-gironde/> [Consulté le 28 avril 2019].
- BoCal, 2020. Les points de vente [en ligne] <https://bocal.montpellier3m.fr/points-de-vente> [Consulté le 17 juillet 2020].
- Bonzom N., 2017. Montpellier : Bientôt des horaires adaptés aux étudiants aux Restos du cœur? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.20minutes.fr/montpellier/2176871-20171127-montpellier-bientot-horaires-mieux-adaptes-etudiants-restos-ur> [Consulté le 16 juillet 2020].
- Bordeaux Métropole 2020. Plateforme Participation [en ligne]. Disponible sur : <https://participation.bordeaux-metropole.fr/> [Consulté le 30/12/2020].
- Bordeaux Métropole, 2018. Diagnostic de l'agriculture sur le territoire de Bordeaux Métropole et orientations partagées pour une politique agricole [en ligne]. Disponible sur : [https://www.bordeaux-metropole.fr/content/download/106650/file\\_pdf/524\\_34058\\_Diagnostic\\_agriculture\\_final\\_BM\\_20181541425359763.pdf](https://www.bordeaux-metropole.fr/content/download/106650/file_pdf/524_34058_Diagnostic_agriculture_final_BM_20181541425359763.pdf) [Consulté le 2/07/2018].
- Bordeaux métropole, 2019 (1). Distribution de composteurs [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeaux-metropole.fr/Actualites/Distribution-de-composteurs> [Consulté le 5/05/2019].
- Bordeaux Métropole, 2019. Concours d'idées pour le marché d'intérêt national de Brienne [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeaux-metropole.fr/Actualites/Concours-d-idees-pour-le-Marche-d-Interet-National-de-Brienne> [Consulté le 15/04/2019]."
- Bordeaux Métropole, 2020 (1). Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable [en ligne]. Disponible sur : <https://ccgad.bordeaux-metropole.fr/> [Consulté le 30/12/2020].

- Bordeaux Métropole, 2020 (2). Élus de Bordeaux Métropole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeaux-metropole.fr/Metropole/Organisation-politique/Elus-de-Bordeaux-Metropole> [Consulté le 30/12/2020].
- Brajeul E., Grisey A., Trottin Y., 2011. Viabilité des systèmes de culture protégées dans un contexte d'agriculture durable: eco-serre [en ligne]. Disponible sur : [https://www.researchgate.net/publication/341724983\\_Viabilite\\_des\\_systemes\\_de\\_cultures\\_protegees\\_dans\\_un\\_contexte\\_dagriculture\\_durable\\_Eco-serre](https://www.researchgate.net/publication/341724983_Viabilite_des_systemes_de_cultures_protegees_dans_un_contexte_dagriculture_durable_Eco-serre) [consulté le 07/01/2021].
- Bricas N., 2017. Première cartographie des commerces alimentaires du Grand Montpellier. Surfood – Foodscape.
- Cagette.net, 2019. Page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cagette.net/> [Consulté le 28 avril 2019].
- Carrefour, 2016. Rapport d'activité et d'engagement responsable [en ligne]. Disponible sur : [http://www.carrefour.com/sites/default/files/carrefour\\_-\\_rapport\\_dactivite\\_et\\_dengagement\\_responsable\\_2016.pdf](http://www.carrefour.com/sites/default/files/carrefour_-_rapport_dactivite_et_dengagement_responsable_2016.pdf) [Consulté le 15 juin 2019].
- Carte Noire, 2018 (1). AB & UTZ : le point sur les labels bio et durables du café [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cartenoire.fr/coffeemania/qualite-cafe/ab-utz-labels-bio-durables-cafe> [Consulté le 20 juin 2019].
- Carte Noire, 2018 (2). Biodiversité et café : Carte Noire s'engage en Bolivie [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cartenoire.fr/coffeemania/qualite-cafe/biodiversite-et-cafe-carte-noire-sengage-en-bolivie> [Consulté le 20 juin 2019].
- CCGAD, 2020. Appel à projets "Alimentation, santé et climat" [en ligne]. Disponible sur : <https://ccgad.bordeaux-metropole.fr/Actualites/Appel-a-projets-Alimentation-sante-et-climat> [Consulté le 30/12/2020].
- CCI Hérault, 2017. Mercadis reçoit le Label Envol pour Noël [en ligne]. Disponible sur : <https://www.herault.cci.fr/actualites/mercadis-recoit-le-label-envol-pour-noel> [Consulté le 16 juillet 2020].
- CDE7, 2020. Lutte contre le gaspillage alimentaire : Charte des cantines scolaires du 7e arrondissement de Paris [en ligne]. Disponible sur : <https://cde7.fr/lutte-contre-le-gaspillage-alimentaire-charte-des-cantines-scolaires-du-7e-arrondissement-de-paris/> [Consulté le 30/12/2020].
- Centre de recherche et d'information nutritionnelles (CERIN), 2016. Quels critères motivent les achats alimentaires des Français ? [en ligne] Disponible sur : <https://www.cerin.org/etudes/quels-criteres-motivent-les-achats-alimentaires-des-francais/> [Consulté le 20 septembre 2018].
- CERIN, 2016. Quels critères motivent les achats alimentaires des français? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cerin.org/etudes/quels-criteres-motivent-les-achats-alimentaires-des-francais/> [Consulté le 28 juin 2019].
- CESER AURA, 2020. On mange quoi demain ? Vers un système alimentaire durable en AURA [en ligne]. Disponible sur : [https://ceser.auvergnerhonealpes.fr/upload/publication/pdf\\_rapport/contribution-systeme-alimentaire-final-14-janvier.pdf](https://ceser.auvergnerhonealpes.fr/upload/publication/pdf_rapport/contribution-systeme-alimentaire-final-14-janvier.pdf) [Consulté le 30/12/2020].
- Chaignon A., 2017. L'Humanité: Grande distribution, le business du bio en plein boom. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.humanite.fr/grande-distribution-le-business-du-bio-en-plein-boom-634002> [Consulté le 3 juillet 2018].
- Chambre d'agriculture de l'Hérault, 2014 (1). Atelier melons et salades [en ligne]. Disponible sur : [https://herault.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Occitanie/068\\_Inst-Herault/Documents/8\\_padh/scenarios/Melons\\_salades.pdf](https://herault.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/068_Inst-Herault/Documents/8_padh/scenarios/Melons_salades.pdf) [Consulté le 13 juillet 2020].
- Chambre d'agriculture de l'Hérault, 2014. Atelier viticulture [en ligne]. Disponible sur : [https://herault.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Occitanie/068\\_Inst-Herault/Documents/8\\_padh/scenarios/Viticulture.pdf](https://herault.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/068_Inst-Herault/Documents/8_padh/scenarios/Viticulture.pdf) [Consulté le 13 juillet 2020].
- Chambre d'Agriculture Occitanie, 2019. Rapport étude ClimAgri [en ligne]. Disponible sur : [https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Occitanie/Agroenvironnement/CLIMAGRI-rapport-crao2019.pdf](https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Occitanie/Agroenvironnement/CLIMAGRI-rapport-crao2019.pdf) [Consulté le 16 juillet 2020].
- Chambre d'Agriculture de l'Hérault, 2009. Regard sur l'Hérault – L'agriculture [en ligne]. Disponible sur : [http://www.herault.gouv.fr/content/download/9795/54543/file/10\\_agriculture.pdf](http://www.herault.gouv.fr/content/download/9795/54543/file/10_agriculture.pdf) [Consulté le 16 septembre 2018].
- Chambre d'agriculture de l'Hérault, 2017. L'agriculture en bref [en ligne]. Disponible sur : [https://herault.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Occitanie/Productions\\_techniques/Agriculture-en-bref\\_34\\_crao2017.pdf](https://herault.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Occitanie/Productions_techniques/Agriculture-en-bref_34_crao2017.pdf) [Consulté le 16 juillet 2020].
- Chambre d'agriculture de l'Hérault, 2019. Marchés des producteurs de pays [en ligne]. Disponible sur : <https://herault.chambre-agriculture.fr/gerer-son-exploitation/diversifier-ses-activites/circuits-de-proximite/marches-des-producteurs-de-pays/> [Consulté le 16 juillet 2020].
- Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, 2017. Etude Climagri Loire-Atlantique [en ligne]. Disponible sur : [https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Pays\\_de\\_la\\_Loire/022\\_Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-RD-innovation/Energie-Climat/IRD\\_CLIMAGRI/2015\\_CLIMAGRI\\_CLIMACT\\_Demarche\\_Climagri\\_PdL\\_44\\_2018115](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-RD-innovation/Energie-Climat/IRD_CLIMAGRI/2015_CLIMAGRI_CLIMACT_Demarche_Climagri_PdL_44_2018115) [consulté le 30/12/2020]
- Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, 2018. Observatoire régional de l'agri-
- culture biologique des Pays de la Loire [en ligne]. Disponible sur : [https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Pays\\_de\\_la\\_Loire/2020\\_Observatoire\\_regional\\_2019\\_agriculture\\_biologique\\_en\\_Pays\\_de\\_la\\_Loire\\_Donnees\\_2018.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2020_Observatoire_regional_2019_agriculture_biologique_en_Pays_de_la_Loire_Donnees_2018.pdf) [consulté le 30/12/2020]
- Chambre d'agriculture du Rhône, 2020. Ouverture du nouvel appel à projets PENAP : une opportunité pour vos projets ! [en ligne]. Disponible sur : <https://extranet-rhone.chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/ouverture-du-nouvel-appel-a-projets-penap-une-opportunit-e-pour-vos-projets-1/> [Consulté le 30/12/2020].
- Chambre d'Agriculture PACA, 2017. Chiffres clés [en ligne]. Disponible sur : <https://paca.chambres-agriculture.fr/notre-agriculture/chiffres-cles/#c48632> [Consulté le 30/11/2020].
- Chambre des Métiers d'Aquitaine, 2016. Artisans : des solutions pour réduire vos pertes alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <http://www.artisans-gourmands.fr/project/artisans-des-solutions-pour-reduire-vos-pertes-alimentaires/> [Consulté le 11 octobre 2020].
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Lyon-Rhône, 2019. Faire des économies [en ligne]. Disponible sur : <https://https://www.cma-lyon.fr/gerer/se-developper-durablement/faire-des-economies> [Consulté le 30/12/2020].
- Chambre régionale des comptes Occitanie, 2017. Rapport d'observation définitive et ses réponses – Saem Sud de France Développement [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ccomptes.fr/fr/documents/40890> [Consulté le 1er octobre 2018].
- Chambres d'Agriculture, 2014. REALISAB : réussir l'approvisionnement local de la restauration collective [en ligne]. Disponible sur : <https://chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/realisab-reussir-lapprovisionnement-local-de-la-restauration-collective/> [Consulté le 17 mai 2020].
- Chambres des Métiers et de l'Artisanat, 2016. Isère : des actions pour favoriser l'approvisionnement local [en ligne]. Disponible sur : [https://veille.artisanat.fr/dossier\\_filiere/metiers-de-bouche/marche/actualite/isere-des-actions-pour-favoriser-lapprovisionnement-local.html](https://veille.artisanat.fr/dossier_filiere/metiers-de-bouche/marche/actualite/isere-des-actions-pour-favoriser-lapprovisionnement-local.html) [consulté le 12/01/2021].
- Chardon O., Jauneau Y., Vidalenc J., 2020. Les agriculteurs : de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717> [Consulté le 30/12/2020].
- Chêne M., 2018. Métropole : un nouveau SCoT qui sauve 200 ha agricoles [en ligne]. Disponible sur : <https://objectif-languedoc-roussillon.latribune.fr/politique/politiques-publiques/2018-04-20/metropole-un-nouveau-scot-qui-sauve-200-ha-agricoles-776187.html> [Consulté le 19 septembre 2018].
- Chêne M., 2019. Une année record à l'export pour les vins du Languedoc-Roussillon [en ligne]. Disponible sur : <https://objectif-languedoc-roussillon.latribune.fr/entreprises/agroalimentaire/2019-04-01/une-annee-record-a-l-export-pour-les-vins-du-languedoc-roussillon-812743.html> [Consulté le 28 septembre 2018].
- Cheriet F., Aubert M., 2013. Quels effets de l'adoption d'une marque collective régionale sur les performances à l'export des entreprises viticoles ? Cas de "Sud de France" en Languedoc Roussillon [en ligne]. Disponible sur : [https://www.supagro.fr/web/UserFiles/File/003-IHEV/04-Recherche/Le%20production%20de%20IHEV/cheriet\\_&\\_aubert\\_2013.pdf](https://www.supagro.fr/web/UserFiles/File/003-IHEV/04-Recherche/Le%20production%20de%20IHEV/cheriet_&_aubert_2013.pdf) [Consulté le 1er octobre 2018].
- CHR Hansen, 2019. Chr. Hansen a été classée comme étant l'entreprise la plus durable au monde [en ligne]. Disponible sur : <https://www.chr-hansen.com/fr/media/2019/1/chr-hansen-ranked-as-the-most-sustainable-company-in-the-world> [Consulté le 20 juin 2019].
- Ciedel, 2019. Centre International d'Etudes pour le Développement Local [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ciedel.org/> [Consulté le 14 août 2018].
- CIRAD, 2018. A Montpellier, les habitants participent à une recherche sur les habitudes alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2018/science/montpellier-recherche-participative-sur-les-habitudes-alimentaires> [Consulté le 16 octobre 2019].
- CIVAM Bio 34, 2020. Le guide bio de l'Hérault [en ligne]. Disponible sur : [https://www.bio34.com/images/imagesFCK/file/2019/guide\\_bio\\_34bd2.pdf](https://www.bio34.com/images/imagesFCK/file/2019/guide_bio_34bd2.pdf) [Consulté le 30 mai 2019].
- Compas, 2016. Pauvreté et types de ménages : une typologie des intercommunalités [en ligne]. Disponible sur : [http://www.lecompas.fr/wordpress/wp-content/uploads/2017/01/CompasEtudes\\_Pauvret%C3%A9\\_A9\\_Dec2016.pdf](http://www.lecompas.fr/wordpress/wp-content/uploads/2017/01/CompasEtudes_Pauvret%C3%A9_A9_Dec2016.pdf) [Consulté le 28 mars 2018].
- Consoglobe, 2013. La Grande distribution peut-elle être durable? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.consoglobe.com/grande-distribution-peut-elle-etre-durable-cg/2> [Consulté le 28 juin 2018].
- Corvaisier, C., 2020. Dans quelle mesure la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) peut-elle permettre d'assurer une alimentation de qualité pour tous, tout en accompagnant de façon structurelle la transition vers un système alimentaire et agricole durable ? Mémoire de recherche.
- Coşker K, Denis P, Tala S, Rigault A, Rivière S, Pestel L, Tuppin P, Fagot-Campagna P, 2014. Pathologies associées, états de santé et traitements des personnes diabétiques en France : les données du Niiram 2011. Bull Epidemiol Hebd 2014 ;30-31 :507-513.

CROUS Montpellier Occitanie, 2020. Dons alimentaires le crous se mobilise plus que jamais [en ligne]. Disponible sur : <https://www.crous-montpellier.fr/actualite/dons-alimentaires-crous-se-mobilise-plus-jamais/> [Consulté le 16 juillet 2020].

Darmon N., Bocquier A., Vieux F., et al., 2010 [en ligne]. L'insécurité alimentaire pour raisons financières en France. Disponible sur : <http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Darmon.pdf> [Consulté le 28 mars 2018].

De Chastignac C., 2020. Bordeaux : la restauration scolaire labellisée "ECOCERT en cuisine" [en ligne]. Disponible sur : <http://www.aquitaineonline.com/actualites-en-aquitaine/bordeaux-metropole/8542-bordeaux-la-restauration-scolaire-labellisee-ecocert-en-cuisine.html> [Consulté le 3/01/20]

De Saint Vulry V., 2020. Entretien réalisé en 2020 avec Valérie De-Saint-Vulry - Chargée de mission politique agro-écologique et alimentaire de Montpellier Méditerranée Métropole.

Delafosse 2020, 2020. Le programme [en ligne]. Disponible sur : <https://www.delafosse-2020.fr/programme> [Consulté le 13 juillet 2020].

Delmas A. & Guillot J., 2019. La consommation de viande a ré-augmenté en 2018 en France [en ligne]. Disponible sur : [https://www.liberation.fr/france/2019/04/04/la-consommation-de-viande-a-re-augmente-en-2018-en-france\\_1719314](https://www.liberation.fr/france/2019/04/04/la-consommation-de-viande-a-re-augmente-en-2018-en-france_1719314) [Consulté le 17 août 2018].

Département 13, 2020. Jardins collectifs des Bouches du Rhône [en ligne]. Disponible sur : <https://www.departement13.fr/le-departement/les-appels-a-projets-departementaux/detail/appelesaprojet/environnement/> [Consulté le 30/12/2020].

Département de Gironde, 2016 (1). ClimAgri en Gironde [en ligne]. Disponible sur : [https://www.gironde.fr/sites/default/files/2017-04/retour\\_dexperience\\_climagri\\_vnumerique.pdf](https://www.gironde.fr/sites/default/files/2017-04/retour_dexperience_climagri_vnumerique.pdf) [consulté le 30/12/2020]

Département de Gironde, 2019. Circuits courts : consommons girondin [en ligne]. Disponible sur : <https://www.gironde.fr/economie-locale/circuits-courts-consommons-girondin> [Consulté le 24/04/2020].

Département de Gironde, 2020. Pour une alimentation durable : de la graine à l'assiette [en ligne]. Disponible sur : <https://www.gironde.fr/acteurs-jeunesse/les-actions/pour-une-alimentation-durable-de-la-graine-lassiette> [Consulté le 30/12/2020].

Département Hérault, 2018 (1). Schéma irrigation [en ligne]. Disponible sur : [http://www.herault.fr/sites/default/files/document-lies/schema\\_irrigation\\_bd.pdf](http://www.herault.fr/sites/default/files/document-lies/schema_irrigation_bd.pdf) [Consulté le 13 juillet 2020].

Département Hérault, 2018. Aménagement foncier rural et périurbain [en ligne]. Disponible sur : <http://www.herault.fr/amenagement-foncier-rural-et-periurbain> [Consulté le 13 juillet 2020].

Département Hérault, 2020. Je participe - budget participatif [en ligne]. Disponible sur : <https://jeparticipe.herault.fr/> [Consulté le 13 juillet 2020].

Département Isère & Chambre d'agriculture de l'Isère, 2019. Panorama de l'agriculture iséroise [en ligne]. Disponible sur : [https://www.isere.gouv.fr/content/download/47201/327773/file/PANORAMA%20AGRICULTURE\\_livret\\_versionfinale.pdf](https://www.isere.gouv.fr/content/download/47201/327773/file/PANORAMA%20AGRICULTURE_livret_versionfinale.pdf) [Consulté le 30/12/2020].

Département Loire Atlantique, 2020 (1). Aide à la transformation et à la commercialisation de produits agricoles à la ferme [en ligne]. Disponible sur : <https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Aides-aux-investissements/Aide-a-la-transformation-et-a-la-commercialisation-de-produits-agricoles-a-la-ferme> [Consulté le 30/12/2020].

Département Loire Atlantique, 2020. Les appels à projets pour le développement des circuits courts [en ligne]. Disponible sur : [https://www.loire-atlantique.fr/44/amenagement-economie/les-appels-a-projets-pour-le-developpement-des-circuits-courts\\_c\\_1302974](https://www.loire-atlantique.fr/44/amenagement-economie/les-appels-a-projets-pour-le-developpement-des-circuits-courts_c_1302974) [Consulté le 30/12/2020].

Dourian T., 2020. Entretien réalisé en 2020 avec Tara Dourian - ingénieure d'étude en sociologie à l'Inrae.

DRAAF AURA, 2019. Limiter le gaspillage par les dons aux associations d'aide alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Limiter-le-gaspillage-par-les-dons> [Consulté le 30/12/2020].

DRAAF Occitanie, 2015. Economie agricole en Occitanie [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/6\\_eco\\_agri\\_moy\\_reso\\_imp\\_image\\_300dpi\\_cle4f3572.pdf](http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/6_eco_agri_moy_reso_imp_image_300dpi_cle4f3572.pdf) [Consulté le 16 juillet 2020].

DRAAF Occitanie, 2016. Mémento 2016 de la statistique agricole [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memento2016r76pagesreg\\_cle05b385.pdf](http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memento2016r76pagesreg_cle05b385.pdf) [Consulté le 13 juillet 2020].

DRAAF Occitanie, 2017 (2). Observatoire économique des SIQO en Occitanie [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Publication\\_Donnees\\_economiques\\_signes\\_officiels\\_en\\_Occitanie\\_cle4eeab8.pdf](http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Publication_Donnees_economiques_signes_officiels_en_Occitanie_cle4eeab8.pdf) [Consulté le 16 juillet 2020].

DRAAF Occitanie, 2017 (3). Les territoires de la région s'engagent dans des projets alimentaires territoriaux [en ligne]. Disponible sur : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Les-territoires-de-la-region-s> [Consulté le 16 juillet 2020].

DRAAF Occitanie, 2017. Surfaces conduites en agriculture biologique par commune de la région Occitanie [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/carte\\_partsurfacebio2017\\_cle8df5da.pdf](http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/carte_partsurfacebio2017_cle8df5da.pdf) [Consulté le 16 juillet 2020].

DRAAF Occitanie, 2018 (2). L'agroalimentaire d'Occitanie : un rôle stratégique pour valoriser les produits agricoles - octobre 2018 [en ligne]. Disponible sur : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/L-agroalimentaire-d-Occitanie-un> [Consulté le 16 juillet 2020].

DRAAF Occitanie, 2018. Panorama de l'aide alimentaire en Occitanie [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_cle02ef32.pdf](http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_cle02ef32.pdf) [Consulté le 16 juillet 2020].

DRAAF Occitanie, 2019 (2). Les projets alimentaires territoriaux en Occitanie [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/carte\\_pat\\_occitanie\\_20191231\\_cle849737.pdf](http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/carte_pat_occitanie_20191231_cle849737.pdf) [Consulté le 13 juillet 2020].

DRAAF Occitanie, 2019. Mémento 2019 de la statistique agricole [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memento-2019\\_light\\_cle01d79d.pdf](http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memento-2019_light_cle01d79d.pdf) [Consulté le 13 juillet 2020].

DRAAF Occitanie, 2020. Mémento 2020 de la statistique agricole [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memento\\_createur\\_cle0446e3.pdf](http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memento_createur_cle0446e3.pdf) [Consulté le 16 juillet 2020].

DRAAF Pays de la Loire, 2020. Nouvel appel à projet régional sur les projets alimentaires territoriaux [en ligne]. Disponible sur : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Nouvel-appel-a-projet-regional-sur> [Consulté le 30/12/2020].

DRAAF Rhône-Alpes, 2011. Les chiffres clés du Rhône [en ligne]. Disponible sur : <https://www.isere.gouv.fr/content/download/47201/327773/file/PANORAMA%20AGRICULTURE>

Drive Fermier Hérault, 2020. Page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <https://www.herault-drive-fermier.fr/> [Consulté le 24 juin 2020].

E Leclerc, 2018. État des lieux 2018 [en ligne]. Disponible sur : [https://www.mouvement.leclerc/sites/default/files/2018-11/Rapport\\_RSE2018\\_E.Leclerc\\_0.pdf](https://www.mouvement.leclerc/sites/default/files/2018-11/Rapport_RSE2018_E.Leclerc_0.pdf) [Consulté le 21 juillet 2018].

Elziere L., 2019. Plus grand, plus bio, plus solidaire : le MIN des Arnavaux poursuit sa mutation [en ligne]. Disponible sur : <https://madeinmarseille.net/56380-min-arnavaux-travaux-bio-solidaire/> [Consulté le 9/11/2020]"

ENS Lyon, 2016. Géoconfluences : Désert Alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/desert-alimentaire> [Consulté le 1er juillet 2018].

Escalon H., Bossard C., Back F., 2008. INPES : Baromètre santé nutrition 2008. [en ligne]. Disponible sur : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/Barometres/barometre-sante-nutrition-2008/pdf/perceptions-connaissances.pdf> [Consulté le 27 mai 2018].

Ethicity, ADEME, 2014. Communiqué de presse ethicity, groupe greenflex [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/cp-ethicity-groupe-greenflex-10-ans-consommation-responsable.pdf> [Consulté le 3 juillet 2018].

Europe en Auvergne Rhône Alpes, 2019. Coopération pour le développement des circuits d'approvisionnement courts et des marchés locaux [en ligne]. Disponible sur : <https://www.europe-en-auvergnehonealpes.eu/appel-projet/cooperation-pour-le-developpement-des-circuits-dapprovisionnement-courts-et-des> [Consulté le 30/12/2020].

Fages R., 2020. Entretien réalisé en 2020 avec Roxane Fages - Directrice de programmes Alimentation Durable, région Occitanie.

Familles Rurales, 2018. Observatoire des prix 2018 [en ligne]. Disponible sur : [https://www.famillesrurales.org/sites/multisite.famillesrurales.org/www/files/ckeditor/actualites/fichiers/Rapport\\_ObsPx18\\_%20d%C3%A9f.pdf](https://www.famillesrurales.org/sites/multisite.famillesrurales.org/www/files/ckeditor/actualites/fichiers/Rapport_ObsPx18_%20d%C3%A9f.pdf) [Consulté le 3 juillet 2019].

Food and Agriculture Organization (FAO), 2008. Introduction au concept de sécurité alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <http://www.fao.org/3/a-al936f.pdf> [Consulté le 27 mars 2018].

France Agrimer, 2019. Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.franceagri-mer.fr/fam/content/download/61145/document/RapportOFPM2019-integral.pdf?version=2> [Consulté le 15 juillet 2020].

France info, 2019. Loi anti-gaspi : les banques alimentaires enregistrent une augmentation des dons [en ligne]. Disponible sur : [https://www.francetvinfo.fr/sante/alimentation/loi-anti-gaspi-les-banques-alimentaires-enregistrent-une-augmentation-des-dons\\_3176455.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/alimentation/loi-anti-gaspi-les-banques-alimentaires-enregistrent-une-augmentation-des-dons_3176455.html) [Consulté le 23 avril 2020].

France Urbaine, 2020. Les villes face aux défis de la précarité alimentaire [en ligne]. Disponible sur : [http://franceurbaine.org/fichiers/documents/franceurbaine\\_org/publications/etudes/assemblage\\_preucariteu\\_alimentaire\\_fr.pdf](http://franceurbaine.org/fichiers/documents/franceurbaine_org/publications/etudes/assemblage_preucariteu_alimentaire_fr.pdf) [Consulté le 16 juillet 2020].

France3 Régions, 2020. En grande difficulté suite au confinement, la Banque Alimentaire de l'Hérault lance un appel aux dons [en ligne]. Disponible sur : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/montpellier/grande-difficulte-suite-au-confinement-banque-alimentaire-herault-lance-appel-aux-dons-1843946.html> [Consulté le 16 juillet 2020].

Gaillard L., 2020. Entretien réalisé en 2020 avec Laure Gaillard - chargée de mission projet alimentaire territorial, Aix Marseille Provence Métropole.

Garot G., 2014. Lutte contre le gaspillage alimentaire: propositions pour une politique publique.

Georges-Kot S., 2017. INSEE : Le revenu salarial s'établit à 20 540 euros en moyenne en 2015.[en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3204195> [Consulté le 20 juillet 2018]

Girardon C., 2020. Lyon : Lutte contre le gaspillage alimentaire, chasse au plastique, les cantines se mettent au vert [en ligne]. Disponible sur : <https://www.20minutes.fr/societe/2594871-20190902-lyon-lutte-contre-gaspillage-alimentaire-chasse-plastique-cantines-mettent-vert> [Consulté le 30/12/2020].

Grand Lyon, 2020 (1). Le conseil de la Métropole de Lyon [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grandlyon.com/metropole/le-conseil-de-la-metropole.html> [Consulté le 30/12/2020].

Grand Lyon, 2020 (2). Réseaux internationaux [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grandlyon.com/metropole/reseaux-internationaux.html> [Consulté le 30/12/2020].

Grand Lyon, 2020. Appel à manifestation d'intérêt "lutte contre les précarités alimentaires" 2020-2021 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grandlyon.com/services/appels-a-projets/appel-a-manifestation-dinteret-lutte-contre-les-precarites-alimentaires-2020-2021.html> [Consulté le 30/12/2020].

Grenoble Alpes métropole 2020 (1). La plateforme participative de la métropole grenobloise [en ligne]. Disponible sur : <https://participation.lametro.fr/> [Consulté le 30/12/2020].

Grenoble Alpes Métropole, 2018. Guide des producteurs locaux de la métropole.

Grenoble Alpes Métropole, 2019 (1). Donnez votre avis sur la reconstruction des outils de traitement des déchets [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lametro.fr/actualite/581/104-donnez-votre-avis-sur-la-reconstruction-des-outils-de-traitement-des-dechets.htm> [Consulté le 20/06/2019].

Grenoble Alpes métropole, 2019 (2). Le mois de la transition alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.pait-transition-alimentaire.fr/> [Consulté le 30/12/2020].

Grenoble Alpes métropole, 2019 (3). Projet alimentaire inter-territorial - coopération alimentaire à l'échelle du grand bassin de vie grenoblois.

Grenoble Alpes Métropole, 2019. Que fait la métropole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lametro.fr/43-que-fait-la-metropole-.htm> [Consulté le 20/06/2019].

Grenoble Alpes métropole, 2020 (2). Les élus métropolitains [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/1085-vos-conseillers-metropolitains.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Grenoble Alpes Métropole, 2020 (3). La collecte des déchets alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/873-la-collecte-en-porte-a-porte.htm> [Consulté le 31/12/2020].

Grenoble Alpes métropole, 2020. Subventions à l'agriculture [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/656-subventions-a-l-agriculture.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Groupe Casino, 2017. Document de référence 2017 - Responsabilité sociale d'entreprise [en ligne]. Disponible sur : <https://www.greenpeace.fr/aumenudescantines/methodologie> [Consulté le 15 juin 2019].

Groupe Energies Renouvelables, environnement et solidarités (GERES), 2015. Réalisation d'un diagnostic Climagri régional et animation de la démarche [en ligne]. Disponible sur : [https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/fileadmin/user\\_upload/Annuaire/Etude/DOC00095007\\_1.pdf](https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/fileadmin/user_upload/Annuaire/Etude/DOC00095007_1.pdf) [consulté le 30/12/2020]

Hu, 2018. Le marché du bio explose en France — et la grande distribution en profite plus que les magasins spécialisés [en ligne]. Disponible sur : <https://www.businessinsider.fr/le-marche-bio-explose-en-france-et-la-grande-distribution-veut-tailler-des-croupieres-aux-magasins-specialises/> [Consulté le 30 septembre 2018].

Iciclocal, 2020. Ici.C.Local [en ligne]. Disponible sur : <http://iciclocal.fr/> [Consulté le 3 août 2020].

Inbpinov, 2013. Guide des bonnes pratiques environnementales en boulangerie-pâtisserie [en ligne]. Disponible sur : [http://www.inbpinov.com/media/inbp\\_1211\\_guidepratiqueenviro\\_bd\\_049926700\\_1159\\_07052013.pdf](http://www.inbpinov.com/media/inbp_1211_guidepratiqueenviro_bd_049926700_1159_07052013.pdf) [Consulté le 28 avril 2019].

INCOME Consulting - AK2C, 2016. Pertes et gaspillage alimentaire: l'état des lieux et leur gestion par étapes de la chaîne alimentaire, 164p [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/pertes-et-gaspillages-alimentaires-201605-rapport.pdf> [Consulté le 28 avril 2019].

INSEE, 2019. France, portrait social [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238395?sommaire=4238781> [consulté le 30/12/2020]

INSEE, 2020. Tableaux de l'économie française [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277860?sommaire=4318291> [Consulté le 30/12/2020].

INSEE, 2020 (1). Tableau de bord Conjoncture : Île-de-France [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2109644> [consulté le 30/12/2020]

INSEE, 2021. Comparateur de territoire - département de Paris [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=DEP-75> [consulté le 01/02/2021]

INSEE, 2021 (1). Comparateur de territoires - Métropole d'Aix-Marseille-Provence [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=EPCI-200054807+COM-13055+COM-13001> [Consulté le 27 janvier 2021].

INSEE, 2021 (2). Dossier complet - Intercommunalité-Métropole de Montpellier Méditerranée Métropole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-243400017> [Consulté le 01/02/2021].

INSEE, 2021 (3). Dossier complet - intercommunalité Métropole de Bordeaux [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-243300316> [consulté le 01/02/2021]

INSEE, 2021 (4).Comparateur de territoire. Intercommunalité - Métropole de Lyon. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=EPCI-200046977+DEP-69> [Consulté le 25/01/2021].

INSEE, 2021 (5). Dossier complet - intercommunalité Métropole de Nantes Métropole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-244400404> [consulté le 01/02/2021]

INSEE, 2021 (6). Dossier complet - Intercommunalité-Métropole de Grenoble-Alpes-Métropole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200040715#chiffre-cle-5> [Consulté le 27 janvier 2021].

INSEE, 2021 (7). Comparateur de territoires - France métropolitaine [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=METRO-1> [Consulté le 27 janvier 2021]. Institut Français de la Vigne et du Vin, 2015. Valorisation de la biomasse vitivinicole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.vignevin.com/environnement/valorisation-biomasse-vitivinicole/> [Consulté le 4 décembre 2018].

Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), 2014. Les produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine, chiffres clés 2014.

Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), 2016. Panorama de l'Hérault - Le 2e département de la région en nombre d'habitants [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908463> [Consulté le 15 juillet 2020].

Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), 2017. Évolution moyenne annuelle de la population entre 2010 et 2015 [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/34\\_herault\\_cle0578f6.pdf](http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/34_herault_cle0578f6.pdf) [Consulté le 13 juillet 2020].

Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), 2015. Dans midi libre : Combien pèse l'assiette dans le budget des Français ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.midilibre.fr/2017/07/20/combien-pese-l-assiette-dans-le-budget-des-francais.1538563.php> [Consulté le 20 septembre 2018].

Label Bio Cantine, 2019. 15 collèges labellisés dans le département de l'Hérault [en ligne]. Disponible sur : <http://labelbiocantine.com/15-colleges-labellises-dans-lherault/> [consulté le 01/03/2021]

Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), 2018 (1). Équipement automobile des ménages en 2015 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012694> [Consulté le 30 août 2018].

Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), 2018 (2). Comparateur de territoires - Commune de Montpellier (34172) [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-34172> [Consulté le 30 août 2018].

Institut National de Recherche Agronomique (INRA), 2013. L'eau dans l'agroalimentaire [en ligne]. Disponible sur : <http://www.inra.fr/Grand-public/Alimentation-et-sante/Toutes-les-actualites/L-eau-dans-l-agroalimentaire> (consultation le 10 juillet 2018)

International panel of experts on sustainable food systems (IPES Food), 2017. Construire des systèmes alimentaires durables du niveau local au niveau européen : le cas de Montpellier [en ligne]. Disponible sur : [http://www.ipes-food.org/\\_img/upload/files/Montpellier%20Local%20Lab%20Compte%20Rendu.pdf](http://www.ipes-food.org/_img/upload/files/Montpellier%20Local%20Lab%20Compte%20Rendu.pdf) [Consulté le 29 août 2018].

ISF, 2020. Pour une sécurité sociale de l'alimentation [en ligne]. Disponible sur : <https://www.isf-france.org/articles/pour-une-securite-sociale-de-l'alimentation> [Consulté le 28 décembre 2020].

Jarrige F., Thion P., Nougardès B., 2006. La prise en compte de l'agriculture dans les nouveaux projets de territoires urbains. Exemple d'une recherche en partenariat avec la communauté d'agglomération de Montpellier. Revu d'économie régionale et urbaine (2006), 3, pp 393-404.

Journal du Net, 2014. Les aliments les plus surconsommés par département : la carte 2014 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.journaldunet.com/economie/distribution/1098635-les-aliments-les-plus-surconsommes-par-departement-la-carte-2014/> [Consulté le 29 mars 2018]

Kermap, 2018. Nos villes vertes [en ligne]. Disponible sur : <https://www.nosvilles-vertes.fr/> [Consulté le 25 septembre 2018].

Kranklader E., 2014. INSEE : Où fait-on ses courses? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283665> [Consulté le 29 juillet 2018]

La Cagette, 2019. La cagette [en ligne]. Disponible sur : <https://lacagette-coop.fr/?NaissanceDeLaCagette> [Consulté le 15 octobre 2019].

La coopération agricole AURA, 2019 (1). Énergies renouvelables [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cdf-raa.coop/nos-actions/agroecologie/energies-renouvelables> [Consulté le 30/12/2020].

La coopération agricole AURA, 2019. CAP Energie IAA : pour la réduction de la facture énergétique des PME de l'agroalimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cdf-raa.coop/nos-actions/agroecologie/cap-energie-iaa-4> [Consulté le 30/12/2020].

La Marseillaise, 2019. Le marché des Arnavaux poursuit sa mutation [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lamarseillaise.fr/societe/le-marche-des-arnavaux-poursuit-sa-mutation-IGLM079717> [Consulté le 9/11/2020]

La Passe Jardins, 2018. Le Passe Jardins, réseau des jardins partagés d'Auvergne Rhône Alpes [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lepassejardins.fr/lyon-metropole/> [Consulté le 4/08/2018].

La Tribune, 2019. Bee&Co déploie le premier méthaniseur de biodéchets de Nouvelle-Aquitaine [en ligne]. Disponible sur : <https://objectifaquitaine.latribune.fr/business/l-actu-de-la-french-tech-bordeaux/2019-06-27/bee-co-deploie-le-premier-methaniseur-de-biodechets-de-nouvelle-aquitaine-821694.html> [Consulté le 18/07/2018].

Lacan JP., 2012. Immigrés : combien sont-ils dans la région. Midi libre [en ligne]. Disponible sur : <https://www.midilibre.fr/2012/10/10/immigration-depuis-dix-ans-la-meme-part.576007.php> [Consulté le 30 août 2018].

Lambert S., 2020. Nantes. Quand l'intelligence artificielle s'invite à la cantine [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/nantes-quand-l-intelligence-artificielle-s-invite-a-la-cantine-7087346> [Consulté le 30/12/2020].

Languedoc-Roussillon Industries Agroalimentaires (LRIA), 2011. Développement Durable et Industries Agroalimentaires - Valorisation et communication des engagements [en ligne]. Disponible sur : <http://www.agroalimentaire-ir.com/sites/aria.choosit.eu/files/fichiers/documents/Synth%C3%A8se-etude-lria.pdf> [Consulté le 30 mai 2019].

Larochette B., Sanchez Gonzalez J., (INSEE), 2015. Cinquante ans de consommation alimentaire : une croissance modérée, mais de profonds changements. INSEE Première, 2015, n° 1568. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1379769>

Lavocat L., 2019. Dans reporterre : Près de Montpellier, des élus jouent la carte de la relocalisation agricole [en ligne]. Disponible sur : <https://reporterre.net/Pres-de-Montpellier-des-elus-jouent-la-carte-de-la-relocalisation-agricole> [Consulté le 25 septembre 2018].

Le voyage à Nantes, 2018. Nantes Food Forum [en ligne]. Disponible sur : <https://www.levoyageanantes.fr/agenda/nantes-food-forum-2/> [Consulté le 30/12/2020].

Leclerc, 2018. Dans LSA Commerce & Consommation : Les 3 piliers du nouveau Carrefour : inventer un nouveau modèle et une nouvelle offre [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lsa-conso.fr/les-3-piliers-du-nouveau-carrefour-inventer-un-nouveau-modele-et-une-nouvelle-offre.279012> [Consulté le 16 juillet 2019].

LePoing, 2020. Liste des épiceries solidaires de l'Hérault [en ligne]. Disponible sur : <https://lepoing.net/liste-des-epiceries-solidaires-de-lherault/> [Consulté le 16 juillet 2020].

Les cahiers du développement durable, 2019. Les aliments et le climat [en ligne]. Disponible sur : <http://les.cahiers-developpement-durable.be/outils/aliments-climat/> [Consulté le 16 juillet 2018].

Les Mousquetaires, 2018. Rapport développement durable 2018 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.mousquetaires.com/wp-content/uploads/2019/01/rapport-developpement-durable-mousquetaires-2018.pdf> [Consulté le 15 juin 2019].

Let's Food, 2020 (1). La restauration collective publique à Paris, vers une alimentation durable ! [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/la-restauration-collective-publique-a-paris-vers-une-alimentation-durable/> [Consulté le 30/12/2020].

Let's Food, 2020 (2). La restauration collective sur la métropole de Lyon : écoles maternelles, primaires et collèges [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/la-restauration-collective-sur-la-metropole-de-lyon-ecoles-maternelles-primaires-et-colleges/> [Consulté le 30/12/2020].

Let's Food, 2020 (3). La restauration scolaire dans les écoles des communes de Grenoble Alpes Métropole [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/la-restauration-scolaire-dans-les-ecoles-des-communes-de-grenoble-alpes-metropole/> [Consulté le 30/12/2020].

Let's Food, 2020 (4). La Restauration scolaire dans les communes de la métropole Aix-Marseille-Provence [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/la-restauration-collective-dans-les-ecoles-de-la-metropole-aix-marseille-provence/> [Consulté le 30/12/2020].

Let's Food, 2020 (5). Ma Cantine Autrement : lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets tout en sensibilisant les petits comme les grands [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/ma-cantine-autrement-lutte-contre-le-gaspillage-alimentaire-et-la-reduction-des-dechets-tout-en-sensibilisant-les-petits-comme-les-grands/> [Consulté le 30/12/2020].

Let's Food, 2020 (6). Une restauration scolaire saine et responsable pour les écoles de Nantes [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/une-restauration-scolaire-saine-et-responsable-pour-les-ecoles-de-nantes/> [Consulté le 30/12/2020].

Let's Food, 2020 (6). Une restauration scolaire saine et responsable pour les écoles de Nantes [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/une-restauration-scolaire-saine-et-responsable-pour-les-ecoles-de-nantes/> [Consulté le 30/12/2020].

Let's Food, 2020 (7). La Région Occitanie accompagne les industries agroalimentaires vers des pratiques plus durables [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/la-region-accueille-les-industries-agroalimentaires-vers-des-pratiques-plus-durables/> [Consulté le 30/12/2020].

Let's Food, 2020 (8). Grand Lyon : accompagner les co-propriétaires à installer un composteur collectif [en ligne]. Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/compostons-ensemble-a-lyon/> [consulté le 12/01/2021]

Let's Food, 2020 (9). L'accompagnement dans l'installation de composteurs collectifs et individuels par la Ville de Paris [en ligne]. Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/laccompagnement-dans-linstallation-de-composteurs-collectifs-et-individuels-par-la-ville-de-paris/> [consulté le 12/01/2021]

Let's Food, 2020. La restauration collective des crèches et écoles primaires dans les communes de Bordeaux Métropole [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/la-restauration-collective-des-creches-et-ecoles-primaires-dans-les-communes-bordeaux-metropole/> [Consulté le 30/12/2020].

Loc halle bio, 2018. Loc halle bio, groupement de producteurs maraichers bio [en ligne]. Disponible sur : <http://lochallebio.fr/> [Consulté le 20/04/2019].

LSA, 2018. Dans LSA Commerce & Consommation : Les 3 piliers du nouveau Carrefour : inventer un nouveau modèle et une nouvelle offre [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lsa-conso.fr/les-3-piliers-du-nouveau-carrefour-inventer-un-nouveau-modele-et-une-nouvelle-offre.279012> [Consulté le 16 juillet 2019].

Lyon Plus, 2019. Cantines scolaires : donner les restes au lieu de les jeter [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lyonplus.com/actualite/2019/08/18/cantines-scolaires-donner-les-restes-au-lieu-de-les-jeter> [Consulté le 30/12/2020].

Ma Région Sud, 2020 (1). Soutien des plateformes physiques d'approvisionnement de la restauration [en ligne]. Disponible sur : <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/soutien-des-plateformes-physiques-dapprovisionnement-de-la-restauration> [Consulté le 30/12/2020].

Ma Région Sud, 2020. Projets alimentaires territoriaux [en ligne]. Disponible sur : <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/projets-alimentaires-territoriaux> [Consulté le 30/12/2020].

Magasin de producteurs, 2019. Annuaire de magasins de producteurs [en ligne]. Disponible sur : <https://www.magasin-de-producteurs.fr/liste-des-magasins-de-producteurs.php> [Consulté le 14 mai 2020].

Magasin de producteurs, 2020. Page d'accueil [en ligne] Disponible sur : <https://www.magasin-de-producteurs.fr/index.php> [Consulté le 30/12/2020].

Mairie de Paris, 2017. L'action de Paris en faveur d'une alimentation durable et d'une agriculture urbaine [en ligne]. Disponible sur : <https://www.paris.fr/pages/paris-accueille-son-soutien-aux-agriculteurs-et-a-une-alimentation-durable-4473> [Consulté le 30/12/2020].

Mairie de Paris, 2019. Règlement de l'appel à projets : Alimentation pour tous, l'alimentation et les cuisines en partage [en ligne]. Disponible sur : <https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/8937bd6cb62bc4d015bc0465be636064.pdf> [Consulté le 30/12/2020].

Marchandiau L., 2016. Dans Isère l'Essor : Le MIN de Grenoble est sorti du tunnel [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lessor38.fr/nouveau-souffle-pour-le-min-de-grenoble-15325.html> [Consulté le 8/06/2019].

Marché Privé de Gros de Lyon Corbas, 2017. Présentation [en ligne]. Disponible sur : [http://www.marchedegros-lyoncorbas.com/fr/marchedegros-lyon-corbas.php?DOC\\_INST=2](http://www.marchedegros-lyoncorbas.com/fr/marchedegros-lyon-corbas.php?DOC_INST=2) [Consulté le 28/06/2018].

Marchés des producteurs de pays, 2020. Page d'accueil [en ligne] Disponible sur : <https://http://www.marches-producteurs.com/> [Consulté le 30/12/2020].

Mazel M., 2020. Entretien réalisé en 2020 avec Marion Mazel - Membre du Marché d'intérêt national Mercadis de Montpellier.

Mazieres, 2016. Achat de produits locaux et proximité perçue en Grandes Surfaces Alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <http://thil-memoirevivante.prd.fr/wp-content/uploads/sites/43/2016/06/3.-Prix-FC-D-Bruno-Mazieres-et-Marie-France-Gauthier.pdf> [Consulté le 28 juin 2019].

Mercadis, 2018 (1). Guide d'accueil 2018 [en ligne]. Disponible sur : [http://www.mercadis.net/wp-content/uploads/2018/02/MIN\\_Guide2018\\_148x210\\_WEB\\_HD.pdf](http://www.mercadis.net/wp-content/uploads/2018/02/MIN_Guide2018_148x210_WEB_HD.pdf) [Consulté le 30/11/2018].

Mercadis, 2018 (2). Guide d'accueil 2018 [en ligne]. Disponible sur : [http://www.mercadis.net/wp-content/uploads/2018/02/MIN\\_Guide2018\\_148x210\\_WEB\\_HD.pdf](http://www.mercadis.net/wp-content/uploads/2018/02/MIN_Guide2018_148x210_WEB_HD.pdf) [Consulté le 30 novembre 2018].

Mercadis, 2018. Mercadis – page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <http://www.mercadis.net/> [Consulté le 30 novembre 2018].

Métropole Grand Paris, 2018. Comptes-rendus des Rencontres Agricoles du Grand Paris [en ligne]. Disponible sur : <https://www.metropolegrandparis.fr/sites/default/files/2020-02/Comptes-rendus%20Rencontres%20Agricoles%20-%20Annexe.pdf> [consulté le 30/12/2020].

Métropole Grand Paris, 2020. Conseil Métropolitain [en ligne]. Disponible sur : <https://www.metropolegrandparis.fr/fr/conseil> [Consulté le 30/12/2020].

Michel L., Soulard C., 2015. Comment s'élabore une gouvernance alimentaire urbaine? Le cas de Montpellier Méditerranée Métropole. Dans : Construire des Politiques Alimentaires Urbaines.

Milan Urban Food Policy Pact (MUFPP), 2018. Milan Urban Food Policy Pact [en ligne]. Disponible sur : <http://www.milanurbanfoodpolicypact.org/> [Consulté le 29 août 2018].

MIN de Aix-Marseille-Provence Métropole, 2019. Historique du MIN [en ligne]. Disponible sur : <http://www.min-arnavaux.com/historique-du-min/> [Consulté le 9/11/2020].

MIN de Grenoble, 2018 (1). Ça bouge au MIN 2018 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.min-grenoble.fr/page.php?id=28PHPESSID=9efd171f9d464317ae03327a36ed7ea0> [Consulté le 8/06/2019].

MIN de Grenoble, 2018. Acteur local de la solidarité [en ligne]. Disponible sur : <https://www.min-grenoble.fr/page.php?id=27> [Consulté le 11/06/2019].

MIN de Grenoble, 2019 (1). Mangez Bio Isère au Marché d'Intérêt National ! [en ligne]. Disponible sur : <https://www.min-grenoble.fr/actu.php?id=214&PHPESSID=00cb7261d17b91de7925ea72ff5970e2> [Consulté le 8/06/2019].

MIN de Grenoble, 2019. Logistique urbaine : on avance ! [en ligne]. Disponible sur : <http://www.min-grenoble.fr/actu.php?id=223> [Consulté le 31/12/2020].

MIN Nantes Métropole, 2018 (1). Nantes Agropolia [en ligne]. Disponible sur : <https://www.minnantes.com/nantes-agropolia> [Consulté le 30/06/2019].

MIN Nantes Métropole, 2018. Valorisation des déchets [en ligne]. Disponible sur : <https://www.minnantes.com/pratique/valorisation-des-dechets> [Consulté le 10/07/2018].

MIN Nantes Métropole, 2019. 24 chiffres sur le MIN Nantes Métropole [en ligne]. Disponible sur : [https://www.minnantes.com/sites/default/files/2019-04/le-min-en-chiffres\(1\)%20\(1\).pdf](https://www.minnantes.com/sites/default/files/2019-04/le-min-en-chiffres(1)%20(1).pdf) [Consulté le 7/07/2018].

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2011. Le Programme National pour l'Alimentation [en ligne]. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation> [Consulté le 16 mars 2018].

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2014 (1). Les chiffres clés de l'emploi agricole et agroalimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/ministere/les-chiffres-cles-de-lemploi-agricole-et-agroalimentaire> [Consulté le 16 juillet 2018].

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2014 (3). Panorama des Industries Agroalimentaires édition 2014 [en ligne]. Disponible sur : [https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/IAA-Panorama-2014-web\\_cle4c47a6-2.pdf](https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/IAA-Panorama-2014-web_cle4c47a6-2.pdf) [Consulté le 26 juillet 2018].

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2018 (1). Panorama des Industries Agroalimentaires - Fiche Régionale Ile-de-France.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2018 (2). Panorama des Industries Agroalimentaires - Fiche Régionale Auvergne Rhône-Alpes [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ficheiaa-auvergne\\_rhone\\_alpes-v9-bd\\_0\\_cle0228f5.pdf](http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ficheiaa-auvergne_rhone_alpes-v9-bd_0_cle0228f5.pdf) [Consulté le 14/06/2019].

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2018 (3). Programme National pour l'Alimentation – 33 projets lauréats 2017-2018.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2018 (3). Panorama des Industries Agroalimentaires - Fiche Régionale Provence Alpes Côte d'Azur.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2018 (4). Panorama des Industries Agroalimentaires - Fiche Régionale Occitanie.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2018 (5). Panorama des Industries Agroalimentaires - Fiche Régionale Pays de la Loire.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2018. Panorama des Industries Agroalimentaires - Fiche Régionale Nouvelle Aquitaine.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2020. Faire reconnaître un projet alimentaire territorial [en ligne]. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/faire-reconnaitre-un-projet-alimentaire-territorial> [Consulté le 16 juillet 2020].

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2020. Panorama des Industries Agroalimentaires édition 2020 [en ligne]. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/iaa-chiffres-et-indicateurs-cles> [Consulté le 16 juillet 2020].

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2018 (3). Panorama des industries agroalimentaires – fiche régionale Occitanie.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Région Languedoc-Roussillon, Agri en LR pour la Bio, Association interprofessionnelle Sud & Bio Languedoc-Roussillon, Chambre d'agriculture Languedoc-Roussillon, 2012. Concertations régionales pour le programme "ambition bio 2017", synthèse pour la région Languedoc-Roussillon [en ligne]. Disponible sur : [https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/pdf/Languedoc-Roussillon\\_cle899ff2\\_cle0759ed.pdf](https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/pdf/Languedoc-Roussillon_cle899ff2_cle0759ed.pdf) [Consulté le 29 septembre 2018].

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Environnement, 2011. Pertes et gaspillage alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&ved=2ahUKE-wi85bWwKMhAhVGqxoKHUmUBRcQJfACegQIARAC&url=http%3A%2F%2Fagriculture.gouv.fr%2Ftelecharger%2F75033%3Ftoken%3Dd2d871bce4f2734504c1ccbee46d4&usq=AOvVaw3M2ksQQaLTTNw6gqH5z5LD> [Consulté le 16 juillet 2019].

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), 2011. Consommation des ménages et environnement [en ligne]. Disponible sur : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/reperes-conso-menages-v2.pdf> [Consulté le 16 juillet 2018].

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES), 2017. Ménages et environnement, les chiffres clés 2017. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/Datalab-25-menages-environnement-cc-ed-2017-oct2017-b.pdf> [Consulté le 16 juillet 2018].

Ministère de la Transition écologique, 2020. Propulva - la consultation des arrêtés de restriction d'eau [en ligne]. Disponible sur : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp> [consulté le 30/12/2020]

Miramap, 2020. Les AMAP de Provence [en ligne]. Disponible sur : <http://www.reseau-amar.org/amar-34.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M) & Ville de Montpellier, 2015. La ville et la métropole de Montpellier pour le climat.

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2015. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/00-RPQS%202015.pdf> [Consulté le 30 septembre 2018].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2016 (1). Guide de tri et collecte [en ligne]. Disponible sur : [https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/mmm-guide\\_tri\\_et\\_collecte-15x21-bd\\_2.pdf](https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/mmm-guide_tri_et_collecte-15x21-bd_2.pdf) [Consulté le 30 septembre 2018].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2016 (2). Open data : Quartiers prioritaires de Montpellier [en ligne]. Disponible sur : [http://data.montpellier3m.fr/dataset/quartiers-prioritaires-de-montpellier/resource/b22193ea-2eb8-40ec-8e41-47aec2d80f4f#view-grid:{{columnsWidth:{{column:%22NOM\\_QP.C.254%22,width:296}}}](http://data.montpellier3m.fr/dataset/quartiers-prioritaires-de-montpellier/resource/b22193ea-2eb8-40ec-8e41-47aec2d80f4f#view-grid:{{columnsWidth:{{column:%22NOM_QP.C.254%22,width:296}}}) [Consulté le 20 août 2018].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2017 (2). Le carreau des producteurs "Bio & Local" de Mercadis a été inauguré [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/actualite/le-carreau-des-producteurs-bio-local-de-mercadis-ete-inaugure> [Consulté le 30 septembre 2018].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2017 (3). Montpellier Territoires, une métropole productive [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/brochure-planche.pdf> [Consulté le 1er octobre 2018].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2017 (4). Un pôle de transformation pour la MIN [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/actualite/un-pole-de-transformation-pour-le-min> [Consulté le 2 octobre 2018].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2017 (5). La politique alimentaire territoriale de Montpellier méditerranée métropole, lauréate du programme national pour l'alimentation [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/presse/201703021645-11736> [Consulté le 16 octobre 2019].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2017 (6). Coopération historique avec le Grand Pic Saint-Loup [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/actualite/cooperation-historique-avec-le-grand-pic-saint-loup> [Consulté le 16 octobre 2019].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2017 (8). Des coopérations à toutes les échelles [en ligne]. Disponible sur : [https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/mag/pdf/20170531/MMMag%2028\\_MontpellierMetropole-p26-33.pdf](https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/mag/pdf/20170531/MMMag%2028_MontpellierMetropole-p26-33.pdf) [Consulté le 16 juillet 2020].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2017. Agroécologie et alimentation [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/vivre-environnement/agroecologie-alimentation> [Consulté le 29 août 2018]

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2018 (1). Le mois de la transition agro-écologique : Produire autrement et mieux manger [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/agroecologie> [Consulté le 29 septembre 2018].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2018 (2). BoCal, Bon et Local [en ligne]. Disponible sur : <https://bocal.montpellier3m.fr/la-demarche-bocal> [Consulté le 29 septembre 2018].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2018 (3). Révision du Schéma de Cohérence Territoriale, tome 1, rapport de présentation, livre 1, diagnostic socio-économique et spatial.

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2018 (4). 31 communes. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/connaissances/territoire/31-communes> [Consulté le 29 septembre 2018].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2018 (5). La métropole productive [en ligne]. Disponible sur : [https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/downloads/files/mmm-scot-agroeco-bd\\_3.pdf](https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/downloads/files/mmm-scot-agroeco-bd_3.pdf) [Consulté le 14 juillet 2020].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2019 (2). Guide de tri et de collecte [en ligne]. Disponible sur : [https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/mmm-guide\\_tri\\_et\\_collecte\\_2019-15x21-bd.pdf](https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/mmm-guide_tri_et_collecte_2019-15x21-bd.pdf) [Consulté le 2 août 2020].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2019. Assises territoriales de l'agro-écologie et de l'alimentation durable [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/evenement-agenda/assises-territoriales-de-lagroecologie-et-de-lalimentation-durable> [Consulté le 27 mai 2019].

Montpellier Méditerranée Métropole, 2019 (1). Le mois de la transition agro-écologique : produire autrement et mieux manger [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/agroecologie> [Consulté le 30/12/2020].

Montpellier Méditerranée Métropole, 2020. Les délégations des 20 Vice-Présidents de Montpellier Méditerranée Métropole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/actualite/les-delegations-des-20-vice-presidents-de-montpellier-meditteranee-metropole> [Consulté le 30/12/2020].

Morel K., 2018. Viabilité des microfermes maraîchères biologiques. Diffusion des principaux résultats de thèse [en ligne]. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01930607v1/document> [Consulté le 30 mai 2020].

Mutualité Sociale Agricole (MSA), 2016. 30 % des agriculteurs gagnent moins de 350 euros par mois : scandale ou pas [en ligne]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/10/30/30-des-agriculteurs-gagnent-moins-de-350-euros-par-mois-scandale-ou-pas\\_5207780\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/10/30/30-des-agriculteurs-gagnent-moins-de-350-euros-par-mois-scandale-ou-pas_5207780_3232.html) [Consulté le 19 juillet 2018].

Nantes métropole 2020. Dialogue citoyen [en ligne]. Disponible sur : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/> [Consulté le 30/12/2020].

Nantes Métropole, 2017. Projet alimentaire de territoire [en ligne]. Disponible sur : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/projet/projet-alimentaire-de-territoire/step/gouvernance-ouverte> [Consulté le 30/12/2020].

Nantes Métropole, 2018 (1). Pourquoi nous mangerons tous mieux demain [en ligne]. Disponible sur : <https://metropole.nantes.fr/files/pdf/environnement/Alimentation/MAGPAT-1-oct.2018.pdf> [consulté le 30/12/2020]

Nantes métropole, 2018. Demander une parcelle en jardin collectif, familial ou partagé [en ligne]. Disponible sur : <https://metropole.nantes.fr/demande-jardin-collectif> [consulté le 30/12/2020]

Nantes Métropole, 2019. Vers un nouveau modèle alimentaire, sain, local durable et accessible à tous [en ligne]. Disponible sur : <https://metropole.nantes.fr/alimentation> [Consulté le 30/12/2020].

Nantes métropole, 2020 (1). La collecte des déchets alimentaires testée à Nantes Nord [en ligne]. Disponible sur : <https://metropole.nantes.fr/actualites/2020/dechets-propre-eau-energie/collecte-dechets-nord> [consulté le 12/01/2021]

Nantes Métropole, 2020. Composter et broyer ses déchets : conseils et aides à l'achat [en ligne]. Disponible sur : <https://metropole.nantes.fr/services/dechets-propre-eau-energie/gerer-trier-dechets/composter-et-broyer-ses-dechets#serviceTocEntry4> [consulté le 12/01/2021]

Nantes Ville et Métropole, 2020 (1). Composition du conseil métropolitain [en ligne]. Disponible sur : <https://metropole.nantes.fr/elus-nantes> [Consulté le 30/12/2020].

Nantes Ville et Métropole, 2020. Composition du conseil municipal [en ligne]. Disponible sur : <https://metropole.nantes.fr/elus-nantes> [Consulté le 30/12/2020].

Natexbio, 2018. Transformation BIO [en ligne]. Disponible sur : <https://www.natexbio.com/transformation-bio/presentation/> [Consulté le 15 avril 2019].

Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre, 2017. Bilan énergie et effet de serre en Auvergne Rhône Alpes [en ligne]. Disponible sur : [http://www.ddrhonealpesrae.org/fileadmin/user\\_upload/mediatheque/ores/Publications/État\\_connaissance/2017/OREGES\\_2017-État\\_de\\_la\\_connaissance-Methodologie-VF.pdf](http://www.ddrhonealpesrae.org/fileadmin/user_upload/mediatheque/ores/Publications/État_connaissance/2017/OREGES_2017-État_de_la_connaissance-Methodologie-VF.pdf) [consulté le 30/12/2020]

Observatoire régional des transports (ORT) PACA, 2008. Étude d'impact des zones logistiques.

Observatoire régional économique et social (ORES), 2020. Exploitations agricoles biologiques [en ligne]. Disponible sur : <http://ores.paysdelaloire.fr/870-nombre-d-exploitations-biologiques.htm> [consulté le 30/12/2020]

OECD, 2013. OECD Compendium of agri-environmental indicators. [en ligne]. Disponible sur : [https://read.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/oecd-compendium-of-agri-environmental-indicators\\_9789264186217-en#page4](https://read.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/oecd-compendium-of-agri-environmental-indicators_9789264186217-en#page4) [Consulté le 29 juin 2018].

OpenData Montpellier Méditerranée Métropole, 2020. Jardins familiaux de Montpellier Méditerranée Métropole [en ligne]. Disponible sur : <https://data.montpellier3m.fr/dataset/jardins-familiaux-de-montpellier-meditteranee-metropole> [Consulté le 13 juillet 2020].

Parcel, 2020. Application PARCEL - page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <https://parcel-app.org/> [Consulté le 14 mai 2020].

Paturel D., Soulard C., Vontron S., 2015. L'alimentation des populations en situation de précarité économique : éléments pour un diagnostic à l'échelle de la métropole de Montpellier.

Paturel, D., 2019. Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation. Inra Démocratie Alimentaire. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.chaireunesco-adm.com/Pour-une-Securite-Sociale-de-l-Alimentation> [Consulté le 28 décembre 2020].

Picard M., 2015. Les enseignes mettent les avantages hors salaire à l'honneur [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lsa-conso.fr/les-enseignes-mettent-les-avantages-hors-salaire-a-l-honneur.201655> [Consulté le 15 juin 2019].

Plateforme Emplois Climat, 2016. Un million d'emplois pour le climat [en ligne]. Disponible sur : <http://emplois-climat.fr/wp-content/uploads/2017/01/rapport-emplois-climat-v3.pdf> [Consulté le 17 juillet 2018].

Polville Lyon, 2020. Jardins citoyens et partagés - appel à projets 2021 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.polville.lyon.fr/ressources-documents-projets/appels-projets-specifiques/jardins-citoyens-et-partages-appel-projets> [Consulté le 30/12/2020].

Poore J. & Nemecek T., 2018. Reducing food's environmental impacts through producers and consumers [en ligne]. Disponible sur : <https://science.science-mag.org/content/360/6392/987> [Consulté le 12 mai 2020].

Préfecture de l'Hérault, 2013. AOP viticoles [en ligne]. Disponible sur : <http://www.herault.gouv.fr/Publications/Etudes-Cartes-Donnees-Atlas-cartographique/Agriculture/Zonages-agricoles/AOP-viticoles> [Consulté le 1er octobre 2018].

Préfecture de l'Hérault, 2018 (2). Usage des produits phytopharmaceutiques (anciennement phytosanitaires) à proximité des points d'eau [en ligne]. Disponible sur : <http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/La-reglementation-sur-l-eau/Les-produits-phytopharmaceutiques-anciennement-phytosanitaires/Usage-des-produits-phytopharmaceutiques-anciennement-phytosanitaires-a-proximite-des-points-d-eau> [Consulté le 24 septembre 2018].

Préfecture de l'Hérault, 2018. Les réglementations sur l'eau - Les nitrates [en ligne]. Disponible sur : <http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/La-reglementation-sur-l-eau/Les-nitrates> [Consulté le 24 septembre 2018].

AContreCorps, 2021. Classement malbouffe 2021 : l'impact de la pandémie sur les comportements alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <https://acontrecorps.com/nutrition/malbouffe/classement-malbouffe-2021-limpact-de-la-pandemie-sur-les-comportements-alimentaires/> [Consulté le 01/02/2021].

Razemon O., 2017. Dans Le Monde : Strasbourg, Grenoble, Bordeaux sacrées capitales du vélo [en ligne]. Disponible sur : <http://transports.blog.lemonde.fr/2017/01/18/trois-capitales-du-velo/> [Consulté le 25 septembre 2018].

Refugee food festival, 2020. Festival annuel [en ligne]. Disponible sur : <http://www.refugeefoodfestival.com/festival-annuel/> [Consulté le 30/12/2020].

Région Auvergne Rhône Alpes, 2020. Transformer ou commercialiser ma production en collectif [en ligne]. Disponible sur : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/212/289-transformer-ou-commercialiser-ma-production-en-collectif-agriculture.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Région Nouvelle Aquitaine, 2019. Appel à projets 2019 - Développement des circuits alimentaires locaux et des projets alimentaires territoriaux [en ligne]. Disponible sur : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/2019-03/Appel%20%20projets.pdf> [Consulté le 30/12/2020].

Région Occitanie, 2017. Plan Bi'O 2018-2021 "Produire, Consommer et Vivre Bio en Occitanie" [en ligne]. Disponible sur : [https://www.laregion.fr/IMG/pdf/planbio\\_2018-2020.pdf](https://www.laregion.fr/IMG/pdf/planbio_2018-2020.pdf) [Consulté le 16 juillet 2020].

Région Occitanie, 2018 (2). L'alimentation : grande cause régionale [en ligne]. Disponible sur : <https://www.laregion.fr/L-alimentation-grande-cause-regionale> [Consulté le 15 octobre 2019].

Région Occitanie, 2018. Consultation sur l'alimentation en Occitanie [en ligne]. Disponible sur : [https://www.laregion.fr/IMG/pdf/csa\\_pour\\_la\\_region\\_occitanie\\_rapport\\_global\\_10092018.pdf](https://www.laregion.fr/IMG/pdf/csa_pour_la_region_occitanie_rapport_global_10092018.pdf) [Consulté le 15 juillet 2020].

Région Occitanie, 2020 (1). Dispositif ""Initiatives de distribution de produits locaux : aides à la livraison de 80 euros"" [en ligne]. Disponible sur : <https://www.laregion.fr/Dispositif-Initiatives-de-distribution-de-produits-locaux-aides-a-la-livraison-de-80> [Consulté le 30/12/2020].

Région Occitanie, 2020 (2). Aide à l'émergence de solutions collectives pour la logistique de livraison [en ligne]. Disponible sur : <https://www.laregion.fr/Aide-a-l-emergence-de-solutions-collectives-pour-la-logistique-de-livraison> [Consulté le 30/12/2020].

Région Occitanie, 2020 (3). Le meilleur de l'agriculture régionale [en ligne]. Disponible sur : <https://www.laregion.fr/Le-meilleur-de-l-agriculture-regionale-36551> [Consulté le 3 août 2020].

Région Occitanie, 2020. Appel à Manifestation d'Intérêt - Opération "bien manger pour tous" [en ligne]. Disponible sur : <https://www.laregion.fr/Appel-a-Manifestation-d-Interet-Operation-bien-manger-pour-tous> [Consulté le 30/12/2020].

RENETA, 2020. TerraCoopa [en ligne]. <https://reneta.fr/Terracoopa> [Consulté le 30 mai 2020].

Réseau AMAP AURA, 2020. Je cherche une AMAP [en ligne] Disponible sur : <https://amap-aura.org/je-cherche-une-amap/> [Consulté le 30/12/2020].

Réseau AMAP Ile de France, 2020. Trouver une AMAP en IdF [en ligne] Disponible sur : [http://www.amap-idf.org/trouver\\_une\\_amap\\_33.php](http://www.amap-idf.org/trouver_une_amap_33.php) [Consulté le 30/12/2020].

Réseau AMAP, 2020 (1). Annuaire des AMAP en : Loire Atlantique [en ligne]. Disponible sur : <http://www.reseau-amap.org/amap-44.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Réseau AMAP, 2020. Annuaire des AMAP en : Hérault [en ligne]. Disponible sur : <http://http://www.reseau-amap.org/amap-34.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Réseau des AMAP de l'Isère, 2020. Trouvez une Amap près de chez vous [en ligne]. Disponible sur : <https://reseauisere.amap-aura.org/> [Consulté le 30/12/2020].

Réseau National des Projets Alimentaires Territoriaux (RnPAT), 2018. Présentation du projet alimentaire territorial [en ligne]. <http://rnp.at.fr/les-projets-alimentaires-territoriaux-pat/> [Consulté le 7 août 2018].

Réseau rural Région Sud, 2020. Mise en place de nouveaux modes de distribution en circuits d'approvisionnement courts [en ligne]. Disponible sur : <https://reseau-rural.maregionsud.fr/appels-a-projets/feader/mesure-164-circuits-courts/> [Consulté le 30/12/2020].

Ritzenthaler A., 2016. Conseil économique, social, et environnemental (CESE) - Les circuits de distribution des produits alimentaires [en ligne]. [https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2016/2016\\_03\\_circuit\\_produits\\_alimentaires.pdf](https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2016/2016_03_circuit_produits_alimentaires.pdf) [Consulté le 27 juin 2018].

Rixen A., Lécole P., Thoyer S., 2017. Le Rôle de la PAC dans l'Agriculture Péri urbaine et l'Alimentation Durable des Villes – synthèse exécutive [en ligne]. Disponible sur : <http://www.supagro.fr/capeye/wp-content/uploads/2016/09/Synth%C3%A8se-executive-finale.pdf> [Consulté le 25 septembre 2018].

Ronan Le Velly, Dominique Paturel. *Des circuits courts pour l'aide alimentaire? Hybridation dérégulations dans un marché expérimental en Languedoc-Roussillon*. Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement - Review of agricultural and environmental studies, INRA Editions, 2013, 94 (4), pp.443-465.

Rue89Lyon, 2020. Trajectoires, bios : qui sont les adjoint-es de Grégory Doucet nouveau maire de Lyon ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.rue89lyon.fr/2020/07/10/adjoints-adjointes-maire-lyon-conseil-municipal/> [Consulté le 30/12/2020].

Rungis international, 2018. Rungis green business, un acteur responsable [en ligne]. Disponible sur : <https://www.rungisinternational.com/nous-connaître/rungis-green-business/un-acteur-responsable/> [Consulté le 29/07/2018].

Rungis International, 2019 (1). Le made in France à Rungis [en ligne]. Disponible sur : <https://www.rungisinternational.com/des-produits-et-des-hommes/la-france-a-rungis/made-in-france-rungis/> [Consulté le 8/08/2018].

Rungis International, 2019. An organic offer [en ligne]. Disponible sur : <https://www.rungisinternational.com/en/about-us/rungis-green-business/a-responsible-stakeholder-committed-to-sustainable-development/an-organic-offer/> [Consulté le 29/07/2018].

Safer Occitanie, 2019. Le prix des terres 2019 [en ligne]. Disponible sur : [https://www.safer-occitanie.com/documents/2004/prix-des-terres\\_occ\\_mai\\_2020.pdf](https://www.safer-occitanie.com/documents/2004/prix-des-terres_occ_mai_2020.pdf) [Consulté le 13 juillet 2020].

Santé publique France, 2017. Etude ESTEBAN 2014-2016 – Chapitre corpulence : stabilisation du surpoids et de l'obésité chez l'enfant et l'adulte [en ligne]. <https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2017/etude-esteban-2014-2016-chapitre-corpulence-stabilisation-du-surpoids-et-de-l-obesite-chez-l-enfant-et-l-adulte> [Consulté le 3 août 2018].

Scherer P, 2020. Entretien réalisé en 2020 avec Pauline Scherer - Sociologue et chercheuse à LERIS.

Scheromm P., Perrin C., Soulard C., 2014. Cultiver en ville... Cultiver la ville ? L'agriculture urbaine à Montpellier. Espaces et sociétés (2014) 158, pp 49-66.

SCOT région Grenoble, 2015. Le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement de la région grenobloise [en ligne]. Disponible sur : [http://scot-region-grenoble.org/wp-content/uploads/2015/05/4\\_Diagnostic-territorial\\_C1.pdf](http://scot-region-grenoble.org/wp-content/uploads/2015/05/4_Diagnostic-territorial_C1.pdf) [Consulté le 20 juin 2019].

Sénat, 2018. Aide alimentaire : un dispositif vital, un financement menacé ? Un modèle associatif fondé sur le bénévolat à préserver [en ligne]. Disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r18-034/r18-0343.html#fn27> [consulté le 30/12/2020]

Agreste Aquitaine, 2012. Analyse et résultats [en ligne]. Disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R7212A21.pdf> [Consulté le 5 mai 2019].

Agreste Ile-de-France, 2012. Deux-tiers de la production francilienne de légumes et de fruits commercialisés en circuit court [en ligne]. Disponible sur : [https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/813\\_Circuits\\_courts\\_V4\\_cle829321\\_cle0412b3.pdf](https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/813_Circuits_courts_V4_cle829321_cle0412b3.pdf) [Consulté le 30/12/2020].

Agreste PACA, 2019. Memento de la statistique agricole [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/DRAAF-PACA-Memento-2019-12Mo\\_cle8abee6.pdf](http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/DRAAF-PACA-Memento-2019-12Mo_cle8abee6.pdf) [Consulté le 30 octobre 2020].

DRAAF Occitanie, 2015. Economie agricole en Occitanie [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/6\\_eco\\_agri\\_moy\\_reso\\_imp\\_image\\_300dpi\\_cle4f3572.pdf](http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/6_eco_agri_moy_reso_imp_image_300dpi_cle4f3572.pdf) [Consulté le 16 juillet 2020].

Agreste Pays de la Loire, 2020. L'essentiel de l'agriculture régionale [en ligne]. Disponible sur : [https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Memento2020\\_cle48526e.pdf](https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Memento2020_cle48526e.pdf) [Consulté le 30/12/2020].

Agreste primeur, 2012. Un producteur sur cinq vend en circuit court [en ligne]. Disponible sur : [http://46.29.123.56/IMG/pdf\\_primeur275.pdf](http://46.29.123.56/IMG/pdf_primeur275.pdf) [Consulté le 30/12/2020].

SIAO34, 2019. État des lieux sur l'aide alimentaire à Montpellier métropole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.siao34.org/wp-content/uploads/2017/08/État-des-lieux-sur-lAide-Alimentaire-%C3%A0-Montpellier-SIAO34-Juillet-2019.pdf> [Consulté le 16 juillet 2020].

Sud de France, 2017. La marque Sud de France [en ligne]. Disponible sur : <http://www.sud-de-france.com/marque-sud-de-france/> [Consulté le 29 septembre 2018].

Sud Radio, 2018. Marseille : la lutte contre le gaspillage alimentaire commence dans les cantines [en ligne]. Disponible sur : <https://www.sudradio.fr/societe/marseille-la-lutte-contre-le-gaspillage-alimentaire-commence-dans-les-cantines/> [Consulté le 30/12/2020].

Suez, 2017. Suez Water Handbook - Les industries agroalimentaires [en ligne]. <https://www.suezwaterhandbook.fr/eau-et-generalites/quelles-eaux-a-traiter-pourquoi/les-effluents-industriels/industries-agroalimentaires-IAA> [Consulté le 27 juin 2018].

Syndicat Mixte du bassin de Thau, 2016. Un pas de plus vers une agriculture verte [en ligne]. Disponible sur : <https://www.smbt.fr/content/1%E2%80%99agriculture-durable-en-ordre-de-marche-sur-le-territoire-de-thau> [Consulté le 15 juillet 2020].

Terres en Ville, 2016. Fiche territoire - Lyon [en ligne]. Disponible sur : [http://terresenvilles.org/wp-content/uploads/2016/11/TEV\\_CH3.2\\_PolAlimTerrLyon\\_2015.pdf](http://terresenvilles.org/wp-content/uploads/2016/11/TEV_CH3.2_PolAlimTerrLyon_2015.pdf) [Consulté le 30/12/2020].

Terres en Villes, 2017. Montpellier rejoint le réseau Terres en villes [en ligne]. <http://terresenvilles.org/montpellier-rejoint-reseau-terres-villes/> [Consulté le 8 août 2018].

The Shift Project, 2017. Pour réussir le passage à l'agriculture durable : évolution de l'alimentation (Décarboner l'Europe #9) [en ligne]. Disponible sur : <https://theshiftproject.org/article/pour-reussir-le-passage-a-lagriculture-durable-evolution-de-lalimentation-decarboner-leurope-9/> [Consulté le 14 mai 2020].

The Shift Project, 2017. Pour réussir le passage à l'agriculture durable : évolution de l'alimentation (Décarboner l'Europe #9) [en ligne]. Disponible sur : <https://theshiftproject.org/article/pour-reussir-l>

Thomas F., 2016. Les ateliers de transformation collectifs en France [en ligne]. Disponible sur : <https://www6.inrae.fr/ciag/content/download/5855/43968/file/Vol49-26-Thomas.pdf> [Consulté le 15 mai 2020].

Thomas F., 2016. Les ateliers de transformation collectifs en France [en ligne]. Disponible sur : <https://www6.inrae.fr/ciag/content/download/5855/43968/file/Vol49-26-Thomas.pdf> [Consulté le 15/05/2020].

Toublant D., 2020. Entretien réalisé en 2020 avec Damien Toublant - ingénieur agronome et coordinateur du projet MicroAgri entre 2017 et 2020.

Transition écologique, 2020. Propulva - la consultation des arrêtés de restriction d'eau [en ligne]. Disponible sur : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp> [consulté le 30/12/2020]

Trioli G., Sacchi A., Corbo, C., Trevisan M., 2015. Impact environnemental de la viticulture et des intrants de la vinification : Enquête européenne. Infowine – revue internet de viticulture et oenologie (2015) N.8/1.

UFC Que Choisir, 2017 (2). Fruits et légumes bio, les sur-marges de la grande distribution [en ligne]. Disponible sur : <https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-fruits-et-legumes-bio-les-sur-marges-de-la-grande-distribution-n45900/> [Consulté le 24 septembre 2018].

UFC Que Choisir, 2017. Préservation de la ressource aquatique [en ligne]. Disponible sur : <https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-preservation-de-la-ressource-aquatique-l-ufc-que-choisir-lance-un-s-eau-s-n47552/> [Consulté le 29 mars 2018].

Un Plus Bio, 2020. Un Plus Bio [en ligne]. Disponible sur : <https://www.unplus-bio.org/> [Consulté le 15 juillet 2020].

Utopies, 2017 [en ligne]. Autonomie alimentaire des villes. Disponible sur : <http://www.utopies.com/wp-content/uploads/2017/06/autonomie-alimentaire-des-villes-notedeposition12.pdf> [Consulté le 27 mars 2018].

Vélocité Grand Montpellier, 2015. Aujourd'hui et demain, à vélo dans le Grand Montpellier [en ligne]. Disponible sur : [http://www.velocite-montpellier.fr/wp-content/uploads/2013/10/2015-11-VelociteMTP\\_Aujourd'hui\\_demain\\_Velo\\_dans\\_grand\\_Montpellier.pdf](http://www.velocite-montpellier.fr/wp-content/uploads/2013/10/2015-11-VelociteMTP_Aujourd'hui_demain_Velo_dans_grand_Montpellier.pdf) [Consulté le 25 septembre 2018].

Vignes en transition, 2019. Page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <http://www.vignesentransition.org/> [Consulté le 28 juillet 2020].

Ville data, 2019 (1). Paris [en ligne]. Disponible sur : <https://ville-data.com/paris.html> [Consulté le 11/07/2018].

Ville Data, 2019 (2). Les Commerces de Lyon [en ligne]. Disponible sur : <https://ville-data.com/commerce/Lyon-69-69123>. [Consulté le 30/12/2020].

Ville data, 2019 (3). Grenoble [en ligne]. Disponible sur : <https://ville-data.com/commerce/Grenoble-38-38185>

Ville Data, 2019 (4). Les Commerces de Marseille [en ligne]. Disponible sur : <https://ville-data.com/commerce/Marseille-13-13055>. [Consulté le 30/12/2020].

Ville Data, 2019 (5). Les Commerces de Montpellier [en ligne]. Disponible sur : <https://ville-data.com/commerce/Montpellier-34-34172> [Consulté le 30/12/2020].

Ville Data, 2019 (6). Les Commerces de Nantes [en ligne]. Disponible sur : <https://ville-data.com/commerce/Nantes-44-44109> [Consulté le 30/12/2020].

Ville Data, 2019. Les Commerces de Bordeaux [en ligne]. Disponible sur : <https://ville-data.com/commerce/Bordeaux-33-33063>. [Consulté le 14/08/2018].

Ville de Bordeaux, 2019. Les jardins partagés à Bordeaux [en ligne]. Disponible sur : <http://www.bordeaux.fr/p80766/jardins-partages> [consulté le 30/12/2020]

Ville de Grenoble, 2019. Jardins partagés [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grenoble.fr/1053-jardins-partages.htm> [consulté le 30/12/2020]

Ville de Grenoble, 2020 (1). Salima Djidel [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grenoble.fr/1818-salima-djidel.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Ville de Grenoble, 2020 (2). Solidarité [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grenoble.fr/704-solidarite.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Ville de Grenoble, 2020. Ouagadougou [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grenoble.fr/329-ouagadougou.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Ville de Lyon, 2018. Fête des récoltes [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lyon.fr/evenement/animation/fete-des-recoltes> [Consulté le 30/12/2020].

Ville de Marseille, 2020 (1). Restauration scolaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.marseille.fr/education/ecoles-primaires/restauration-scolaire> [Consulté le 30/12/2020].

Ville de Marseille, 2020 (2). Élus [en ligne]. Disponible sur : <https://www.marseille.fr/mairie/gouvernement-municipal/elus> [Consulté le 30/12/2020].

Ville de Marseille, 2020. Jardins collectifs [en ligne]. Disponible sur : <https://www.marseille.fr/environnement/nature-en-ville/jardins-collectifs> [Consulté le 03/11/2020]

Ville de Montpellier, 2015. Les conseils de quartier [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier.fr/253-conseils-de-quartier.htm> [Consulté le 15 octobre 2019].

Ville de Montpellier, 2019. Equipements sportifs [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier.fr/3816-equipements-sportifs.htm> [Consulté le 16 juillet 2020].

Ville de Montpellier, 2020 (2). Les élus [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier.fr/185-les-elus.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Ville de Paris, 2019 (1). L'anti-gaspillage alimentaire au menu des cantines scolaires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.paris.fr/pages/les-cantines-scolaires-sensibilises-a-la-lutte-contre-le-gaspillage-alimentaire-7086> [Consulté le 30/12/2020]. "

Ville de Paris, 2019 (2). Le plan alimentation durable [en ligne]. Disponible sur : <https://www.paris.fr/pages/un-plan-alimentation-durable-pour-paris-2705> [consulté le 12/01/2021]

- Ville de Paris, 2019 (3). Collecte des déchets alimentaires : l'expérimentation se concrétise [en ligne]. Disponible sur : <https://www.paris.fr/pages/collecte-des-dechets-alimentaires-7092> [consulté le 12/01/2021]
- Ville de Paris, 2019. Jardin partagé [en ligne]. Disponible sur : <https://vegetalisons.paris.fr/vegetalisons/comment-vegetaliser-jardin-partage.html> [consulté le 30/12/2020]
- Ville de Paris, 2020 (1). Week-end de fête pour les jardins et l'agriculture urbaine [en ligne]. Disponible sur : <https://www.paris.fr/pages/les-jardins-parisiens-sont-en-fete-les-24-et-25-septembre-3983> [Consulté le 30/12/2020].
- Ville de Paris, 2020. La maire et les élu.e.s [en ligne]. Disponible sur : <https://www.paris.fr/la-maire-et-les-elue-s> [Consulté le 30/12/2020].
- Vonthron S. & Perrin C., 2020. Les relations entre paysages alimentaires et pratiques spatiales d'approvisionnement des habitants, dans FoodScape rapport provisoire [en ligne]. Disponible sur : [https://www.foodscapes.fr/content/download/4224/31838/version/1/file/Foodscapes-doc+provisoire-VF\\_def.pdf](https://www.foodscapes.fr/content/download/4224/31838/version/1/file/Foodscapes-doc+provisoire-VF_def.pdf) [Consulté le 3 août 2020].
- WWF France, 2020. Crous - Mobiliser les étudiants dans la transition alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.wwf.fr/qui-sommes-nous/entreprises-partenaires/CROUS> [Consulté le 27 mars 2018].
- Faburel G., 2019. Les métropoles barbares : démondialiser la ville, désurbaniser la terre. Ed le Passager Clandestin.
- Ville de Paris, 2021. Le plan alimentaire durable [en ligne]. Disponible sur : <https://www.paris.fr/pages/un-plan-alimentation-durable-pour-paris-2705> [Consulté le 2/04/2021].
- Scouarnec M., 2020. Entretien réalisé avec Morgane Scouarnec, chargée de mission gouvernance alimentaire.
- Vargas L., 2020. Directeur du service agriculture, forêt, biodiversité, montagne, Grenoble Alpes Métropole.
- Lardic J.-C., 2020. Entretien réalisé avec Jean-Charles Lardic, Directeur de la direction prospective, Ville de Marseille.
- Barreau D., 2020. Entretien réalisé avec Dominique Barreau, chef de projet agriculture, Nantes Métropole.
- Terrasson I., 2021. Entretien réalisé avec Isabelle Terrasson, coordinatrice de la politique alimentaire et agro-écologique, Montpellier Méditerranée Métropole.
- Mühlberger S., 2021. Entretien réalisé avec Sarah Mühlberger, Cheffe de projet - Projet alimentaire territorial, Grand Lyon.
- Ville de Bordeaux, 2021. Résilience alimentaire [en ligne]. Disponible sur : [https://www.bordeaux.fr/pgPresStand8.psm1?\\_nfpb=true&\\_pageLabel=pgPresStand8&classofcontent=presentationStandard&id=146543](https://www.bordeaux.fr/pgPresStand8.psm1?_nfpb=true&_pageLabel=pgPresStand8&classofcontent=presentationStandard&id=146543) [consulté le 07/05/2021]
- ORAB AURA, 2021. L'agriculture biologique en Isère. Disponible sur : [https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche\\_AB\\_Isere\\_Observatoire\\_Regional\\_AB\\_cle8c18e1.pdf](https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_AB_Isere_Observatoire_Regional_AB_cle8c18e1.pdf). [Consulté le 10/04/2022]
- DRAAF SRISE, 2021. Recensement agricole 2020 - premiers résultats - Auvergne Rhône Alpes. Disponible sur : [https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Essentiel\\_n10-RA2020-complet\\_cle8ed124-3.pdf](https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Essentiel_n10-RA2020-complet_cle8ed124-3.pdf). [Consulté le 10/04/2022]
- ORAB AURA, 2021. L'agriculture biologique dans le Rhône. Disponible sur : [https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche\\_AB\\_Rhone\\_Observatoire\\_Regional\\_AB\\_cle827c9e.pdf](https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_AB_Rhone_Observatoire_Regional_AB_cle827c9e.pdf) [Consulté le 10/04/2022]
- Bio Provence, 2020. L'agriculture biologique dans les départements de la région PACA. Disponible sur : [https://www.bio-provence.org/IMG/pdf/2021\\_dep13.pdf](https://www.bio-provence.org/IMG/pdf/2021_dep13.pdf) [Consulté le 10/04/2022]
- DRAAF PACA, 2021. Recensement agricole 2020 PACA. Disponible sur : [https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/122-RA\\_Primeur\\_V31\\_3\\_fevrier\\_22\\_cle43236d.pdf](https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/122-RA_Primeur_V31_3_fevrier_22_cle43236d.pdf) [Consulté le 10/04/2022]
- ORAB NA, 2021. L'agriculture biologique en région Nouvelle-Aquitaine. Disponible sur : <https://drive.google.com/file/d/1UA9npljy0db1bVea3638NrQ0wEiQi9s6/view> [Consulté le 10/04/2022]
- DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2021. Recensement agricole 2020 Nouvelle-Aquitaine. Disponible sur : [https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/AgresteNAEtudes28\\_dec2021\\_Premieres-donneesRA2020\\_cle8e7724.pdf](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/AgresteNAEtudes28_dec2021_Premieres-donneesRA2020_cle8e7724.pdf) [Consulté le 10/04/2022]
- DRAAF Ile-de-France, 2021. Recensement agricole 2020 Île-de-France. Disponible sur : [https://draaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/RA2020\\_Etude\\_1ers\\_resultats\\_IDF\\_202112\\_cle85a54e.pdf](https://draaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/RA2020_Etude_1ers_resultats_IDF_202112_cle85a54e.pdf) [Consulté le 10/04/2022]
- Bio Ile-de-France, 2021. Observatoire régional de l'agriculture biologique en Région
- Île-de-France. Disponible sur : <https://www.bioiledefrance.fr/documents/2021-observatoire-web.pdf> [Consulté le 10/04/2022]
- Interbio Occitanie, 2021. Le bio dans l'Hérault. Disponible sur : <https://www.interbio-occitanie.com/content/uploads/2021/11/chiffres-cles-herault-2021-2020.pdf> [Consulté le 10/04/2022]
- DRAAF Occitanie, 2021. Occitanie : 2ème région agricole de France - Agreste Études n°7 - Décembre 2021. Disponible sur : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Occitanie-2eme-region-agricole-de> [Consulté le 10/04/2022]
- DRAAF SRISE, 2022. Recensement agricole 2020 Pays de la Loire. Disponible sur : [https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Etudes\\_2022\\_RA2020\\_Dep44\\_cle8637c2.pdf](https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Etudes_2022_RA2020_Dep44_cle8637c2.pdf) [Consulté le 10/04/2022]
- ORAB Pays de la Loire, 2020. Observatoire régional de l'agriculture biologique en Loire-Atlantique – données 2019. Disponible sur : [https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Pays\\_de\\_la\\_Loire/2021/2021\\_ORAB\\_synthese\\_44\\_donnees\\_2019.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2021/2021_ORAB_synthese_44_donnees_2019.pdf) [Consulté le 10/04/2022]
- Agence Bio, 2021. Les chiffres clés. Disponible sur : <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/> [Consulté le 10/04/2022]
- MAA, 2021. Le recensement agricole - dossier de presse - Recensement Agricole 2020 - Premiers Résultats provisoires. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/128641?token=282c3e31e722e1359490debe518959a847ba612e0c9c0a0fcd8f164b19a76d8a> [Consulté le 10/04/2022]
- DRAAF AuRA, 2022. Fiche territoriale synthétique RA 2020 « Isère » Disponible sur : [https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche\\_AB\\_Isere\\_Observatoire\\_Regional\\_AB\\_cle8c18e1.pdf](https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_AB_Isere_Observatoire_Regional_AB_cle8c18e1.pdf) [Consulté le 10/04/2022].



NEW YORK - 8,4M

Cette évaluation du système alimentaire de Montpellier a été réalisée par l'association Let's Food dans le cadre du projet Let's Food Cities (2017-2021). 14 territoires dans le monde dont 7 en France sont partenaires de ce projet : ils bénéficient aujourd'hui d'une analyse détaillée de l'alimentation sur leur territoire, ils ont coopéré et échangé des bonnes pratiques afin d'accélérer ensemble la transition alimentaire et agro-écologique. L'ensemble des rapports sont disponibles sur le site de l'association :

<http://www.letsfood.fr>

### Partenaires institutionnels et financiers

